This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

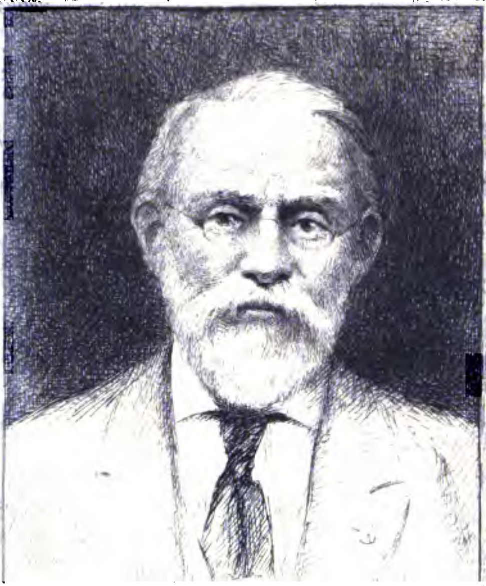

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1754
V.4

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1754. *I Vol.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1754. I Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 667 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	9.

Chacun de ces volumes se vend 10 f. en feuilles, & 16 f. broché.

Printed in France.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning Nijhoff 1-31-36 31472

JUILLET, 1754. *I Vol.*

ARTICLE LXXVIII.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE & raisonnée, contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire & naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les Langues

& des principales différences qui s'y rencontrent ; & plusieurs remarques nouvelles sur la Langue Françoise. In-12. pp. 216. A Paris, chez Prault fils l'aîné, Quai de Conti ; &c. MDCCLIV.

L'OUVRAGE que nous annonçons fut imprimé pour la première fois en 1664, & a retenu le nom de *Grammaire de Port-Royal*, parce que M. Arnaud y a eu part : mais l'Auteur principal est Claude Lancelot, depuis Religieux Bénédictin, & mort en 1695. Ce Livre est trop connu pour que nous en fassions l'Analyse : nous devons insister sur ce que la présente Edition contient de nouveau.

C'est un nombre de Remarques qui ont pour Auteur M. Duclos, Historiographe de France, & l'un des quarante de l'Académie Françoise. Elles sont placées en plus

petit caractère, à la fin de quelques-uns des Chapitres de la *Grammaire raisonnée*; & communément ce sont des développemens, des additions, des critiques. L'Auteur porte dans cette composition, comme dans ses autres écrits, un caractère de fermeté qui persuade ou qui impose: qualité très-assortie à un Ouvrage de Grammaire. Car enfin, il faut instruire les jeunes gens, & subjuguer leurs imaginations: deux choses qui doivent exclure la timidité & les doutes.

M. Duclos, raisonnant sur notre prononciation, semble regretter le ton mâle de nos Anciens, qui prononçoient plus de diphtongues que nous, qui articuloient tout dans *j'avois*, *j'aurois*, & de même dans plusieurs noms tels que *François*, *Anglois*, *Polonois*; au lieu que nous disons aujourd'hui *j'avès*, *j'aurès*, *Francès*, *Anglès*, *Polonès*. » Cependant

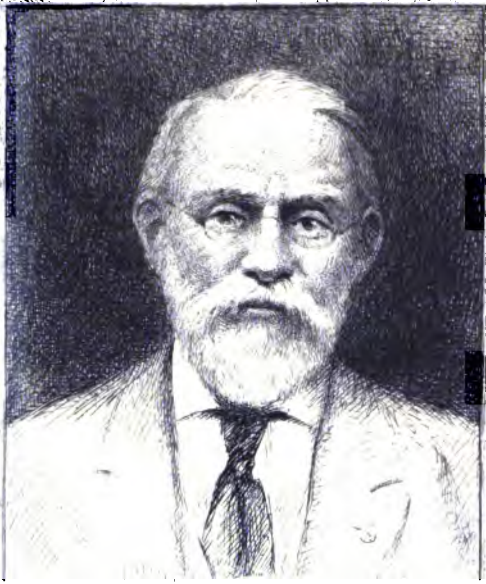

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

AS
161
.T8
1759
V.4

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1754. *I Vol.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1754. I Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. }

M DCCLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

la ponctuation, pour l'ad
la suppression de certain
Notre Auteur voudr
fier les usages de l'*Artic*
des plus embarrassants
Etrangers qui apprenne
çois. *Il faut avouer* (dit M
qu'il y a beaucoup d'oc
l'Article pouroit être sup
que la clarté en soufrît ;
ne, pour exemple, la su
déja faite, dans cette ph
verbiale, *pauvreté n'est*
suppression dont nous n
pas choqués & qui rend
proposition plus vive q
disoit *la pauvreté n'est p*
sur quoi nous observons
prendre ceci comme u
exemple, & non comm
gle d'égalité absolue en
phrases, dont l'une seroit
l'article, & l'autre le con
encore : car, pour ne pas
l'espèce proposée, il est b

[redacted]

LXXIX.

'E L'ACADÉ-
.E de Chirurgie.
4° pp. 613 pour
& XCVIII pour
Paris, chez Dela-
meur de l'Acadé-
e Chirurgie, rue
DCCLIII. Dern.

DE PIÈCES
.ru pour le prix de
oyale de Chirurgie.
-4°. pp. 546) A
Delaguette, &c.

peu d'objets à con-
le Volume de l'Aca-
our cela que nous
s ce même Article,
ont concouru pour
54. I Vol.

la ponctuation, pour l'addition ou la suppression de certaines lettres.

Notre Auteur voudroit simplifier les usages de l'*Article* : objet des plus embarrassants pour les Etrangers qui apprennent le François. *Il faut avouer* (dit M. Duclos) *qu'il y a beaucoup d'ocasions où l'Article pouroit être suprimé, sans que la clarté en soufrît* ; & il donne, pour exemple, la suppression déja faite, dans cette phrase proverbiale, *pauvreté n'est pas vice :* suppression dont nous ne sommes pas choqués & qui rend même la proposition plus vive que si l'on disoit *la pauvreté n'est pas un vice :* sur quoi nous observons qu'il faut prendre ceci comme un simple exemple, & non comme une règle d'égalité absolue entre deux phrases, dont l'une seroit privée de l'article, & l'autre le conserveroit encore : car, pour ne pas sortir de l'espèce proposée, il est bien cer-

certain que le Proverbe, *Pauvreté n'est pas vice*, ne pourroit en toutes occasions & dans tous les styles, être substitué à cette proposition, *la pauvreté n'est pas un vice.* Tout ce que l'Auteur veut dire, c'est que comme, dans le Proverbe cité, on supprime l'article sans inconvénient; de même on pourroit le faire disparoître de plusieurs autres phrases, *sans que la clarté en souffrît.* Ressouvenons-nous, au reste, que cette suppression de l'article a lieu non-seulement dans la plûpart de nos Proverbes; mais aussi dans un grand nombre de façons de parler du genre & du style le plus noble : comme, *Noblesse, Valeur, Richesses, Vertu; rien n'a manqué à ce Héros, &c.* où l'on voit que la suppression des articles rend la proposition plus vive & plus oratoire.

Nous voudrions pouvoir indiquer toutes les Remarques de l'Au-

tour sur l'*Article*, sur les *Pronoms*, sur la *Préposition*. Voici un mot sur le *Gérondif* : on l'a critiqué ; mais il semble que nous pourrions expliquer la pensée de l'Académicien. *Le Gérondif* (dit-il) *marque toujours une action passagère, le moyen, le temps d'une action subordonée à une autre.* Exemple : *en riant, on dit la vérité* ; où l'on voit qu'*en riant est l'action passagère, & le moyen de l'action principale de dire la vérité.* Nous croyons assez cela ; mais nous ne voyons pas comment, selon la définition, le Gérondif sera l'*action passagère, la manière, le moyen, le temps d'une action subordonée*, puisqu'ici c'est l'*action passagère, le moyen de l'action principale* : ne faudroit-il pas plûtôt dire, comme l'Abbé Regnier Desmarais, que le Gérondif désigne, *ou une action passagère & subordonnée à une autre exprimée par le Verbe qui le régit ; ou une*

circonstance & une manière de l'action principale marquée par le même Verbe ; ou enfin un moyen tendant à ce qui est signifié par ce Verbe ? Ceci pourtant n'est point l'objet qui nous arrête.

On a proposé, contre la définition du Gérondif donnée par M. Duclos, l'exemple d'*étant* Gérondif d'*être*, lequel ne désigne aucune *action passagère* ; sur quoi on cite cet exemple *étant bon, il le fera.* Mais nous croyons entrevoir le dénouement de la difficulté : M. Duclos dira, ou que ce mot *étant* doit être regardé comme un participe, dont la nature est de marquer la cause de l'action : qualité qui se manifeste dans la phrase proposée, *étant bon, il le fera* : ou bien que ce même mot *étant* conserve la nature du Gérondif & signifie le *moyen* tendant à l'*action* ; car on peut dire que, dans la proposition, *étant bon, il le fera ;* la *bonté du*

sujet est le *moyen* qu'on énonce comme servant à l'*action* : or de l'une & de l'autre manière la difficulté sera levée, & la doctrine de l'Académicien subsistera. Nous ajoutons que, dans sa définition du Gérondif, on pourra suppléer les disjonctives de l'AbbéRegnier, & dire que le Gérondif marque, ou *une action passagère subordonnée*, ou *la manière & les circonstances de l'action principale*, ou *le moyen qui tend à cette action*. Mais c'en est assez & peut-être trop sur cette Métaphysique.

Il y en a une autre plus importante, du moins plus connue, touchant les Participes. Sont-ils déclinables, ne le sont-ils pas ? C'est la question. M. Duclos sembleroit désirer que le Participe fût toujours indéclinable, soit qu'il suivît, soit qu'il précédât le régime : désir louable en lui-même, puisqu'il tend à la diminution des difficul-

rés ; mais il eſt trop tard pour eſpérer le ſuccès d'une telle réforme : on fait les Participes déclinables en certaines occaſions ; & voici la règle de notre Auteur.

Le Participe eſt déclinable lorſqu'il ſuit les Verbes auxiliaires, & qu'il eſt précédé d'un Pronom à l'accuſatif régi par le Verbe auxiliaire & le Participe : Exemple, *les Lettres que j'ai reçûes :* on voit ici le Participe ſuivi du Verbe auxiliaire, & précédé du Pronom *que* à l'accuſatif, qui eſt le régime du Verbe auxiliaire & du Participe : ainſi ce *Participe* doit être décliné; & il faut dire *reçues* non *reçu*, quoiqu'on diſe, *j'ai reçu vos Lettres.*

M. Duclos vérifie ſa règle par l'application de toutes ſortes d'exemples ; il n'en excepte pas les phraſes où le nominatif ſuit le Verbe, comme, *la juſtice que vous ont rendue vos Juges ;* il veut qu'on

dise *rendue* & non *rendu*. » Si » l'oreille en est blessée (ajoute-t-il) » il n'y a rien de si aisé que de con» server à la frase son premier tour, » qui est le plus naturel. « Ceci est sévère, & montre le désir qu'on a de ne rien excepter en faveur de l'Euphonie. Il est certain que ces phrases-ci sont rudes, *La Lettre qu'a écrite mon frère ; les graces qu'a faites votre Majesté, &c.* Et cela est si vrai, que dans le discours on ne fait point sentir la déclinaison du Participe ; on dit *la Lettre qu'a écrit mon frère ; les graces qu'a fait votre Majesté, &c.* Mais c'est une faute, selon M. Duclos, il faut plûtôt tourner la phrase, c'est-à-dire en mille occasions se gêner, se mettre à l'étroit ; le tout pour conserver dans son intégrité la règle des Participes déclinables : Règle, après tout, fondée sur quoi? sur l'usage, dit-on ; mais, si dans les cas que nous venons de dire.

plusieurs grands Maîtres & une multitude de célèbres Auteurs ont cru pouvoir admettre l'exception favorable à l'oreille, sera-t-on rigide au point de les condamner ? Nous abandonnons la décision aux *Virtuoses* : contents nous-mêmes de plaider un peu pour la liberté, & aussi pour Malherbe, pour Corneille, pour Vaugelas, &c. Du reste, nous renvoyons très-volontiers le Lecteur à la doctrine de M. Duclos sur les Participes. Les doutes y sont proposés & discutés avec une juste étendue.

Vers la fin du Volume, l'Auteur, parlant de la Syntaxe, rappelle toutes ses loix au *rapport d'identité* & au *rapport de détermination* : principes qu'on doit à M. du Marsais, comme un bon Observateur en a fait la remarque avant nous. Il est vrai qu'en cet endroit M. Duclos copie presque mot pour mot l'excellent Philosophe & Gram-

mairien que nous venons de nommer : ce qui méritoit peut-être une citation, un témoignage de gratitude. Il est à croire que l'oubli seul a produit cette réticence ; car nous nous ressouvenons que M. du Marsais est nommé avec honneur dans un autre endroit des Remarques. Quoiqu'il en soit, on profitera, d'après M. Duclos, de la belle découverte du *rapport d'identité & du rapport de détermination* ; & nous terminons ici notre Extrait, qui n'exprime pas tous les avantages qu'on peut retirer du Livre dont nous venons de faire l'Analyse. On doit le consulter, l'étudier & le suivre.

ARTICLE LXXIX.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE de Chirurgie. Tom. II. (*In*-4° *pp.* 613 *pour les Mémoires, & XCVIII pour l'Histoire.*) A Paris, chez Delaguette, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques. MDCCLIII. *Dernier Extrait.*

RECUEIL DE PIÈCES qui ont concouru pour le prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Tome I. (In-4°. *pp.* 546) A Paris, chez Delaguette, &c. MDCCLIII.

IL nous reste peu d'objets à considérer dans le Volume de l'Académie. C'est pour cela que nous réunissons, sous ce même Article, les pièces qui ont concouru pour

le prix que cette Compagnie propose tous les ans. Nous ne donnerons que des Notices abrégées, sans omettre toutefois ce qu'il y a d'essentiel dans les morceaux ausquels nous nous fixons.

Le Volume de l'Académie présente beaucoup d'observations sur les playes d'Armes-à-feu. Dans nos Mémoires de Mars, nous avons remarqué celles de M. Boucher : ici notre attention se porte à l'Ouvrage de M. Bordenave sur le même sujet. D'abord il parle des playes que les armes-à-feu font à la tête : Espéce de maladie inconnue aux Anciens, qui n'eurent point l'usage de la poudre à Canon : aussi dans l'excellent Traité d'Hippocrate sur les Playes de la tête, n'est-il point question des coups de feu ; mais cela n'empêche pas que sa doctrine touchant les playes qui se font à la tête par toute espéce d'armes non-tranchantes,

chantes, ne puissent guider un Chirurgien habile & attentif. D'où nous viennent en effet tant de sçavantes instructions répandues dans le Livre de Boërhaave sur les playes, & dans les observations de son Commentateur M. Van-Swieten, sinon des principes très-lumineux & très-abondans d'Hippocrate? Nous rappellons ceci avec complaisance, parce qu'on voit aussi des traces de cette doctrine dans le Mémoire de M. Bordenave.

Par exemple, il remarque que souvent la table interne du crâne est fracturée & séparée, quoique la table externe ait résisté ou ne soit simplement que fendue: surquoi il cite un fait très-récent. En 1748, au Siége de Mastricht, un Officier fut frappé d'une balle assez grosse sur la partie latérale & presque postérieure du pariétal droit. La substance de l'os, c'est-à-dire, de la table externe du crâ-

ne, étoit à peine sillonnée d'une fente comme imperceptible, & le malade n'éprouvoit encore aucun accident: mais le Chirurgien de l'armée (M. Andouillé) prévenu du danger qui accompagne souvent ces sortes de petites fentes, crut devoir trépaner. L'opération fit voir une portion considérable de la table interne du crâne entiérement séparée: le mal découvert indiqua les remèdes convenables, & le malade guérit promptement: c'en étoit fait de lui, si l'on n'eût pas pénétré au-delà de la fente du crâne.

Or ceci se rapporte à une observation d'Hippocrate, qui nous enseigne que le crâne est quelquefois blessé dans un autre endroit que celui où est la playe; & cette même observation donne lieu à M. Van-Swieten de nous raconter qu'un Gentilhomme étant mort d'une forte contusion à la tête, on

lui trouva la table intérieure rompue, quoique la table extérieure fût restée entière partout. Ambroise Paré cite un exemple tout semblable ou peut-être le même.

En général M. Bordenave regarde les playes d'Armes-à-feu faites à la tête, comme quelque chose de très-considérable & de très-dangereux: il croit, avec M. Quesnay, que ces playes *exigent toujours des incisions, & souvent le trépan.* Observons qu'il ne borne pas son principe aux grands fracas du crâne, qui indiquent d'eux-mêmes la curation, ou emportent promptement les blessés: l'effet des coups de feu est si redoutable à la tête, qu'il ne faut jamais se flatter dans ces sortes de cas, ni trop présumer des petits remèdes.

Les playes d'armes-à-feu à la face, à la poitrine, au bas-ventre & aux extrémités occupent en-

suire l'Auteur; & il traite chaque chose suivant les meilleures règles. Nous ne citerons qu'un exemple: » Quoique la poitrine (dit-il) con- » tienne les principaux organes de » la circulation & de la respiration, » les playes d'Armes-à-feu qui la » pénètrent ou qui la percent de » part en part, ne sont cependant » pas toujours mortelles; ce qui » doit même paroître surprenant, » c'est que ces sortes de playes se » guérissent souvent sans être ac- » compagnées de presqu'aucun ac- » cident.« Cela se confirme par une observation très-claire: » Un Ca- » valier fut blessé à la bataille de » Fontenoy par un coup de feu à » la poitrine, dont l'entrée étoit » entre la 4^e^ & la 5^e^ des vraies cô- » tes du côté droit, & la sortie à » la base de l'omoplate du même » côté. Après les dilatations & l'is- » sue de quelques fragmens d'os, » il fut guéri en 29 jours sans au-

» d'un accident. Il y a tout lieu de
» croire que la substance même du
» poumon avoit été blessée : ce-
» pendant la guérison a été promp-
» te ; les parties principales de cet
» organe n'ayant pas été lésées. «
On a déja vû dans nos Mémoires de Février II Vol. le récit d'une blessure presque semblable, ou même plus fâcheuse, dont le traitement a réussi par les soins d'un Chirurgien de notre Armée de Flandres en 1745. Nous laissons au Lecteur le plaisir de la comparaison. M. Bordenave ne peut trop continuer ses attentions sur les playes d'Armes-à-feu ; les hommes cherchant tous les jours l'art de les multiplier & de les augmenter. Les batailles sont l'école des Héros & des Chirurgiens.

On a dans ce Volume un Mémoire très-estimable de M. Fourbert *sur différentes especes d'Anevrismes faux*. On appelle *Anevris-*

me, en Chirurgie, une tumeur causée par la dilatation, la percussion, ou la rupture des artères. Il y en a de deux sortes; l'*Anevrisme vrai* qui se fait par la dilatation des parois de l'artère; & l'*Anévrisme faux* qui est une tumeur produite par l'extravasation du sang artériel dans le tissu cellulaire d'une partie, en conséquence de l'ouverture faite à l'artère. M. Foubert reconnoît la vérité & la bonté de cette division: mais il observe qu'il y a deux espéces d'Anevrisme faux; l'un *primitif* qui forme une extravasation de sang, dans l'instant même de la saignée; l'autre *consécutif* qui ne s'annonce que quelques jours après la saignée: c'est là l'objet principal du Mémoire: objet qui mérite beaucoup d'attention. Si toute la matière des Anevrismes, en général, doit être traitée fort sérieusement, parce que ces sortes d'accidents

sont dangereux, que ne doit-on pas aux Maîtres de l'Art qui prévoyent, qui distinguent tous les cas de ces accidents ? Celui de l'Anevrisme faux *consécutif* peut faire périr un malade en très-peu de temps s'il n'est secouru à propos : toutes les observations que rassemble à ce sujet M. Foubert prouvent la grandeur du danger, la bonté de sa Théorie & la sureté de ses opérations : c'est ce qu'il faut lire dans le Mémoire, où il semble qu'on ne trouvera rien de trivial, d'usé, d'emprunté des autres Maîtres de l'Art.

Il en est de même d'un Mémoire de M. Morand *sur une Hydropisie de poitrine guérie par opération*, c'est-à-dire, par celle de l'empième précédée de la ponction. Le récit de cette maladie & de la conduite qu'a tenu M. Morand pour la traiter, est admirable. Il y avoit dans le Sujet ma-

lade, (c'étoit un Ecclésiastique de 22 ans) *non-seulement Hydropisie de poitrine, mais encore vraisemblablement Erésipele à la surface externe du poumon ou à la plèvre; peut-être aux deux: ce qui, en rendant le cas bien plus grave, devoit rendre le succès plus difficile.*

Comme le détail de l'opération ne peut être bien connu que par le Livre même, nous nous bornons à recueillir ici quelques réflexions incidentes de l'Auteur: Réflexions aussi-bien déduites que pensées, & qui décèlent autant le bon Ecrivain que le Maître consommé dans son Art. » Il y a (dit » M. Morand) fort peu d'exemples » d'hydropisie de poitrine guérie par » opération. Seroit-elle donc dan» gereuse cette opération? Point du » tout: c'est qu'on ne la pratique » pas. Dans les Hôpitaux même où » l'on nous soupçonne assez légé» rement d'avoir plus de courage

» pour les grandes entreprises, &
» moins d'égard pour les malades,
» on ne fait point cette opération :
» & je suis convaincu qu'il meurt
» quantité de gens, dont un grand
» nombre auroit été soulagé & plu-
» sieurs guéris par ce secours em-
» ployé à propos. Dans les grands
» Hôpitaux où j'ai fait la Chirur-
» gie & où je m'occupois de la dif-
» section en même temps, j'ai vû
» très-souvent l'Ecole Anatomi-
» que inondée des eaux qui sor-
» toient de la poitrine des Cada-
» vres. Si l'on eût évacué ces eaux
» par l'empiême, avant que les Su-
» jets fussent devenus l'objet de
» nos recherches, il est fort vrai-
» semblable qu'on en auroit sauvé
» plus d'un; puisque dans le grand
» nombre de ceux qui étoient dans
» ce cas, plusieurs ne présentoient
» point d'autre cause de mort, &c.

L'Auteur remarque que, dans l'hydropisie de poitrine, le poumon

étant inondé d'une grande quantité d'eau, il est à propos de ne point faire l'évacuation tout à la fois, afin que ce viscère puisse acquérir *une expansion douce & graduée.* Ne seroit-ce point là le résultat ou l'application d'une des maximes d'Hippocrate qui dit, que *dans les hydropisies de poitrine, si l'eau ou le pus sortent tout à la fois, c'en est fait de la vie du malade.* Nous abandonnons la réponse à la capacité du Lecteur, & nous finissons par cette observation de M. Morand. Dans le cas proposé, » il y » a eu un concert édifiant de la Mé» decine interne avec la Médecine » vulnéraire. Lorsqu'on voudra » rendre justice à celle-ci, il fau» dra convenir qu'elle a de beaux » moments, &c. «

On lira volontiers, à la page 552 de ce Volume, un *Mémoire historique sur l'Inoculation de la petite Vérole pratiquée à Genève de-*

puis le mois d'Octobre 1750 jusqu'au mois de Novembre 1752 inclusivement. L'Auteur (M. Guiot) dit qu'*il a été du nombre de ceux qui désapprouvoient cette pratique; mais qu'après avoir expérimenté ses succès, il en est devenu partisan, persuadé que c'est une découverte très-utile & très-avantageuse au genre humain.* Comme la chose est de grande conséquence, il ne faut pas précipiter les épreuves; il faut même des siécles pour établir la fortune d'un pareil remède.

A la page 334 on voit la description d'un nouveau bandage pour l'*Exomphale* ou Hernie du Nombril. M. Suret en est l'Inventeur. Qu'on imagine une ceinture qui s'allonge ou se racourcit d'elle-même en se prêtant aux différens dégrés de tension & d'affaissement dont le ventre est susceptible, on aura quelque idée de cette machine; mais la gravure, & mieux

encore l'inspection de la Machine même expliquera tout : on est surpris, en voyant la simplicité, la souplesse & la commodité d'une telle invention, qu'elle n'ait pas été trouvée plutôt : mais les hommes commencent souvent par le plus difficile pour rencontrer le plus aisé : moyen sûr de reconnoître, s'ils sont raisonnables, l'incertitude & la foiblesse de leurs lumières.

Le Recueil des Pièces, qui ont concouru pour le prix de l'Académie de Chirurgie, offre sept Sujets proposés & 15 Pièces présentées, dont cinq sont de M. le Cat, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Son coup étoit si sûr dans le combat Littéraire & Académique qu'excitoit la Couronne, qu'on l'a prié de ne plus entrer en lice. Il est devenu Associé de l'Académie, après avoir tant de fois mérité ses éloges. Le caractère distinctif des Pièces de cet homme cé-

libre est la bonne méthode, la clarté & la fermeté du style. Nous invitons surtout le Lecteur à lire le Mémoire sur les pansements, & celui *sur les playes d'Armes-à-feu.*

Les autres aspirants à la Couronne & couronnés par l'Académie ont été,

M. Médalon, Docteur en Médecine. Sa Piéce *sur la différence des Tumeurs à extirper ou à ouvrir simplement; &c.* est écrite avec beaucoup de précision.

M. Alary, Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité de Versailles; & M. Kulbel, l'un des Médecins du Roi de Pologne Duc de Saxe. Le prix étant double, chacun de ces Concurrents a remporté le sien, après avoir travaillé sur *les différentes espéces de Répercussifs, sur leur maniére d'agir, & sur l'usage qu'on en doit faire dans les différentes Maladies Chirurgicales.* Quarto. *Juillet*, 1754. *I Vol.*

pelle *Répercussifs* des Médicaments qui repoussent les humeurs. M. Alary traite le Sujet assez sommairement, & M. Kulbel d'une manière fort diffuse.

M. Pontier, Chirurgien d'Aix en Provence, & M. Hugon fils, Chirurgien du grand Hôtel-Dieu de Lyon ; l'un & l'autre couronnés pour avoir bien traité la matière des *différentes espéces de Résolutifs*, de leur efficacité, & de l'usage qu'on en doit faire.

L'Académie déclare, dans l'Avant-propos de ce Volume, qu'elle *n'aime point les Systêmes ;* qu'elle *n'en adopte aucun ;* & qu'elle *désireroit que la Théorie qui en résulte fût si bien liée avec la pratique, qu'à la fin du Mémoire tout le Systême disparût.* Elle nous apprend aussi qu'elle *a plusieurs fois couronné des Piéces, dont les Auteurs, sans avoir absolument rempli les conditions portées par le Program-*

me, ont approché assez près de ce qu'elle désiroit, &c. Cette Compagnie nous fait espérer pour la suite quelque chose d'agréable, parce qu'elle a proposé des *Sujets susceptibles d'une partie historique. Mais* (ajoute-t-elle) *cela suppose des Lettres, des Recherches dans les Auteurs, de la Lecture. Où trouver des hommes capables de réunir tant de connoissances? &c.*

ARTICLE LXXX.

EXPOSITION DE LA THÉORIE & de la Pratique de la Musique suivant les nouvelles Découvertes. Par M. de Bethizy. Vol. *in*-8° p. 296, sans les Exemples gravés qui en occupent 60; & sans la Préface, les Corrections, & les Tables qui en comprennent XVI.

A Paris ; chez Michel Lambert, rue de la Comédie, &c. MDCC LIV.

C'EST une chose presqu'incroyable que les hommes ayent toujours aimé la Musique, qu'ils ayent toujours chanté, & qu'on n'ait toutefois découvert le véritable Principe de la Musique & du Chant qu'au bout de six mille ans. Sans M. Rameau, nous ne tenions point ce Principe : lui-même a fait de la Musique pendant près de 50 ans, sans connoître sa formation, son origine, son essence. Ce n'est qu'après s'être rendu attentif aux indications de la Nature qu'il a pénétré le mystère de son Art. Une expérience qu'il a faite dans le silence des autres objets, & plus encore dans le silence de l'ame, lui a dévoilé les harmoniques qui accompagnent le son fondamental ; & delà, comme

d'une source féconde, il a tiré ces richesses immenses de proportions, de comparaisons, d'accords, de vérités en un mot, qui le mettent aujourd'hui en possession du titre d'Inventeur, de Fondateur de la Musique parmi nous. On peut voir ces belles découvertes dans les Livres de cet homme célèbre; & si nos Mémoires sont comptés pour quelque chose, dans la postérité, on y remarquera que nous avons pris soin d'indiquer du moins les travaux & les succès d'un si grand Maître.

Mais les Génies sublimes, Créateurs en quelque sorte des Sciences & des Arts, ne mettent pas toujours leur doctrine à la portée de tout le monde : des soins plus importants, les détournent d'une instruction toute élémentaire; un sçavoir trop profond les empêche de se proportionner aux foibles efforts des Commençants. Enfin, il

arrive qu'eux-mêmes n'ont pas tout dit ; qu'ils ont laissé des vérités à développer, & qu'en quelques cas particuliers il seroit possible de perfectionner, peut-être même de rectifier leurs idées.

Voici un très-bon Musicien qui marche sur les traces de M. Rameau ; qui se fait gloire d'expliquer ses principes ; mais » en les » développant (ajoute-t-il) j'ose » quelquefois abandonner leur il» lustre Auteur, & combattre quel» ques-uns de ses sentimens. J'es» père qu'on me pardonnera cette » hardiesse. On doit du respect & » de la reconnoissance à ces hom» mes rares qui sont les lumières » de leur siécle .... On ne leur doit » point une soumission aveugle. Il » m'a donc été permis de m'écar» ter quelquefois des idées & du » langage de l'Auteur dont j'ex» pose le systême. Mais je n'ai pas » substitué mes sentimens & mon

» langage aux siens. J'ai eu soin
» de rapporter ce qu'il disoit & ce
» qu'il pensoit, & de faire voir en
» quoi & pourquoi je ne le suivois
» pas. Si je me suis égaré, mes er-
» reurs ne sont pas considérables.
» Elles n'intéressent ni la pratique
» ni le fond du systême que j'entre-
» prends d'expliquer. «

Le mérite capital de cet Ouvrage est l'*Ordre & la Clarté* : nous pouvons assurer que M. de Bethizy ne laisse jamais rien en arrière ; il définit, explique & développe tout. Sa manière & son style sont d'un Didactique scrupuleux, d'une attention circonspecte. On sent que c'est un Maître fait à instruire, un homme bien persuadé que les Elèves forment des difficultés sur mille choses avant que d'en bien concevoir une.

Mais encore de quels Elèves est-il question ? Uniquement de ceux qui sçachant lire la Musique veu-

lent aussi la composer. *Je suppose* (dit l'Auteur), *qu'une personne qui ne lit point la Musique, ne s'avisera pas d'en étudier la Théorie, encore moins la pratique.* La supposition est sage; mais l'hypothèse contraire n'est point un être de raison. On a vû des espéces d'Amateurs qui ne sçachant pas *solfier* une ligne de Musique, parloient sans cesse de toute la Théorie Musicale, & se picquoient d'une grande étendue en ce genre : il faut de ces exemples, pour faire voir jusqu'où va la folie & la vanité des hommes.

La Musique-Pratique est l'Art de faire des chants, & d'en faire qui plaisent, étant exécutés ensemble. On a, dans cette définition, les deux objets de la Composition, 1°. le Chant ou la *Mélodie* qui est l'art de faire succéder les sons d'une manière agréable. 2°. L'*Harmonie* qui est l'art de plaire à l'oreille

en unissant les sons. Quoique cela soit très-facile à concevoir & à retenir, tous les jours on voit des Musiciens même qui brouillent ces idées, qui confondent la Mélodie avec l'Harmonie, qui attribuent à l'une ce qui ne convient qu'à l'autre, &c. Ces gens-là n'ont qu'à lire l'Ouvrage de M. de Bethisy. Il est divisé en deux parties; dont la première traite de la *Mélodie* ou du Chant; la seconde embrasse tout ce que l'*Harmonie* a de plus intéressant. Il nous faudroit beaucoup de discours pour rendre toute la doctrine de l'Auteur : ce n'est pas à quoi l'on doit s'attendre dans une matière comme celle-ci. Ainsi nous ne ferons qu'insinuer des principes, & mettre les Lecteurs en voie d'estimer le Livre, afin qu'ils ayent la confiance de le consulter.

PREMIERE PARTIE. *De la Mélodie.* Ce Morceau ne remplit qu'en-

ron 50 pages ; & c'en est assez, parce qu'on n'y touche point les grands objets des nouvelles Découvertes. Tout le détail de l'Auteur est sur les Modes & la Modulation, ce qui présente néanmoins des choses très-utiles : par exemple, il nous falloit des Notions claires de ce qu'on appelle *Mode* ; les Anciens & les Modernes ayant quelquefois embrouillé leurs définitions à cet égard. M. de Bethizy croit 1°. Que comme il y a douze Notes, on doit aussi compter douze *Modes*. 2°. Que chacun de ces Modes est susceptible de deux goûts de chant particuliers ; l'un fondé sur la Tierce Majeure, l'autre sur la Tierce Mineure ; comme dans le Mode *ut* qui peut avoir au-dessus de soi *mi* naturel, ou *mi* bémol. 3°. Que ces deux goûts de chant peuvent être appellés *Modulations*, pour les différencier des *Modes*. 4° Que ceux

qui disent qu'il n'y a que deux *Modes*, & ceux qui en comptent 24 ne contredisent point au fonds l'opinion des 12 Modes & des deux Modulations; puisque les uns appellent *Modes*, les deux *Modulations*, & que les autres donnent le nom de *Modes* aux 12 Notes mulipliées par les deux Modulations : ce qui forme le produit de 24. En général, l'Auteur définit le *Mode* une *maniére de chanter, où il y a une Note principale à qui toutes les autres sont subordonnées.* Il faut se ressouvenir que, parmi ces Notes subordonnées, celles qui forment la Tierce Majeure ou Mineure sont comme en chef, & déterminent le goût du chant, la Modulation : c'est une espéce d'axiôme dont on est convenu; axiôme fondé sur la découverte des Harmoniques & de la Basse fondamentale, dont nous parlerons bientôt. On peut voir au reste, dans

nos Mémoires de Septembre 1752, comment M. Rameau a manié la doctrine des *Modes*. M. de Bethizy rentre volontiers à cet égard, dans les principes de ce célèbre Musicien tant de fois admiré, & toujours digne, de plus en plus, des éloges de notre siécle. Nous renvoyons à tout ce que l'Auteur expose sur les diverses manières d'employer les Modes & de les terminer ; sur les suites de sons qui n'appartiennent à aucun Mode ; sur les moyens de reconnoître le Mode principal & les autres Modes, &c. Ce qui va suivre doit nous intéresser particulièrement.

SECONDE PARTIE. *De l'Harmonie.* » Je me propose (dit M. de » Bethizy) de faire connoître l'Har» monie telle que la Nature la pré» sente ; d'exposer les agrémens » que l'art ajoute à sa beauté pri» mitive ; de prescrire les diverses » manières dont il faut l'employer

suivant

» suivant les différentes sortes de
» morceaux qu'on veut faire, &
» d'ajouter au détail des règles,
» certaines connoissances nécessai-
» res à ceux qui s'adonnent à la
» Composition. » Ceci est comme
le Plan général de cette seconde
Partie. Elle comprend XIX Cha-
pitres, dont l'Auteur expose tous
les sujets, en commençant par
la connoissance simple des Ac-
cords, & finissant par ce qui con-
cerne l'imitation & la fugue.

Dans cette longue Nomencla-
ture, on trouve un Chapitre sur
l'origine des Accords ; & c'est là
que l'Auteur remet sous nos yeux
la découverte de M. Rameau ;
c'est-à-dire, l'expérience du Son
fondamental accompagné de ses
Harmoniques (la 12ᵉ & la 17ᵉ)
Découverte dont nous avons tant
parlé dans nos Mémoires, qu'il
est inutile de revenir sur cette mer-
veille musicale. M. de Bethizy

ajoute aux principes de M. Rameau les raisons physiques ; c'est-à-dire, la doctrine des Vibrations qui se font dans l'air ; & il compte parmi les Harmoniques du Son fondamental, l'Octave & la double Octave de ce Son : en quoi il ne paroît pas d'abord s'accorder avec M. Rameau, qui n'admet, à proprement parler, que deux Harmoniques, la 12e. & la 17e : mais l'Auteur observe ensuite que *souvent on confond l'Octave avec le Son fondamental, & la double Octave avec l'Octave simple, ou même avec le Son fondamental ;* parce que *deux sons qui sont à l'Octave, l'un de l'autre se ressemblent beaucoup, & paroissent souvent être à l'Unisson, &c.* Ceci retombe dans l'identité des Octaves : principe si bien établi dans les Livres de M. Rameau. Ainsi nous croyons, comme le sçavant Auteur, qu'on ne doit admettre

que deux Harmoniques, non quatre, non cinq, ou même un plus grand nombre, si l'on vouloit s'en rapporter à quelques Observateurs.

Le Son fondamental avec ses deux Harmoniques, la 12e & la 17e; ou leurs Octaves, dont l'une est la Quinte, l'autre la Tierce du fondamental, donne ce qu'on appelle l'*Accord parfait majeur*, comme *ut*, *sol*, *mi*, & pour procéder de suite *ut*, *mi*, *sol*. De *l'Accord parfait majeur*, naît par imitation l'*Accord parfait mineur*, comme *fa*, *la* (bémol) *ut*: où l'on voit qu'*ut* est le fondamental, *fa* est la *quinte* en dessous, & *la* (bémol) est la tierce majeure aussi en dessous. Or cet accord est produit, non par le corps sonore, ensorte que *fa* & *la* (bémol) soient ses harmoniques comme le sont *mi* & *sol*; mais il est produit par le frémissement que le corps so-

nore excite dans les corps voisins: frémissement qui opère ou indique du moins la quinte & la tierce, en dessous du fondamental, de la même façon que la quinte & la tierce en dessus accompagnent, comme harmoniques, le même fondamental. M. de Bethizy expose très-bien tout ceci, mais en l'abrégeant nous nous rendons obscurs; ce qui est le plus grand défaut d'un Extrait Littéraire: ainsi nous n'entreprenons plus de détails.

La fameuse *Basse fondamentale* se présente ici avec tous ses charmes & toute sa fécondité. Cette Basse differe de la Basse continue, excepté en certains endroits; elle ne s'exécute point, & l'on ne doit la faire que pour se guider dans la composition, ou pour juger des ouvrages déja composés. La Basse fondamentale d'un Mode n'est composée naturellement que de trois Notes; de la Tonique, de la Do-

minante & de la Sou-dominante. Ainsi la Basse fondamentale du Mode d'*ut* n'est composée que d'*ut*, de *sol* quinte au-dessus & harmonique, & de *fa* quinte au-dessous. La Basse fondamentale est la source de la Mélodie ; parce qu'elle nous dirige dans la production des Chants, qui sont tous formés de ses Notes ou des Notes de ses accords : elle est aussi la source de l'Harmonie, parce que la succession de tous les accords qu'on employe dans les Piéces de Musique, dépend de la succession des accords de cette Basse. M. de Bethizy explique tous les usages de la Basse fondamentale : & ce Chapitre III^e de sa seconde Partie nous paroît rempli de la meilleure instruction à cet égard.

Il entre delà 1° dans les rapports des intervalles qui se trouvent entre les Notes de chaque Mode ; 2°. dans ce qu'on appelle en Mu-

lire, ainsi que les cinq Chapitres qui traitent de la Basse-Continue; des parties supérieures; du *Duo*, du *Trio* & des Piéces à quatre ou à plus de Parties; des Voix & des Instruments; de l'Imitation & de la Fugue: toute cette grande Théorie sera très-utile aux Compositeurs de Musique & à ceux d'entre les Amateurs qui se piquent de sçavoir le fin des choses. Quoique M. de Bethizy soit clair, il faut néanmoins lire son Livre avec beaucoup d'application. La matière l'exige, parce qu'elle est abstraite, compliquée & très-étendue.

ARTICLE LXXXI.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE, ou *Histoire de la Littérature Françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts; & où l'on rapporte les Jugemens des Critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre, écrits dans la même Langue.* Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen & d'Angers. Tomes XV. & XVI. *In*-12. A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin, & le Mercier, rue S. Jacques. MDCCLIII. & MDCCLIV.

A LA renaissance des Lettres, parmi nous ; il fallut faire deux choses. 1°. Rappeller la mémoire des Anciens, les lire, les imiter, prendre leur esprit & leur méthode. 2°. Cultiver notre Langue, lui donner de l'étendue, de la grace, de la dignité. De ces deux choses, la première réussit assez promptement. Les Littérateurs du siécle de François I se remplirent tellement du style des Grecs & des Romains, qu'ils firent revivre en quelque sorte les jours de Démosthène & de Cicéron. Mais la culture de notre Langue alla plus lentement ; & ce qu'on atteignit infiniment tard, ce fut la belle versification, & avec elle le goût vraiment poëtique.

Il faut voir les longueurs & les difficultés qu'éprouve M. l'Abbé Goujet pour gagner l'aurore de notre Poësie. En commençant son

XVe Tome il se félicite d'avoir *mis le pied dans des Vallons plus agréables, & où l'on respire un air plus serein & plus pur.* Cependant de 115 Poëtes que comprend ce Volume, il n'y a que Malherbe dont le nom soit demeuré dans les Fastes de la bonne Littérature. On nous présente ici un Charles d'Espinai * dont les Poësies ne sont pas

* Sur ce Charles d'Espinai, l'Auteur dit qu'il étoit Abbé de S. Gildas-des-Bois, Diocèse de Nantes; qu'il fut chargé de plusieurs négociations concernant le Concile de Trente, tant à Rome qu'en France, depuis la fin de 1560 jusqu'au mois de mai 1562, comme on le voit dans les *Instructions & Lettres* de nos Rois, *concernant le Concile*, imprimées en 1614. Nous doutons de tout ceci, parce que nous trouvons que l'Abbé de S. Gildas, qui fut employé pour le Concile en 1560 jusqu'en 1562, étoit Jean Nicquet naïf de Bourges, & depuis Fondateur du Collége des Jésuites de cette Ville. Au contraire, nous voyons dans le *Gallia Christiana*, que Charles

supportables ; un André de Rossant, qui ne mérite *aucun rang sur le Parnasse* ; un Nicolas Romain, Poëte *sans invention, sans goût, & très-mauvais Versificateur* ; un Louis Roland de Richeville, dont le *style* est *barbare* ; un Jean Alary, insupportable par ses *allusions insipides* & par ses *froids jeux de mots* ; un Pierre de Nancel, Auteur de *Tragédies fort mauvaises* ; un Etienne de Clavière, qui sçavoit mieux écrire *en Latin qu'en François* ; Un Paul Contant, qui avoit formé un *Jardinet Poëtique* très-aride & très-maussade ; un Martin le Noir qui n'a laissé que des *Vers dégoutants* ; un Denys Feret, qui ennuya le Public par une multitude de Piéces où *le mauvais goût & la barbarie de l'expression*

---

d'Espinai, depuis Evêque de Dol, avoit été Abbé de S. Aubin-des-Bois, Diocèse de S. Brieu ; non de S. Gildas, Diocèse de Nantes.

sont si bien d'accord, qu'on ne peut décider lequel des deux l'emporte sur l'autre; un Timothée le Mercier, qui endort *le Lecteur le plus indulgent*; un Charles Bauter, dont le *style est fort dur*, quoiqu'il eût pris le nom de *Méliglosse*, qui signifie *Langue de miel*, &c. Nous faisons grace au Lecteur, des autres Rimailleurs compris dans ce Volume, & tous caractérisés par M. l'Abbé Goujet, qui ne les flatte pas.

Le célèbre Malherbe s'élève seul au-dessus de ces génies rampants : » cultivé par une lecture réfléchie » des Anciens, il fit passer dans » ses Ouvrages la pureté & la clar- » té des leurs. « C'est ce qu'a voulu exprimer Rousseau dans son Ode à Malherbe.

> Animé par leurs exemples,
> Soutenu par leurs leçons,
> Tu fis retentir nos Temples
> De tes célestes chansons.

Sur la Montagne Thébaine
Ta lyre fière & hautaine
Consacra l'illustre sort
D'un Roi vainqueur de l'envie,
Vraiment Roi pendant sa vie,
Vraiment grand après sa mort.

M. l'Abbé Goujet représente les principales situations où s'est trouvé Malherbe ; & il y ajoute quelques traits qui peignent le caractère de ce Poete, peut-être un peu trop franc, pour n'être pas taxé d'impolitesse ou de malignité : » Etant » allé rendre visite un matin à Ma» dame de Bellegarde, on lui dit » qu'elle étoit à la Messe : *Eh!* » *que peut-elle demander à Dieu*, » répond Malherbe, *après qu'il a* » *délivré la France du Maréchal* » *d'Ancre?*.. Ayant diné chez l'Ar» chevêque de Rouen, il s'endor» mit après le repas : le Prélat qui » devoit prêcher ce même jour » dans une Eglise voisine, le ré-

» veilla pour le mener au Sermon: » *Dispensez m'en, s'il vous plait*, » lui dit Malherbe, *Je dormirai* » *bien sans cela*. Un homme de la » première condition dans la Ro- » be, lui apporta de mauvais Vers » faits à la louange d'une Dame: » après les avoir lus, il demanda » au Magistrat, *S'il avoit été con-* » *damné à être pendu, ou à faire ces* » *Vers-là, parce qu'autrement il ne* » *devoit pas exposer sa réputation en* » *produisant une Piéce si ridicule.* »

Malherbe avoit, sur les Sciences, les sentimens d'un Philosophe: il les estimoit peu, surtout celles qui ne servent qu'aux yeux, comme la peinture; aux oreilles, comme la Musique; à l'imagination; comme la Poesie. » Un de ses amis » se plaignant à lui qu'il n'y avoit » de récompense que pour ceux » qui servoient le Roi dans ses Ar- » mées ou dans les affaires, & » qu'on abandonnoit ceux qui ex-

» celloient dans les Belles-Lettres, » il répondit qu'il trouvoit cette » conduite fort sage; qu'il y avoit » de la sotise à faire un métier de » la Poësie; qu'on n'en devoit pas » espérer d'autre récompense que » son plaisir; & qu'un bon Poëte » n'étoit pas plus utile à l'Etat » qu'un bon joueur de quilles. « Cette Philosophie étoit néanmoins réfutée par la conduite même de Malherbe, qui *n'épargnoit point sa veine pour tâcher de se procurer une meilleure fortune.* On disoit même de lui qu'*il demandoit l'aumône le Sonnet à la main:* ce qui n'étoit guères le fait d'un homme de condition & d'un Philosophe. Mais tels sont les hommes, pleins d'inconséquences & de contradictions. Il faut saisir leurs maximes, non leurs exemples, & les croire quand ils raisonnent de sang froid, non quand leurs besoins ou leurs passions les font agir.

Il y a peut-être, dans ce XVe Tome, quelques Poëtes qui ont réussi de temps en temps : mais ils sont en si petit nombre, & leurs succès ont eu si peu d'éclat, qu'il est mieux, ce semble, de les laisser dans l'oubli. Nous nommons cependant Théodore Agrippa d'Aubigné, Isaac du Ryer, Jacques le Vasseur, Michel de Marillac, Louis Dorléans, Nicolas Coeffeteau, Anne Picardet, Pierre de Marbeuf, Cesar Nostradamus, Jean Godart *, Claude Expilly, &c.

* Sur celui-ci nous observons 1° que, dans un de ses Vers, cité par M. l'Abbé Goujet, pour prouver que ce Poëte étoit né le 15 Septembre 1564, il n'y a pas *droit au quinziéme jour, &c.* mais *droit au seiziéme jour*. 2°. Que les *Trophées* de ce Poëte consistent en 36 *sonnets*, non 33 ; comme on lit dans la Bibliothèque Françoise, pag. 255. 3°. Qu'outre les piéces dont M. l'Abbé Goujet fait mention, Jean Godard a laissé un Poëme d'environ 400 vers,

Quelques-uns de ces noms ſont illuſtres par d'autres endroits que par les travaux poëtiques ; comme d'Aubigné, Marillac, Coëffeteau, Expilly, &c. Mais notre Bibliothèque Françoiſe n'en eſt encore qu'à la Poeſie ; dans la ſuite elle pourra rendre juſtice, ſur d'autres points, à ces hommes mal conſeillés de faire des Vers.

Le XVI[e] Volume eſt un peu mieux étoffé : on y compte 48 Poëtes, parmi leſquels ſe trouvent Maynard, Malleville, Voiture, Rotrou, Saraſin, Triſtan l'Hermite, Pierre du Ryer, les deux Colletet, Scarron, & S. Amand. L'Auteur leur aſſocie, ou plûtôt met à leur tête le Cardinal de Richelieu, qui vouloit à toute force

---

intitulé : *L'Oracle ou le Chant de Protée, contenant la Prédiction des Vaillances & Victoires de Henri IV. très-Chrétien & très-victorieux Roi de France & de Navarre.*

qu'on le crût Poëte; apparemment comme Alexandre avoit la maniè de parler peinture dans l'Attelier d'Apelle. Ces foiblesses sont des traces de l'humanité. Après avoir gouverné son Maître, & avec lui presque toute l'Europe, quelle gloire le Cardinal de Richelieu pouvoit-il recueillir de quelques piéces de Vers ausquelles il avoit mis la main, de quelques Tragédies dont il avoit donné les desseins? Encore une fois, voilà les hommes; ils se plaisent à fournir des objets de critique à l'Histoire; ils excellent dans de grandes choses, & ils échouent dans des minucies. César étoit fâché d'être chauve; & Richelieu ne pouvoit souffrir les succès du grand Corneille.

Une Demoiselle, nommée Marie de Jars de Gournay, s'avisa de faire des Vers que notre Auteur trouve détestables : c'étoit pourtant une espéce de bel esprit; elle

reçut des éloges de tous les Doctes du temps ; elle se donna pour fille adoptive ou *fille d'alliance* à Michel de Montagne ; c'est même de sa main qu'est sortie l'Edition des *Essais* en 1625 avec une Préface fort alambiquée & fort pédantesque, contre la coutume & le génie propre des personnes de son sexe, qui ont, par excellence, le naturel en partage. Mais la science avoit gâté l'esprit de cette fille ; sa Prose & ses Vers ne valent rien.

Maynard est l'Auteur des Stances que tout le monde connoît : *Armand, l'âge affoiblit mes yeux, &c.* C'étoit comme pour demander l'aumône au Cardinal de Richelieu, qui ne fit peut-être pas bien de rebuter l'Auteur de si beaux Vers : mais aussi Maynard & la plûpart des Poëtes de ce temps-là étoient des importuns, des hommes sans conduite, toujours affamés, toujours rampants pour obte-

nir des bienfaits qu'ils dissipoient aussitôt. Leurs Poësies sont de vraies suppliques de Mendiants ; ils y parlent sans cesse de leurs besoins, de leur misère ; ils n'ont jamais de pain, d'habit, de logis, de feu, &c. C'est sur quoi il faut compter en lisant leurs Recueils, ou même cette Bibliothèque qui en est l'Extrait naturel.

Sur Malleville, M. l'Abbé Goujet s'en rapporte à M. Pellisson, qui reconnoît que les Poësies de cet Auteur *ont toutes de l'esprit, du feu, beaucoup de délicatesse & de douceur ; qu'elles montrent une grande fécondité, & que le tour des Vers plaît ; mais il ajoute qu'il y a peu de ces Pièces qui soient bien achevées.* On sçait, au reste, que le Sonnet fut le genre où Malleville eut plus de succès : on cite des exemples que le temps n'a point encore effacés de la mémoire des hommes.

Voiture occupe ici près de 20 pages. Cet Auteur a reçu bien des éloges, & il les mérite à quelques égards; mais » peut-on nier (ajoute M. l'Abbé G.) qu'on ne doive condamner dans lui les pointes qui y sont assez fréquentes, » les petits jeux de pensées, les ridicules jeux de mots, les plates » équivoques & les froides allusions qu'on n'y rencontre que » trop? A-t-on pû y approuver » un certain libertinage qui règne » dans toute sa galanterie, & qui » n'est guères moins pernicieux » pour les jeunes gens que les obscénités des autres Poetes? «

Cet Article est enrichi d'un Abrégé curieux de la Vie de Voiture: nous y renvoions ainsi qu'à une infinité d'autres particularités répandues dans ce Volume. Par exemple, la Notice de Rotrou est agréable; elle présente un assez bon Poete & un honnête homme;

Celle de l'Etoile, sieur du Saussay, nous apprend que ce Poëte étoit sévère pour lui & pour les autres; qu'il limoit sans cesse ses écrits, & qu'il *reprenoit aussi sans menagement les ouvrages qu'on exposoit à sa critique.* » On l'accuse même » d'avoir fait mourir de douleur un » jeune homme qui étoit venu de » Languedoc avec une Comédie » qu'il croyoit être un chef-d'œu- » vre; où il lui fit remarquer mille » défauts. Nos jeunes Auteurs ne » sont pas si sensibles aujourd'hui, » ou ne trouvent pas des Censeurs » aussi sévères. «

Ce qu'on a rassemblé sur Sarasin, donne une fort grande idée de ce Poëte, & mérite d'être lû, sans oublier l'Anecdote des Pincettes dont il fut frappé (dit-on) par le Prince de Conti, pour avoir voulu se mêler d'une affaire qui ne le regardoit pas. Cette avanture fit tant de peine à Sarasin qu'il en

mourut. Surquoi, long-temps après, on a fait cette Epigramme :

> Deux charmants & fameux Poëtes
> Disciples de Marot ; Ducerceau, Sarasin,
> Ont éternisé les Pincettes,
> Le premier par ses Vers, & l'autre par sa fin.

Tristan l'Hermite étoit Poëte, Joueur de profession, Gentilhomme de Gaston Duc d'Orléans, & *aucun de ces trois métiers ne l'enrichit.* Il fit d'assez bons vers, surtout une Piéce Dramatique intitulée *Mariane*, qui jouit encore de sa réputation ; mais il rima beaucoup trop pour faire sçavoir à tout le monde qu'il n'avoit pas de pain. C'est lui (dit-on) que Boileau désigne par ces Vers de sa première Satyre.

> Damon, ce grand Auteur...
> Passe l'Eté sans linge, & l'Hyver sans manteau.

Pierre du Ryer, Guillaume & François

François Colletet furent encore des Poëtes faméliques ; mais il paroît que le premier n'eut que du malheur, & que les deux autres méritèrent leurs disgraces par leur mauvaise conduite. C'est de François Colletet que parle Boileau dans ces Vers :

Tandis que Colletet, croté jusqu'à
  l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en
  cuisine :
Savant en ce métier, si cher aux beaux
  esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans
  Paris.

L'Article de Scarron a été travaillé avec un soin particulier, il intéresse les Lecteurs par les singularités du personnage, & par la bonne manière de les représenter. Voici la peinture que Scarron faisoit de lui-même à l'âge de 30 ans, c'est-à-dire, 20 ans avant

sa mort.» J'ai 30 ans passés ; si je
» vais jusqu'à 40, j'ajouterai bien
» des maux à ceux que j'ai soufferts
» depuis huit à neuf ans. J'ai eu la
» taille bien faite, quoique petite ;
» ma maladie l'a racourcie, d'un
» bon pied. Ma tête est un peu
» grosse pour ma taille. J'ai le vi-
» sage assez plein, pour avoir le
» corps très-décharné ; des cheveux
» assez pour ne porter point de
» perruque ; j'en ai beaucoup de
» blancs en dépit du Proverbe.
» Mes dents, autrefois perles quar-
» rées, sont de couleur de bois,
» & seront bientôt de couleur d'ar-
» doise... Mes jambes & mes cuis-
» ses ont fait premiérement un an-
» gle obtus & puis un angle égal,
» & enfin un aigu. Mes cuisses &
» mon corps en font un autre ; &
» ma tête se penchant sur mon esto-
» mach, je ne représente pas mal
» un Z. J'ai les bras raccourcis aus-
» si-bien que les jambes, & les

» doigts aussi-bien que les bras ; » enfin, je suis un raccourci de la » misère humaine, &c. « Tout le monde sçait que Scarron, malgré ses maux, eut un fond inépuisable de bonne humeur ; qu'il plaisanta toute sa vie ; qu'il fonda, parmi nous, le genre burlesque, & que personne jusqu'ici n'a pu l'imiter qu'imparfaitement. Ce genre, quoique bas & mesquin par soi-même, suppose néanmoins beaucoup d'esprit, de feu, de saillie, & une tournure de caractère qui est dans la Société, ce que le Grotesque est dans la Peinture.

Scarron, chargé d'infirmités, demanda à la Reine, mère de Louis XIV. la permission d'être son malade en titre d'office. Elle sourit, & lui accorda ce qu'il désiroit : surquoi le Poëte prit occasion de dire à Sa Majesté dans un Placet qu'il lui adressa pour obtenir un logement à la Cour.

Scarron, par lagrace de Dieu
Malade indigne de la Reine
Homme n'ayant ni feu ni lieu,
Mais bien du mal & de la peine :
Hôpital allant & venant,
Des jambes d'autrui cheminant ;
Des siennes n'ayant plus d'usage :
Souffrant beaucoup, dormant bien peu,
Et pourtant faisant par courage,
Bonne mine & fort mauvais jeu.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Cependant ce Malade exerce
Sa Charge avec intégrité,
Pour servir Votre Majesté :
Depuis peu l'os la peau lui perce ;
Tous les jours s'accroît son tourment,
Mais il le souffre gayement,
Il fait sa gloire de sa peine :
Et l'on peut juger sûrement,
Qu'aucun Officier de la Reine
Ne la sert si fidélement.

Le dernier Poëte qu'on place ici est Marc-Antoine de Gérard sieur de saint Amand, grand Voyageur, débauché, satyrique, toujours brouillé avec la fortune, quelquefois bon Poëte; mais trop inégal, trop peu nourri des Anciens qu'il ne pouvoit lire, ne sçachant ni Latin ni Grec. » On assure qu'il devint sage les dernières années de sa vie, & qu'il consacra celles-ci à la piété & à la pénitence; on en juge en particulier par ses Stances à M. Corneille sur la traduction de l'Imitation de J. C. qui sont les derniers Vers que S. Amant ait publiés. « Cette preuve, si elle est unique, ne porte pas la conviction dans l'esprit: on a tant d'exemples de Poëtes licencieux qui ont quelquefois traité des Sujets de Dévotion, sans changer de conduite ni de façons de penser! Mais c'en est assez sur ces deux Volumes qui,

comme les précédents, sont bien faits, & méritent d'être recherchés du Public.

ARTICLE LXXXII.

RELIGIONIS NATURALIS & Moralis Philosophiæ Principia, &c. c'est-à-dire, *les Principes de la Réligion naturelle & de la Philosophie morale, digérés selon la méthode de l'Ecole, à l'usage de la jeunesse qui en fréquente les Académies*, Par M. l'Abbé Hooke, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, ancien Professeur de Théologie en Sorbonne. 3 Vol, *in*-8°. A Paris, chez Guérin & Delatour, *Suite de l'Article XLVII: au I Vol. de Mai. MDCCLIV.*

DANS notre premier Extrait, nous avons rendu compte des Argumens dont s'est servi M.

l'Abbé Hooke pour prouver l'existence de Dieu, & pour réfuter tous les Athées qui ont combattu cette vérité. Dans ce second Extrait, la Nature & les Attributs du Souverain Etre, nous fourniront tant de matière, qu'après avoir parcouru ce reste de la *Théologie Naturelle* de l'Auteur, à peine nous restera-t-il assez d'espace pour effleurer sa *Philosophie Morale*. Il est fâcheux que les bornes de nos Extraits soient si peu proportionées à l'abondance de doctrine que nous trouvons dans tout cet Ouvrage.

Il y a eu des Théologiens qui ont prétendu qu'il ne falloit pas juger des Attributs divins sur les notions que nous en avons; persuadés, disoient-ils, que ces attributs sont d'un ordre & d'un genre où nos idées ne peuvent atteindre. Cette opinion, pardonnable peut-être à une piété peu éclairée, i

eſt quelquefois devenue un écueil qui a cauſé bien des naufrages. Quelques Hérétiques en ont fait le fondement de leurs dogmes les plus durs & les plus déſeſperans ; le libertinage s'en eſt ſouvent prévalu pour juſtifier ſa licence. Les *Principes* de M. Hooke ſont bien propres à garantir d'un piége ſi dangereux la ſimplicité trop crédule, & l'innocence trop facile : il établit d'une manière également ſenſée & exacte la vérité de nos notions naturelles ſur les Attributs divins : il fait voir que l'idée que nous avons de la Juſtice Divine ne peut être fauſſe ; que cette Juſtice n'eſt que l'amour invariable de l'ordre, & que cet ordre eſt la règle inviolable de toutes les intelligences. Pour modèle de nos ſentimens, de nos jugemens & de nos œuvres, comment l'évangile nous propoſeroit-il Dieu même & ſes perfections, ſi la notion que nous en avons étoit ſi peu conforme à

son original? Dans l'Ecriture, Dieu ne choisit-il pas les hommes pour Juges entre lui & l'impie? Ne reproche-t-il pas sans cesse aux impies qu'ils n'ont connu la Divinité que pour la déshonorer, & qu'ils ne l'ont pas glorifiée selon leurs lumières? &c.

Toute la différence qu'on doit mettre à cet égard entre les idées divines & les notions humaines, c'est que dans Dieu ces idées résident essentiellement comme dans leur propre sujet; qu'elles y sont sans trouble, sans nuages, sans mêlange, sans bornes; les Attributs de Dieu étant toujours essentiellement présens à son intelligence, comme le terme nécessaire de ses complaisances éternelles. Dans nous au contraire, tandis que nous sommes voyageurs sur la terre, tandis que nous avons des mérites à acquérir, tandis que nous marchons dans une ombre, où notre foi s'exerce &

s'éprouve, les notions de la Nature Divine & de ses Attributs, sont non-seulement bornées par l'imperfection de notre entendement, mais encore affoiblies par les sens qui ne travaillent gueres qu'à nous en distraire ; obscurcies par des objets étrangers qui les éclipsent en quelque sorte, & presqu'éteintes par les passions, quand nous les laissons s'emparer de nos facultés & en occuper toute la capacité, &c.

C'est sur de si bons principes que l'Auteur fonde la connoissance que nous avons de Dieu & de ses Attributs. Passant légérement sur leur distinction ; il ne s'arrête pas beaucoup à prouver que le premier des Attributs de Dieu, celui qui *constitue l'Essence Divine*, est la nécessité de son Etre. Il s'étend encore moins sur son infinité, s'en étant déja expliqué assez au long. Ainsi il en vient promptement à l'*Eternité* de Dieu.

M. Hooke expose les deux sentimens qu'on soutient sur cet Attribut : l'un exclut de cette Eternité toute succession, tout passé, tout avenir, & la fait consister dans une possession aussi actuelle & aussi entière de toutes ses parties, que si elles n'étoient qu'un solide. L'autre admet dans cette Eternité une durée successive qui n'est qu'une indivisible continuité d'instans nécessaires, inséparables & immuables dans l'ordre de leur succession : point de premier instant dans cette durée, elle n'a pu commencer; point d'instant dernier, elle ne peut finir. La question paroît difficile à M. H. *Ardua & difficilis quæstio.* De toute antiquité, elle forme entre les plus graves Docteurs un partage de sentimens, un différend, qui aujourd'hui même n'est rien moins que terminé; *In diversas abiere partes,* (dit notre Auteur) *Viri gravissimi*

in omni retrò antiquitate, & etiam nunc in hâc ætate nostrâ. M. H. se décide pour le premier sentiment, c'est sans contredit le plus suivi. Les Partisans du sentiment opposé ont beau dire que l'éternité de Dieu, telle qu'ils se la figurent, est une durée absolue, essentiellement infinie & interminable en tout sens; qu'il n'y a donc que l'Etre souverain qui puisse en avoir la possession pleine & entière; que la jouissance qu'il en possède, n'emporte dans lui aucun changement qui déroge à son immutabilité & à ses autres perfections. A tout cela M. H. répond simplement que quelqu'infinie qu'on la suppose, cette succession, dès-là que les instans qui la composent, coulent encore, & couleront toujours, c'est une durée encore & toujours croissante; & que dès-lors on ne peut supposer infinie sans contradiction. On ne doit pas être

étonné qu'un principe de cette force rende l'Auteur sourd à toutes les raisons qu'on lui apporte, & à toutes les difficultés qu'on lui propose.

Sur l'immensité de Dieu, comme sur son éternité, M. Hooke trouve encore les Philosophes & les Théologiens divisés. Les uns, *quidam*, ne croyent pas qu'on puisse accorder avec la simplicité de Dieu aucune espéce d'étendue ou de parties. Aucune des pensées ou des opérations de l'esprit exige-t-elle dans son sujet la moindre ombre d'étendue ou d'espace? Dieu n'est donc présent partout que par la nécessité, l'infinité, l'excellence de son être, & par l'action de sa Puissance créatrice & conservatrice qui influe sans cesse sur toute la Nature. Ce sentiment est le plus suivi parmi nos Docteurs.

Les autres, dont le nombre & l'autorité ne paroît rien moins que

méprisable à notre Auteur. *Alii haud pauci doctissimi viri*, conçoivent l'immensité divine comme une vraie étendue. Cette étendue (disent-ils) est une étendue éternelle, immuable, infinie, & par conséquent une étendue si simple & si parfaite, qu'elle ne peut avoir de parties réelles. C'est un Tout essentiellement simple, essentiellement *un*; mais d'une simplicité, d'une unité absolument infinie qui ne peut pas plus se diviser que se multiplier. C'est donc un Tout sans assemblage de parties distinctes, si ce n'est tout au plus *virtuellement* ou *mentalement*.

M. H. n'hésite point entre ces deux sentimens. Il embrasse le premier; c'est un parti en quelque sorte conséquent à celui qu'il avoit pris sur l'Eternité de Dieu. Parmi les argumens qu'il pousse contre le second sentiment, on trouve une illation que les Défenseurs de cette

opinion n'ont garde de passer : c'est que dans leur système Dieu ne seroit pas tout entier partout, *totum ubique*. Pour détruire une conséquence si fâcheuse, & en démontrer la nullité, ils disent que la simplicité, l'indivisibilité & l'infinité essentielle de la substance divine, la constitue absolument présente & toute entière dans tout l'espace & dans chacune de ses parties ; que l'espace absolu, conçu comme infini, immobile, éternel & nécessaire, ne peut être autre chose que l'immensité divine ; que ne faire de cet espace qu'un *Etre abstrait*, c'est placer parmi les êtres de raison, l'idée peut-être la plus claire & la plus réelle que nous ayions.

Comme M. H. reproche à ses Adversaires que de leur sentiment on pourroit encore inférer le Matérialisme, *Essent etiam Spiritus corporei* ; & comme les Matérialistes ne cherchent qu'à enfler la

Liste de leurs Partisans, sans se faire aucun scrupule de ces injustes aggrégations, nous avons cru devoir exposer cette importante controverse avec l'équité la plus exacte, & faire sentir l'attention qu'ont toujours apporté ces *graves* Docteurs à purger leur sentiment de tout soupçon de Matérialisme, & à témoigner l'éloignement & l'horreur la plus grande d'une doctrine si absurde & si odieuse : ajoutons de plus à leur décharge qu'ils croyent que Dieu est partout présent dans tous les sens, où leurs Adversaires expliquent son immensité.

Après les argumens de raison qui démontrent l'*Unité de Dieu*, M. H. entreprend d'établir que ce dogme a été professé dans tous les temps & dans toutes les Nations. Les Historiens, les Philosophes, & les Poëtes lui fournissent sur ce point une abondance de preuves, d'où il résulte que l'unité du

fouverain Etre a toujours & partout été une créance univerfelle ; que ce Dieu fuprême étoit reconnu pour fupérieur à toutes les autres Divinités fabuleufes ou poëtiques ; & que le Polythéifme en général, loin de prévaloir fur l'Unité de Dieu, n'a jamais été qu'un affemblage de Génies inférieurs, ou de Héros Divinifés, fans préjudice de la Divinité Suprême qui confervoit & exerçoit fur tous ces Dieux fubalternes un empire abfolu. Dans tout cet endroit, M. H. montre beaucoup d'érudition, il l'a puifée à peu-près dans les mêmes fources que Cudworth, Hyde, Beaufobre & les autres Sçavans qui ont écrit contre les modernes Apologiftes de l'ancien Manichéifme.

Sur la *Vie de Dieu* l'Auteur n'a pas oublié le mot de Platon qui exprime fi bien la nature du Dieu vivant, de cet Etre incapable de fommeil & d'inertie, *natura per-*

vigil. Tout ce qui regarde *la ſcience & la volonté de Dieu* eſt ici tellement abrégé qu'on n'a rien omis d'eſſentiel. M. H. s'étend davantage ſur la *Liberté* du ſouverain Etre ; les preuves qu'il en donne ne laiſſent rien à déſirer : les réponſes aux difficultés tirées de ſon immutabilité ne nous paroiſſent pas ſi ſatisfaiſantes. Les volontés de Dieu ſont éternelles, parce que l'état d'indifférence ou d'indétermination répugna toujours à la nature de ſon être ; elles ſont immuables parce qu'il ne peut ſurvenir aucune raiſon d'y faire aucun changement qu'il n'ait prévu. Ses déterminations ſont priſes avec trop de ſcience & de ſageſſe, pour qu'il ait jamais à les corriger, ou à les rétracter. Tout ce qui s'enſuit de-là, c'eſt que Dieu exécute néceſſairement ce qu'il a décerné librement : la néceſſité de l'exécution ne nuit point à la liberté de l'élection : en

posant ses décrets Dieu commande ; en les accomplissant il obéit, si toutefois il est permis de parler ainsi. Dans l'exécution de ses ordres, il n'éprouve aucune nécessité qui ne lui soit imposée par la liberté de leur institution. Voilà tout le mystère que M. H. nous paroît n'avoir pas assez développé.

Pour établir le Dogme de la *Providence*, l'Auteur rappelle tous les argumens moraux & physiques dont il s'est servi pour démontrer l'existence du souverain Etre. Un Dieu sans providence seroit un Dieu nul pour l'Univers; un Dieu bizarre qui sort de son repos pour tirer du néant des créatures où il peint son image, & qui n'en a pas plûtôt achevé les traits qu'il cesse de s'y intéresser; un Dieu indifférent qui abandonne son Ouvrage au moment où sa gloire l'invite le plus à en prendre soin. Sa puissance se lasse après un premier effort, ou elle

ne daigne pas ſoutenir l'édifice que ſes mains ont conſtruit : une oiſive indolence éteint le zèle & la vigilance que lui demanderoit l'entretien de la nature. Il ſemble qu'il lui en coûteroit trop pour y pourvoir, ou que ce qu'il a créé ne mérite pas qu'il le conſerve, & que les raiſons qu'il a eues de conſommer la création, ne ſont pas aſſez fortes pour le déterminer à en continuer le bienfait.

En tout ceci, l'honneur de Dieu eſt auſſi compromis que nos intérêts ; Dieu ne ſçauroit manquer au monde ſans manquer à ſes attributs, ni nous négliger ſans s'oublier en quelque ſorte. Dans une pareille hypothèſe que devient donc la gloire de Dieu & de ſes perfections ? Les Payens même ont cru que l'excellence de la Divinité exige qu'elle préſide au gouvernement du monde. *Deo nihil præſtantius* (dit Cicéron) *ab*

eo igitur necesse est mundum regi. Voilà les fondemens sur lesquels M H. établit la Providence. Au reste la plûpart des ennemis de cette Providence sont moins de faux Philosophes que de vrais Hypocrites. Ils n'osent (disent-ils) obliger la Divinité à s'occuper des affaires de ce monde, de peur d'en trop abaisser la Majesté. Vaine Religion, qui n'est qu'un voile tendu pour couvrir & autoriser la licence, en l'assurant d'une sécurité & d'une impunité entière.

Quand l'Auteur dit qu'en vertu de sa souveraine Sagesse, Dieu doit toujours se proposer *la meilleure fin par les meilleurs moyens*, il ne faut pas croire qu'il exige dans la fin, comme dans les moyens, une supériorité d'excellence sur toute autre fin. L'excellence des moyens se mesure sur la fin qu'on se propose : Dieu choisit des moyens tellement proportionnés à ses fins, qu'il n'y a ni

excès ni défaut à leur réprocher; la Sagesse Divine ne pouvant donner dans le superflu ni manquer au nécessaire, *neque redundare in superfluis, neque deficere in necessariis.* Ce sont-là de si bons moyens qu'il ne peut pas y en avoir de meilleurs. Notre Auteur prétend bien que Dieu ne peut se proposer d'autre fin que sa gloire en général; mais il ne prétend pas que cette gloire doive toujours être du dégré & de l'ordre le plus excellent. Dieu ne choisit qu'entre des fins dignes de son Etre; mais le plus ou le moins de dignité de leur part ne nécessite point son choix.

Voici quelques observations dont on ne sçauroit trop se pénétrer en lisant ce Traité, qui est peut-être le morceau le plus intéressant de tout ce Volume.

1°. Les Athées n'attaquent la Providence par aucun fait dont ils puissent démontrer la permission

incompatible avec la Sageſſe & la Juſtice Divine : dès-lors dans les faits qu'ils oppoſent, ce n'eſt pas l'incompréhenſibilité de la Providence, c'eſt la ſeule ignorance du motif de les permettre, qui peut faire notre embarras. On ne doit donc jamais confondre l'incompréhenſibilité des voies divines avec le défaut de lumière qui nous met hors d'état d'en rendre la vraie raiſon.

2°. Quelque impénétrables que ſoient pour nous les voies de la Providence; il y a tant de choſes cependant où nous en pouvons concevoir & ſentir la ſageſſe & la juſtice, que nous ſommes bien fondés à ſuppoſer qu'elle ne ſe dément pas plus dans ce qui eſt au-delà que dans ce qui eſt en deçà de notre portée. Si l'Athée n'a pas la bonne foi d'en convenir, il faut le regarder comme un malade volontairement incurable, & s'épargner

les frais d'une dispute qui ne guérira jamais un mal dont on est résolu de rejetter le remède.

3°. Dieu n'a ni volonté ni bon plaisir qui ne soit fondé en quelque raison tirée de ses Attributs : les motifs de ses Décrets, pour nous être inconnus, n'en sont pas moins réels. Dieu n'est pas obligé de nous rendre compte de ses volontés. *Dieu l'a voulu, Dieu ne l'a pas voulu*, sont des raisons dont nous devons nous contenter, quand il ne plaît pas à Dieu de nous en révéler davantage : mais ce ne sont pas des raisons dont Dieu se contente, quand il agit, comme il le fait toujours, selon toute la perfection de son Etre.

Les Décrets Divins, pour n'être pas si arbitraires, que quelques-uns le supposent, n'en sont pas moins pour nous des faveurs gratuites, puisque Dieu n'en trouve pas plus la raison dans nos mé-

rites, mais uniquement dans ses perfections. Il faudroit donc que les Décrets Divins fussent évidemment injustes pour embarrasser les Défenseurs de la Providence : on n'a pas la moindre ombre d'une pareille évidence à nous opposer ; la présomption est donc toujours pour la Providence, la difficulté n'est jamais contr'elle, elle n'est que pour notre ignorance. C'est encore un des principes que M. H. invoque : *Difficultas* (dit-il) *quam invenimus in componendis eventibus cum divinâ justitiâ, oritur omninò ex nostrâ ignorantiâ.* Nous ne croyons donc pas que la solution donnée par M. le Clerc à la difficulté tirée de la permission du mal moral, *Deum potuisse mala tollere, sed non voluisse*, mérite la préférence : on y donne des réponses, sans contredit, bien meilleures, dont quelques-unes n'ont pas échappé à notre Auteur.

En parlant des Loix naturelles, qui règlent l'action des forces motrices, M. H. soutient que les événemens qui y dérogent, même les événemens miraculeux, dépendent d'un autre ordre qui a ses loix aussi constantes que les loix méchaniques de l'ordre naturel ; de sorte que, si nous connoissions les loix de cet ordre, nous ne serions pas plus étonnés de ces prodiges que nous ne le sommes du cours des astres, ou même de voir les forces humaines suspendre l'action de la gravité. Dans tout autre sentiment, M. H. ne croit pas la Religion en sûreté : *Nullâ aliâ philosophandi ratione in tuto consistere Religionem existimamus.*

Nous sommes plus édifiés que touchés de cette allarme : car enfin que Dieu, pour des raisons supérieures, déroge quelquefois aux Loix ordinaires de sa Providence générale ; que les miracles qu'il

opère par une volonté spéciale, ne soient, comme on le croit communément, qu'une exception passagère aux Loix ordinaires de l'ordre commun; que ces Loix soient dans quelques occasions, subordonnées à des desseins d'un ordre supérieur à celui de leur institution; en tout cela nous ne voyons pas que la Religion courre aucun danger, ou que la Providence en doive être moins attentive à nos mérites, & moins propice à nos prières.

Seconde Partie. *La Morale* ou *la Jurisprudence naturelle.* M. H. remonte d'abord aux grands principes de cette science: ensuite il divise les élémens qu'il en donne en trois Sections. La première comprend nos devoirs envers Dieu; la seconde, nos devoirs envers nous-mêmes; la troisiéme, nos devoirs envers le prochain. Le tout forme un bon Traité des devoirs

de la Réligion, de la Conscience, & de la Société. On trouve ici d'excellentes règles de conduite pour tous les états, toutes les situations, & toutes les affaires de la vie humaine : elles sont confirmées par l'autorité des Philosophes & des Jurisconsultes anciens & modernes. L'Auteur en a recueilli les plus beaux passages, il les seme à propos dans tout le cours de sa Morale. Les Payens même nous ont donné des leçons de vertu; leur zèle pour la saine Morale doit confondre les Chrétiens relâchés. Quand on voit la règle des bonnes mœurs si anciennement, si constamment, si universellement & si clairement connue & enseignée; peut-on douter qu'il n'y ait toujours eu, dans la corruption des hommes, plus de malice que d'ignorance ? Le mystère de leur iniquité sera manifesté au dernier jugement qui sera, pour la Providence justi-

fiée, un jour de triomphe ; alors ſes ennemis, qui la blaſphement avec une indécence ſacrilége, ſeront réduits au ſilence, & livrés au déſeſpoir : *Ut juſtificeris in ſermonibus tuis, & vincas cum judicaris.*

On n'attend pas de nous un Extrait de toute cette *Juriſprudence morale*, il eſt ſeulement de notre devoir de l'annoncer avec bien de l'eſtime, comme nous croyons qu'elle le mérite.

M. H. y enſeigne que nos ſentimens, ſoit directs, ſoit réfléchis, ſont comme le *magaſin* d'où notre entendement tire toutes ſes idées, *Ex hiſce ſenſibus ſeu directis ſeu reflexis acquirit mens omnem ſupellectilem idearum :* ces ſentimens ne ſont-ils point plûtôt l'effet que la cauſe de nos idées, plûtôt conſéquents qu'antécédents à ces idées ? C'eſt-là un doute qui nous paroît aſſez raiſonnable.

Il ne faut pas croire que par le terme de *sensibus*, l'Auteur entende nos sens externes, ou nos sensations ; puisqu'alors le moindre vice de la proposition, seroit de confondre le *magasin* de nos idées avec l'occasion de quelques-unes ; dont ces sens deviennent quelquefois les Excitateurs, sans en être jamais les Dépositaires.

Dans un troisiéme Extrait nous rendrons compte des *Principes de la Religion révélée*, qui sont exposés dans le second Volume.

ARTICLE LXXXIII.

MÉLANGES HISTORIQUES & Philologiques. Par M. Michault, Avocat au Parlement de Dijon, 2 vol. in-12. A Paris, chez Tilliard, Quai des Augustins, &c. MDCCLIV.

CE LIVRE est dans le goût des *Ana* : espéce d'Ouvrages composés sans suite, & faits pour être lus sans peine. On trouvera, dans ces deux Volumes, beaucoup de variété ; & l'on ne pourra que donner des éloges aux attentions de l'Auteur, & à l'étendue de ses connoissances. Voici ce qui nous a particuliérement intéressés dans le premier Tome.

1°. La *Vie de M. l'Abbé Genest de l'Académie Françoise.* Ce n'étoit pas un Sçavant, mais un esprit raisonnable, un assez bon Poëte, un beau caractère ; & les diverses Scènes de sa vie amusent le Lecteur.

2°. *Une Lettre de M. l'Abbé d'Olivet à M. le Président Bouhier.* C'est une sorte de discussion où entre le premier, sur ce qu'il ne continue pas l'Histoire de l'Académie Françoise depuis 1700. Il en

dit beaucoup de bonnes raisons ; & il les dit à sa manière qui est toujours judicieuse & agréable. Nous voulons citer un morceau qui fait bien la leçon aux Amateurs outrés d'Histoire Littéraire : nous entendons ces Ecrivains qui courent après des Littérateurs obscurs ; qui en forment des Catalogues nombreux ; qui recherchent des dates & des anecdotes sur ces personnages dont le Public ne se soucie pas. Cette manie, ainsi que celle des Histoires de petites Villes, est un des abus qu'a occasionné la Typographie. On ramasse toutes sortes de papiers & on les imprime. L'ancienne Rome ne nous a laissé qu'un Livre de *Claris Oratoribus*, & depuis deux siécles nous avons acquis des Nomenclatures immenses de mauvais Orateurs, de mauvais Poëtes, de mauvais Historiens, de mauvais Philosophes, de mauvais Théologiens, &c. Mais écou-

tons notre célèbre Académicien :
» Voyez (je vous prie) le Diction-
» naire de Moreri ; combien vous
» y verrez de gens inconnus d'ail-
» leurs ! combien d'*Illustres* qui
» n'ont brillé que dans l'enceinte
» d'une Paroisse ou d'une Commu-
» nauté & dont la mémoire ne
» pouvoit être précieuse qu'à leur
» petite coterie ! Où en serions-
» nous, si Plutarque avoit suivi
» cette méthode ? A peine la mé-
» moire de l'homme suffiroit-elle
» pour retenir les noms propres
» des Grecs & des Romains, dont
» il auroit eu à rendre compte.
» Pour moi je serois bien charmé
» que nous eussions une bonne vie
» d'Homère, de Platon, d'Horace,
» de Virgile & de leurs pareils.
» Voilà le cas où les plus minces
» détails ne pourroient que m'in-
» téresser ; mais je ne donnerois
» pas un fétu pour sçavoir quelle
» année de Rome naquit Bavius,

» qui étoient son père, sa mère,
» sa nourrice, son Précepteur;
» combien il eut de frères, com-
» bien de sœurs; quelle année &
» quel jour il mourut, &c. «

3°. Une *Dissertation sur l'Art Poëtique d'Horace par M. le Président Bouhier*. Ce sçavant Magistrat étoit persuadé, comme bien d'autres, que l'Art Poëtique d'Horace péchoit du côté de l'ordre & de la méthode. Surquoi il lui étoit venu en pensée de distribuer les diverses parties de ce Poëme, ensorte que le tout ensemble fût digne d'Horace & de tous ses Lecteurs. Ce Projet est beau; mais on ne dit point s'il a été mis en exécution.

4°. Un *Mémoire sur la vie, le caractère, l'esprit, le goût & les Ouvrages de Mathieu de Montreuil.* C'étoit un Abbé, comme il s'en trouve encore dans le monde, sans Ordres Sacrés & sans esprit Ecclé-

siastique. Il a fait des Vers & de la Prose, où l'on remarque plus d'aisance que d'érudition & de sagesse. Nous copions une de ses Lettres *qui découvrira* (dit M. Michault) *le caractère naïf de son esprit, & la liberté de sa plume.*

» M. Olivier, je vous prie de
» m'excuser de ce que, malgré la
» résolution que j'avois faite, j'ai
» laissé passer Mercredi sans en-
» voyer exécuter vos meubles. S'il
» n'étoit point fête aujourd'hui,
» vous auriez le plaisir de voir un
» Sergent : n'espérez pas que je me
» laisse plus long-temps corrom-
» pre par votre mauvais exemple.
» Quoique vous ne m'ayiez ja-
» mais tenu votre parole, je suis
» résolu cette fois-ci de vous tenir
» la mienne ; & bien que vous
» ayiez l'honneur d'être le plus
» méchant payeur de S. Cloud,
» je ne suis pas résolu d'être le

» plus patient homme de Paris.
» Adieu, jusqu'à demain. «

Il faut chercher dans le reste de ce Volume, & nous ne doutons pas que chaque Lecteur ne puisse y trouver quelque chose qui l'amuse.

Le second Tome est à-peu-près sur le même ton, excepté que l'Auteur y fait régner, comme en chef, les Anecdotes qui concernent le P. Oudin, Jésuite célèbre, mort à Dijon le 28 d'Avril 1752. C'étoit un sçavant très-humain & très-communicatif: deux qualités toutes propres à exciter les regrets des gens de Lettres. La vie du P. Oudin n'a été qu'une suite d'études diverses & de compositions très-variées. On lui doit quelques Articles insérés dans les Mémoires du P. Niceron; tels que ceux des PP. Pétau, Fronton-du-Duc, Garnier, Scotti, &c. & nous pouvons assurer, sans partialité, qu'ils ont eu l'approbation des

vrais Sçavans. La vie du P. Pétau en particulier est un chef-d'œuvre de recherches & d'érudition. C'étoit le cas dont parloit plus haut M. l'Abbé d'Olivet; l'occasion de multiplier les détails, d'accumuler les Anecdotes, parce que le P. Pétau jouit d'une réputation immortelle. On veut sçavoir tout ce qui concerne un si grand homme; & de même qu'on a reproché au P. Niceron d'avoir prodigué ses Mémoires à une multitude de petits Professeurs, connus seulement dans l'enceinte de leur Ecole; aussi lui a-t-on sçu gré d'avoir admis, dans son Recueil, quelques morceaux d'éclat parmi lesquels l'Histoire de la Vie & des Ouvrages du P. Pétau tient peut-être le premier rang.

Cependant le Livre principal du P. Oudin est sa Bibliothèque des Ecrivains Jésuites: entreprise qu'on dit presque consommée: elle prouve la constance, l'érudition & le

soins de l'Auteur. Ce que M. Michault en raconte donne de justes empressemens pour l'édition de ce Catalogue qui sera très-gros, très-long & très-curieux à quelques égards.

Notre Auteur fait ici comme les intimes amis, qui ne tarissent point sur le compte & sur les qualités de ceux qu'ils aiment. En faveur du P. Oudin, & à son occasion, M. Michault donne un Vol. de 400 pages : détail trop prolixe, il faut l'avouer ; mais *erant quæ tollere velles* ; c'est-à-dire, qu'on y trouve des choses utiles, agréables, dignes par conséquent de la curiosité du Lecteur. Nous ne citerons rien pour n'être pas obligés de discuter ou de critiquer ; car il y a bien dans ce Vol. quelques faits que nous ne croyons pas incontestables, & d'autres que nous estimons tout-à-fait inutiles. Il ne nous reste qu'à prier l'Auteur de

tourner ſon eſprit, ſon ſçavoir, & ſa bonne manière d'écrire à quelque ouvrage où le génie puiſſe auſſi jouer ſon rôle. La vie eſt ſi courte (diſoit Montagne) qu'*on n'en devroit pas faire ſi grande part à la naïſſance & à l'apprentiſſage.* Tranſportons ce mot à la Littérature, & commençons.

ARTICLE LXXXIV.

EPISTRE A M. L'ABBÉ POULE, Abbé de Nogent & Prédicateur du Roi; ſur la Méthode de diviſer les Diſcours.

CEtte Epître, en Vers, a pour Auteur M. l'Abbé Sabatier, déja connu par des réflexions judicieuſes ſur la Poëſie de notre grand Rouſſeau. La Méthode de diviſer les Diſcours, de les diviſer ſurtout comme avec le compas & la règle,

lui paroît, à juste titre, destructive de la véritable éloquence; & c'est cette pensée qu'il développe dans l'étendue de 220 vers très-bien faits.

Après un début qui est le contraste de l'Eloquence d'Athènes & de la nôtre, il expose ainsi les différences de l'esprit & du génie :

L'Esprit aime la Symétrie;
Gêné dans sa route chérie,
Il est semblable à cet Oiseau,
Dont le vol rase la prairie
Ou les bords fleuris d'un ruisseau;
Le Génie ardent, intrépide,
Imite l'Aigle audacieux
Qui seul, sans soutien & sans guide,
Emporté d'une aîle rapide,
Va se reposer dans les Cieux.

Mais quels sont les effets du Génie, ce présent inestimable de la Providence; ce don si rare qu'on ne sçait même s'il existe parmi

nous ? Le Poëte nous rappelle ici quelques-unes de ses opérations :

> Lorsque par sa vertu puissante
> Cette flamme vive & pressante
> Echauffe, embrase un Orateur ;
> A chaque objet qui se présente
> Il sent redoubler sa chaleur;
> Il court, il s'agite, il s'élance ;
> Il tonne, & les foudres qu'il lance
> Pénètrent tout d'un feu vainqueur:
> Dans le mouvement qui l'entraîne
> Il ne connoît aucune chaîne
> Qui doive arrêter son ardeur :
> Tels sont les effets du Génie. &c.

Ce n'est pas qu'un Discours doive manquer d'ordre : comme il a sa structure propre, il doit avoir ses membres & ses parties : il faut que le plan soit juste, que l'exécution soit suivie :

Mais ce plan où tout se rapporte,
Faut-il toujours le respecter ?
Non : quand un Orateur s'emporte,
Quand un zèle ardent le transporte,
Il doit oser s'en écarter.
Ainsi, lorsqu'entre deux armées
De même fureur enflammées,
On tente le sort des combats ;
D'abord on s'ébranle, on s'avance,
Un ordre, fruit de la prudence,
Anime & conduit tous les bras :
Mais aussitôt que le carnage
Echauffe le cœur des Soldats,
Aussitôt qu'armé par la rage,
Et traînant la mort sur ses pas,
Mars aux transports de leur courage
Vient joindre ses feux dévorants ;
On se mêle, on se précipite,
Chacun suit l'ardeur qui l'excite ;
Le désordre est dans tous les rangs.

L'exemple de Cicéron se présente tout-à-propos. Quand il tonne contre Catilina, ses discours

sont-ils soumis à une exacte ordonnance, suivent-ils une marche didactique ? Non sans doute.

Loin cette forme régulière,
Divisée en tant de rameaux ;
Semblable au cours d'une rivière,
Qui coupée en plusieurs canaux,
N'a plus cette majesté fière
Qui faisoit admirer ses eaux.

Le Poëte continue de peindre la foiblesse des Orateurs compassés : cet art des divisions, des soudivisions les soutient, les conduit au terme ; mais ils ont beau emprunter ces frivoles appuis ;

La raison apperçoit les traces
D'un esprit lent & sans chaleur.
Un Nain monté sur des échasses
N'a qu'une apparente grandeur :

Le vrai, le sublime Orateur
Commence & termine sa course
Sans recourir au moindre appui,
Sa plus infaillible ressource
Se trouve uniquement en lui.
Ainsi dans la lice tragique,
Un Euripide prétendu,
De l'attirail épisodique
Soutient son esprit morfondu :
Tandis que l'Auteur d'Athalie
D'une seule & simple action
Tient toujours la Scène remplie
Sans aucune digression. &c.

M. l'Abbé Sabatier lance aussi quelques traits contre les *Sénèques nouveaux*, qui aiguisent leur *diction* de pointes épigrammatiques ; qui, par *impuissance de talents*, couvrent leur éloquence de couleurs fausses & de *brillants* trompeurs. Il trace, en finissant, l'éloge de M. l'Abbé Poule, non sans revenir encore au sujet capital :

Par un induſtrieux mélange
On voit tes crayons enchanteurs ;
A la force de Michel-Ange,
De Rubens joindre les couleurs.
Mais pourquoi d'une mélodie
Imiter les juſtes accords ?
Que ton éloquence hardie
Sur les aîles de ton génie,
Se livre entière à ſes tranſports ;
D'une exactitude ſervile
Briſe les fers impérieux ;
Et puiſque tu peux être utile ;
Ne crains point d'être audacieux.

Il faudra l'être, en effet, pour détruire, parmi nous, l'uſage infiniment accrédité des diviſions : & ce ſera un homme de génie qui opérera ce changement ; c'eſt-à-dire, qu'on verra quelque jour un Orateur extraordinaire s'ouvrir une route nouvelle, par la grandeur de ſa compoſition, par la

force & la beauté de ſes portraits, par la vivacité de ſes mouvements, par la magnificence de ſon ſtyle. Il dira tout avec ordre, mais de ſuite, mais ſans couper ſa matière, ſans partager l'attention de ſes Auditeurs, ſans laiſſer le feu de ſon action s'éteindre ou s'amortir. Et ſi l'on enviſage la queſtion préſente du côté de l'Eloquence Sacrée ; celui qui en fera diſparoître les diſtributions sèches, & les Analyſes didactiques, ſera un Chyſoſtôme, c'eſt-à-dire un homme ſupérieur aux talens & aux vertus de quiconque ſuivra la même carrière.

ARTICLE LXXXV.

CONSIDÉRATIONS SUR LES FINANCES d'Espagne; petit *In*-12. pp. 173. *A Dresde*. *MDCCLIII.*

» UNE grande abondance des » plus riches productions » dont la nature ait favorisé la » Zône tempérée ; de vastes posses- » sions dans les contrées les plus » fertiles du nouveau monde ; des » mines inépuisables en or & en » argent ; une Marine puissante ; » un Commerce actif ; de bonnes » loix ; un Peuple fidèle, doué d'un » génie & d'une constance propre » à exécuter de grandes entrepri- » ses : tous ces objets présentent » sans doute l'idée de la plus for- » midable puissance qui puisse se » rencontrer dans un pays de la

» même étendue que l'Espagne.
» C'est en effet sous ce point de
» vûe qu'on doit considérer cette
» Monarchie au moment où Char-
» les-Quint en réunit toutes les
» Couronnes sur sa tête en 1516. «

A cet état de prospérité a succédé une langueur qui s'est fait sentir dès le commencement du XVII^e^ siécle. » Un changement si frap-
» pant (dit l'Auteur du Livre que
» nous annonçons) a souvent exer-
» cé les raisonnements des Politi-
» ques spéculatifs. Les principales
» causes qu'ils en ont apportées,
» sont la seconde expulsion des
» Maures & des Juifs en 1612, la
» population des Colonies, l'aban-
» don de l'agriculture, & la perte
» de l'industrie. «

On ne disconvient pas que les deux premières n'ayent influé dans le dépérissement de la Monarchie Espagnole ; mais on soutient, d'après les Auteurs Espagnols les plus

plus eſtimés que le plus grand mal vient d'une autre ſource, que de la diſette d'hommes. Parmi les preuves qu'on en donne, en voici une qui paroît ſans replique. Don Martin de Loynaz, après les plus exactes informations, fait monter le nombre des Habitants de l'Eſpagne (non compris le Portugal) à 7423590; & le produit des revenus publics de tout le Royaume à 72656805 livres de notre monnoie. Or, ſelon l'évaluation commune, la population de l'Angleterre eſt à peu-près la même; & toutefois ſes revenus actuels ſont de 179775000 livres, ſans compter l'entretien des pauvres & du Clergé, quoique d'ailleurs les impôts ſoient bien plus modérés qu'en Eſpagne. » Ce parallèle con» duit naturellement à penſer que » la prodigieuſe différence qui en » réſulte, eſt cauſée par l'abandon » de l'Agriculture & des Arts. «

Mais ces deux malheurs trop réels ont leur principe eux-mêmes dans la mauvaise administration.

» On ne peut douter (poursuit-» on) que l'Espagne n'ait joui d'un » très-grand Commerce intérieur » & extérieur.... Ustariz nous ap-» prend que la seule Ville de Sé-» ville contenoit 60000 métiers en » soie..... Dans un Mémoire pré-» senté à Philippe II par Louis » Valle de la Cerda, on voit que, » dans la seule Foire de Médina, il » se négocioit en Lettres de Chan-» ge pour une valeur de plus de » cent cinquante-cinq millions » d'écus, & il y en avoit plusieurs » d'aussi célèbres dans le Royaume. On cite d'autres faits non moins étonnants, & on expose les avantages qu'a l'Espagne du côté du Commerce & de la Navigation.

La faute ne vient pas non plus de la nature du sol. » La fertilité des » terres de cette heureuse Pénin-

» ſule eſt aſſez connue (dit l'Au-
» teur) leur ſein n'eſt jamais avare
» de ſes tréſors pour la main qui
» daigne les recueillir, &c. « Il y auroit ſans doute ici quelque exception à faire. Mais quatre cauſes, ſuivant l'Auteur, ont fait tomber l'Agriculture : ſçavoir la taxation des grains établie & maintenue depuis trois ſiécles ; la défenſe abſolue des exportations ; la mauvaiſe régie des Greniers publics ; la multitude des terres vagues couvertes de broſſailles, & que perſonne n'oſe défricher, parce qu'elles ſont communes. C'eſt ici que l'Auteur établit de fort bonnes règles ſur l'importation & l'exportation des bleds.

Delà il remonte inſenſiblement à la ſource du mal : c'eſt le mauvais principe ſur lequel les Finances d'Eſpagne ont été long-temps gouvernées. » Il paroît que l'Eſ-
» pagne conſidéra les Finances

» comme le principe de vie du
» corps politique ; c'eſt dans cette
» erreur funeſte qu'on trouve la
» ſource principale de ſon affoibliſ-
» ſement. Le dérangement des Fi-
» nances anéantit l'Agriculture &
» les Arts, tandis que leur ruine
» même par un cercle vicieux pré-
» cipita celle des Finances. «

Philippe V appellé au thrône d'Eſpagne, par les droits de ſa naiſſance & par le teſtament de Charles II, fit de puiſſans efforts pour remettre les choſes ſur un meilleur pied. Divers obſtacles s'y opposèrent, & on ſait (dit l'Auteur) combien de pareils changemens ſont difficiles dans un grand Etat. » Avec le temps les difficul-
» tés ſe ſont applanies en Eſpagne :
» l'auguſte ſucceſſeur de Philippe
» V annonça le deſſein où il étoit
» de réformer le plan des Finan-
» ces, & établit une Commiſſion
» ſpéciale pour cet objet, dans

» une Déclaration du 10 Octobre
» 1749, M. le Marquis de la En-
» ſenada, ce Miniſtre ſi révéré
» dans toute l'Europe, a travaillé
» avec un zèle auſſi efficace qu'in-
» fatigable à exécuter ce grand ou-
» vrage digne de la piété d'un Roi
» patriote. «

La nature, l'excès des impôts, & la manière de les percevoir étant les cauſes les plus ordinaires du dérangement, on entre ici dans un fort grand détail des différentes impoſitions établies en Eſpagne. On diviſe les revenus publics en rentes générales & en rentes provinciales. On fait l'énumération des différentes branches, & on calcule le produit. Ce morceau paroîtra curieux aux Politiques & aux Financiers. » Ainſi, tous les
» impôts de l'Eſpagne (ajoute-t-on)
» portent ſur les conſommations,
» & la partie compriſe ſous le nom
» de *rentes provinciales* eſt affectée

» plus particuliérement aux con-
» sommations nécessaires & jour-
» nalières. Ce sont ces rentes pro-
» vinciales, qui ont excité en Es-
» pagne le cri général, & les gé-
» missemens du Peuple ; c'est aussi
» sur elles que s'étend la réforme
» actuelle. Elles ne subsistent que
» jusqu'à l'exécution des mesures
» prises pour les remplacer. «

Quelles que soient les plaintes des peuples, l'Auteur prétend que le mal très-réel qu'ont produit ces dernières taxes vient moins de leur nature que des abus qui s'y sont glissés : abus de toute espéce qu'on cite d'après les Auteurs Espagnols, & qui, malgré la douceur du Gouvernement, ont réduit tant de gens à la misère. Or, comme l'indigence des Particuliers entraîne nécessairement l'épuisement du Corps Politique, delà les dettes de la Couronne. Voici ce qu'en disoit en 1698 M. Davenant, Ecrivain An-

glois aussi judicieux que profond.

» L'Espagne est un exemple frap-
» pant des funestes effets qu'opè-
» rent dans un Etat d'anciennes
» dettes publiques, de l'embarras
» & de l'impuissance même où elles
» jettent l'administration. Les prin-
» cipales branches des revenus de
» ce Royaume sont employées à
» payer les intérêts des sommes
» empruntées il y a une centaine
» d'années : & la substance desti-
» née à nourrir le Corps Politique,
» se trouvant détournée à d'autres
» usages, il est devenu foible, in-
» capable de résister aux moin-
» dres accidents. Lorsqu'un Peu-
» ple réduit dans cette position,
» vient à s'engager dans des guerres
» étrangères, il est évident que ses
» ennemis doivent peu redouter sa
» puissance, & que ses Alliés ont
» très-peu de secours à en espérer.
» Ces vastes anticipations sur les
» revenus futurs ont commencé

» vers l'an 1608, & ont continué
» d'année en année, sans qu'on ait
» songé à en diminuer le fardeau.
» Cette négligence seule a plus
» contribué à énerver la Monar-
» chie d'Espagne que toutes les
» autres fautes qu'elle a pu com-
» mettre. « Le reste de ces réfle-
xions est de la même force, & les
Ecrivains Espagnols ont parlé sur
le même ton.

Les détresses de la Monarchie firent éclore une foule de projets & d'expédiens, & bientôt les hommes à systêmes, connus en Espagne sous le nom d'*Arbitristas*, se multiplièrent jusqu'à devenir l'objet du ridicule & du mépris sur les théâtres.

L'Auteur remarque judicieusement que ce ne sont pas précisément les taxes qui ruinent le peuple, mais les taxes non proportionnées, ou mal combinées avec la culture des terres, & le rapport

de l'induſtrie. Par malheur celles d'Eſpagne, & en particulier le droit de 14 pour cent, le plus fort des nouveaux impôts, » por-
» tèrent directement ſur le Com-
» merce & l'Agriculture de qua-
» tre manières différentes; par leur
» propres excès, parce que les eſpè-
» ces ne furent point diſtinguées,
» par l'embarras des douanes dans
» l'intérieur du Royaume, enfin par
» la mauvaiſe méthode de la régie.

On jugera des excès des Fermiers & des Exacteurs par un Mémoire de Don Miguel de Zabala, préſenté à Philippe V en 1734, où l'on fait voir que les rentes provinciales n'étoient affermées que ſept millions d'écus, tandis qu'elles en devoient produire 76 : l'inſtruction de Dom Martin de Loynaz s'étend fort ſur les vexations : enfin l'abus eſt devenu ſi grand que, dans ces derniers temps, on a mieux aimé (dit l'Auteur) chan-

ger la nature du tribut que de le réformer.

Deux suites nécessaires de la mauvaise économie furent la multiplication des fraudes, & les non-valeurs exorbitantes que supporta le Trésor public. Nous exhortons ceux qui seroient d'humeur à autoriser la fraude de lire ce qu'en dit l'Auteur ; ils n'auront pas de peine alors à se détromper. Pour ce qui est des non-valeurs, on les rejette en grande partie sur les Immunités, le Commerce & les prodigieux acquêts du Clergé d'Espagne. On tombe d'accord que, dans les grandes Villes, le Clergé se soumet à des contributions même qui ne le regardent pas ; mais on ajoute que, dans les Campagnes, les Ecclésiastiques trouvent le sécret de se décharger de leur quote-part sur les communautés d'Habitants. On justifie le second reproche par un Edit de Philippe V qui interdit le

négoce aux gens d'Eglise ; reste à sçavoir si ce reproche tombe sur tout le Corps Ecclésiastique, ou sur quelques particuliers simplement. Enfin, dit-on, » le Clergé » des 22 Provinces de Castille pos- » sède la moitié *du moins* des ter- » res cultivées, quoiqu'il n'ait que » cent trente-sept mille personnes » à nourrir. « La chose paroît exorbitante : c'est au Clergé d'Espagne à voir s'il conviendra du fait & des autres imputations.

L'Auteur décide enfin ; & après avoir balancé les avantages & désavantages de chaque façon de lever les droits, il s'explique ainsi : » Les deux manières les » plus simples & les plus justes » de percevoir un tribut sont sans » doute de lever un droit pro- » portionné sur les consomma- » tions journalières, & d'en lever » un sur le revenu des terres. « Il justifie sa décision par des raisons

sensibles que nous abandonnons au jugement du Lecteur.

Le projet d'un impôt unique énoncé dans la Déclaration du Roi d'Espagne du 10 Octobre 1749, paroît à notre Auteur souffrir de grandes difficultés qu'il expose. Mais on a peine à concilier ces inconvéniens avec ce qu'on nous dit, deux pages plus bas, du *Cadastre* établi en Catalogne, (c'est une espéce de taxe tariffée & proportionnée) lequel après avoir essuyé pendant 12 ans toutes les contradictions qu'éprouvent toujours les nouveautés, est enfin parvenu au point que *depuis 1726 aucun Tribunal n'a entendu de plaintes occasionnées par le Cadastre, & que la Catalogne la moins fertile des Provinces de l'Espagne, est aujourd'hui la plus riche, la plus active, la plus peuplée, en proportion de son étendue.* Pourquoi ce même impôt unique dont la

Catalogne a tiré de si grands avantages, n'auroit-il pas dans les autres Provinces le même succès ?

On conclut ainsi : » quoique » mon seul but ait été de mettre » sous les yeux les révolutions des » Finances d'Espagne depuis un » siécle & demi, on peut déduire » des faits que j'ai rapportés... que » l'aisance du peuple par le travail » est l'unique pivot sur lequel puisse » se tourner solidement toute la » masse d'un Etat : car il n'est point » riche par les grandes fortunes » de quelques sujets ; mais lorsque » tous, chacun dans leur classe, » peuvent dépenser au-delà des be- » soins réels. C'est dans ce sens que » le *luxe* dont la plûpart de ses » Censeurs, ainsi que de ses Pa- » négyristes, n'ont point eu d'idée » claire, est véritablement utile » dans un Empire. « Cela est vrai si le *luxe* n'est autre chose que

l'abondance; mais il ſemble qu'on peut en douter.

Nous ignorons l'Auteur de cette Brochure. Elle ne contient que 173 pages aſſez courtes, mais elle dit bien des choſes en peu de mots. Ce doit être l'ouvrage non-ſeulement d'un vrai Citoyen, d'un génie profond dans la matière qu'il a embraſſée, mais auſſi d'un Ecrivain qui ſçait exprimer ſa penſée d'une manière forte, préciſe, & même y donner des graces dont un pareil ſujet ne ſembleroit pas ſuſceptible.

ARTICLE LXXXVI.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur les Traductions de Livres Anglois.

MM.

C'est aujourd'hui la mode en France de traduire nos Ouvrages dès qu'ils paroissent. Comme bon Patriote, j'applaudis au goût de votre Nation ; mais je souhaiterois qu'on fit un choix. Nous avons nos Cotins, nos Pradons : oubliés dans leur Patrie, je ne voudrois pas qu'on leur donnât une nouvelle vie. Ce n'est point ici le cas de la traduction dont j'entreprens la critique ; aussi cet Ouvrage ne péche-t-il pas tant par le choix que

par la manière dont il est exécuté. Ce n'est ni mauvaise humeur, ni esprit national, mais c'est la force de la vérité qui m'arrache cette critique; c'est l'envie de disculper Mylord Orrery de mille sottises qu'on lui fait dire. Je ne m'érigerai point en Juge du style : depuis deux ans que je suis à Paris, je sçais encore trop peu votre Langue pour en saisir toutes les finesses & toutes les délicatesses. Je me bornerai au sens de la traduction, & je commence par vous dire que, depuis que je lis, je n'ai point encore vû d'ouvrage qui fourmille d'autant de fautes. Il ne suffit pas de l'avancer, j'en viens à la preuve. Je pourrois m'arrêter au titre de l'Ouvrage & apprendre au Traducteur que Mylord O. n'a jamais eu intention de donner ses Lettres comme une suite du *Spectateur*, mais je ne veux point chicaner.

P. 38. de la Traduction, on dit

» la tranquillité de ſa Patrie.....
» furent le ſujet de ſes réflexions
» & de ſes écrits, comme le dit
» fort bien M. Hamlet. « Qu'eſt-ce que ce *M. Hamlet?* Le Traducteur ignore ſans doute qu'en cet endroit Mylord fait alluſion à un paſſage de la Tragédie d'Hamlet de l'immortel Shakeſpear. Il falloit mettre » le bon état & la proſ-
» périté de ſa Patrie.... furent le
» ſujet immédiat de ſes réflexions
» & de ſes écrits : mais, comme le
» dit Hamlet, on peut excéder en
» ceci. « *The welfare and proſperity of theſe Kingdoms were the immediate ſubject of his thoughts and writings. But, as Hamlet ſays, ſomething too much of this.*

Pag. 29. » Il entonna avec un
» air grave qui lui étoit naturel,
» & dit à ſon Clerc : *Mon cher*
» *Roger, le ſort nous a jettés plu-*
» *ſieurs fois en divers endroits; nous*
» *n'avons pas pour cela négligé no-*

» *tre devoir envers l'Eglise, ni no-
» tre zèle pour la sainte Ecriture.*
» Ensuite il continua l'Office qu'il
» récita exactement.

Il n'y a en cet endroit que trois contre-sens sans compter le galimathias qu'il prête à nos prières. L'Anglois porte : » Il commença
» avec beaucoup de gravité, mais
» avec cette tournure plaisante qui
» lui étoit particulière: *Mon cher &
» bien aimé Roger, l'Ecriture nous
» avertit en divers endroits vous &
» moi, &c.* & il continua de la
» sorte dans le reste de l'Office. «
He began with great gravity, but with a turn peculiar to himself, dearly beloved Roger, the scripture moveth you and me in sundry places. and then proceeded. &c.

C'est le commencement de nos prières communes. La plaisanterie consiste en ce que s'adressant à la Congrégation, le Ministre dit, *Mes chers & bien aimés Frères,*

mais se voyant seul avec son Clerc, il lui adresse la parole par-tout.

P. 77. » Mais s'il a été victorieux » dans la guerre qu'il soutint con» tre les Grands, il n'a pas toujours » été invulnérable. « C'est précisément tout le contraire. Il falloit mettre :

» Mais dans la guerre qu'il fit » aux gens en place, si tant est » qu'il ne fut pas toujours victo» rieux, il fut toujours invulnéra» ble. *But while he has maintained war against the mighty men in power, he has remained invulnerable, if not victorious.*

Ibid. sub finem & page 78. Celle » (l'édition des Œuvres de Swift » par le Libraire Faulkner) de » Faulkner, à présent en huit volu» mes, parut sous le manteau. «

Le Traducteur ne sçait pas sans doute qu'on ignore en Angleterre cette manière de débiter un Ouvrage. Aussi l'Anglois ne dit point

cela. Il y a » l'Edition de Faulkner
» fut publiée avec la permission &
» la connivence du Doyen, si tant
» est que ce ne fut point par ses or-
» dres exprès. *Faulkner's edition...
was published by the permission and connivance, if not by the particular appointement of the Dean himself.*

Page 79. On attribue à Swift des choses qui ne conviennent qu'au Docteur Shéridan. Ce qui fait un galimathias & des contre-sens sans nombre. A l'égard de ce *Bays* dont il est fait mention, même page, c'est le Héros de cette fameuse Piéce de George Sheffield, Duc de Buckingham, intitulée *The Rehearsal*; ou *la Répétition*. Elle contient une Satyre sanglante contre les Piéces de théâtre alors à la mode. *Bay* signifie laurier. Aussi étoit-ce le Poëte couronné à qui en vouloit le Duc. Au reste il y a deux contre-sens en cet endroit. Les voici : » Il (le Docteur Swift)

» étoit toujours en guerre avec les
» petits Auteurs qui ſe vengeoient
» en imitant le ſtile de Bays, &
» qui lui rendoient ſaillies pour
» ſaillies, l'agaçant ſans ceſſe &
» lui rognant un peu ſes aîles.

1°. Ce n'eſt point Swift qui étoit en guerre avec les petits Auteurs, c'étoit le Docteur Shéridan, & c'étoit de lui qu'ils ſe vengeoient. Swift étoit trop redoutable pour eux.

2°. Ces petits Auteurs ne ſe vengeoient pas en imitant le ſtyle de Bays. C'eſt Mylord Orrery qui parle & qui dit » pour faire uſage » du ſtyle de Bays, ils lui donnoient » éclair pour éclair, & lui brûloient » ſes plumes. « *Or, in the ſtyle of M. Bays, often gave him flash for flash, and ſinged his feathers.*

P. 80. » Il (le Docteur Shéridan) » avoit cette eſpéce de bon naturel » que le manque d'eſprit ſemble » donner.... «

On n'est point, en Angleterre, dans l'usage d'attribuer la bonté du naturel à la bêtise. Aussi est-ce un contre-sens, & l'Anglois porte : *He had that kind of good-nature which abscence of mind....* c'est-à-dire » Il avoit cette sorte de bon » naturel que (donne) l'absence » d'esprit « .... Shéridan étoit un homme fort distrait.

J'en reste-là pour ne point abuser de votre patience & de votre loisir. Ce n'est point mauvaise humeur contre le Traducteur, mais le désir de venger le Comte Orrery, mon compatriote, qui m'a mis la plume à la main. Mylord est d'une famille plus distinguée par les grands hommes qu'elle a produits en tout genre, que par l'ancienneté de sa Noblesse. Il soutient, par son mérite personnel tout l'honneur de son illustre Maison, & ses moindres qualités sont d'être un homme aimable & sçavant.

Mylord Burlington est notre Vitruve ; le fameux Robert Boyle étoit de la même race. Je ne finirois point si je voulois vous parler de tous les grands hommes qu'elle a portés.

Mais, pour en revenir à la traduction, sur 150 pages que j'en ai lû, j'y ai trouvé plus de trois cents contre-sens. Je n'exagère pas. La première phrase du Traducteur, son début, est lui-même un contre-sens. La date de ces Lettres à la fin du Volume est pareillement un contre-sens. Mylord date de Leicester-Fields, nom d'une Place de Londres où Mylord demeure. Le Traducteur date de Leicester, & l'on croit que Mylord étoit pour lors dans la Capitale du Leicester-Shire.

Ce n'est point un petit mérite de bien traduire. Les traductions sont très-communes, mais il est rare d'en voir de bonnes. Il ne

ſuffit pas de ſçavoir ſa Langue, ce qui eſt beaucoup. Il faut encore poſſéder une Langue étrangère, en connoître toute la force, toutes les beautés ; & la plûpart de vos Traducteurs paroiſſent n'apprendre l'Anglois qu'en traduiſant & en faiſant imprimer leurs brouillons.

Si vous voulez donner place à ma Lettre dans vos Mémoires, vous obligerez celui qui eſt,

MM.

Votre, &c.
Henri Smith.

Paris, 16 *de Mai*, 1754.

ARTICLE

ARTICLE LXXXVII.

***HISTOIRE DE L'ACADÉMIE** Royale des Sciences. MDCCXVIII. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même année, tirés des Registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, *in*-4°. 132 pages pour l'Histoire, & 624 pour les Mémoires. *Suite de l'Article LXXV au mois de Juin.*

Histoire de l'Enfant de Joigny, qui a été 31 ans dans le ventre de sa mere ; avec des Remarques sur les Phénomènes de cette espéce, par M. Morand.

CE sont-là de ces Phénomènes qui, quoique rares & singuliers, intéressent encore plus

l'humanité que la curiosité. M. Morand a entrepris de les approfondir, il n'a étendu ses observations que sur quatre faits de la même espéce, il auroit pu en comparer ensemble un plus grand nombre; mais il n'a voulu en recevoir aucun qui ne fût bien constaté. Les faits douteux, ou hasardés sont presque toujours revêtus de circonstances imaginaires, ou du moins suspectes: les observations & les résultats qu'on en tire, méritent peu de confiance: il y auroit plus de témérité que de sagesse à établir, sur de pareils fondemens, des principes, des règles & des procédés: ces Histoires apocryphes n'offrent que des lueurs fausses & funestes dans une course périlleuse, où l'on ne doit s'engager que sur des lumières sûres & salutaires: pour un chemin unique qui conduit à la vérité, on trouve mille voies qui menent à

l'erreur. *Mille patent errorum viæ.* On ne s'appuie donc ici que sur quatre exemples d'enfans qui se sont conservés morts dans le sein de leurs meres vivantes. Le premier à Toulouse s'est conservé 26 ans; le second à Sens, 28; le troisiéme à Leinzell en Souabe, 46; le quatriéme à Joigny, 31.

D'abord M. Morand déclare qu'il est vraisemblable que la mort d'un enfant demeuré dans le ventre de sa mère au-delà du terme naturel de l'accouchement, est arrivée au moment, ou peu de temps après que les opérations ordinaires de la Nature pour aider à la sortie de l'enfant, devenues infructueuses, ont été interrompues pour faire place à d'autres accidents. Ensuite il avance que le sort de la mère n'est point décidé par celui de l'enfant; qu'elle peut vivre fort long-temps sans être incommodée de son fardeau, & que plus elle

s'éloigne du terme de l'accouchement, moins il ſemble qu'il y ait à craindre pour ſa vie, *par les reſſources ſingulières de la Nature, toujours admirable, même dans ſes écarts.*

Après ce préambule & le récit des faits qu'il reçoit comme inconteſtables, l'Académicien entreprend de ſuivre la marche de la Nature dans ſes opérations, & de l'expliquer conformément à la ſaine Phyſique. Pour y réuſſir, il *conſidere ſéparément ce qui doit arriver* (*dans l'état préſent*) *à la matrice, aux enveloppes du fœtus, & au fœtus même.*

1°. une dilatation forcée bien au-delà du terme de l'accouchement, rend la matrice ſuſceptible *de ce qui arrive aux enveloppes faites par la diſtenſion contre nature des membranes qu'on appelle Kyſtes.* Or (reprend l'Auteur) ces Kyſtes deviennent *cartilagineux en des points, oſſifiés en d'autres,* & ces

effets sont causés par des changemens arrivés dans l'organisation des vaisseaux dont plusieurs ont été oblitérés. De-là, dans l'Histoire du fœtus de Sens, une matrice dure & *testacée*, expression que M. M. entend de quelques points d'une ossification simple; car *il n'a point du tout de foi* aux pétrifications qu'on dit avoir été trouvées, même en d'autres cas, dans l'intérieur de ce viscère.

2°. Les enveloppes du fœtus sont encore plus susceptibles de la même *induration*, puisqu'elles sont membraneuses: aussi dans les quatre exemples cités, après l'ouverture de la matrice, on trouva les enfans enveloppés dans des poches très-calleuses, ou partie cartilagineuses, partie osseuses. Les enveloppes de l'enfant de Leinzell, étoient si dures qu'on ne put les fendre qu'à coups de hache.

3°. Les fœtus, entr'autres ce-

lui de Sens, ont été donnés par les Auteurs, comme pétrifiés. M. Morand s'élève contre cette idée qu'en bonne Physique il ne croit pas compatible avec l'organisation naturelle d'un enfant. En examinant de près les relations qu'on a sur ces fœtus, il observe habilement que ces pétrifications se sont accréditées sur de légers fondemens : à cette métamorphose qu'il traite de *chimérique*, il substitue une incrustation qu'il explique heureusement.

» A mesure (dit-il) que le Kyste » membraneux, dans lequel l'en- » fant est contenu, s'est durci, » ses fibres sont devenues comme » aponévrotiques; il a dû compri- » mer le corps du fœtus qu'il en- » vironnoit; il étoit comprimé lui- » même par les parties ambientes » qu'il gênoit : cette pression a été » d'autant plus forte qu'elle s'est » faite également de tous les points

» de la circonférence vers le cen-
» tre ; & l'on remarque que la na-
» ture s'est prêtée à cette opération
» par la figure ronde de toute la
» masse. En effet ces enfans se
» sont ramassés en boule ; l'épine
» du dos a pris une courbure très-
» considérable du côté de la fle-
» xion, les membres se sont pliés les
» uns sur les autres avec une ju-
» stesse étonnante pour donner à
» tout le corps une figure à peu-
» près sphérique, & les parties de
» dessus enfoncées dans celles de
» dessous, y ont laissé leur em-
» preinte creusée profondément...
» La compression du fœtus par le
» Kyste qui l'environne exacte-
» ment, a dû exprimer les fluides ;
» & ceux qui ont transudé du
» corps de l'enfant, mêlés avec
» ceux de l'intérieur du Kyste,
» ont déposé à la surface du corps
» une matière qui s'est épaissie peu-

» à-peu par la stagnation & durcie
» par la chaleur.«

Cette explication est confirmée par cette matiere gypseuse, ou plâtreuse, qui dans le fœtus de Toulouse fut trouvée entre les plis de plusieurs parties & dans les endroits où elles se touchoient, & qui sembloit y avoir été coulée de manière à remplir tous les vuides, & arrondir la surface du corps. Albosius, en décrivant le fœtus de Sens, parle aussi d'une *matière gypseuse*. » Le fœtus de Leinzell
» (ajoute M. M.) n'est ni pétrifié,
» ni incrusté, quoique ce soit ce-
» lui de tous qui ait demeuré le
» plus long-temps dans le ventre
» de sa mère; mais il est absolu-
» ment desséché, & la boëte ron-
» de qui le contient est osseuse; en
» un mot, il semble représenter un
» grand œuf dur dans sa coquille.«
Ainsi ce n'est pas seulement l'induration du Kyste qui conserve le

fœtus, c'eſt plûtôt, comme le dit l'Auteur du Mémoire, le *deſſéchement & à proprement parler, le raccorniſſement du petit cadavre.* C'eſt donc par le deſſéchement du fœtus d'une part, & de l'autre par ſon incruſtation ou l'induration de ſon Kyſte que la Nature le conſerve ſans pourriture & ſans mauvaiſe odeur.

M. Morand explique, avec la même ſagacité, comment la Nature garantit la mère des inconvéniens où l'expoſe une maſſe dont le poids comprime durement les parties ſaines qui l'environnent. L'attention de l'Auteur ne ſe borne pas à contenter la curioſité du Phyſicien ſur ces Phénomènes, il ſe propoſe un objet bien plus important & plus utile : c'eſt, après avoir bien établi la poſſibilité du fait ſur ces quatre exemples ; d'étudier les ſignes propres à le faire connoître lorſqu'il ſe préſente,

pour secourir la mère, *si elle vient à être abandonnée par la Nature.* Ces signes sont une grossesse portée au-delà du terme ordinaire; une interruption des symptômes avant-coureurs de l'accouchement, sans aucune disposition de la part des organes; le poids plus ou moins incommode d'une masse devenue étrangère; la masse même qui se fait reconnoître pour un enfant, par l'absence des signes qui pourroient indiquer un squirre; le tact qui au travers des tégumens du ventre, a fait en certains cas reconnoître l'enfant & distinguer ses membres; enfin la position de la tumeur, parallèle à la matrice si l'enfant y est; un peu latérale, s'il est dans une des trompes; ou voisine de la matrice, si l'enfant n'y est plus.

Pour soulager la mère, il faut balancer les accidens où elle est exposée, avec les indications que donne le nombre de ces circon-

ſtances réunies. Si la mère eſt en danger, M. M. croit qu'on ne peut la ſauver que par l'opération Céſarienne. Que l'enfant ſoit dans une des trompes, ou dans la matrice, peu importe : on a des exemples, où, dans l'un & l'autre cas, cette opération a eu le meilleur ſuccès. Si l'enfant eſt tombé dans le ventre, ſelon M. M. c'eſt la ſituation la plus favorable. Comme il s'y trouve iſolé de toutes parts, on en délivre la mère aiſément par un inciſion ſimple, qui pour être *plus étendue qu'une plai, faite par accident dans le même endroit, n'en eſt pas plus dangereuſe.*

Sur *la Jonction de la Méridienne de Paris, à celle que Snellius a tracée dans la Hollande, avec des Réflexions ſur la Carte de Flandres.* Par M. de Thury.

Pendant le cours de ces glorieuſes Campagnes où nous avons vû

le Roi commander ſes Armées ; Sa Majeſté chargea M. de Thury, de profiter de nos conquêtes pour perfectionner les Cartes militaires de Flandres. Dans le préſent Mémoire, cet Académicien rend compte de ſon travail : ſes opérations géométriques étoient comme liées à nos opérations militaires : dans ſes réſultats, le Guerrier & le Géographe ont également à profiter. Mais quelle ſatisfaction, pour le Mathématicien François, de s'être vu, par la priſe de Berg-op-zoom, plus à portée qu'on ne l'avoit encore été d'examiner les opérations du célèbre Snellius ! Pour tracer ſa fameuſe Méridienne en Hollande, ce Mathématicien avoit employé la même Méthode que nos Aſtronomes François ; celle des triangles fondés ſur des baſes actuelles. Le dégré qu'il méſura en Hollande*, ſe trouve beaucoup plus petit que celui qu'on a meſuré

en France: ses instrumens n'étoient peut-être pas aussi exacts que ceux de nos Géomètres, mais ses autres précautions n'avoient pas été moins étudiées. Nos Géomètres ont examiné ses opérations, & calculé ses triangles, on y a trouvé des erreurs de calcul, des fautes d'impression, des chiffres transposés. Mais après avoir purgé son *Eratosthènes Batavus* de toutes ces taches, on n'a jamais pu assez rapprocher la mesure de ce Géomètre, de celle de l'Académie. Aujourd'hui sur-tout que la figure de la terre est plus déterminée, on ne sçauroit douter qu'il ne se soit glissé quelque vice dans les Opérations de Snellius, c'est-à-dire, qu'il s'étoit trompé, ou en opérant sur la terre, ou en observant dans le Ciel; ou peut-être dans l'un & dans l'autre. M. Cassini, père de M. de Thury, avoit vérifié en partie les observations astronomi-

ques, & depuis M. Musschembroek a corrigé une partie des opérations Trigonométriques. Mais pour fonder le calcul des autres triangles, on avoit besoin d'une grande base. C'est ce que la prise de Berg-op-zoom a procuré à M. de Thury : là il a trouvé les points qui lui étoient nécessaires, & au moyen de sa grande base il a ajouté un nouveau dégré de perfection à la mesure de Snellius. Pour avoir sur ces opérations un détail plus instructif, nous renvoyons au Mémoire & à l'Histoire de l'Académie.

Journal sur la naissance, le progrès & le terme de la maladie contagieuse du gros Bétail à Issurtille, Ville du Duché de Bourgogne; avec les Observations qui y ont rapport. Par M. le Marquis de Courtivron.*

---

* On a, dans ce Volume, un autre Mémoire du même Académicien, où

Cette contagion n'a été portée à Issurtille que par des Bœufs & des Vaches achetés à une Foire où on les avoit conduits contre les Ordonnances. Ces Animaux n'ont point répandu la maladie dans les lieux où ils n'ont fait que passer. A Issurtille, qui fut leur dernier terme, la mortalité *a emporté en moins de cinq semaines, les dix onziémes de tout le Bétail qui s'y trouvoit*, sans s'étendre aux environs, parce qu'on a eu soin d'empêcher tous les transports furtifs. Ainsi on a borné & arrêté le mal en le concentrant dans l'endroit

---

il rend compte des moyens qu'il a pris pour découvrir comment se communique cette maladie qu'il croit d'une espèce pestilente. Il n'a pu la communiquer à d'autres animaux ni par *la respiration*, ni par *l'inoculation*; mais seulement par la digestion en faisant avaler de la bile qu'on avoit extraite de la vésicule du fiel d'un cadavre pétrifié.

où il s'étoit subitement répandu. Dans les Animaux attaqués, il se manifestoit par les larmes qui tomboient de leurs yeux, par une mucosité fort liquide qui couloit de leurs naseaux, par un dégoût absolu, une toux considérable, un poux accéléré, une tête baissée, une respiration génée. Le flux de ventre accompagnoit la maladie dès son commencement, & ne finissoit que par la mort ou par la santé de l'animal. Tous ses excrémens étoient verdâtres, jaunes, & d'une puanteur horrible. Quand le dévoiement n'étoit pas violent, il étoit compensé par une incontinence d'urine; de sorte que ces deux accidens étoient toujours en raison inverse. Voilà les symptômes par où le mal se déclaroit.

On a disséqué plusieurs Bêtes prises indifféremment sur le grand nombre de celles qui ont péri: dans leur cerveau on n'a remar-

qué aucune apparence d'inflammation, ni aucune autre trace du mal dans leurs poumons, ce qui est contraire aux observations faites en 1745. L'inflammation n'étoit bien marquée que dans les gros intestins : ils paroissoient flétris, sphacelés, & marqués de points gangréneux. La vésicule du fiel étoit fort distendue & remplie d'une bile très-aqueuse, où l'on voyoit une sorte de *placenta* feuilleté. Dans cette maladie, le sang abandonnoit les parties extérieures : après la mort il en paroissoit peu dans le cadavre : les incisions à la peau, ou plus profondes n'en donnoient presque point. Ce sang étoit fort aqueux, & n'avoit que peu de consistence. Dans les animaux morts le 9e jour, les intestins étoient si macérés que la moindre force suffisoit pour les diviser surtout longitudinalement.

Ce fut vers la fin de Décembre

1747 que la contagion commença, elle continua jusqu'au commencement de Février 1748. Ainsi, dans l'espace d'un peu plus d'un mois, elle enleva 176 Bêtes de 192 qui existoient alors à Issurtille. On a ici une table exacte, où l'on voit jour par jour le progrès de la mortalité : sur les mères Vaches, & sur les Bœufs, elle a duré jusqu'au XI[e] Février, & il en est mort 115. Sur le jeune Bétail, elle a duré jusqu'au 18 Janvier, & il en a péri 75. Des 16 bêtes qui ont échappé à la contagion, 7 ont eu la maladie, les 9 autres sont restées en pleine santé.

M. le M. de Courtivron a observé que l'éruption ne caractérisoit point cette épidémie : parmi les animaux qui en ont été attaqués, deux seuls ont eu de foibles marques d'éruption ; & l'un de ces deux est mort après l'éruption faite. Entre les animaux qu'on a guéris, & ceux qu'on n'a pu sau-

ver, les ſignes de la maladie ont été communs; ſçavoir, les pleurs, la mucoſité, le dégoût, la tête lourde, le dévoiement, qui vers la fin du ſixiéme jour redoubloit dans les animaux qui ont évité la mort. Ce redoublement étoit une criſe ſalutaire; par ce moyen la nature cherchoit & s'ouvroit une voie à la guériſon. Quoiqu'affoibli prodigieuſement, l'animal dès le 7 & le 8 jour commençoit à ſentir renaître ſon appétit & ſa ſoif, à manger & ſurtout à boire: ſa tête reprenoit ſa ſituation & ſes mouvemens ordinaires; les autres ſymptômes peu-à-peu diſparoiſſoient, les forces revenoient, & le 15 ou le 16 la cure étoit complette, il ne reſtoit que beaucoup de maigreur & de foibleſſe. Les Beſtiaux que la maladie n'a point attaqués, n'en ſont redevables, ſelon M. le M. de C. qu'à des circonſtances particulières & incon-

nuës de leur tempérament. Six d'entr'eux ont eu assez de communication avec les autres, sans qu'on ait rien remarqué dans eux, sinon un surcroît d'*hilarité.* *

Outre les remèdes ordinaires, tels que les cordiaux, les rafraîchissans, les saignées, &c. dont le succès *n'autorise que le silence* du célèbre Académicien, on a appliqué le feu dans des incisions faites à la peau avec le bistouri; on s'est servi d'un fer presque rouge semblable à celui dont on se sert pour donner le feu aux jambes des chevaux; on a introduit de la racine d'hellebore sous la peau; on a eu recours à des fumigations de mercure: tout cela n'a point reussi. Le vin du canton, qui est fort aigre, les fruits de la même saveur

* M. du Hamel a donné un moyen de guérir cette maladie : c'est de *retenir les bestiaux dans un lieu bas & commode pour leur faire recevoir long-temps les vapeurs de l'eau bouillante.*

ſont les ſecours & les alimens, que ces animaux ont le plus goûtés dans leur maladie. On imbiboit de ce vin leurs autres alimens: cette liqueur étoit la dernière nourriture que l'animal quittoit dans ſa maladie, & la première qu'il reprenoit dans ſa convaleſcence.

Sur la ſtructure des cartilages des côtes de l'homme & du cheval, pour ſervir à l'explication méchanique des mouvemens du Thorax.

Pour trouver la ſtructure de ces appendices cartilagineux de nos côtes, M. Hériſſant, Auteur du Mémoire, les a laiſſés, pendant un temps aſſez conſidérable, macérer dans une eau corrompue & puante: au bout de 16 mois, » il » fut frappé d'admiration à l'aſpect » de ces cartilages environnés de » fentes preſque circulaires, mais » enchaînées cependant de façon » qu'elles formoient, par leur ren-

» contre, une eſpèce de ſpirale
» dont la régularité étoit interrom-
» pue dans toute ſa longueur par
» pluſieurs petites languettes carti-
» lagineuſes très-minces & très-fi-
» nes qui aſſujettiſſoient enſemble
» les feuillets ſéparés les uns des
» autres par les fentes, dont on
» vient de parler. « Ces cartilages s'allongent ou ſe raccourciſſent dans tous les ſens qu'on les tiraille, ou qu'on les comprime.

Pour étendre ſa découverte au profit de l'anatomie comparée, M. Hériſſant a pouſſé ſes recherches aux cartilages des côtes des quadrupedes, & ſurtout du Cheval. Par une préparation aſſortie à leur nature, il les a macérées, & enfin il a reconnu que les cartilages du cheval ne ſont qu'un tiſſu cellulaire, ſpongieux & à peu-près ſemblable à celui des roſeaux, ou des os, & que dans leur arrangement, l'aſſemblage de ces couches

fibreuſes, ou de ces cellules ſe prête & s'allonge quand on les tiraille. Ainſi dans l'homme, au moment où ſa poitrine ſe dilate, les cartilages de ſes côtes prêtent, » parce que les feuillets qui les com» poſent étant tiraillés, s'éloignent » les uns des autres & permettent » aux cartilages de s'allonger plus » ou moins, ſuivant qu'on les y » force.. Dans le cheval ce ne ſont » pas des feuillets, qui s'éloignent » les uns des autres; c'eſt un tiſſu » de mailles flexibles, qui peut aiſé» ment ſe prêter en tout ſens, de » même que certains ouvrages lâ» chement tricotés dont les mail» les changent de figure, ſuivant » qu'on les tiraille plus ou moins. « La voilà donc trouvée, la méchanique de ce reſſort qui réſide dans les cartilages des côtes; les plus habiles Anatomiſtes n'avoient encore reconnu que la néceſſité de

cette force, il étoit réservé à M. H. d'en découvrir la nature.

Sur les variations qu'on remarque dans les hauteurs solstitiales tant d'Eté que d'Hyver, dans la distance de l'Etoile polaire aux Poles du Monde. Par M. de Thury.

Depuis qu'on s'est avisé de douter si l'obliquité de l'Ecliptique est immuable, les Astronomes partagés sur cette question, ont fait à l'envi des Observations sur les Hauteurs Solsticiales. Pour se mettre à l'abri des illusions optiques que les réfractions & les autres variations incidentes peuvent occasionner, ils ont borné leurs observations au Solstice d'Été : c'est celui où le Soleil est plus haut, & où l'atmosphère est moins chargée de vapeurs. Tous ces Observateurs supposoient, comme un principe incontestable, une opposition si parfaite entre les deux points solsticiaux,

solsticiaux, que la hauteur solsticiale d'Eté ne pouvoit augmenter sans entraîner une diminution égale dans la hauteur solsticiale d'Hyver.

En s'engageant dans la carrière où tant d'illustres Astronomes ont couru, M. de Thury a recueilli toutes leurs observations pour les comparer avec celles qu'il se proposoit de faire : par là il s'est mis en état de vérifier leur travail, de le continuer, & de le perfectionner : il a fait plus, il l'a corrigé & étendu en observant le Solstice d'Hyver, comme celui d'Eté. Afin d'éviter les inconvéniens qui naissent des variations dont l'atmosphère, & les instrumens sont susceptibles, M. de T. a pris ses points fixes le plus près des tropiques qu'il a été possible ; *Arcturus* pour le Solstice d'Esté ; l'étoile β dans la Baleine pour le Solstice d'Hyver : l'une & l'autre n'est éloi-

gnée de son tropique que d'environ trois dégrés. Après dix ans d'observations, le sçavant Astronome a reconnu que la hauteur du Cancer croissoit sans que celle du Capricorne parût décroître, d'où il a conclu évidemment que le changement des hauteurs solsticiales ne vient point d'un changement qui arrive à l'angle de l'Ecliptique & de l'Equateur : phénoméne singulier dont la découverte est dûe à un doute formé contre une des suppositions les plus anciennes & les plus universellement reçûes. Voilà donc une erreur de moins dans l'Astronomie. M. de T. a voulu s'assurer par ses propres observations comparées encore à celles des autres Astronomes, si on ne trouveroit point la cause du phénoméne qu'il a découvert, dans quelque variation de la hauteur du Pole : tout ce qu'il a remarqué, c'est que l'Etoille Polaire

s'approche du Pole par un mouvement qui n'est pas égal, & que la variation annuelle de la déclinaison de cette Etoile, n'a pas toujours été de la même quantité. On doit d'autant plus de foi à ces observations qu'on les fait aujourd'hui avec une précision à laquelle on n'étoit point encore parvenu. Nous conclurons donc avec l'Historien de l'Académie qu'il s'en faut bien qu'on connoisse encore tous les élémens qui doivent entrer dans les Théories Astronomiques. Nous ne doutons pas que nos Académiciens ne s'exercent sur des matières si dignes de leur zèle. De nouvelles découvertes & de nouveaux éclaircissemens seront le fruit de leurs travaux.

Sur les plantes qu'on peut élever dans l'eau, par M. du Hamel.

Vanhelmont le premier a élevé avec succès des plantes dans le pur

sable qu'il arrosoit : depuis on en a semé, à Berlin, dans de la mousse qu'on humectoit, quelquefois elles y ont mieux végété que dans la terre. Après ces heureux essais, on a bientôt trouvé le secret d'avancer le Printems, & d'en jouir au milieu de l'Hyver, dans des appartemens où la rigueur des saisons n'est guères sensible : des oignons placés sur des carafes pleines d'eau, y germent, & produisent des fleurs de différentes espèces.

M. du Hamel a tenté les mêmes expériences sur des plantes sans oignons, & même sur des arbres. Après avoir fait germer dans de la mousse humectée, des féves, des glands, des marrons, &c. il a placé ces germes sur une eau très-simple & très-épurée, où la seule radicule de la plante trempoit ; car l'immersion totale qui pourrit les oignons, fait aussi périr les autres plantes. Elevées dans l'eau, ces

plantes, surtout les premières années, reçoivent l'accroissement le plus rapide : si on les en retire pour les mettre en terre, elles y reprennent fort bien. Les pousses ne se font avec une certaine force que pendant les premières années : quand la plante a acquis une certaine taille, sa vigueur diminue considérablement. M. du H. attribue cette défaillance, moins au défaut de suc qu'à la foiblesse des racines trop minces & trop chevelues. En circulant dans les vaisseaux de la plante, l'eau se transforme-t-elle donc ? Acquiert-elle la consistance qu'elle donne aux plantes dont elle est la nourriture ? En un mot quelque portion de ce liquide si parfait devient-elle un vrai solide ? Ne seroit-ce point plûtôt les huiles & les sels de cette eau qui s'incorporent avec la substance de la plante ? Quand cette conjecture hazardée seroit certaine,

il s'ensuivroit toujours que la Nature fait dans les plantes une analyse de l'eau qu'aucun procédé chymique n'a encore pu sensiblement opérer. Mais ne pourroit-on point attribuer cette nouvelle espèce de végétation aquatique aux poussières insensibles que l'eau dérobe à l'air, où elles voltigent sans cesse? Dans le Mémoire que nous abrégeons, il ne paroît pas qu'on ait songé à cette cause qui pourroit bien suffire à tous les besoins du phénomène.

Quoiqu'il en soit, M. du Hamel a épié fort attentivement la Nature dans le développement qu'elle fait des plantes élevées dans l'eau: de ses recherches il résulte, 1°. que les racines qui se développent les premières, aspirent l'eau dans toute leur longueur, & ne s'allongent que par la pointe; 2°. que les feuilles des arbres croissent dans toutes leurs parties, & que dans les plantes à oignon elles ne croiss-

sent point par la pointe, mais seulement par la partie qui tient à l'oignon ; 3°. que les tiges croissent dans toute leur longueur. Ce Mémoire est rempli de mille autres observations curieuses & utiles que nous ne pouvons rapporter : une des plus importantes, c'est que pour empêcher les jeunes pousses de périr en terre, il ne faut que les garantir des meurtrissures qu'elles reçoivent quand la terre où elles sont plantées se séche, se resserre, se durcit ou se gerse : meurtrissures qui arrivent par l'agitation des vents ; ou parce que la pression du sol resserré blesse la plante encore tendre. On prévient cet accident en semant les graines sur la superficie de la terre sans les y enfoncer, & en les recouvrant d'une couche de mousse qu'on y assujettit avec des baguettes & qu'on arrose.

On a inséré dans ce Volume les

observations Botanico-Météorologiques que M. du H. a faites au Château de Dénainvilliers en Gâtinois près de Pluviers pour l'année 1747 ; un quatrième Mémoire de M. Guettard sur les glandes des plantes ; & un troisiéme sur l'usage qu'on peut faire de ces parties dans l'établissement des genres des plantes : tous ces articles sont curieux, mais peu susceptibles d'Extrait.

Le même Académicien (M. Guettard) a entrepris de répéter & de vérifier les expériences de M. Hales sur la transpiration insensible des plantes. Pour y procéder plus sûrement, il a imaginé des moyens de garantir ses opérations des inconvéniens que M. Hales n'a pu éviter dans les siennes. Les expériences, rapportées dans le Mémoire de notre Académicien, ont été faites sur plusieurs plantes. De celles qu'il a faites sur le Cornouiller à fruit blanc, il résulte 1°. qu'une

branche de cette plante, pésant 5 $\frac{1}{2}$ gros donne par jour une transpiration d'une once 3 $\frac{1}{4}$ gros : c'est presque le double du poids de cette branche ; 2°. que c'est moins la chaleur du Soleil que l'action immédiate de ses rayons sur la plante qui rend la transpiration abondante, puisqu'elle est moindre ailleurs, quoique la chaleur y soit plus grande ; 3°. que cette transpiration se fait pendant le jour ; puisque le poids de celle de la nuit est presque insensible ; 4°. que la plus grande quantité de cette transpiration, se fait, par les feuilles, & surtout par leur surface supérieure ; 5°. qu'aux approches de l'Hyver, la transpiration diminue considérablement ; 6° que les plantes les plus succulentes ne sont pas celles qui transpirent le plus, &c.

Nous donnerons, dans un autre Journal, un dernier Extrait pour ce Volume.

ARTICLE LXXXVIII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

L'ACADÉMIE Françoiſe vient d'acquérir un nouveau membre, en la perſonne de M. de Bougainville, déja Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & très-connu par beaucoup de ſuccès Littéraires. Cet Académicien étant venu prendre ſéance dans l'Aſſemblée des Quarante, le 30 de Mai dernier, y prononça un très-beau diſcours: éloge qui n'eſt, de notre part, ni un hommage d'adulation, ni un ſuffrage de ſtyle. Il eſt toujours

permis de craindre que des hommes de beaucoup d'esprit & d'une grande réputation dans la Littérature, n'échouent au moment de leur installation Académique. Le désir de trop bien faire, de s'élever au-dessus des pensées communes, de dire du neuf, peut les jetter dans une métaphysique inintelligible; peut leur faire prendre un langage antithétique, affecté, précieux, tout opposé, par conséquent, aux fins & aux documens de l'Académie. Pour empêcher que ce malheur n'arrive, le Public, arbitre suprême de tout, désire que les nouveaux Académiciens suivent uniquement leur génie; qu'ils portent dans ce sanctuaire des Lettres, le goût, le naturel, les idées claires, toutes les vraies beautés, en un mot, qu'on admira dans leurs premiers écrits. M. de Bougainville a deviné ce vœu du Public, & il en a

rempli tout l'objet. Sans se proposer une question littéraire & incidente, comme on fait quelquefois pour répandre plus de force & de nouveauté dans le discours, il a sçu tirer de son sujet, des lumières, des éloges, de l'agrément. Nous citerons en particulier deux endroits qui ont beaucoup d'éclat.

Le premier concerne M. de la Chaussée, à qui succède M. de Bougainville. » La mort, en vous » enlevant M. de la Chaussée, a » privé l'Académie, le Théâtre » François, la Société, d'un Au» teur ingénieux & sage, d'un » Poëte Citoyen dont les Drames » intéressants ont annobli la scène » comique, & fait rentrer Tha» lie dans des droits qu'elle avoit » laissé prescrire depuis longtems. » Admirateur de l'inimitable Mo» lière, il tendit au même but que » lui par une route toute diffé-

» rente. Il étudia dans l'école de
» ce grand Maître, les regles de
» l'Art ; mais il n'en copia ni le
» ton, ni la manière. Il voulut,
» comme lui, que ses ouvrages
» fussent des leçons utiles & de
» fidéles Tableaux : mais au lieu
» de peindre ces travers passagers,
» qui seroient aujourd'hui des dé-
» fauts trop peu séduisants, pour
» être contagieux ; il réserva son
» pinceau pour ceux dont la sour-
» ce est dans des abus accrédités
» par le préjugé, ou dans des vi-
» ces consacrés par la mode. Les
» hommes de son siécle lui paru-
» rent assez éclairés pour n'avoir
» plus besoin d'être avertis des
» ridicules grossiers que la mali-
» gnité faisit d'elle-même, & que
» l'amour-propre évite : mais en
» souhaitant qu'ils devinssent meil-
» leurs, il pensa qu'un des plus
» sûrs moyens de leur faire aimer
» la vertu, étoit de la leur montrer

» sous des images touchantes, &
» dans des situations à-peu-près
» semblables à celles qui se répé-
» tent tous les jours sur la scène
» ordinaire de la Société.

» Vous reconnoissez, Messieurs,
» le fond sur lequel travailla con-
» stamment M. de la Chaussée.
» Son cœur l'avoit guidé dans
» son choix ; & les ressources de
» son esprit firent valoir le mérite
» du genre qu'il avoit choisi. Les
» gens du monde, juges nés des
» ouvrages de cette espèce, ont
» donné de justes applaudisse-
» mens à des piéces bien écrites,
» dont l'objet est d'inspirer aux
» hommes le goût d'une morale
» bienfaisante, & de les con-
» vaincre par le sentiment, que le
» devoir est le fondement du bon-
» heur. Des caractères aimables
» & vertueux y jettent un intérêt
» noble, soutenu par l'élégante
» facilité du style, & par la régu-

» larité de l'ordonnance ; l'action
» ſimple & conduite avec art,
» amène un dénouement preſque
» toujours heureux. Le Specta-
» teur, tantôt ſaiſi d'admiration,
» tantôt ému de tendreſſe, ſort
» en meſurant le dégré d'eſtime
» qu'il ſe doit à lui-même ſur le
» dégré de plaiſir qu'il a reſſenti :
» plaiſir, dont l'impreſſion douce
» & pure s'étend à ſes mœurs,
» parce qu'elle lui eſt communi-
» quée par des perſonnes, qu'a-
» près le ſpectacle il retrouve dans
» le monde, ſous le nom de ſes
» amis, de ſes pareils, de ſes ri-
» vaux. Comme leur ſphère eſt la
» ſienne, il ſe ſent capable d'at-
» teindre à leurs vertus : comme
» il ne leur arrive rien qu'il ne
» puiſſe éprouver, il s'approprie
» leur expérience ; il apprend
» d'eux à ſe garantir des mêmes
» écueils. Convaincu par leur
» exemple que la dignité des ames

» est indépendante de celle des
» rangs, il reconnoit qu'il n'est
» point d'état d'où l'on ne puisse
» aspirer à l'héroïsme, parce que
» ce n'est ni l'éclat des titres, ni
» la pompe de l'appareil, mais
» la grandeur de l'effort, & la
» noblesse du motif, qui consti-
» tuent le mérite d'une action.

» Si l'imitation des mœurs fait
» l'essence de la Comédie, l'ob-
» jet en est rempli dès qu'on a
» tiré de nos mœurs imitées fi-
» dèlement, des modèles capables
» de les épurer; & c'est ce que M.
» de la Chaussée a fait avec suc-
» cès. Les suffrages du Public ont
» défendu ses Pièces contre l'in-
» tolérance de quelques Censeurs
» *exclusifs*, qui prétendoient en
» proscrire le genre, les uns com-
» me irrégulier, les autres com-
» me nouveau. On a pû répondre
» aux premiers, que ce genre ne
» s'écarte point des regles, puis-

» qu'il est dans la Nature ; aux
» seconds, qu'il est ancien ; que
» l'Auteur de l'Andrienne l'a con-
» nu, & que peut-être le devons-
» nous au réformateur de la Co-
» médie Grecque. En le faisant
» revivre de nos jours, M. de la
» Chaussée a l'honneur de l'avoir
» introduit & fixé pour jamais sur
» la scène Françoise, à laquelle
» on peut dire qu'il appartient
» plus qu'à toute autre, par le
» rapport qu'il semble avoir avec
» le caractère de la Nation.

» Ainsi s'est vérifié le présage
» du grand Corneille, qui ne dou-
» toit pas que ce genre, selon lui,
» plus utile aux mœurs que la
» Tragédie même, ne dût réussir
» entre des mains habiles. Heu-
» reuse en effet la Société où les
» Mélanides & les Constances,
» où les Aristes & les Cénies se-
» roient le grand nombre ! Plus
» heureuse encore celle où cha-

» que membre trouveroit au fonds
» de son cœur l'éloge de pareils
» ouvrages ! Socrate les eût esti-
» més ; Platon, l'ennemi des Poë-
» tes, en eût admis l'Auteur dans
» sa République, &c. «

L'autre morceau regarde le Cardinal de Richelieu, Créateur de l'Académie Françoise. Loué cent fois dans ce Lycée, il reçoit de M. de Bougainville, des éloges qui n'ont rien de suranné ni de trivial. » Richelieu, plus grand
» que sa fortune, & digne de sa
» renommée, aima les Lettres,
» parce qu'il aimoit la gloire & sa
» Patrie. La splendeur de la Litté-
» rature Françoise entra, comme
» un moyen essentiel à ses vûes,
» dans le plan que sa politique con-
» çut pour l'honneur du Royau-
» me & que son courage exécuta.
» Il voulut que tranquile au de-
» dans, formidable au dehors,
» soumise & chère à ses Rois,

» ſupérieure à ſes rivaux, reſpe-
» ctée de l'Europe, la France, à
» la fois ſçavante & guerrière,
» devînt le ſéjour de la politeſſe
» & des Arts. Il voulut qu'un peu-
» ple que ſes ſoins avoient mis
» en état de tout entreprendre,
» ſçût écrire & parler, comme
» il ſçauroit agir. En étouffant les
» factions, en faiſant expirer la
» diſcorde aux pieds du Trône,
» raffermi par ſa main puiſſante,
» Armand preſſentit que le calme
» durable qu'il rendoit à l'Etat,
» hâteroit le progrès des Lettres
» devenues une occupation néceſ-
» ſaire à l'activité Françoiſe. Il
» vit toutes les routes de l'eſprit
» ouvertes à la fois, toutes les
» ſciences cultivées avec ardeur;
» & malgré la diverſité, malgré
» l'oppoſition même des objets
» d'étude, il comprit que les
» Sçavants, dans quelque genre
» qu'ils le fuſſent, pouvoient &

» devoient se rapprocher sous le
» titre commun de bons écri-
» vains, parce que l'art d'écrire
» s'étend à tous les genres. Mais
» il prévit que l'instant où notre
» langue toucheroit à la perfe-
» ction, seroit celui de sa dé-
» cadence, si l'on ne saisissoit, pour
» la fixer, cet instant même;
» point difficile à saisir *& que Cé-
» sar avoit manqué pour celle des
» Romains*. Enfin, il connut que,
» bien-tôt digne de recevoir ce
» caractère de stabilité, elle ne
» pourroit ni l'acquérir, ni le
» conserver que par les travaux
» assidus d'un corps tel que le
» vôtre, qui, tout ensemble in-
» terprète de l'Usage, & déposi-
» taire de l'Analogie, pût en pré-
» venir l'altération par ses arrêts,
» en maintenir la pureté par ses
» écrits «.

M. le Duc de Saint Aignan répondit à M. de Bougainville;

& cette réponse renferme, dans son élégante briéveté, tout ce qui pouvoit intéresser l'Assemblée, faire honneur au nouvel Académicien, & consommer l'éloge de M. de la Chaussée. Nous indiquerons l'endroit qui touche la Traduction que M. de Bougainville a donnée de l'Anti-Lucrece.
» Son illustre Auteur (M. le Car-
» dinal de Polignac,) à qui j'ai
» vû autant d'admirateurs à Ro-
» me que parmi nous, s'étoit pro-
» posé de réfuter un systême dont
» les funestes progrès allarmoient
» sa religion. Mais c'étoit en vain
» qu'à la force des raisonnemens
» il avoit joint les graces de l'élo-
» cution & le charme de la Poë-
» sie : cet ouvrage admirable,
» connu d'un petit nombre de
» personnes, à qui la langue La-
» tine est encore familière, auroit
» trouvé peu de Lecteurs, si un
» interprète aussi fidèle qu'élégant

» ne l'avoit mis à la portée de tout
» le monde. En le traduisant,
» Monsieur, vous en avez éten-
» du l'utilité ; & par-là vous par-
» tagez avec M. le Cardinal de
» Polignac, la gloire d'avoir éclai-
» ré les hommes sur le point qui
» les intéresse le plus essentielle-
» ment. Ce n'est pas seulement
» par votre traduction que vous
» avez rendu cet important ser-
» vice à l'Humanité : la Préface
» qui est à la tête, & que je ne
» craindrai pas de nommer votre
» chef-d'œuvre, doit-être regar-
» dée comme un des plus précieux
» monuments que la raison ait
» élevés à la Religion. «

Les autres Nouvelles dans le II. Vol. de Juillet qui paroîtra le 15 de ce mois.

TABLE
DES ARTICLES
De Juillet, 1754. I. Vol.

ARTICLE LXXVIII. *Grammaire Générale & raisonnée, &c.* pag. 1541

ART. LXXIX. *Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie,* &c. Dernier Extrait. *Recueil de Piéces qui ont concouru pour le prix de cette Académie, &c.* 1559

ART. LXXX. *Exposition de la Théorie & de la Pratique de la Musique, &c.* 1575

ART. LXXXI. *Bibliothèque Françoise, &c.* T. XV & XVI, 1593

ART. LXXXII. Religionis Naturalis & Moralis Philosophiæ Principia, &c. *Les Principes de la Religion Naturelle, &c.* Suite de l'Art. XLVII. au I Vol. de Mai, 1614

ART. LXXXIII. *Mélanges Historiques & Philologiq. &c.* 1638

ART. LXXXIV. *Epitre à M. l'Abbé Poule, sur la Méthode de diviser les Discours,* 1647

Art. LXXXV. *Considérations sur les Finances d'Espagne.* 1655
Art. LXXXVI. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires, &c.* 1671
Art. LXXXVII. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* 1681
Art. LXXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 1714

ERRATA

De Juin, 1754.

P. 1358, l. 21. Auteur, *lis.* Auteurs. P. 1363, l. 4. de l'affectation *mettez une virgule*. p. 1361. l. 22. l'étend-t-on, *lis.* l'étend-on. P. 1385, l. 13. 1724 *lis.* 1734. P. 1442, l. 12. λόγων *lis.* λόγων. P. 1442, l. 18. περιέχοντα, lis. περιέχοντα. P. 1449. l. 2. a, *lis.* la. P. 1506. qui se lance, *lis.* qui se présente. P. 1517. l. 8. en l'année 1755, *lis.* en l'année 1753. Ibid. l. 16. en *lis.* au.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Juin, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'ANT. MARC. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1754. *II Vol.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1754. II Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 668 Volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	10.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1754. *II Vol.*

ARTICLE LXXXIX.

HISTOIRE DE LA VILLE & de tout le Diocèſe de Paris.

Tome I. Première partie, contenant les Egliſes de cette Ville & de ſes Fauxbourgs, qui ſont ſéculières, ou qui l'ont été

primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu ou dépendent encore; avec un détail circonstancié de leur territoire & le dénombrement de toutes celles qui y sont comprises, ensemble diverses Remarques sur le Temporel desdits lieux.

Histoire de la Ville & de tout le Diocèse de Paris.

Tome I. Seconde Partie, contenant les Eglises de cette Ville & de ses Fauxbourgs, qui sont Régulières ou Monastiques, ou qui l'ont été primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité ou l'espèce de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu & dépendent encore; avec le détail circonstancié de l'étendue de

leur territoire & le dénombrement de toutes celles qui y sont comprises ; ensemble diverses Remarques tant sur le Civil ou Temporel des mêmes lieux, & notamment d'une très-ancienne Description des Rues de Paris en vers.

Histoire de la Banlieue Ecclésiastique de Paris, contenant douze Paroisses, plusieurs Abbayes & une Succursale de S. Merry de Paris, suivie de l'Histoire de plusieurs autres Paroisses, situées tant à S. Denys qu'autour de la même Ville & aux environs; lesquelles forment le commencement du Doyenné de Montmorency. Avec l'Histoire des anciennes Communautés, contenues dans la même étendue, soit Abbayes, Collégiales, ou Prieurés, & en particulier l'Histoire du Landit de

la Plaine de saint Denys : le tout enrichi de diverses Remarques sur le Temporel desdits lieux.

Par M. l'Abbé Lebeuf, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. 3 Vol. *in*-12. A Paris, chez Prault, père, Quai de Gêvres, au Paradis. MDCCLIV.

IL en est de l'Histoire des grandes Villes, comme de celle des grands hommes. Les objets que l'une & l'autre présentent, sont tant de points de vûe, qu'il est toujours possible de les varier, & de picquer la curiosité des Lecteurs. Combien de fois nous a-t-on peint Rome & César, Paris & Louis XIV! Ces Portraits nous attachent encore, surtout quand il s'y trouve des Anecdotes, qui sont comme les couleurs nouvelles dont on embellit l'Histoire.

Il seroit aisé de compter vingt Ouvrages tant gros que petits, tant bons que mauvais, tous destinés à nous faire connoître Paris : cependant M. l'Abbé Lebeuf entre dans cette matière, comme dans un Pays non défriché, comme dans une terre à découvertes. Il avoit d'abord intention de se borner aux dépendances de cette Capitale ; c'est-à-dire, de n'entamer que l'Histoire de son Diocèse : tant d'autres, disoit-il, ont travaillé sur l'intérieur de cette grande Ville ! Mais un Observateur, comme lui, a toujours vû des choses qui ont échappé aux Historiens ordinaires.

La qualité particulière de cet Académicien, est de faire des recherches, & de découvrir des Antiquités. Il s'y prend pour cela de deux manières : d'abord les Archives, les Cabinets de Mss. les Trésors de Chartes sont les sources où

il puise la connoissance de ce qui n'existe plus. Ensuite les Monumens mêmes, Temples, Palais, Tombeaux, Statues, Bâtimens antiques & modernes, lui apprennent l'état actuel des choses. Et sur ces deux sortes de témoignages (celui des Bibliothèques & celui des Edifices) il ne s'en rapporte qu'à ses yeux; il consulte tout lui-même; il interroge l'Antiquité; il sait & la forme des Lettres qui entrent dans la composition d'un Ms. & le goût d'Architecture qui a présidé aux constructions de nos Ancêtres. Il ne faut disputer avec lui ni sur l'époque d'une Eglise; ni sur la première institution d'un Chapitre; ni sur la dénomination primitive d'une Paroisse, d'une Chapelle, d'une Rue; ni sur les mouvances d'un Château; ni sur les usages anciens d'une Communauté; ni sur l'Auteur & les particularités d'une fondation; ni sur

les Peintures d'un vitrage ; ni sur la figure d'une Tombe ; ni sur la teneur d'une Epitaphe : tout cela lui est connu, parce qu'il a tout examiné, comparé, mesuré, dessiné, enregistré dans ses portefeuilles.

Tel est l'Historien dont nous annonçons l'Ouvrage : il n'a peut-être pas autant d'éclat que celui de Pausanias qui avoit fait son capital de remarquer les Statues & les Tableaux des plus célèbres Artistes de la Grèce ; mais ici les avantages doivent l'emporter sur l'agrément : & nous ne désespérons pas même de présenter au Lecteur quelques traits agréables : ces trois Volumes n'en sont point dépourvûs ; les tomes suivans nous promettent aussi quelque chose en ce genre. Mais encore une fois, il faut substituer ici le plaisir de s'instruire, à celui d'amuser une ima-

gination frivole. D'ailleurs la variété infinie, qui règne dans cet Ouvrage, offre mille moyens de charmer l'ennui. Il y auroit bien du malheur si, de tant d'objets grands & petits, anciens & nouveaux, Ecclésiastiques & Profanes, aucun n'entroit dans le plan de curiosité que s'est fait chaque Lecteur.

Voici encore dequoi nous intéresser ; & c'est l'Auteur même qui nous propose ce moyen vers la fin de sa Préface : » Je laisse » (dit-il) aux différens Lecteurs, » à mesure qu'ils avanceront dans » cette Description Historique, à » faire, sur les Paroisses & sur les » divers territoires, l'application » qu'ils leur croiront convenir des » vers suivans d'un Poëte Parisien » du siécle de Philippe Auguste, qui » contiennent neuf qualifications » attribuées à Paris & à ses environs :

Dives agris, fœcunda mero, mansueta Colonis;
Messe ferax, inoperta rubis, numerosa racemis,
Plena foris, piscosa lacu, volucrosa fluentis.

Véritablement il y a-là des questions à faire & à résoudre; par exemple, comment le territoire de Paris est si préconisé pour ses bons vins? Lui seroit-il arrivé quelque révolution depuis six ou sept cents ans, à-peu-près comme il est arrivé que le Cygne ne chante plus bien, lui qui autrefois passoit pour être le plus mélodieux des oiseaux? Quoiqu'il en soit, on ne disputera pas de même sur la douceur des Habitans, *mansueta Colonis.* Cette bonne qualité n'a fait que croître & s'embellir dans la même proportion peut-être que la réputation de nos vins & de nos vignobles s'est affoiblie.

Nous avons transcrit en entier les titres de ces trois Volumes, parce qu'ils annoncent tout l'objet que s'est proposé M. l'Abbé Lebeuf. Il ne nous fait point l'Histoire de Paris en suivant la division des Quartiers, des Rues; ni celle qui est si commune dans les Plans Topographiques, où l'on voit cette Capitale partagée en Cité, Ville & Université. L'Auteur s'attache aux Edifices Ecclésiastiques, comme étant, après les Thermes de la rue des Mathurins, ce qu'il y a de plus ancien dans Paris.

D'abord il traite des Eglises séculières dont la plus remarquable par sa dignité & par son étendue, est celle de Notre-Dame. Elle remplace, dans le titre & les prérogatives de Cathédrale, une ancienne Basilique de S. Etienne qui toutefois étoit aussi contigue à une Eglise de N. D. ensorte que ces deux Edifices représentoient la pre-

mière & la plus noble Eglise de Paris : on l'appelloit *Sacrosancta Ecclesia Civitatis Parisiorum, Sancta Ecclesia Parisiensis* : » Expres» sion (dit M. Lebeuf) qui n'a » disparu que dans les derniers sié» cles, & que plusieurs Eglises de » France ont toujours conservée, » ou qu'elles ont rétablie à la tête » de leurs Livres Liturgiques. « Voilà une espèce d'invitation faite à notre illustre Métropole ; le titre de *Sainte Eglise* ne peut encore que la décorer, & l'unir de plus en plus à l'Eglise Universelle qui est *la Sainte Eglise* par excellence.

Au douziéme siécle, Maurice de Sully, Evêque de Paris, entreprit de réduire les deux Basiliques à une seule. » Celle de Notre» Dame fut abattue jusqu'aux fon» demens qui furent conservés, » & sur lesquels on éleva le nou» veau Chœur qui est visiblement » trop étroit pour une Eglise si éle-

» vée & si longue. La vieille Eglise
» de S. Etienne qui auroit nui à
» la construction des aîles du côté
» méridional, fut aussi abattue, &c.
Mais pour conserver la mémoire de ce premier des Martyrs, on a souvent répété son Histoire dans les Sculptures de la nouvelle Cathédrale. M. l'Abbé Lebeuf fait remarquer tous ces vestiges d'antiquité : ce n'est que par-là qu'on peut estimer tant d'ornemens gothiques dont l'Eglise de N. D. est surchargée. Les Ouvriers qui ont travaillé dans un si mauvais goût, allioient des idées bien contradictoires ; celle du Plan total de la Basilique, qui est majestueuse ; & celle de ces colifichets misérables qui la défigurent. Ils excelloient dans le principal, & ils échouoient dans l'accessoire ; ce seroit peut-être bien aujourd'hui le contraire : le grand nous échappe, tandis qu'il sort d'assez jolies choses de nos

mains : nous ne mettons point la pierre de nos portiques dans l'état de frisure & de découpure où on la voit à toutes les entrées de N. D. mais nous ne sçavons pas non plus porter des voutes en l'air, dessiner une Nef immense, distribuer des aîles spacieuses, former un tout qui inspire du respect & de l'admiration.

Maurice de Sully traça dans un temps de barbarie, un Edifice que le plus riche Monarque du Monde n'oseroit peut-être aujourd'hui entreprendre : l'Evêque ne manqua que de temps pour achever ; ses successeurs ont terminé ce grand ouvrage. Mais ce qu'il y a sans doute d'assez singulier, c'est qu'une Eglise, comme celle de Paris, n'est pas encore dédiée actuellement : on s'est contenté de la bénir pour y célébrer les Divins Offices ; la Dédicace ne s'en fera peut-être jamais, quoique dans l'état présent

des choses, on pût la faire avec une pompe infiniment digne de la Religion.

S. Germain l'Auxerrois est la première Eglise Canoniale & Paroissiale qui doive son origine à la Cathédrale de Paris. Elle existe depuis onze ou douze cents ans ; mais de nos jours, en 1744, le Collége des Chanoines est rentré dans celui de N. D. » Ensorte (dit M. L. L.) » que la Postérité ne pourra plus » appercevoir de vestiges de sa pri» mauté sur toutes les Eglises Pa» roissiales de Paris, que dans l'Hi» stoire de cette Ville, & qu'au» tant que l'on maintiendra le cul» te de S. Germain, Evêque d'Au» xerre, par tout le Diocèse, dans » un dégré supérieur à celui du » commun des autres Saints. «

L'Auteur rend compte de toutes les érections d'Eglises faites sur le Territoire de S. Germain; comme de sainte Opportune, de S.

Landry, des SS. Innocents, de S. Thomas du Louvre, de S. Honoré, de S. Nicolas du Louvre, de S. Eustache, de S. Sauveur, de S. Roch, de la Paroisse de la Ville-l'Evêque : ce sont-là autant de démembrements de S. Germain l'Auxerrois ; & autant de preuves des accroissements de Paris. Trois choses n'échappent point à M. Lebœuf; la première est le goût d'Architecture qui règne dans chacun de ces Edifices ; la seconde est le nom & la qualité des hommes illustres qui y sont enterrés ; la troisiéme est l'établissement des Communautés Régulières ou Séculières, situées sur ces territoires. A quoi il faut ajouter mille particularités touchant les Chapelles, les Rues, les Quartiers, les limites, les districts, &c. Tout ceci surpasse en détails & en instructions ce que le Commissaire la Mare, & l'Avocat Sauval ont écrit de

cette grande Ville ; excepté qu'ici la partie Eccléfiaftique domine toujours ; que les difcuffions municipales n'y paroiffent qu'indirectement, & qu'on trouve dans ce grand corps d'explications, un air d'antiquité qui répond bien au goût de l'Auteur & à l'idée qu'on a conçûe de fes Etudes.

Il exécute fur les Paroiffes de S. Gervais, de S. Severin, de S. Benoît, de S. Merry, le plan qu'il s'étoit tracé pour l'Eglife de S. Germain l'Auxerrois ; c'eft-à-dire, qu'après avoir fait l'Hiftoire de ces Paroiffes, il difcute ce qui regarde leurs dépendances, leurs démembrements, & les Communautés qu'elles renferment dans leur enceinte : nous ne fuivrons pas cette vafte nomenclature ; contents de quelques remarques particulières.

M. l'Abbé Lebeuf n'eft pas fort convaincu des origines de l'Ordre des Trinitaires ou Mathurins, tel-

les qu'on les raconte dans la Légende : il lui paroît que cet Ordre a tiré son nom de l'Hôpital ou Aumônerie de *saint Benoît*, qu'on prenoit alors pour *la Sainte Trinité*, ainsi que nous l'expliquerons bientôt. Cet Hôpital avoit une Chapelle dédiée à S. Mathurin ; ainsi l'on a eu deux choses tout à la fois, le nom de *Trinitaires*, à cause du Voisinage de *saint Benoît* qui étoit *la Trinité*, & le nom de *Mathurins* à cause du Patron de la Chapelle, qui s'est convertie dans la suite en une Eglise assez considérable.

« Suivant cette explication, il sembleroit que l'Eglise & la maison des Mathurins devroient être dans le District de saint Benoît : cependant elles sont sur la Paroisse de saint Severin ; & l'on n'en dit point ici la raison, apparemment parce qu'en cette ma-

tière de divisions Paroissiales, il y a des singularités & des bizarreries sans nombre. Mais enfin, comment prouve-t-on que *S. Benoît* a été pris autrefois pour *la Trinité*; & par quel principe M. Lebeuf établit-il que cette Paroisse de *S. Benoît* n'a point été benie originairement sous le titre du saint Abbé, Fondateur d'un Ordre très-célèbre, mais sous celui de la *Sainte Trinité*? Le voici en peu de mots: 1°. D'après les expressions *Benedictus Deus*, *Benedictus es Domine*, *Benedicta sit Sancta Trinitas*; on a dit long-temps *Benoist Sire Diex*, *Saint Benedict*, *la Benoiste Trinité* & de même *l'Autel de S. Benoist*, *l'Office de saint Benoist*. 2°. Aucun Acte, aucun monument ancien ne désigne cette Eglise sous le titre de *S. Benoît*, *Confesseur ou Abbé*. Il est donc naturel de penser qu'*au XIII^e siécle où le nombre des Dia-*

lecticiens fut fort augmenté, sans que la Critique en devînt plus épurée, quelques-uns observèrent que l'Eglise de S. Benoît passant pour avoir été anciennement une Abbaye & portant le nom d'un Saint Abbé très-célèbre par sa Règle, elle devoit avoir été dédiée sous son invocation, & par conséquent qu'il étoit bizarre qu'en y reconnoissant la Trinité pour première Titulaire, & S. Bache pour second, on n'y fît aucune mention de ce Saint Abbé, &c. En conséquence le S. Benoît du Mont-Cassin fut adopté comme Titulaire, & son culte a prévalu dans cette Eglise & dans toute la Paroisse. Les démembrements de S. Benoît, les Eglises fondées sur son terrein, les Colléges que cette Paroisse renferme dans son District fournissent des détails curieux. L'Auteur insiste sur le Collége de Sorbonne, il explique pourquoi sainte Ursule & ses Compagnes

sont les Patrones de cette illustre Société de Docteurs. C'est que quand on dédia l'ancienne Chapelle en 1347, on avoit des Reliques de ces Saintes: Reliques très-faciles à obtenir, *vû leur prodigieuse quantité, s'il n'y a pas eu erreur dans le chiffre;* car on lit dans des monuments anciens *onze Martyres Vierges*, au lieu d'*onze mille Vierges*. Quoiqu'il en soit, si la Sorbonne eût possédé des Reliques de quelques SS.PP.Grecs ou Latins, *il est à croire qu'elles en eussent donné le nom à cette Chapelle;* & comme aujourd'hui *la nouvelle Eglise bâtie par le Cardinal de Richelieu ne paroît point encore avoir été dédiée, les Reliques de sainte Euphémie, célèbre Martyre de Calcédoine, que les Docteurs ont reçues en 1606, pourroient servir d'occasion à donner un nouveau titre à cette Eglise.*

On remarque ici en général que M.

M. l'Abbé Lebeuf n'est guères content du titre des onze mille Vierges donné à ce Collége si distingué par son érudition ; il n'approuve pas trop non plus qu'on ait substitué *le stérile Panégyrique de sainte Ursule au Sermon moral de la Dédicace* qu'on faisoit en Sorbonne le 21 d'Octobre. On peut répondre que ces Critiques viennent bien tard ; qu'il n'est pas aisé de changer les usages des Sociétés, & qu'en cette matière, il y auroit peut-être quelque manque de respect à déplacer des Titulaires en possession depuis quatre siécles.

Nous renvoyons à ce que l'Auteur dit des Eglises de S. Barthélemy, de S. George, de S. Magloire, de S. Leu, de S. Martin, de S. Jacques de la Boucherie, de S. Nicolas des-Champs, de S. Denys de la Chartre, de Sainte Magdelène, de Sainte Marine, de

la Sainte-Chapelle, de S. Louis en l'Isle, &c. C'est par-tout la même attention, les mêmes recherches, le même goût de Critique, avec une abondance infinie de particularités dont les unes sont considérables, les autres amusent; toutes nous apprennent que jusqu'à ce moment on n'a point connu Paris.

Nous donnerons un autre Article pour les deux Volumes suivants.

ARTICLE XC.

JUSTIFICATION DES MÉMOIRES de l'Académie Royale des Sciences de 1744 & du Livre de la Figure de la Terre, déterminée par les observations faites au Pérou, sur plusieurs faits qui concernent les Opérations des Académiciens. Par M. Bouguer. A Paris, chez

Jombert, rüe Dauphine, M DCCLII. *In*-4°. pp. 54. ſans l'Avertiſſement.

SUPPLÉMENT AU JOURNAL Hiſtorique du Voyage à l'Equateur, & au Livre de la Meſure des trois premiers dégrés du Méridien : ſervant de réponſe à quelques objections. Par M. de la Condamine. A Paris, chez Durand & Piſſot, &c. MDCC LII. *In*-4°. pp. 52. ſans l'Avertiſſement.

SUPPLÉMENT AU JOURNAL Hiſtorique du Voyage à l'Equateur, & au Livre de la Meſure des trois premiers dégrés du Méridien. Pour ſervir de réponſe aux objections de M. B. Par M. de la Condamine. Seconde Partie. A Paris, chez Durand & Piſſot, &c. MDCCLIV, *In*-4°. pp. 222. ſans l'Aver-

tissement, les Piéces Justificatives & la Table.

*LETTRE A M. *** dans laquelle on discute divers points d'Astronomie-Pratique, & où l'on fait quelques remarques sur le Supplément au Journal Historique du Voyage à l'Equateur de M. de la C. Par M. Bouguer.* A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin & L. F. Delatour, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV. *In*-4°. pp. 51.

IL ne doit être question, dans cet Article, ni de l'Extrait suivi des quatre Piéces que nous annonçons : la matière est trop étendue, trop compliquée, & trop peu à la portée des Lecteurs ordinaires ; ni du rapport méthodique & raisonné de la Controverse mue entre les deux célèbres Auteurs : nous nous exposerions trop à ne

pas rendre exactement tout ce qu'ils ont voulu faire entendre au Public ; ni enfin du Jugement définitif & abſolu de ce Procès Académique : il n'appartient qu'au Public de le terminer ; & peut-être encore refuſera-t-il cette Commiſſion ; peut-être en chargera-t-il la Poſtérité qui ſçait tout, qui ne craint rien, & qu'on ne peut jamais contredire.

Nous ne voulons qu'indiquer ſommairement les objets contenus dans les Mémoires dont on voit ici les titres ; mais voici d'abord une obſervation : tout le monde ſouhaiteroit que la conteſtation préſente n'eût jamais éclaté dans le Public ; que ſes premières étincelles ſe fuſſent diſſipées dans les Montagnes & dans les Bois de l'Amérique ; qu'il ne fût parvenu dans nos Ports & dans nos Académies que les Réſultats ſçavans de ce voyage entrepris pour faire con-

noître la figure de la terre : désirs louables, & que nous formons aussi avec la multitude, puisqu'apparemment ce seroit le bien des Mœurs & de la Raison.

Cependant nous ne laissons pas de reconnoître qu'il est possible de retirer quelques avantages du fond même de cette contestation. Car premièrement, il faut bien que l'essentiel des Opérations faites au Pérou, soit hors de tout soupçon, puisque les deux Académiciens conviennent qu'ils *ne sont point en différend sur ce qui regardoit l'objet immédiat de leur Mission dans le voyage du Pérou.* Ceci est un des cas où le concert des témoignages, non altérés par les *inclinations opposées* & par les *intérêts divers*, forme une preuve convaincante, & ne laisse aucune ressource à la critique.

En second lieu, chacun de ces Auteurs, produisant ses moyens, dé-

veloppant ſes raiſons, en prend oc caſion d'expliquer quelques points intéreſſants de leurs Obſervations communes ; de raconter certaines particularités curieuſes de leur expédition ; de réveiller ſans ceſſe l'attention publique ſur la grande découverte de la vraie Figure de la Terre.

Troiſiémement, les Mémoires reſpectifs de nos deux Académiciens font voir comment des hommes de beaucoup d'eſprit ſçavent manier un point de controverſe, ſoit littéraire, ſoit perſonnelle : ce qui n'eſt une choſe, ni trop commune, puiſque l'eſprit d'un certain ordre eſt toujours rare ; ni trop étrangère aux beſoins des gens de Lettres : car qui d'entr'eux peut ſe promettre de n'avoir jamais rien à démêler avec perſonne ? L'Hiſtoire de la Littérature montre une infinité de combats livrés par des hommes très-pacifi-

ques ; à-peu-près comme l'Hiſtoire des Empires fait voir des Princes ſouvent armés, quoique par eux-mêmes, ils n'aimaſſent point la guerre.

La première piéce du Procès eſt de M. Bouguer, & ce Mémoire préſente deux parties. Dans la première, l'Auteur s'attache à prouver que ce furent les ordres du Roi (arrivés au mois de Mars 1737) qui *empêchèrent les Académiciens de commencer leurs Opérations par la meſure d'un Arc de l'Equateur ;* au lieu de les commencer par la meſure d'un Arc du Méridien. Ces Académiciens étoient MM. Godin, de la Condamine, & Bouguer. Celui-ci affirme & démontre, par un détail de preuves, l'extrême oppoſition qu'il avoit pour ce début d'opérations *par l'Arc de l'Equateur* : il indique au contraire le penchant que témoignèrent ſes Collègues pour cette entrepriſe,

laquelle eut extrêmement allongé les travaux, ſans compter le riſque de laiſſer par-là le problême de la Figure de la Terre dans preſque toute ſon indétermination. Enfin, les ordres du Roi ramenèrent la Compagnie au ſentiment qui étoit celui de M. Bouguer, & l'on opéra en conſéquence. Dans cette diſcuſſion de penſées antérieures & poſtérieures, l'Auteur fait un grand uſage des dates, qui en effet ſont la baſe de ce qui étoit à démontrer.

Dans la ſeconde Partie de ſon Mémoire, M. Bouguer entreprend de faire voir que, *tandis qu'il travailloit au Pérou, à rendre ſes Obſervations les plus exactes qu'il lui étoit poſſible, il ne négligeoit rien pour faire réuſſir celles de ſes Collègues.* Cette propoſition l'engage dans un développement compris en quatre Articles. Il expoſe d'abord *l'état où ſe trouvoit en 1735, la*

Partie - Pratique de l'Astronomie qui avoit raport aux Opérations des Académiciens destinés pour le Pérou. C'étoit une sorte d'*état* d'enfance ou d'incertitude : personne n'avoit expliqué d'une manière parfaite les précautions nécessaires pour observer un Astre très-voisin du Zénith. Ici l'Auteur donne l'Abrégé de ce qu'il dit sur ce point dans la quatriéme Section du Livre de la Figure de la Terre. Après quoi, revenant sur lui-même, il se croit obligé d'avertir qu'il *a été le premier à rompre le voile qui couvroit cette matière*, qu'il *a réclamé le premier contre l'erreur dans laquelle on tomboit, &c.*

Dans le tems des Observations, ou plutôt immédiatement après qu'elles furent consommées, on en dressa, sur le lieu même, des Procès-Verbaux : *formalités*, dit encore très-bien notre Auteur dans son livre de la Figure de la

Terre, *qui devroient être inconnues des Philosophes, ou au moins bannies de leurs discussions.* Mais plusieurs cas pouvoient rendre celles-ci très-utiles ; & c'est cette utilité qu'explique M. Bouguer dans le second Article de sa IIe. Partie. On entrevoit assez qu'un des principaux avantages de ces Procès-Verbaux touche la présente contestation.

Il étoit important, pour bien des raisons, de faire voir *quelle est l'espèce de concert avec lequel les Observations ont été faites au Pérou*, & de manifester *l'intérêt particulier qu'a pris M. Bouguer dans le succès des Observations de M. de la Condamine.* C'est ce détail qui remplit ici le troisiéme Article : nous ne pourions l'abreger, quand nous le voudrions, parceque c'est une suite de faits dont la totalité forme le genre & le degré de preuves, que l'Auteur a voulu produire

en ſa faveur. Il en eſt à-peu-près de même du dernier Article qui traite *des inconveniens auxquels* l'Académicien *s'eſt expoſé en communiquant avec trop peu de réſerve juſqu'à ſes moindres remarques.* Cet endroit du Mémoire eſt peut-être encore plus polémique que les autres : mais il finit par un morceau, qui n'énonce, ce ſemble, qu'une méthode & des conditions pour la controverſe : méthode & condition auxquelles l'Auteur s'aſtreint lui-même. « Je » crois (dit M. B.) pouvoir prier » le Public d'exiger deſormais de » chacun de nous, des preuves » juſtificatives de toutes les cir» conſtances un peu importantes ; » lorſqu'il s'agira du voyage du » Pérou. Une émulation louable » dans ſon principe, mais deve» nue vicieuſe dans la ſuite, peut » nous porter à ne pas rendre juſ» tice à nos Collégues, lorſque

» notre intérêt personnel se trouve
» mêlé avec le leur. Je pourrois
» avoir été tenté, dans mon livre,
» de me rendre Auteur de tous les
» bons conseils, & de tout rap-
» porter à mon avantage. Mes
» Collégues seroient restés sans
» voir les moindres choses, si je
» ne les leur avois fait remarquer;
» ils n'auroient rien fait de bien si
» je ne les y avois déterminés . . .
» Qu'on me croie capable d'avoir
» tout défiguré jusqu'à ce point;
» d'avoir même commencé à le
» faire dès le Pérou; & qu'on me
» demande rigoureusement des
» preuves non-recusables des faits
» que j'avancerai. »

L'ouvrage de M. de la Condamine est aussi distribué en deux parties : la première a paru au mois de Novembre 1752. quatre ou cinq mois après l'écrit de M. Bouguer : la seconde, qui est quatre fois plus étendue, n'a été pu-

blique qu'au commencement de cette année 1754. Quant aux objets de ces deux parties, on peut aisément les imaginer, en se ressouvenant des points qu'embrasse M. B. dans son Mémoire. M. de la Condamine met par tout le texte de cet Académicien (son Collégue) en forme d'objection; & la réponse est placée immédiatement au-dessous : ce qui fournit, pour tout l'ouvrage, XLIV. objections & autant de réponses : après quoi l'Auteur donne l'Histoire abrégée de la dispute présente avec un Résumé des principales objections & réponses : le tout terminé par 21 pages de pièces justificatives, & sept de tables. Nous transcrirons ici du *Resumé*, ce qui touche les Articles du Mémoire de M. Bouguer, auxquels nous avons paru donner ci-dessus quelque attention, quoique nous n'en ayions point fait d'Analyse dans les formes.

» M. Bouguer avance que, sans
» les ordres de la Cour en 1737.
» nous allions, M. Godin & moi,
» mesurer l'Equateur avant le Mé-
» ridien. J'ai prouvé invincible-
» ment que ce petit malheur ne
» seroit pas arrivé, quand même
» nous n'aurions pas reçu ces or-
» dres ; & de plus que M. B. n'y
» avoit pas eu la moindre part. »

» M. B. s'érige un tribunal pour
» juger de l'état de l'Astronomie-
» Pratique en Europe à notre dé-
» part. J'ai prouvé qu'il ne s'étoit
» jamais mis à portée d'en déci-
» der, & qu'un soupçon d'erreur
» d'une ou deux secondes *à Quito*,
» dans une observation étrangère
» à notre principal objet, ne prou-
» voit nullement qu'on ne fût pas
» en Europe observer la distance
» d'une étoile au Zénith, &c.

» J'ai fait voir que les Procès-
» Verbaux destinés à convaincre
» M. Godin d'erreur, n'ont servi

» qu'à conſtater celle dont M. B.
» s'avoue coupable, qu'il a depuis
» réparée, que je lui offrois de
» partager, & qu'il a la généro-
» ſité de réclamer comme ſon pro-
» pre bien, &c. » Il eſt queſtion
là des Obſervations défectueuſes
faites en 1739. & réprouvées
depuis par les Académiciens.

» J'ai prouvé que nous avions,
» M. B. & moi, réellement pro-
» cédé de concert (quoique ce
» terme lui déplaiſe) dans toutes
» nos Obſervations pour la meſure
» du dégré, faites tantôt enſem-
» ble, tantôt ſéparément, mais
» toujours avec correſpondance &
» communication réciproque, &c.

» J'ai prouvé que je ne me ſuis
» rien approprié de ce qui appar-
» tient à M. B. ſeul, qu'au con-
» traire il ſe donne aujourd'hui
» pour Auteur de quelques remar-
» ques, de la communication deſ-
» quelles il m'avoit remercié par

» écrit le 13 Janvier 1741. qu'il
» ne s'étoit pas même attribuées
» dans son livre en 1749. & que
» je n'aurois jamais revendiquées,
» s'il ne m'eût accusé de pla-
» giat, &c.

Ceci, encore une fois, n'est qu'un *Résumé*, espèce de sommaire qui n'apprend rien à ceux qui n'ont point lû les piéces entières, & qui peut soulager beaucoup la mémoire de quiconque a suivi tous les Chefs de la contestation.

Comme M. de la Condamine est extrêmement ingénieux dans ce qu'il écrit, plusieurs endroits de ses deux Mémoires peuvent être considérés comme des morceaux littéraires, comme des pièces d'éloquence, & par cette raison ils intéressent particulièrement le Lecteur; ils le touchent même, & ils l'attendrissent, si toutefois ces expressions peuvent nous être permises, sans blesser l'exacte &

totale impartialité dont nous nous piquons ici. Nous copions les traits suivants qui sont partie de la conclusion des deux Mémoires de cet Academicien. « On dit souvent » qu'on ne doit pas répondre aux » critiques, pas même à celles » où l'honneur est intéressé. On » cite plusieurs exemples illustres. » Voici, ce me semble, les seuls » motifs humains qui puissent dé» terminer au silence un Auteur » attaqué personnellement : l'im» puissance de répondre, un pro» fond mépris pour le Critique, » l'indifférence pour le vrai, l'in» sensibilité réelle ou affectée pour » l'opinion publique, beaucoup » d'amour du repos, dont un » grand fond de paresse peut quel» quefois se décorer. En m'exami» nant sur ces principes, je n'ai » pû m'en faire l'application. J'a» vois dequoi rendre mon droit » évident ; je respecte l'Académi-

» cien dans un adverſaire paſſion-
» né ; j'aime la verité ; l'eſtime
» publique a été le but de tous
» mes travaux , ſans elle je ne
» pourrois vivre tranquile. J'ai
» donc crû me devoir à moi-mê-
» me de répondre , une première
» fois, à un Collégue, à un Com-
» pagnon de voyage , qui me
» faiſoit ſes objections directe-
» ment. M. B. a voulu m'anéan-
» tir , j'ai défendu mon exiſtence :
» je lui laiſſe toute la ſienne , en
» la renfermant dans ſes vraies li-
» mites, &c.

L'Apologie de M. de la Condamine n'eſt pas demeurée ſans replique. M. Bouguer publie une Lettre diviſée encore en deux parties, & terminée par un *Poſtſcriptum* de vingt-deux pages : mais dans toute cette nouvelle production M. de la Condamine n'eſt point nommé ; on n'y parle que de l'Auteur du *Supplément* au

Journal Hiſtorique : denomination qui, au fond, déſigne ſuffiſamment l'Académicien.

Dans la première partie de ſa Lettre, M. Bouguer dit qu'il *n'a point eu, à l'égard de M. Caſſini, le mauvais procédé que lui impute l'Auteur du Supplément au Journal Hiſtorique.* Il eſt queſtion d'une eſpèce de critique que M. B. avoit faite d'un Secteur *qui fait pécher en excès toutes les obſervations ſur la diſtance des Aſtres au Zénith* : la critique étoit énoncée d'une maniére générale : M. de la Condamine, dans ſon Supplément, la particulariſe, & fait entendre que M. B. a eu en vue un des Secteurs dont M. Caſſini avoit fait uſage. Surquoi M. Bouguer replique d'abord qu'on n'a pas dû faire ſortir ſon Obſervation de l'énoncé général où elle étoit compriſe ; il avoue enſuite que ſon attention s'eſt portée au

Secteur de M. Cassini ; mais il soutient que cette attention n'étoit ni désobligeante, ni mal fondée ; & que l'Auteur du Supplément ne représente point avec l'exactitude convenable toutes les circonstances de ce fait particulier.

La seconde partie de cette Lettre regarde l'autorité de M. Picard, dont l'Auteur du *Supplément* se faisoit comme le vengeur vis-à-vis de M. Bouguer. Celui-ci revient au mauvais début des observations commencées en 1737. sur l'autorité & d'après les pratiques de M. Picard. A ces objets principaux, se joignent plusieurs remarques sur quelques endroits du *Supplément*.

Mais c'est dans le *Postscriptum* sur-tout que M. B. combat ce *Supplément* & l'Auteur qui l'a publié. Voici les trois Articles qui composent ce morceau dont il

ſemble qu'on peut dire que c'eſt une ſorte d'armure tout autant *offenſive** que *défenſive.*

I. *Remarques ſur la manière dont l'Auteur* (M. de la Condamine) *répond dans ſon Supplément.* M. B. prétend que ces réponſes ſont inſuffiſantes ; le détail ſeul peut apprendre au Lecteur en quoi, comment, & juſqu'où l'Académicien vérifie ſes prétentions contre l'ouvrage de ſon Confrère.

II. *De la ſéparation des Académiciens au Pérou.* Cet endroit eſt curieux & fait voir (comme l'Auteur l'avoue) que, pour nos Académiciens, *le Ciel n'étoit pas toujours ſerein ſur les Montagnes de la Cordelière.* Mais quelquefois on n'eſt guères plus maître de vaincre les difficultés Morales,

* Ce mot n'eſt pris ici que dans le ſens qu'on lui donne à la guerre, où il ſignifie toute arme qui attaque. Il n'indique en cet endroit ni *offenſe* perſonnelle, ni inſulte.

que de lever les difficultés Physiques.

III. *Que l'Académie Royale des Sciences observa les Régles de la plus scrupuleuse équité à l'égard de l'Auteur du Supplément, lorsqu'il fut question, vers la fin de 1748. de faire paroître le livre de* M. Bouguer. C'est le récit de ce qui s'est passé en Europe depuis le retour des Académiciens : on sent que l'un & l'autre ont eu un très-grand intérêt & une attention singulière à se rendre favorable l'Académie en corps. Si cette illustre Compagnie vouloit dire son sentiment sur tout le démêlé, le Public seroit plus instruit que par tous les Mémoires qui pourront paroître encore dans la suite. Il semble que jusqu'ici les pièces du procès sont assez abondantes, assez étendues, & qu'il ne faudroit plus qu'un jugement : mais, nous l'avons observé, en commen-

çant cet Article, on pourra charger de ce ſoin l'équitable & inflexible Poſtérité; & nos Neveux jouiront de ſa déciſion ſur ce point comme ſur pluſieurs autres qui intéreſſent le ſiécle préſent.

Obſervons encore que nos deux Auteurs ſont des hommes de beaucoup d'eſprit; auſſi habiles à porter & à eſquiver des coups, dans un combat littéraire, qu'ils l'ont été à meſurer les Arcs du Méridien ſur les Montagnes du Pérou. Ils mériteroient l'un & l'autre d'avoir également raiſon, de s'aimer cordialement, d'entretenir & de fomenter leur union par le ſouvenir de leur voyage, de leurs travaux, de leurs ſouffrances, de leurs ſuccès. Que ſeroit-ce s'ils ſe réconcilioient au point de redire encore, quelque jour, ce mot de Teucer : . . . . .

O fortes, pejoraque paſſi....
Cras ingens iterabimus æquor! *Horat.*

ARTICLE

ARTICLE XCI.

JACOBI BRUCKERI REGIÆ Scientiarum Societatis quæ Berolini floret, Membri, Historia Critica Philosophiæ à tempore resuscitatarum in Occidente Litterarum ad nostra tempora, &c. *Histoire Critique de la Philosophie depuis la renaissance des Lettres en Occident jusqu'à nos jours. Par Jacques Brucker, &c. Tome IV. Première & seconde Partie. In*-4°. A Leipsig, & se trouve à Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, au Lys d'or. *Dernier Extrait.*

L'AUTEUR de cet Ouvrage traite sa Matière avec une sorte de vénération religieuse. Quand il est question du rétablissement de la Philosophie, M. Brucker regar-

de cet événement comme un effet de la miséricorde de Dieu envers les hommes : façon de penser que nous ne blâmons pas ; mais que nous aimons beaucoup mieux réserver pour la Religion révélée dont le Monde ne pouvoit se passer ; au lieu que la Philosophie est un ornement, une parure, un bien de surérogation, qui n'a peut-être pas mis, dans les mœurs, un dégré de vraie sagesse. Cet avantage n'appartient qu'à l'Evangile.

Nous entrons ici, pour ainsi-dire, dans le dernier Acte de la Scène Philosophique. Après bien des siécles d'ignorance, on reprit le désir d'être Philosophe ; & l'Auteur croit devoir mettre Raymond Lulle à la tête de cette entreprise. Elle ne réussit point entre ses mains, parce que Raymond joignoit à la Barbarie de son siécle, qui étoit le XIII^e, des conceptions inintelligibles. Son *grand Art* est

plus obſcur que tous les oracles de l'Antiquité, & ſa méthode plus embaraſſée que tous les Documens des Chaldéens & des Gymnoſophiſtes. On a dit beaucoup de bien & beaucoup de mal de cet Auteur. M. Brucker qui prend aſſez le milieu de toutes choſes, reconnoît, dans ce perſonnage, de la vivacité, de l'eſprit, de l'érudition; mais peu de Jugement & une imagination *phantaſtique*.

Il falloit d'autres têtes pour ramener la bonne Philoſophie: on ne fit ce pas immenſe qu'après avoir un peu cultivé les Lettres; par cette raiſon, l'Auteur compte au nombre des Précurſeurs de la Philoſophie, pluſieurs beaux eſprits, qui, au fond, n'étoient guères Philoſophes. Imaginez que Dante, Pétrarque, Politien, Philelphe, Laurent Valle, &c. forment cette Claſſe, & vous concevrez que, ſous la plume de

M. Brucker, tout revient à la Philosophie; tout entre au service de cette Reine. Son idée est que, sans les Littérateurs qu'on vient de nommer, la Philosophie auroit été long-temps barbare, misérable, couverte de *poussière* & de *haillons*. Mais on peut dire la même chose de toutes les Sciences: toujours il faut commencer par la Littérature, par les Humanités, par la familiarité avec les bons Auteurs, si l'on veut répandre de l'agrément sur les connoissances quel que soit leur genre & leur objet.

Après ce préambule, qui n'étoit pas trop nécessaire, M. Brucker nous parle des Restaurateurs de la Philosophie Platonique, qui furent Gemistus Pléton, Bessarion, Marsile Ficin & Pic de la Mirande: encore Bessarion, qu'on met de ce nombre, fit-il le personnage de Conciliateur entre Aristote &

Platon : Procédé qui convenoit à ſon caractère doux, inſinuant, ami des tempéraments, & adverſaire déclaré des extrémités. Notre Auteur donne, à ſon ordinaire, des Notices ſur chacun de ces *Illuſtres :* celle qui concerne Beſſarion nous a paru bien, à l'exception d'une bonne fauſſeté qui s'y trouve. Il eſt dit (p. 44 de ce Volume) qu'au Concile de Florence, Beſſarion, *uſant d'une fraude pieuſe pour ſervir la vérité*, communiquoit aux Latins les principales difficultés des Grecs, & ſuggéroit aux premiers les réponſes qu'il convenoit d'y faire : & l'on cite en preuve le témoignage du Cardinal de Pavie, Contemporain & ami de Beſſarion : mais ce témoignage, on le tire de la Bibliothèque d'Oudin, qui ajoute formellement ces mots, *piâ fraude veritati ſuffragatus* au texte tiré de la 127[e] Lettre du Cardinal de Pavie que nous avons

consultée, & où nous n'avons rien trouvé qui ressemble à cette addition qu'on lit uniquement dans Oudin. Est-ce là une *fraude pieuse* pour décrier Bessarion, l'Oracle & le Héros de l'Eglise Grèque au XV siécle ?

La Philosophie d'Aristote eut aussi ses Restaurateurs, & ce furent des Grecs, dont quelques Latins se firent les Disciples. Il y eut, dans cette primeur d'Etudes Philosophiques, une sorte de guerre entre les Platoniciens & les Aristotéliciens : petite affaire en elle-même & dans ses suites ; mais une Histoire, comme celle-ci, tient compte de tout. Avant M. Brucker, un de nos Académiciens, M. Boivin, s'étoit donné la peine de raconter les circonstances de cette Controverse ; surquoi l'on peut voir le dernier Mémoire du II Vol. de l'Académie des Inscriptions.

Une réformation aussi considé-

rable que celle qui s'est faite dans la Philosophie, doit avoir eu des causes : M. Brucker en propose plusieurs, parmi lesquelles, le changement arrivé dans la Religion tient, selon lui, le premier rang : *Les honnêtes gens* (dit-il) *désiroient depuis long-temps la réforme de l'Eglise ; & tout ensemble celle des Sciences & de la Philosophie.* Nous voudrions que cet habile homme eût expliqué en quoi & comment les gens de bien désiroient, au XV^e & au XVI^e siécle, ce qu'il appelle *la Réforme de l'Eglise.* Etoit-ce dans le Dogme, dans la croyance commune & publique ? pas le moindre vestige de cela, soit avant, soit durant, soit après le Concile de Constance : temps bien célèbre par les discours tenus sur la réformation de l'Eglise dans le Chef & dans les Membres. Il n'étoit donc question que des abus qui s'étoient glissés dans

les mœurs & dans le Gouvernement : mais ces abus n'exigeoient pas une scission telle que la fit Luther. Il seroit à souhaiter que notre Auteur eût bien considéré ce point; qu'il n'eût pas compté le même Luther parmi les bons Réformateurs de la Philosophie ; qu'il eût pris garde à la façon dont il attaque (lui Brucker) le Discours où Gretser prétend démontrer que Luther ne fut point *Théologien Scholastique.*

Gretser sçavoit bien que ce Réformateur se picquoit d'avoir lû les Coryphées de l'Ecole ; il n'ignoroit pas que Mélanchton reconnoissoit ce genre de mérite dans son Maître. La harangue intitulée *Utrum Lutherus fuerit Theologus Scholasticus*, & attaquée par M. Brucker, rappelle le témoignage que Luther se rendoit à lui-même, & que son Disciple lui rendoit sur ce point : mais elle passe ensuite à

l'essentiel, qui est de faire voir qu'en effet Luther raisonnoit comme quelqu'un dont les Etudes Philosophiques & Théologiques auroient été fort minces. Gretser cite plusieurs exemples, un entr'autres, dont Bayle fait aussi mention pour désapprouver le raisonnement du Réformateur. Le voici, cet exemple : *Il est vrai, en Théologie* (dit Luther) *que le Verbe s'est fait chair, mais en Philosophie cela est impossible & absurde.* On sent le défaut de cette proposition : elle fait entendre que ce qui est vrai en Théologie, c'est-à-dire, ce qui est révélé, peut être & est même impossible & absurde en Philosophie, c'est-à-dire, contraire aux lumières de la raison : principe absolument faux & contre lequel Gretser a très-bien fait de s'élever : car les objets de la révélation & par conséquent de la Théologie sont bien au-dessus de

là raiſon & de la Philoſophie ; mais ils ne contrediſent ni l'une ni l'autre ; & telle eſt l'eſquiſſe des arguments par leſquels Gretſer combat la Dialectique de Luther : façon de combattre très-ſolide, & qui ne méritoit aſſurément pas que Bayle critiquât ici le Jéſuite Allemand : cette Critique eſt d'autant plus ſingulière que Bayle lui-même contrequarre Luther au même endroit : il faudroit voir l'Article du Dictionnaire pour bien juger de l'inconſéquence qui s'y fait remarquer.

Mais laiſſons cette branche de controverſe, & demandons ſimplement ſi M. Brucker ſatisfait à l'objection de Gretſer en diſant que les enfans même comprennent ce que Luther a voulu dire ; qu'il n'a conſidéré les choſes que ſous un certain point de vûe, & qu'il n'eſt pas juſte de donner *un ſens univerſel* à ſa propoſition ?

Parlons franchement & ſans détour : Ici notre Auteur ſe ſouvient trop de ſon Proteſtantiſme : ce qui lui arrive de temps-en-temps dans le cours de ſon Hiſtoire ; quoiqu'en général ſon caractère ſoit doux, honnête, modéré & digne d'une meilleure Réligion que celle des prétendus Réformateurs du XVIe ſiécle.

Comme on n'a pu renoncer tout d'un coup à la Philoſophie purement Scholaſtique, cette Philoſophie a ſubſiſté encore longtems ; & M. Brucker nomme preſque tous ceux qui s'y ſont diſtingués dans les divers Ordres de l'Egliſe. C'eſt une réflexion de Proteſtant que de dire qu'un des principaux appuis de la *Cour Romaine & de ſa Hiérarchie*, conſiſtant dans la Scholaſtique, on a fait de grands efforts pour conſerver cette méthode, & toutes les études dont elle eſt l'ame. Rien de plus hazar-

dé qu'une telle proposition. *Dans la Cour Romaine* & dans toutes les Ecoles Catholiques, on a sû fort-bien distinguer le Dogme des opinions contentieuses : on a défendu ce qui est de la foi par les Monuments sacrés de l'Ecriture, de la Tradition, des définitions de l'Eglise ; & l'on ne s'est servi de la Scholastique que pour mettre de l'ordre & de la précision dans le développement de ces autorités. A l'égard des opinions contentieuses qui ne touchent ni à la croyance ni à la *Hiérarchie*, on a laissé la Scholastique s'exercer dans ce champ immense : quelquefois on s'est trop livré à ces subtilités ; en divers tems, en divers lieux, on a senti les abus ; on y a remédié plus ou moins. Enfin il est vrai qu'au XVII^e. & au XVIII^e. siécles la plûpart des Ecoles ont abandonné bien des questions plus curieuses qu'utiles,

& qu'aujourd'hui, communément parlant, les études de Philosophie & de Théologie sont beaucoup meilleures qu'elles ne furent il y a deux siécles; *la Cour Romaine & sa Hiérarchie* ne formant à cet égard ni embarras, ni difficulté. Tel est le point juste des choses, & nous ne craignons d'être dementis sur cela par aucune tête raisonnable.

M. Brucker distingue une Philosophie Aristotélique, franche, légitime, digne de ce nom : c'est celle qu'on tira des Ecrits mêmes d'Aristote, sans l'asservir totalement aux subtilités de l'Ecole. Le grand effort des Restaurateurs de la Philosophie se borna long-tems à ce degré de réforme. On fut Péripatéticien, par choix, par préférence : ce qui ne vaut absolument rien, parceque le Sage ne doit embrasser aucune Secte qui le gêne, & qui l'empêche de cher-

cher le vrai : aussi notre Auteur condamne-t-il bien cette Philosophie Sectaire, & reproche-t-il très-sérieusement aux Protestans, ses Confréres, le goût de Péripatétisme dont ils ont eu tant de peine à se délivrer.

Mais est-il bien vrai que la Doctrine Péripatéticienne ait fait, dans ces derniers siécles, beaucoup d'Athées, qu'elle ait corrompu les Mœurs ; en un mot que de cette sentine soient sortis tous les vices ? C'est ce que prétend l'Auteur, & ce qu'on peut lui disputer ; il cite, parmi les Péripatéticiens, des gens sans Réligion & sans Mœurs ; il fait remarquer qu'au XVI^e. siécle les Ecrivains étoient fort licentieux : témoins Bocace, Arétin, Pogge, Philelphe & une foule d'autres : mais tous ces libertins avoient-ils beaucoup lû Aristote ? Nous en doutons fort ; & pour dire quelque

chose des impies, n'en a-t-on pas vû naître des milliers depuis que le monde n'est plus Péripatéticien ? Pomponace, Disciple d'Aristote, fut simplement soupçonné d'Irréligion : combien de Disciples de Descartes, de Newton, de Leibnitz ou de personne, ont affiché publiquement l'incrédulité ! Disons le d'un mot : l'Irréligion vient en droite ligne de la corruption des Mœurs, de l'intérêt que le libertin a de ne point croire : quand le cœur est corrompu, on va chercher dans les livres, moins dans ceux d'Aristote que dans les autres, des arguments captieux pour faire illusion à l'esprit, & pour étourdir la conscience. Voilà l'unique cause de ce déluge d'impiétés qui inondent la terre.

Au reste M. Brucker employe plus de 200 pages à nous parler des Philosophes Péripatéticiens

[illegible] Scholastiques ; ensuite plus [illegible] à traiter ce qui concerne les Restaurateurs de la Philosophie Pythagorico-Platonico-Cabbalisti-que. Mais qui sont ces gens-là ? On nomme Reuchlin, Agrippa, Cudworth, &c. On agite sérieusement la question si Agrippa fut Sorcier. Peut-être ne fut-il point fâché de le paroître ; mais s'il l'étoit, son Démon le servoit bien mal, puisqu'il mouroit de faim. Naudé a fait voir que cette magie prétendue d'Agrippa est un conte, notre Auteur pense de même, & c'est à quoi il faut s'en tenir. L'Article de Cudworth ne regarde ici que l'Histoire de ce personnage : son *Systême intellectuel* est expliqué ailleurs après l'exposition du Platonisme, dont ce Théologien Anglois étoit grand Admirateur. On n'oublie point que sa façon platonicienne de traiter le Dogme de la Trinité, l'a fait passer, dans

l'esprit de bien des gens, pour Trithéïte ; & voilà ce que c'est que de donner trop aux Philosophes. D'autres ne leur donnent pas assez en niant que la plûpart d'entr'eux ayent reconnu un Souverain Etre Créateur : ainsi les extrémités vicieuses sont elles d'ordinaire le partage des Curieux ; & ne servent qu'à faire mépriser la Philosophie.

Il n'y a rien de si aisé que de trouver la renaissance de toutes les anciennes Sectes, dans les diverses manières dont on voit Philosopher les Modernes. Un Italien, nommé Bernardin Tellez, reconnoît le froid & la chaleur pour les deux principes de la Physique ; voilà le Systême de Parmenide ressuscité. Un Médecin François, nommé Bérigard, s'attache, dans sa Physique, aux *petits Corps*, & rejette les formes & les qualités d'Aristote ; c'est la Philosophie

Ioniénne ramenée au monde. Il vient en pensée à Juste Lipse de se faire une Philosophie Morale plus substantielle, plus nourrie, plus étendue que celle de l'Ecole. Cet homme est Stoïcien, & Scioppius le sera aussi parcequ'il a eu quelques idées semblables : mais quelle différence pourtant entre ces deux hommes ! Le premier étoit doux, honnête, modeste, du commerce le plus aisé & le plus aimable. L'autre n'a vécu que pour médire, pour calomnier, déchirer; pour se faire des ennemis partout, & pour servir de modéle aux brouillons de tous les siécles. Etoit-ce-là un Philosophe ?

On nous parle aussi de la Philosophie d'Epicure, restaurée par Gassendi & par Magnan ; de la Philosophie Sceptique, dont les Héros ont été François Sanchez Portugais, la Motte le Vayer,

Bayle ; & l'on met dans cette Classe M. Huet, Evêque d'Avranches, à cause de son livre *de la foiblesse de l'esprit humain*. L'Histoire de ce Savant remplit ici vingt-deux pages ; & ce morceau est bien : l'Auteur a connu les talens du Docte Prélat : comme il rend justice à ses grandes connoissances & à ses vertus, il remarque aussi ce qui lui manquoit du côté de la justesse d'esprit & de la bonté du raisonnement. C'est en effet bien saisir le caractère de M. Huet que de dire qu'il auroit fait des ouvrages plus utiles à la Réligion, s'il avoit eu moins d'esprit & plus de jugement ; moins d'érudition & plus de bonne logique : *Illud sine temeritatis nota pronunciamus omnem eum quem pro Religionis Christianæ auctoritate atque veritate suscepit laborem, majorem judicii aciem, & minorem lectionis*

atque eruditionis abundantiam re-quisivisse, quàm adhibuit.

Un grand Sceptique & le plus grand même de tous, fut le trop célèbre Bayle, dont M. Brucker trace aussi le portrait dans l'étendue de 30 pages. Ce n'est point une de ces élegantes peintures, telles qu'on en a fait quelquefois, pour blâmer même & pour condamner les écarts de Bayle : on ne manque point de ces sortes de tableaux dont la manière est souvent sans chaleur & sans intérêt. M. Brucker dit le fort & le foible, le bon & le mauvais du personnage ; il le dit en Historien & avec assez de vérité : il gemit, comme tous les honnêtes gens, de l'abus énorme que Bayle fit des plus beaux talents ; il lui reproche & son scepticisme, & ses obscénités, & l'art qu'il employa pour rassembler des nua-

ges ſur ce qu'on doit le mieux croire, & le plus reſpecter.

A la ſuite de ces grands morceaux, il y a des diſcuſſions touchant certains Philoſophes, dont les uns ont été enthouſiaſtes ou viſionnaires; d'autres ont voulu concilier les diverſes Sectes, & n'en ont contenté aucune. L'Auteur ajoute un chapitre ſur les ennemis de la Philoſophie: eſpèce de gens qui n'ont guères combattu que la façon de philoſopher. Leur mauvaiſe humeur venoit de la frivolité & des abus de la Philoſophie de Secte. Ils ſe fâchoient de ne rien apprendre par cette méthode, ils renonçoient à tout le jargon qu'elle avoit mis dans le monde. Ce n'étoient pas de vrais ennemis; c'étoient des hommes raiſonnables qui cherchoient à s'inſtruire.

Enfin reparut le beau jour de la Philoſophie *Eclectique*, c'eſt-

à-dire de cette Philosophie qui n'est liée à aucune Secte, de cette Philosophie qui s'attache au vrai partout où elle le rencontre. On dit que Jourdan Brunus de Nole fraya le chemin aux Philosophes de cette classe : son Histoire occupe ici près de 50 pages : viennent ensuite Cardan, Bacon, Campanella, Thomas Hobbes : ce dernier fournit 55 pages pleines de details sur ses sentiments, sur les objections qu'on lui a faites, & sur les reproches qu'il a mérités. Descartes lui succède & remplit 134 pages ; Leibnitz en occupe presque autant ; Thomasius la moitié moins ; & quelques petits personnages qu'on dit aussi *Eclectiques* ferment la marche & font la foule.

On voit que Bacon, Descartes, Leibnitz pourroient exiger seuls un Extrait dans les formes, s'il étoit question de suivre tout

ce que M. Brucker a rassemblé sur ces *Illustres* du premier Ordre. Nous renvoyons à cette partie de l'Ouvrage & même à tout le reste de cette Histoire, où l'Auteur examine les réformes qui ont été faites dans chacune des parties ou des sciences que la Philosophie embrasse; savoir la Logique, la Morale, la Métaphysique, la Physique: on trouve sous cette partition beaucoup de choses qui concernent l'Histoire de Mallebranche, de Locke, de Copernic, de Spinoza, de Grotius, de Machiavel, &c. Et tout l'Ouvrage est terminé par des recherches sur la Philosophie étrangère: on entend celle des Perses, des Indiens, des Malabares, des Chinois, des Japonois, des Canadiens, des Hurons en particulier. On ne croiroit pas que ces derniers fussent Philosophes: cependant le Baron de la Hontan, & M.

Brucker d'après lui tracent le plan de leur Philosophie en sept Articles, dont les deux premiers énoncent l'existence d'un Dieu Créateur & l'immortalité de l'ame.

Telle est l'idée générale de cette *Histoire critique de la Philosophie*. Quoiqu'il s'y trouve des Hors-d'œuvres & des Anecdotes peu exactes (nous pourrions en remarquer un nombre s'il ne falloit pas finir) nous assurons qu'elle est bonne, utile, instructive; qu'elle fait honneur à M. Brucker, & qu'il donne, par cette composition, une idée avantageuse de son savoir, combien plus encore de son travail & de son application !

Nous devons dire que le style lui manque : si le livre présentoit au Lecteur ce beau latin du XVI^e^. siécle, dont nous n'avons pas encore tout-à-fait perdu la mémoire, ce seroit un attrait sensible

pour

pour l'acquisition & la lecture de l'ouvrage. Le Latin de M. Brucker est sombre, scabreux, embarassé; & il faut lire certaines phrases deux & trois fois pour les entendre. Désirons, pour les hommes laborieux de tous les pays & de toutes les professions, le goût des Anciens & l'imitation de leur style vif, lumineux, agréable, intéressant en toutes manières.

ARTICLE XCII.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, depuis l'année MDCCXLI. jusques & compris l'année MDCCXLIII. Tome XVII. In-4°. pp. 800. De l'Imprimerie Royale. *Dernier Extrait.*

NOus terminerons le compte qu'il falloit rendre de ce Volume, par l'Analyse de trois ou quatre Mémoires qui nous ont paru considérables.

Le premier est une *Dissertation* où M. Secousse *examine s'il est vrai qu'il ait été frappé, pendant la vie de Louis I, Prince de Condé, une Monnoie sur laquelle on lui ait donné le titre de Roi de France.* Le Prince de Condé, dont il est ici question, fut l'appui & le Chef du Parti Calviniste, sous les Règnes de François II & de Charles IX. Plusieurs Ecrivains ont parlé d'une Monnoye frappée à son coin avec cette inscription, *Ludovicus XIII, Dei gratiâ, Rex Francorum*, & quelques-uns ajoutent ces deux mots, *Primus Christianus*; comme si les prétendus Réformés, qu'on fait Auteurs de cette Monnoie, avoient voulu dire

qu'en suivant leur Religion, il étoit le premier, entre les Rois de France, qui eût mérité le titre de *Chrétien.*

Comme M. Secousse excelloit * dans l'art de faire des recherches & de rassembler des preuves, nous ne croyons pas qu'il soit possible de dire après lui quelque chose de neuf sur l'objet en question. Il ne peut pas nier l'existence de cette Monnoie frappée au coin du Prince de Condé. Le Blanc nous assure, dans son Traité des Monnoies, qu'*étant à Londres il a vû entre les mains d'un Orfévre un Ecu d'or, qui avoit d'un côté la tête du Prince de Condé, & de l'autre l'Ecu de*

* Nous écrivons ceci très-peu de jours après la mort de cet homme célèbre dans l'Académie, qu'il a illustrée par d'excellents Mémoires; & dans notre Jurisprudence à laquelle il a rendu de grands services par sa belle Collection des Ordonnances.

France avec cette Inscription : Ludovicus XIII. Dei gratiâ, Francorum Rex, primus Christianus. *Cet Anglois* (ajoute-t-il) *faisoit si grand cas de cette piéce, que je ne pus jamais l'obliger à s'en défaire, quoique je lui offrisse une somme considérable pour cela.* Ce témoignage est d'un homme non suspect pour la probité, & connoisseur dans la matière présente. Il faut donc reconnoître que cette Monnoie a existé, quoiqu'il soit assez extraordinaire qu'on ne cite aucune autre personne qui se porte pour avoir vû des piéces semblables. Si cette monnoie a été frappée durant la vie du Prince de Condé, n'a-t-elle pas eu cours dans son parti; & si elle a eu cours, les piéces n'ont-elles pas dû être en assez grand nombre? Si c'est l'ouvrage d'un Faussaire, qui l'ait fabriquée dans l'espérance de la vendre bien cher à quelque curieux;

comment ce Fauſſaire aura-t-il borné la fraude à une ſeule piéce ; pourquoi aura-t-il plûtôt choiſi une matière d'or que d'argent, & par quel haſard ce morceau unique ſera-t-il tombé entre les mains d'un Orfévre de Londres ? Voilà des difficultés ; mais qui n'embarraſſent point la ſolution principale de M. Secouſſe.

Il eſt perſuadé que, ſi cette monnoie avoit été frappée du vivant de Louis I, Prince de Condé, elle ſeroit de l'année 1567, temps auquel il ſe répandit en effet un bruit que ce Prince, maître de S. Denys, s'étoit fait couronner Roi dans cette Ville. C'eſt ce qu'on lit dans une Epigramme latine du Poëte Dorat ; dans l'Hiſtoire Univerſelle de Noël le Comte à l'année 1567 ; dans la ſeconde Edition de la vie de S. Ignace par Ribadéneira ; dans les Notes du

P. Jean de Machaut *, Jésuite, sur l'Histoire de M. de Thou ; dans les Annales de M. Sponde, &c. & il faut observer que les quatre derniers d'entre ces Auteurs parlent aussi de la Monnoie frappée au coin du Prince avec l'Inscription ci-dessus transcrite. Brantôme ne dit rien du Couronnement, mais il fait mention de cette monnoie comme publiée en 1567 ; & M. Secousse a tiré des Mss. du Cardinal de Granvelle deux témoignages de la même année 1567, qui font voir que, parmi les Espagnols, on avoit sçu quelque chose de ces prétendues monnoies frappées au nom & au coin de Louis de Condé comme Roi de France.

Le peu de détails où nous ve-

---

* Il y a eu deux Jésuites de ce nom, l'un appellé *Jean*, né en 1561 ; l'autre, *Jean-Baptiste*, né en 1591. Nous parlons ici du premier.

nons d'entrer montre en quel sens il faut prendre un mot de M. Secousse qui dit qu'*aucun des Historiens François Contemporains n'a parlé de cette Monnoie.* Assurément Noël le Comte, Ribadéneira, Brantôme, Machaut même & Sponde sont Contemporains du Prince de Condé, puisqu'ils ont vécu de son temps; mais les deux premiers sont étrangers, l'un Vénitien & l'autre Espagnol; Machaut & Sponde ont écrit en Latin; d'ailleurs le premier des deux n'a point composé d'Histoire. Brantôme a écrit en François; mais son Ouvrage des *Grands Capitaines François* n'a été imprimé qu'en 1666, plus de 50 ans après sa mort. Nous ne sçavons pourtant si cette circonstance suffit pour ôter à ce témoignage ou à ce témoin la qualité de Contemporain.

Quoiqu'il en soit, le fort des preuves de M. Secousse porte 1°. sur

la manière dont la plûpart de ces Auteurs s'expriment en parlant de la Monnoie prétendue. Ils n'affirment point le fait, ils rapportent les bruits qui ont couru. Noël le Comte, qu'on peut regarder comme le premier qui a publié cette Anecdote (il écrivoit en 1581) dit positivement, *Dicti sunt* (Ugonoti) *in eo loco* (Fano sancti Dionysii) *Ludovicum Borbonium Condæum regem coronavisse, Monetamque auream impressisse in quâ erat inscriptio*: Ludovicus XIII. Dei gratiâ Francorum Rex, primus Christianus. Ribadéneira dit de même, dans sa Vie de S. Ignace imprimée en 1587, *Ut sint qui Litteris prodiderint eos* (Hugonotos) *Ludovicum Borbonium Condæum, Regem coronasse, &c.* En effet, cet Auteur cite Noël le Comte *; & M. Sponde en fait

* Les deux premières Editions de la Vie de S. Ignace sont en Latin: Riba-

de même, y ajoutant Surius * & Isſelt, où l'on ne trouve pourtant rien qui ait trait à ce point d'Hiſtoire. Mais le même M. Sponde joint à ſon récit une réflexion qui eſt la Critique des Ecrivains qu'il cite. *Quand le reſpect* (dit-il) *que j'ai pour la mémoire de ce Prince* (Louis I. de Condé) *ne m'empêcheroit pas de les croire* (ces faits) *je ne pourrois y ajouter foi, parce qu'aucuns de nos Auteurs ne les ont affirmés.*

M. Secouſſe obſerve, en ſecond lieu, qu'il n'eſt rien dit de cette

---

déneira mit dans la ſuite ſon Ouvrage en Eſpagnol, & il parut en 1594. Or, dans cette Traduction il affirme plus que dans le Latin, voici ſes termes: *Los Ugonotes Coronaron por Rey à Ludovico Borbon Principe de Condé, &c.*

* M. Secouſſe dit de Surius qu'il n'a pas pu parler de la prétendue monnoie frappée en 1567, puiſqu'il finit ſon Hiſtoire en 1565. Cela n'eſt point: Surius continue ſon Hiſtoire juſqu'au commencement de 1568.

Monnoie dans les Ecrits faits contre le Prince de Condé & contre son Parti en 1567, & pendant la seconde guerre de Réligion : que les Déclarations du Roi données contre ce Prince qui lui faisoit la guerre, & qu'on ne ménageoit point alors, n'en font aucune mention : qu'un fameux Ligueur, qui écrivoit en 1586, reprocha bien aux Huguenots d'avoir *frappé des Jettons portants la figure d'un de leurs chefs avec cette Inscription :* Au Roi des Fidéles ; mais qu'il ne parla ni du Couronnement de Louis I Prince de Condé, ni de la monnoie frappée à son coin, &c.

De tout ceci l'Académicien conclut qu'il put y avoir des Jettons frappés en l'honneur du Prince, avec l'Inscription, *Au Roi des Fidéles :* espéce de Légende qui convient à un Jetton, à une Médaille, non aux Monnoïes, telles surtout qu'on les fait depuis plusieurs sié-

cles : & la conséquence ultérieure est que *pendant la vie de Louis I. Prince de Condé, il n'a point été frappé de Monnoie sur laquelle on lui ait donné le titre de Roi de France.*

M. Secousse traite ici avec beaucoup d'équité un point qui intéresse les Jésuites. Le fameux Avocat, Antoine Arnaud, plaidant contre eux en 1594, avance que *pour rendre exécrable & abominable à tous les François la race de M. le Prince de Condé Louis de Bourbon*, les Jésuites avoient *publié, entre nous, qu'il s'étoit fait couronner Roi de France*, & qu'ils avoient *été si impudents & si effrontés que d'écrire en la Vie d'Ignace que M. le Prince avoit fait battre de la Monnoie d'or en laquelle étoit cette Inscription*, Ludovicus XIII, Dei gratiâ, Francorum Rex, primus Christianus, &c.

Il est évident, comme l'obser-

ve l'Académicien, qu'Antoine Arnaud indique en cet endroit, la Vie de S. Ignace écrite par Ribadéneira, & même la seconde Edition de cette Vie donnée en 1587. Car la première qui est de 1572, ne parle ni du couronnement prétendu, ni de la Monnoie frappée au coin du Prince de Condé. Mais l'erreur de cet Avocat est palpable, en ce qu'il accuse Ribadéneira & les Jésuites, d'avoir publié, les premiers en France, l'Anecdote en question. Voici comme M. Secousse raisonne sur ce point : » Si » les faits rapportés par Ribadé» neira dans un Ouvrage impri» mé en 1587, étoient dès le mois » d'Octobre 1567 *, regardés com-

* Le Mémoire parle plus haut, d'après Brantôme, d'une accusation intentée au Conseil du Roi, le 7 Octobre 1567, contre le Prince de Condé, à cause de la prétendue Monnoie frappée à son coin.

» me vrais en France, par un cer-
» tain nombre de perſonnes, ce
» n'eſt donc pas lui qui les y a pu-
» bliés le premier : d'ailleurs il ne
» les aſſure point ; & il ſe contente
» de dire que quelques Auteurs les
» ont écrits.... Il cite même à la
» marge ſon garant *Natalis Co-*
» *mes*, &c. « Mais après avoir ré-
futé Antoine Arnaud ſur l'imputation qu'il fait à Ribadéneira, M. Secouſſe ſe ſert de l'invective de ce Juriſconſulte, pour infirmer le trait du Couronnement de Louis I. Prince de Condé, & de la Monnoie frappée en ſon nom. C'eſt en effet tout l'uſage qu'il convient de faire de ce Texte du fameux Plaidoyer.

Le même Académicien (M. Secouſſe) donne de ſuite un Mémoire de plus de 50 pages, *pour ſervir à l'Hiſtoire de Meſſire Paul de Foix, Conſeiller d'Etat & Archevêque de Toulouſe.* C'eſt une Vie complette

de ce Prélat, né en 1528, & mort en 1584, après avoir été employé dans toutes les grandes affaires de l'Egliſe & de la Cour. *Aux talens de l'homme d'Etat, il joignoit une vaſte érudition : il aimoit les Lettres ; il les a toujours cultivées & protégées.* Cette conſidération rendoit ſon Hiſtoire intéreſſante pour l'Académie Royale des Belles-Lettres : nous inſiſterions volontiers ſur ce morceau ſans les autres matières qu'il nous reſte à parcourir.

On a ici deux Mémoires de M. l'Abbé Lebeuf *ſur les plus anciennes Traductions en Langue Françoiſe.* Le premier Mémoire a pour objet les Traductions qui ont été faites depuis le IX^e ſiécle juſqu'à la fin du XII^e. Le ſecond embraſſe les Traductions faites depuis le commencement du XIII^e ſiécle juſqu'au temps de l'invention de l'Imprimerie. Notre François n'eſt

venu que des corruptions du Latin : quand la Langue des Romains contracta des altérations ; quand on négligea les règles de Grammaire qui regardent les cas & les genres, il se forma une sorte de langage rustique qu'on appella *Roman* d'abord, & *François* depuis: tant que la rusticité du Langage ne fut pas assez grande pour que le Peuple méconnût le Latin, on ne fit point de traductions ; mais quand les innovations furent considérables, les licences multipliées, les négligences essentielles ; il fallut que les Pasteurs de l'Eglise, obligés d'instruire, parlassent comme le Peuple, du moins dans leurs Sermons ; il fallut que ce qui devoit être entendu de tout le monde, dans les Offices de l'Eglise, fut approprié au Langage vulgaire : de-là les Traductions ; & il semble à M. l'Abbé Lebeuf que l'Epoque de cette révolution ou

institution doit être fixée vers l'an 800. Sa première raison, *c'est que ce ne fut qu'au VIII siécle, que le Latin souffrit de plus grandes altérations :* la seconde, c'est qu'alors les Pasteurs de nos Eglises prirent la méthode d'expliquer dans la Langue du Peuple, l'Histoire du Saint dont on faisoit la Fête : c'étoit un reste du Rit Gallican où la Légende se lisoit avant la Messe.

On conçoit qu'il subsiste très-peu de vestiges des premières Traductions : à mesure qu'on s'approche de nous & qu'on s'éloigne du bon Latin, elles deviennent plus communes. L'attention de M. l'Abbé Lebeuf s'est portée à des recherches très-considérables en ce genre. Rien ou presque rien ne lui échappe. Il fait voir que les Traductions françoises commencèrent par des Vies de Saints, par les Livres Historiques de la Bible & par quelques Livres de piété ;

qu'enſuite on les étendit aux Livres prophanes, aux Poëſies, Traités de Juriſprudence, Ecrivains de l'ancienne Rome, Voyages, Chroniques, Ouvrages de Philoſophie & d'Aſtrologie judiciaire; &c. Le détail où entre l'Auteur eſt très-circonſtancié & très-curieux. On n'en concluera pas que nos Ancêtres furent gens de Lettres, mais qu'ils eurent quelquefois envie de l'être; & que ce qui les empêcha de le devenir, fut le goût même des Traductions: car, s'ils avoient eu le courage de remonter aux ſources, ils auroient été honteux de leur propre barbarie; ils ſe ſeroient mocqués du ſçavoir très-ſuperficiel des Traducteurs qu'ils mettoient en œuvre.

M. Schoepflin, Profeſſeur à Straſbourg & Membre de l'Académie des Belles-Lettres, ſignale ſon zèle pour ſa patrie en donnant une Diſſertation où il entreprend de prou-

ver que l'Imprimerie a été trouvée à Strasbourg. Cette Dissertation fut faite en 1740, année séculaire par rapport à la Typographie; car tout le monde est convenu d'en faire remonter l'Epoque à l'an 1440: convention qui est très-favorable aux prétentions de Strasbourg. En effet, voici le raisonnement sommaire de M. Schoepflin.

Si l'Art de l'Imprimerie a été trouvé en 1440, ou environ; si Jean Gutenberg en est l'Inventeur; & si ce Gutenberg vivoit à Strasbourg depuis l'an 1434 jusqu'en 1444, & peut-être jusqu'en 1450, on devra reconnoître que ce même homme a inventé l'Imprimerie vers l'an 1440 dans la Ville de Strasbourg: il semble qu'on ne peut rien reprendre dans cette première proposition, & que toute la difficulté doit être dans la seconde: Or, l'Art de l'Imprimerie a été

trouvé vers l'an 1440 ; Gutenberg en est l'Inventeur ; & cet Artiste vivoit à Strasbourg depuis 1434 jusqu'en 1444, & peut-être jusqu'en 1450.

Mais encore trouvons-nous que, des trois membres de cette seconde proposition, le premier est convenu, puisque l'Epoque de l'Imprimerie est fixée communément à l'an 1440, & que les Villes même, qui se disputent l'honneur de l'invention, célébrent toutes l'anniversaire de cette découverte la 40e. année de chaque siécle. Ensuite on ne dispute guères à Gutenberg le titre d'inventeur de ce bel Art : son Epitaphe le porte ; Wimpheling, Auteur qui écrivoit en 1502, le lui donne ; Trithème le reconnoît ; tous les Modernes qui ont le mieux raisonné sur l'origine de l'Imprimerie, conviennent unanimement de ce point : &, ce qui est assurément très-re-

marquable dans la queſtion préſente, ceux qui donnent à Mayence la gloire de ce magnifique établiſſement, ne diſputent point à Gutenberg l'avantage d'en être l'Auteur; ils placent même dans Mayence la famille & la naiſſance de cet homme fameux, afin que la Ville qui a produit l'inventeur de la Typographie, jouiſſe des honneurs attachés à l'invention.

Il ne reſte donc plus à démontrer que le ſéjour de Gutenberg dans Strasbourg depuis l'an 1434. juſqu'en 1444. & *peut-être* 1450. Ces derniers mots ſont ajoutés, parce qu'on voit Gutenberg à Mayence en 1450. non auparavant, & parcequ'on voit le même à Strasbourg en 1444. ſans mention expreſſe des années ſuivantes : d'où il faudroit conclure, ce ſemble, qu'il a continué d'y demeurer, quoiqu'on ne trouve aucun veſtige

de ce séjour. Mais quoiqu'il en soit, il est toujours certain que, durant dix ans (depuis 1434 jusqu'en 1444) cet Artiste vivoit à Strasbourg : c'est ce que M. Schoepflin prouve évidemment par des Actes conservés dans les Archives de cette Ville. En 1434. Gutenberg fit arrêter le Greffier de Mayence pour une dette de 310 florins : en 1437. une Demoiselle nommée *Anne Porte-de-Fer* à qui il avoit fait une promesse de Mariage, le fit assigner pardevant l'Official : en 1439. il s'associa trois Bourgeois de Strasbourg *pour mettre en œuvre* plusieurs Arts *& secrets merveilleux qui tiennent du prodige :* ce sont les termes du traité écrit en Allemand : Traité qui énonce peut-être, en mots couverts les premières opérations de l'Imprimerie. Mais qu'on en pense ce qu'on voudra ; Gutenberg étoit alors à Strasbourg & encore

en 1441, 1442 & 1444. comme les Actes cités par M. Schoepflin le démontrent : & dans ces années on fixe l'Epoque de l'Imprimerie, dont il est bien prouvé que Gutenberg fut l'inventeur. Concluez, après tous ces principes.

On voit que ce qui caractérise le Mémoire de l'Académicien, c'est le détail des Actes Originaux faisant mention du Domicile de Gutenberg à Strasbourg. Il faut donc qu'alors & dans cette Ville on ait fait les premiers essais de l'Imprimerie. A la vérité, comme le déclare M. Schoepflin, ce ne furent que des épreuves informes : tout l'art de cet Inventeur se bornoit à assembler des lettres taillées en bois, mobiles cependant, & à former des lignes & des pages très-mal ordonnées, si l'on les compare aux Ouvrages qui se firent depuis à Mayence. Car Gutenberg s'étant associé Faust, &

celui-ci ayant admis Pierre Schoiffer aux entreprises de Typographie, on fondit des caractères & de-là sortirent les Chef-d'œuvres de 1457. de 1459. de 1460. de 1462, &c.

Mayence vit la perfection de l'Art, même dès l'an 1450. ou peu après : c'est une gloire que M. Schoepflin ne lui dispute pas plus que la naissance de Gutenberg : & par-là il concilie les prétentions de Strasbourg avec celles de cette autre Ville la Mère & la Créatrice des belles éditions. Gutenberg de Mayence a inventé dans Strasbourg ; il y a fait des tentatives dont l'Académicien cite des exemples qu'il avoit sous les yeux, en travaillant sa Dissertation. Ces grossières ébauches auroient bien tenté les désirs d'un curieux tel que M. de Boze, lui qui avoit trouvé le secret d'acquerir un *Speculum humanæ salvationis* dont la Ville de

Harlem a fait son Argument capital pour s'attribuer l'invention de l'Imprimerie.

M. Schoepflin, pour le dire ici en passant, ne fait pas grand état de ces prétentions de Harlem, parce qu'il suppose que le *Speculum humanæ salvationis*, & d'autres livres aussi anciens ont été imprimés sur des tables de bois gravées, & avec des lettres non mobiles : ce qui, à proprement parler, n'est point l'Art de la Typographie. Nous ne savons si cette supposition passera sans difficulté : au moins avons-nous lû le livre que M. Seiz de Harlem publia en 1740 ; il y est, ce semble, assez bien prouvé que l'édition du *Speculum humanæ salvationis* fut faite avec des caractères fondus & mobiles : qualité que reconnoissoit aussi M. Chevillier qui avoit examiné l'exemplaire du *Speculum* conservé chez les Célestins de Paris.

Ceci est peut-être une difficulté, mais non un *Achille*; car en supposant le fait, il resteroit à savoir d'où cette édition du *Speculum* est venue; si elle a été faite véritablement à Harlem; & dans quel tems elle y a paru. M. Schoepflin trouveroit apparemment bien d'autres solutions; & peut-être ne s'en rapporteroit-il ni à M. Seiz ni à M. Chevillier. Quoiqu'il en soit, sa dissertation est si curieuse qu'on doit la lire toute entière: on y apprend à connoître Gutenberg, & tous les détails de sa vie: on voit les premiers efforts d'un Art extrêmement précieux au Genre Humain, quoiqu'à bien des égards il lui soit nuisible: on y remarque une manière de raisonner très-précise, quoique le mémoire ait beaucoup d'étendue, &c.

Nous terminons ici nos extraits, qui ne devroient pourtant pas être les derniers, puisqu'il reste, dans

ce volume de l'Académie, quinze Mémoires dont nous n'avons point parlé. Ils ne sont ni inférieurs aux autres, ni indifférens à la bonne Littérature : mais la plûpart contiennent des recherches profondes, & demanderoient des discussions fort supérieures à l'attention & au goût de la plûpart des Lecteurs. Ainsi les Savans s'occuperont du volume même, & regarderont comme nul, s'ils le jugent à propos, tout ce que nous en avons dit, quoique nous l'ayions dit de notre mieux. *Nous rendrons compte incessamment des volumes XVIII. XIX. & XX.*

ARTICLE XCIII.

EXPLICATION DU MOT SABAT SECOND-PREMIER, employé par S. Luc au premier Verset du sixiéme Chapitre de son Évangile.

ON fait d'ordinaire trois questions sur le Sabat *Second-premier*. On demande 1°. ce que c'étoit chez les Juifs que le Sabat *second-premier*, où les Apôtres rompant des épis furent repris par les Pharisiens, & justifiés par le Sauveur ?

2°. Pourquoi S. Matthieu & S. Marc, qui ont rapporté la même Histoire que S. Luc, n'ont fait aucune mention du Sabat *second-premier* ?

3°. Pourquoi on ne trouve aucune trace de ce Sabat ni dans

ce volume de l'Académie, quinze Memoires dont nous n'avons point parlé. Ils ne sont ni inférieurs aux autres, ni indifférens à la bonne Littérature : mais la plûpart contiennent des recherches profondes, & demanderoient des discussions fort supérieures à l'attention & au goût de la plûpart des Lecteurs. Ainsi les Savans s'occuperont du volume même, & regar-deront comme nul, s'ils le juge[nt] à propos, tout ce que nous [av]ons dit, quoique nous l'avio[ns] dit de notre mieux. *Nous rendr[ons] compte incessamment des volu[mes] XVIII. XIX. & XX.*

ARTICLE XCIII.

EXPLICATION DU MOT SABAT SECOND-PREMIER, employé par S. Luc au premier Verset du sixiéme Chapitre de son Evangile.

ON lit ordinairement ...

... it
... a-
... alio
... gam
... ma-
... riva ,
... ui pré-
... il ſera
... Jeſus ,

l'Ancien Teſtament, ni dans Philon, ni dans Joſeph, ni dans le corps entier du Talmud, ni dans les traditions des Juifs, ni dans les Livres innombrables de leurs Rabbins?

PREMIERE QUESTION.

Qu'étoit-ce chez les Juifs que le SABAT SECOND-PREMIER?

Ma reponſe à cette queſtion eſt bien ſimple : S. Luc n'a pas eu la moindre penſée de nous dire qu'il y avoit chez les Juifs un Sabat appellé *ſecond-premier* : auſſi ne le dit-il pas. Quel eſt donc ſon deſſein, en ſe ſervant de cette expreſſion *ſecond-premier*? Son deſſein eſt uniquement de nous avertir que le Sabat où les Diſciples ont rompu des épis a précédé un ſecond Sabat où J. C. a guéri une main deſſéchée dont il eſt parlé au verſet 6e. du même Chapitre.

Pour mettre ce que je dis dans le dernier degré d'évidence, je n'ai besoin que de raprocher les Versets 1 & 6. du Ch. 6e. Car on verra, au premier coup d'œil, que ces deux Versets dépendent nécessairement l'un de l'autre, & que l'un de ces Sabats n'est appellé *second-premier*, c'est-à-dire Sabat antérieur au second, que par le raport qu'il a avec un second Sabat dont il est parlé au 6e. Verset.

℣. 1. *Factum est autem in Sabbato* SECUNDO-PRIMO *cùm transiret (Jesus), per sata, vellebant Discipuli ejus spicas & manducabant confricantes manibus.*

℣. 6. *Factum est autem & in alio* Sabbato *ut intraret in Synagogam & doceret, & erat ibi homo, & manus ejus dextra erat arida.*

C'est-à-dire. » Or il arriva, » dans un jour de Sabat, qui pré- » cédoit le second (dont il sera » parlé au Vers. 6.) que Jesus,

» passant le long des bleds, ses » Disciples se mirent à rompre des » épis, & les pressant dans leurs » mains, en mangeoient.

» Or il arriva encore, dans un » second jour de Sabat, que Je» sus étant entré dans la Synago» gue, il enseignoit & il y avoit » là un homme qui avoit la main » droite seche. ».

Cette façon de s'exprimer : *Or il arriva dans le Sabat* Second-premier; *Or il arriva encore dans un second Sabat*, marque visiblement un raport entre ces deux Sabats.

La traduction que j'ai faite de ces deux Versets, en leve toute la difficulté. Il s'agit maintenant de justifier cette traduction, & je le fais en demontrant deux points; l'un que, dans le premier Verset, Sabat Second-premier *secundo-primum* δευτερόπρωτον doit se traduire par Sabat qui a précédé le

second, comme si le texte portoit δευτερόπρωτον *secundo-prius* : l'autre que, dans le 6e. Verset, *autre Sabat* ALIUD SABBATUM ἕτερον σάββατον doit se traduire conformément au Grec par *second Sabat*.

Je dis donc dabord que le terme πρῶτος *primus* a le même sens que le comparatif πρότερος *prior*, & qu'il s'employe souvent pour comparer deux choses ensemble, & pour montrer que l'une a précédé l'autre. C'est ainsi qu'il est dit, dans l'Evangile de S. Jean Ch. I. ℣. 15 & 30. « Celui qui doit venir après moi, m'a été préféré, » parcequ'il étoit avant moi » *quia* PRIOR *me erat*, en grec πρῶτος au lieu de πρότερος ; & au Ch. XV. ℣. 18. » Si le monde vous » hait, sachez qu'il m'a haï avant » vous. » *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis* πρῶτον ὑμῶν *odio habuit*. J'ai remarqué,

dans le Nouveau Testament seul, 14 endroits où l'adjectif πρῶτος *primus* est traduit par le comparatif *prior*; * & huit où l'adverbe πρῶτον *primùm* est aussi traduit par le comparatif *prius*; ** sans comp-

* Matth. XII. 45. Fiunt novissima hominis illius pejora *prioribus*. XXI. 36. Alios servos plures *prioribus*. XXVII. 64. Novissimus error pejor *priore*.

Luc. XI. 26. Novissima hominis illius pejora *prioribus*.

Joan. V. 4. Qui *prior* descendisset.

I. Cor. XIV. 30. *Prior* taceat.

Hebr. VIII. 7. Nam si illud *prius* culpâ vacasset. 13. Dicendo novum veteravit *prius*. IX. 1. Habuit quidem & *prius*. 6. In *priori* quidem Tabernaculo. 15. Quæ erant sub *priori* testamento.

II. Petr. II. 20. Posteriora deteriora *prioribus*.

Apocal. II. 19. Novissima plura *prioribus*. XIII. 12. Potestatem *prioris* bestiæ.

** Matth. V. 24. Vade *priùs* reconciliari. XII. 29. Nisi *priùs* alligaverit fortem. XXIII. 26. Munda *priùs* quod intùs est.

ter un grand nombre d'autres que la Vulgate auroit pû traduire de la même manière. Les Auteurs Prophanes sont aussi dans l'usage fréquent d'employer le terme πρῶτος *primus* dans le sens du comparatif πρότερος *prior*.(Voyez Henri Etienne, Scapula, ou Constantin au mot πρῶτος.)

J'ai donc pû expliquer ces mots *Sabbatum secundo primum* δευτερόπρωτον, comme s'il y avoit *secundo prius* δευτεροπρότερον, puisque ces deux expressions ont le même sens. Je dis plus : j'ai dû les expliquer ainsi à cause du rapport que S. Luc met visiblement entre ce Sabat & celui dont il est parlé au Vers. 6ᵉ.

Marc. III. 29. Nisi *priùs* fortem alliget. VII. 27. Sine *priùs* saturari filios.

Luc. XIV. 28. non *priùs* sedens computat. 31. Non sedens *priùs* cogitat.

I. Cor. XV. 46. Non *priùs* quod spiritale est.

Quant à ces autres mots du Verset 6. *in alio Sabbato* (dans un autre Sabat) que j'ai traduits comme s'il y avoit *in secundo Sabbato* (dans un second Sabat) j'y suis autorisé par S. Luc lui-même qui employe ici l'expression ἕτερος : expression dont il se sert ailleurs, & dans des cas où elle ne peut signifier que δεύτερος *secundus* (second.)

Premier exemple. Chap. XIV. 18. 19. « Tous les conviés commencèrent à s'excuser. Le premier dit, *primus dixit*, j'ai acheté une terre : l'autre dit, *alter dixit* (c'est-à-dire le second) j'ai acheté cinq couples de Bœufs. »

Second exemple. Chap. XVI. 5. 6. « L'Économe infidéle ayant fait venir l'un après l'autre tous ceux qui devoient à son Maître, dit au premier, *dicebat primo*, combien devez-vous à mon Maître ? Il dit encore à un au-

» tre) c'est-à-dire au second) com-
» bien devez-vous ?

Troisiéme exemple. Chap. XX. 11. 12. Le Père de famille envoya aux Vignerons homicides un autre Serviteur, *alterum servum*, c'est-à-dire un second, comme plusieurs Traducteurs l'ont rendu, puisqu'il est dit après qu'il en envoya un 3e. *tertium.*

A ces trois exemples tirés de l'Evangile de S. Luc, j'en ajoute un 4e. de l'Evangile de S. Jean, Chap. XIX. 32. « Il vint des Sol-
» dats qui rompirent les jambes du
» premier Voleur & de l'autre,
» (c'est-à-dire du second) qu'on
» avoit crucifié avec lui. » *Primi fregerunt crura & alterius qui crucifixus est cum eo.*

Dans tous ces endroits le texte Grec porte ἕτερος, que la Vulgate traduit par *alter*, excepté au second exemple (Luc. XVI. 6.) où il y a *deinde* ALII *dixit* : ce qui ne

forme point une difficulté ; car il est évident que *alii* est mis là pour *alteri*, & qu'il signifie la même chose, étant la traduction du mot ἑτέρου.

A l'égard de l'expression *alter*, elle signifie certainement *second*, puisque S. Jerôme a traduit par *alter* une infinité d'endroits de l'Ancien Testament, où l'on lit en Hebreu *scheni* & en Grec δεύτερος : * Il est sans aucun doute, dit Faber dans son thrésor qu'*alter* signifie second : *Extrà controversiam alter ponitur pro secundo* ; & il cite en preuve ce passage de Ci-

* Génes. IV. 18. Lamech accepit duas uxores, nomen uni Ada, & nomen *alteri* (δευτέρᾳ) Sella. XXX. 7. Bala peperit *alterum* (δεύτερον) Exod. II. 13. XXV. 12. XXVII. 13. XXVIII. 19. XXIX. 19. 39. &c.

Remarquez aussi que, Matth. XXI. 30. & Luc. XIX. 18. δεύτερος est traduit dans la Vulgate par *alter*.

ceron, *in primo conjectura valet, in altero definitio, in tertio ratio.*

Appuyé de ces autorités, j'ai donc pû expliquer *in alio Sabbato* qu'on lit au Verset 6. comme s'il y avoit *in altero Sabbato* (dans un second Sabat) puisque le Grec porte ἕτερος qui signifie proprement *alter* c'est-à-dire, *second*, comme je viens de le prouver.

Il étoit impossible de fixer, dans S. Luc, la signification de *Sabbatum secundo-primum* en examinant quel sens δευτερόπρωτον *second-premier* a chez les Grecs. Car de tous les Auteurs qui nous restent, il n'y a que S. Luc qui ait fait de ces deux mots πρῶτος & δεύτερος le composé δευτερόπρωτος. Nous sommes donc forcés d'examiner le mot dans son étymologie d'abord, ensuite dans S. Luc qui en fait usage.

Ce mot, considéré dans son étymologie, peut signifier un Sa-

bat qui en précéde un autre ; mais considéré dans le texte de S. Luc, il ne peut avoir que cette seule signification, puisque S. Luc compare le Sabat qu'il nomme δευτερόπρωτον *second-premier* avec un Sabat qu'il nomme ἕτερον ou δεύτερον *autre* ou *second*. Car ces deux mots ont le même sens dans S. Luc, comme nous l'avons prouvé plus haut par trois exemples décisifs. Je conclus ma reponse à la première question par deux preuves très-simples.

I. PREUVE.

Si S. Luc avoit mis au premier Verset du Chap. 6. *in Sabbato secundo priore* δευτεροπρώτῳ, au lieu qu'il a mis *in secundo-primo*, & qu'au Vers. 6. l'Auteur de la Vulgate eût traduit *in altero Sabbato* & non pas, comme il a fait, *in alio Sabbato*; tout le monde tomberoit d'accord que le texte de l'Evangé-

liste ne contiendroit aucune difficulté, & qu'il faudroit nécessairement adopter ma traduction comme la seule véritable. Or j'ai fait voir que *in Sabbato secundo-primo* doit s'expliquer comme s'il y avoit *in Sabbato secundo priore*, & que l'autre expression *in alio Sabbato*, doit aussi s'expliquer comme s'il y avoit *in altero Sabbato* (dans un second Sabat.) Donc il est demontré que mon explication leve toute l'obscurité de ce passage, & qu'elle exprime très-fidélement la pensée de S. Luc.

II. Preuve.

Il n'est fait aucune mention *du Sabat second-premier* ni dans l'Ancien Testament, ni dans Philon, ni dans Joseph, ni dans le Talmud, ni dans les Livres innombrables des Docteurs Juifs : donc on ne peut supposer, sans la plus grande absurdité, que toute la Na-

tion Juive appelloit, du tems de Jesus-Christ, dans tous les pays du monde, un certain Sabat, *Sabat second-premier*. Donc le terme de *second-premier* n'a pu être employé par S. Luc comme le nom propre d'un Sabat connu par les Juifs sous cette dénomination particulière. Donc *second-premier* est dans S. Luc un terme commun & appellatif. Donc ce n'est qu'en consultant l'endroit même de S. Luc qu'on peut découvrir pourquoi l'Auteur Sacré a donné à ce Sabat l'Epithète de *second-premier*. Or je ne crains point d'assurer qu'en se renfermant dans le texte de S. Luc, on ne pourra jamais, quelque torture qu'on se donne, assigner une autre cause de cette épithète, sinon que S. Luc a voulu marquer que ce Sabat qu'il nomme *second-premier* en a précédé un autre où J. C. guérit une main desséchée, & que l'Histoire

qui eſt rapportée la première, eſt véritablement arrivée avant celle qui eſt rapportée la ſeconde : ce qui eſt préciſément la même conſéquence que nous avons déja tirée en ſuivant une autre route. Or tout le monde ſçait que c'eſt un caractère infaillible de vérité quand on arrive par differentes voyes à une même ſolution. C'eſt ainſi qu'en Arithmétique on eſt bien aſſuré d'avoir compté juſte, lorſque par deux differents calculs on trouve la même ſomme : parconſéquent l'explication que nous avons donnée du Sabat *ſecond-premier* doit paſſer pour certaine & inconteſtable.

SECONDE QUESTION.

Pourquoi ſaint Matthieu & ſaint Marc, qui ont raporté tout de ſuite, comme ſaint Luc, les Hiſtoires des épis rompus & de la main ſéchée,

n'ont-ils point parlé du SABAT SECOND-PREMIER ?

La reponse est bien facile. S. Luc n'a employé, comme nous l'avons prouvé, l'expression *second-premier*, que parce qu'il a voulu mettre un raport entre deux Sabats, & nous avertir que le Sabat où les épis furent rompus, avoit précédé celui où une main seche avoit été guérie.

Or, S. Matthieu & S. Marc n'ayant point voulu nous donner un pareil avertissement, n'ont point dû employer la même expression que S. Luc.

Mais celle dont ils se servent, quadre merveilleusement avec l'explication que nous avons faite du Sabat *second-premier*. Car quel a été jusqu'ici notre but ? ça été de faire voir que le Sabat où les épis furent rompus n'étoit en rien distingué de tous les autres Sabats

de l'année. Or c'eſt ce que S. Matthieu & S. Marc déclarent bien nettement en diſant que les Diſciples rompoient des épis en un des jours du Sabat, *in Sabbatis.* *

Une nouvelle preuve que ce Sabat étoit un Sabat commun & ordinaire, c'eſt que, dans le recit de S. Matthieu, de S. Marc & de S. Luc même, les Phariſiens ſe contentent de faire remarquer à J. C. que ſes Diſciples, en rompant des épis, font ce qu'il n'eſt pas permis de faire en des jours de Sabat, *in Sabbatis.* Si ce Sabat avoit été plus ſolemnel que les autres, comme le prétendent tous ceux qui ont entrepris d'expliquer ce terme *ſecond-premier*, peut-on ſuppoſer que les Phariſiens, ſi attentifs à envenimer les actions les plus in-

* La Vulgate, dans S. Matthieu, porte *in Sabbato*, mais dans le Grec on lit, *in Sabbatis.*

nocentes des Apôtres, auroient manqué de faire obſerver à J. C. que leur faute étoit d'autant plus grande qu'ils violoient un Sabat qui étoit plus Saint que tous les autres ; le Sabat *ſecond-premier* ?

Ceci nous fournit une troiſiéme preuve pour notre ſentiment. Car puiſque le Sabat dont parle S. Luc étoit un Sabat commun & ordinaire, il n'étoit donc pas diſtingué des autres par la dénomination de *ſecond-premier*. Cette dénomination n'eſt donc pas un nom propre, mais un terme commun & appellatif, qui ne convient à ce Sabat que dans le récit de S. Luc. C'eſt donc dans S. Luc ſeul qu'il faut chercher le vrai ſens de cette expreſſion : d'où il ſuit, par une conſéquence néceſſaire, que Sabat *ſecond-premier* ſignifie Sabat qui en précède un autre, ainſi que nous l'avons prouvé dans les deux précédentes preuves.

TROISIÉME QUESTION.

Pourquoi ne trouve-t-on nulle part la moindre trace du SABAT SECOND-PREMIER*, ni dans l'ancien Testament, ni dans les livres Juifs, ni par-tout ailleurs ?*

La réponse est encore très-facile. Si l'on ne trouve nulle part aucune mention du Sabat *second-premier*, c'est qu'un tel Sabat n'a jamais existé. On ne trouve point ce qui ne fut jamais. C'est à ceux qui prétendent, que, du tems de J. C., tous les Juifs du monde appelloient un certain Sabat, *Sabat second-premier*, de nous dire comment il est possible qu'on n'en trouve aucune trace ni dans l'ancien Testament ni dans les livres des Juifs. Joseph Caro nous dit dans l'*Orach Chajim* N. 430. que les Juifs, pour conserver la mémoire des miracles ope-

rés dans l'Egypte, appelloient *grand Sabat* le Sabat qui précède immédiatement la Pâque. Pourquoi ni lui ni les autres Rabbins n'ont-ils jamais nommé le Sabat *second-premier?*

L'impossibilité où se sont trouvés tous les Commentateurs de répondre à cette question, me met en droit de rejetter sans autre examen toutes les explications qu'on a essayé de donner au passage de S. Luc, puisqu'elles sont toutes appuyées sur ce faux principe que *Second-premier* étoit le nom propre d'un certain Sabat distingué par ce nom de tous les autres Sabats de l'année, & connu sous ce nom du temps de J. C. par tous les Juifs du monde. Je crois néanmoins devoir réfuter en particulier les sentimens de Scaliger & de Grotius, parce que ce sont les seuls qui aient aujourd'hui quelques Partisans.

Exposé & Réfutation du sentiment de Scaliger sur le SABAT SECOND-PREMIER.

Scaliger pense que Sabat *Second-premier* signifie le premier Sabat après le second jour des Azymes : jour auquel on offroit au Seigneur la gerbe des prémices*. Toutes les preuves de ce sçavant se réduisent à des conséquences qu'il tire d'un passage du Lévitique, Ch. XXIII. 15 & 16. où personne n'avoit apperçu jusqu'à lui qu'il fût parlé du Sabat *Second-premier*. Voici ce passage.

Vous compterez depuis le second jour du Sabat (c'est-à-dire des Azymes) *auquel vous avez offert la gerbe des premières sept semaines pleines, jusqu'au jour après que la*

* Scaliger, de Emendatione Temp. L. VI. tert. Pasch. pag. 557. Genevæ, ann. 1629.

septiéme sera accomplie, c'est-à-dire, cinquante jours.

Donc (c'est la première conséquence de Scaliger) ces semaines tiroient leur nom du second jour des Azymes : la première Semaine s'appelloit *séconde-première*, c'est-à-dire, la première Semaine après le second jour des Azymes : la seconde Semaine s'appelloit *seconde-seconde* : la troisiéme Semaine s'appelloit *seconde-troisiéme*, & ainsi de suite jusqu'à la septiéme qui s'appelloit *seconde - septiéme*, c'est-à-dire, la septiéme semaine après le second jour des Azymes.

Seconde Conséquence. Tous les jours de ces sept Semaines tiroient aussi leurs noms du second jour des Azymes.

Par exemple, le Mardi de la première Semaine s'appelloit le Mardi *second-premier*, c'est-à-dire, le premier Mardi après le second jour des Azymes. Celui de la seconde

de Semaine le Mardi *ſecond-ſecond*, c'eſt-à-dire, le ſecond Mardi après le ſecond jour des Azymes ; ainſi de tous les autres Mardis juſqu'à celui de la ſeptiéme Semaine qui s'appelloit le Mardi *ſecond-ſeptiéme*, c'eſt-à-dire, le ſeptiéme Mardi après le ſecond jour des Azymes. Par conſéquent, continue Scaliger, le Sabat de la premiére Semaine s'appelloit le Sabat *Second-premier* : celui de la ſeconde Semaine *ſecond-ſecond*, & ainſi de ſuite juſqu'au ſeptiéme qui s'appelloit le Sabat *ſecond-ſeptiéme.* Il faut bien remarquer que, dans ce ſyſtême, les 49 jours des ſept Semaines ſont tous diſtingués par un nom particulier qui ſe tire du ſecond jour des Azymes & de la Semaine où ils ſe trouvent.

Ainſi, ſelon Scaliger, tous les Juifs du monde, depuis Moyſe juſqu'à J. C. avoient invariablement déſigné par quarante-neuf noms,

différents les 49 jours qui s'écoulent depuis le second jour des Azymes jusqu'à la Pentecôte.

Cette supposition est bien étrange : aussi est-elle évidemment fausse. Car 1°. S. Jérôme, S. Epiphane & S. Chrysostôme, qui ont conversé avec les Juifs & qui ont voulu expliquer ce que c'étoit que le Sabat *second-premier* n'ont eu aucune connoissance des 49 noms différents de ces 49 jours. 2°. Il n'en est fait aucune mention ni dans l'Ecriture, ni dans le Talmud, ni dans les Livres des Rabbins : au contraire, l'usage constant des Juifs est de compter le quantiéme des jours, depuis l'offrande de la gerbe des prémices jusqu'à la Pentecôte, sans jamais marquer que c'est tel ou tel jour de telle ou telle Semaine depuis le second jour des Azymes.

Si le Lecteur veut faire attention au Texte du Lévitique, rap-

porté plus haut, sur lequel Scaliger se fonde uniquement, il conviendra qu'il est impossible de trouver, dans un tel passage, le Sabat *second-premier* dont on croit que S. Luc a parlé.

Enfin le systême de Scaliger, qui n'est appuyé sur rien, renferme un cercle vicieux. Car ce Sçavant prétend que tous les jours & par conséquent les Sabats, qui sont entre Pâques & la Pentecôte, tiroient leurs noms de la Semaine où ils se trouvoient, & du second jour des Azymes, parce qu'il croit que, dans S. Luc, *Sabat second-premier* signifie le premier Sabat après le second jour des Azymes; & d'un autre côté il prétend qu'il faut ainsi expliquer le *Sabat second-premier* parce que les Sabats entre Pâques & la Pentecôte tiroient leur nom de la semaine où ils se trouvoient, & du second jour des Azymes. Or il est bien certain

que, si S. Luc n'avoit point employé l'expression de Sabat *second-premier*, jamais Scaliger n'auroit imaginé que les 49 jours avant la Pentecôte étoient tous distingués par un nom particulier : ainsi ce système n'est appuyé que sur le passage qu'on veut expliquer ; c'est-à-dire, qu'il suppose ce qui est en question.

Exposé & Réfutation du système de Grotius.

Les Juifs (dit Grotius) appelloient Sabat *second-premier* le Sabat qui tomboit le jour de la Pentecôte. Il ne peut alléguer en sa faveur aucun Texte ni du Talmud, ni des Docteurs Juifs ; mais au défaut de textes, il a recours aux raisonnemens que voici :

On appelloit (dit-il) grand Sabat celui qui se rencontroit le jour de Pâques. Car il est dit, dans S. Jean, que J. C. est mort la veille

du Sabat, & que ce *Sabat* étoit un grand jour.

Grotius suppose, contre le sentiment de presque tous les Sçavans, que J. C. est mort la veille de Pâques : donc (continue Grotius) quand le Sabat concouroit avec les jours, ou de la Pentecôte ou de la Fête des Tabernacles, il s'appelloit aussi *grand Sabat*. Mais le terme de *grand* signifiant la même chose que le premier, ces trois Sabats s'appelloient aussi *premiers Sabats* * au lieu de *grands Sabats*. Maintenant pour distinguer ces trois Sabats qui portoient le nom de *premiers* ; celui de Pâques s'appelloit *premier-premier*, parce que Pâques étoit la plus grande Fête : par la même raison celui de la Pentecôte s'appelloit Sabat *second-premier* ; celui de la Fête des Tabernacles, Sabat *troisiéme-premier*.

* Alii pro magno dixerunt primum.

Tout ce raisonnement n'est guères digne de Grotius. Car 1°. il paroît certain que J. C. est mort le jour même de Pâques. 2°. Le Sabat suivant étoit un grand jour, mais il n'est pas dit qu'il étoit appellé *grand*. C'est ainsi que le même S. Jean dit, Ch. VII. 37. que le dernier jour de la Fête des Tabernacles étoit un jour grand & solemnel; mais ce jour ne s'appelloit pas grand & solemnel. De même l'Ecriture, en parlant des cinq grandes Fêtes des Juifs, Pâques, la Pentecôte, la Féte des Trompettes, de l'Expiation & des Tabernacles, dit souvent que ce sont des *jours saints*, *des jours d'assemblées*; & cependant on n'a jamais nommé de la sorte aucune de ces cinq Fêtes. On répondra donc à Grotius que le Sabat dont parle S. Jean étoit plus grand & plus solemnel que les autres Sabats, parce qu'il se rencontroit

dans l'Octave des Azymes : mais on lui soutiendra qu'il n'est pas en droit d'en conclure que ce Sabat portoit le nom de *grand Sabat*.

Ce principe une fois renversé, que deviennent les conséquences que l'on en tire, puisqu'elles mériteroient d'être rejettées, quand même le principe seroit vrai? Car, supposons un moment que ces trois Sabats s'appelloient *grands Sabats*, s'ensuit-il de-là qu'on les appelloit *Sabats premiers* ? S'ensuit-il encore que, pour les distinguer, on les appelloit de plus Sabat *premier-premier*, Sabat *second-premier*, Sabat *troisiéme-premier* ?

Il est visible que Grotius est tombé dans le même défaut que nous avons reproché à Scaliger. Car ce n'est que sur le passage de S. Luc qu'il s'est appuyé pour imaginer un systême dont il se sert ensuite pour expliquer ce même passage : ce qui forme un cercle très-vicieux.

CONCLUSION.

En rejettant comme j'ai fait toutes les explications qu'on a données jusqu'ici au passage de S. Luc, j'ai suivi l'exemple des plus modestes & des plus célébres Interprètes.

Maldonat réfute sur ce point tous les Commentateurs à commencer depuis S. Chrysostôme jusqu'à lui. Il prend ensuite un sentiment que Grotius a réfuté : c'est qu'on appelloit le jour de la Pentecôte le Sabat *second-premier*. Mais il avoue en même tems qu'il ne sçait point pourquoi on lui donnoit un tel nom, *Nil compertum habeo* *, (dit-il).

Après lui Scaliger a apporté une explication toute nouvelle qui lui paroissoit, comme il le dit lui-même, plus claire que le Soleil en

* Mald. Matth. Ch. XII. 1.

ſon midi. Il convenoit néanmoins qu'il n'avoit trouvé perſonne à qui il pût la faire gouter ; les uns lui diſant qu'ils ne comprenoient point ſa penſée ; les autres lui reprochant qu'il ſe mêloit de deviner. *

Grotius, qui avoit une ſi haute idée de Scaliger, n'a pas laiſſé de combattre ſon ſentiment, & il le fait par des raiſons très-ſolides dont nous avons profité.

Enfin Grotius lui-même, après avoir réfuté Maldonat, Scaliger & tous les autres Interprètes, propoſe ſon propre ſentiment ; mais il ne le fait qu'en tremblant, &

* Nos qui ante aliquot annos veram loci Lucæ interpretationem edidimus, nondùm, quibus ſatisfecerimus reperire potuimus. Alii ſe non capere, alii nos vaticinari dicunt. Fruantur ſuo judicio. Nos aliud curamus quàm placere iis qui negant meridie lucere. *Scalig. Can. Iſag. Lib. tert. in Cap. VI. p.* 225. *Amſt. ann.* 1658.

comme un homme qui n'eſt guères aſſuré de ce qu'il avance. Je puis bien, dit-il, à l'exemple de tant d'autres, propoſer auſſi mes penſées *indulgebo mihi quoque poſt tot alios cenſendi libertatem*, &c.

Le peu de ſuccès de tant d'interprétations différentes a fait perdre courage à tous les Commentateurs qui ſont venus depuis. Nul n'a oſé faire uſage de ſon eſprit pour tenter une nouvelle ſolution. Ils ſe ſont preſque tous partagés les uns pour Scaliger, les autres pour Grotius; & déſeſpérant déſormais d'arriver au vrai, ils ont crû qu'il leur ſuffiſoit de s'attacher à l'opinion qui leur paroiſſoit plus vraiſemblable. Il auroit été plus honorable pour eux d'avouer leur ignorance & de dire, comme fait M. Arnauld dans ſa Concorde, beaucoup d'Auteurs ont apporté grand-nombre d'explications du *Sabat ſecond-premier*, mais tout

est incertain, *multi multa, sed omnia incerta.* C'est aussi le langage qu'a tenu M. Simon dans sa Traduction du Nouveau Testament.

ARTICLE XCIV.

LA MÉDECINE D'ARMÉE, contenant des moyens aisés de préserver de maladies sur terre & sur mer, dans toutes sortes de Pays, & d'en guérir, sans beaucoup de remèdes ni de dépenses, les Gens de guerre & autres de quelque condition qu'ils soient. Par M. de Meyserey, Médecin ordinaire du Roi, ancien Médecin des Armées de S. M. en Italie & en Allemagne, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. *Trois Tomes* in-12. *A Paris, chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.*

IL faut bien lire ce titre pour bien concevoir l'objet de cet ouvrage : on ne s'y propose pas de donner une *Médecine* uniquement relative aux gens de guerre, & proportionnée à leurs besoins : l'Auteur a aussi en vue toutes *autres* personnes *de quelque condition qu'elles soient*. Mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse appeller le tout une *Médecine d'Armée*, puisque la maniére dont M. de Meyserey traite les maladies est comme Militaire ; c'est-à-dire courte, prompte, sans trop de raisonnements, & toujours avec les remèdes qui se trouvent le plus aisément, & qui coutent le moins.

Il nous seroit impossible d'analyser tous les Articles de ces trois Volumes ; ils sont au nombre de 669 sans compter les formules de médicaments qui contiennent près

de 60 pages. La Méthode de l'Auteur est de parler de tout ce qui concerne la santé à conserver ou à réparer, en plaçant les divers objets sous des titres qui se succèdent, comme *de l'air; de la chaleur de l'air & des moyens de s'en garantir; de la corruption de l'air, &c.* C'est le début du premier Tome qu'on appelle aussi *Première Partie, contenant les moyens de préserver des maladies* : mais cette destination n'est pas d'une rigueur mathématique; car on trouve de temps en temps, dans ce Volume, des méthodes de guérison pour certaines maladies déja contractées, comme *la rage, le poison, la fièvre, le flux-de-sang, &c.*

Le second & le troisiéme Tome forment la seconde Partie de l'Ouvrage, laquelle *contient les moyens de guérir les maladies*; & nous ne voudrions pas assurer que toute espèce de remèdes préservatifs en

fût exclue. Ainsi, les deux portions de ce Livre se prêtent des secours mutuels: secours abondants par la quantité de choses qu'on embrasse; expéditifs, par le style laconique dont on a fait choix; intelligibles, par la clarté des expressions; efficaces, par les connoissances que l'Auteur se flatte d'avoir acquises à l'Armée & ailleurs.

Le Titre étant *La Médecine d'Armée*, & le premier Tome faisant assez souvent mention de ce qui contribue à la santé ou à la guérison des Soldats, nous citerons quelques traits choisis dans ce Volume.

L'Auteur a vû la Bohème où tant de nos Braves ont péri durant les dernières Campagnes. Ce climat n'est pourtant point mauvais, & » si l'on n'y faisoit la guerre » que depuis les premiers jours du » mois de Mai, jusqu'à la fin de

» Septembre, ou au plûtard, jus-
» qu'au 10 d'Octobre, on n'y ver-
» roit guères plus de maladies qu'en
» Alsace & dans les Provinces voi-
» sines. La guerre qu'on a été obli-
» gé d'y faire, ou des marches
» forcées qu'on y a faites, souvent
» dans les temps les plus rudes,
» pendant lesquels les troupes ont
» quelquefois passé plusieurs nuits
» sur la neige, sans tente, ont été
» la cause des maladies & de la
» mort d'un grand nombre de
» François dans ce Pays & dans
» ceux d'alentour. «

On put apprendre en Bohème beaucoup de choses importantes pour la santé. Quand on fut à Egra en 1742, l'abondance des vivres & des boissons favorisa d'abord le désir que des Soldats ont toujours de faire bonne chére; mais l'intempérance produisit sur eux de très-mauvais effets : *Plusieurs d'entr'eux furent attaqués de*

différentes espèces de fièvres putrides & malignes qui en firent périr un grand nombre. Le remède ne tarda pourtant pas à venir de la part des Ennemis même. La Ville fut bloquée, & l'*on commença alors à mieux économiser les différentes provisions de bouche qui étoient dans les maisons bourgeoises.* On apprit à manger du Cheval qui (selon l'Auteur) n'est point un mauvais aliment : *cette viande, lorsqu'elle est grillée ou rôtie, ou à la daube, ou en pâté, lui a paru aussi bonne que la chair de bœuf, surtout quand elle est assaisonnée d'un bon appétit:* dernière condition qui prouve tout en ce genre.

Le Blocus d'Egra continuant, on n'y but plus que de l'eau ; on n'y mangea presque plus de viande ; on vécut en un mot de régime ; & *quels furent les effets de* cette bonne conduite ? *A mesure que la diète augmentoit, les mala-*

dies qui avoient désolé la garnison dans le tems d'abondance, diminuoient & il n'y en eut presque plus. Ceux qui tombèrent malades, guérirent presque tous assez promptement. Voilà de bonnes leçons pour les guerres qui pourront survenir dans la suite. Les Ennemis seront avertis de ne pas trop empêcher les vivres de pénétrer dans les Villes qu'ils assiégent; car en resserrant les Places, on procure une bonne santé aux Assiégés; & ceux-ci se rejouiront, en quelque sorte, de la diminution de leurs Magasins, puisqu'avec la diette on se porte bien : du pain, du ris & de l'eau faisoient vivre nos gens à Egra; nous les plaignions à Paris, mais ils ne se plaignoient point eux-mêmes : *on voyoit un air de sérénité & de satisfaction sur le visage de ceux qui composoient la Garnison.*

M. de Meyserey n'oublie point

d'obſerver que les gens de guerre ſont quelquefois ſujets à la *maladie du pays*, qu'il appelle de trois mots grecs, *philo-patrido-manie*. C'eſt une envie continuelle & deſordonnée de revoir ſon pays natal... *Les malades ſont triſtes, rêveurs, foibles ; ils perdent l'appétit & la faculté de bien digérer leurs aliments : ils maigriſſent & ſe repréſentent ſans ceſſe le retour dans leur pays, comme la fin de leurs maux.*

L'Auteur entreprend de guérir cette maladie, ce qui n'eſt peut-être pas moins difficile que de *guérir de la peur*. Il faut procurer aux malades *des amuſemens convenables*, leur faire faire des exercices *qui fondent leur ſang & leurs humeurs* ; leur donner *quelques priſes de la poudre de joie, quelques verrées de bon vin ou de bonne biére, &c.* Tout cela eſt aſſez tôt dit & même aſſez tôt fait, mais les gens de ce naturel ſont comme *le lievre* de notre Fabuliſte.

Ils ne ſçauroient manger morceau qui
leur profite.

Auſſi notre Auteur ajoute-t-il ſagement que, ſi la maladie continue, *il ne faudra pas s'opiniâtrer à leur faire des remédes.... mais leur donner la permiſſion de s'en retourner chez eux.* Cependant il y a des lâches, de mauvais ſujets qui feignent d'être malades pour avoir leur congé : car quoique l'Auteur diſe que *le deſir de la gloire anime les Soldats François*, il eſt bien obligé d'admettre quelques exceptions : *n'a-t-on pas vû*, ajoute-t-il, *des Romains ſe mutiler, pour ne pas aller à la guerre ?* Voilà ſans doute une bonne parité, qu'il auroit néanmoins fallu autoriſer d'exemples tirés des beaux tems de la République : on convient que, ſous les Empereurs, l'amour de la gloire & de la Patrie étoit

fort diminué ; qu'ainsi la poltronerie de gens qui se *mutilent pour ne pas aller à la guerre*, n'étoit point un cas métaphysique.

Quoiqu'il en soit, il faut bien examiner l'état de ces Militaires hypocondriaques qui se disent chagrins de ne point voir leur clocher : les lâches méritent aussi peu de considération, que les Patriotes sont dignes de commisération ou d'excuse.

Une observation de M. de Meyserey, est que les Espagnols ont infiniment moins de malades dans leurs armées, que nous n'en avons dans les nôtres : ce qui peut venir *du grand usage que les Espagnols font de l'oignon & de l'ail qu'ils mangent mêlés & cuits avec leur nourriture ordinaire. Ces deux plantes en rechauffant leur estomach, les préservent des vers & des maladies qui en naissent, comme aussi de celles qui viennent de crudité & de*

froideur. D'ailleurs les Soldats de cette Nation ſont attentifs à ſe défendre des injures de l'air ; ils ſont plus modérés dans leurs travaux, dans leurs marches, dans leurs exercices pénibles ; ils ne s'exposent point mal-à-propos aux ardeurs du Soleil ; ils ne ſe deshabillent preſque jamais entiérement, même en Eté, ſur-tout dans les pays où l'air devient chaud & froid alternativement, &c. En un mot c'eſt un fait qu'*en 1747. il ne mourut qu'un Dragon du Régiment de Mérida, & deux Soldats de celui d'Arragon dont l'Auteur étoit chargé.*

Vainement pouſſerions-nous plus loin les détails ſur cette *Médecine d'Armée*. Encore une fois, c'eſt preſque un cours entier de Science Médicale, non-ſeulement pour les gens de guerre, mais encore pour toutes autres perſonnes attaquées de maladies. Il faut te-

courir à l'ouvrage qui suppose dans l'Auteur beaucoup de zèle & de pratique. On avoit déja de lui une *Méthode aisée & peu couteuse de traiter avec succès plusieurs maladies épidémiques.* (Voyez nos Mémoires de Juin 1. Vol. 1753.)

ARTICLE XCV.

LE NÉGOCIANT ANGLOIS, ou Traduction libre du Livre intitulé, The Brtish Merchant, *contenant divers Mémoires sur le Commerce de l'Angleterre avec la France, le Portugal & l'Espagne. Publié pour la première fois en 1713.* 2. Tomes *in*-12. Le premier de 268 pages, le second de 446. A Dresde, & se trouve à Paris, chez les FF. Estienne, rue saint Jacques, MDCCLIII.

TOut le monde ſçait que, dans le Traité de Paix conclu à Utrecht en 1713, les Plénipotentiaires Anglois obtinrent le rétabliſſement du Tarif de 1664. pour le commerce entre la France & l'Angleterre. On n'en excepta que quatre eſpèces ; les étoffes de laine, le ſucre, le poiſſon ſalé, & tout ce qui provient de la Baleine. Bien-tôt après ces eſpèces furent reglées ſur le pied du Tarif de 1699. Dans la négociation où cette affaire fut terminée, la France ne refuſa totalement aux Anglois que la liberté d'introduire dans le Royaume les Marchandiſes du Levant & celles des Indes Orientales.

Quelque avantageux que fût aux Anglois ce Traité, à Londres il excita de grands murmures, dont la ſource étoit l'envie contre les Miniſtres : envie qui ſe dé-

guisoit en zèle d'Etat. Dans ces cris séditieux, la France étoit trop-peu épargnée pour que le Peuple de Londres ne les répétât pas avec complaisance : aveuglé par sa haine contre les François, il adoptoit les Fables les plus grossières qu'on lui débitoit dans des Libelles publics, contre les conditions du Traité.

Pour arrêter le cours de ces clameurs populaires, & pour en prévenir les suites, peut-être plus dangereuses à Londres qu'ailleurs, un Ecrivain s'avisa de publier des feuilles sous le titre de *Mercator*. Désabusé par ces feuilles, le Peuple se fût bien-tôt réconcilié avec le Traité, si les Comtes de Stanhope & de Halifax, jaloux d'entretenir le mécontentement de leur Nation, n'eussent assemblé les principaux Négocians de Londres pour leur proposer de répondre au *Mercator* ; le projet

fut

fut agréé & exécuté par des feuilles Hebdomadaires, intitulées : *Thé British Merchant.* Chacun des Négocians y remplissoit la partie dont il s'étoit chargé. Voilà l'origine historique de l'Ouvrage dont nous annonçons une *Traduction libre.*

Conçû dans le Conseil d'une Faction ; composé dans l'esprit qui l'animoit, un pareil Ouvrage doit en conserver une empreinte qui ne sçauroit nous plaire : mais le Traducteur a sçu allier la fidélité qu'il devoit à son Original avec les égards qu'il devoit à notre juste délicatesse. Les abrégés & les retranchemens qu'il s'est permis, ont fait disparoître ces touches odieuses, ces traces de passion, qui dans un Livre ne forment que des taches. S'il en reste encore quelques vestiges, qu'on n'ait pu enlever, les notes qu'on a répandues dans les endroits où on les a remarquées, préviennent, ou répa-

rent avantageusement l'impression qu'elles pourroient faire.

Purgé des vices, dont l'esprit de parti avoit infecté ces feuilles, le *Négociant Anglois* n'est plus qu'un Ouvrage où les plus saines maximes du Commerce sont établies par des Ecrivains encore plus intelligens qu'ils n'étoient passionnés. Quoiqu'elles y soient appliquées à l'état où étoit alors le Commerce réciproque de la France & de l'Angleterre, leur force ne s'en étend pas moins à tous les autres temps, parce qu'elle est indépendante des changemens qui arrivent dans les Nations & dans leurs intérêts respectifs. *La nature du Commerce est de varier sans cesse dans ses accidens ; mais ses principes sont permanens comme toutes les vérités.* C'est la judicieuse réflexion du Traducteur dans son Discours Préliminaire, qui tient plus d'un tiers du premier Volume, &

qui ne fait pas la partie la moins précieuse de son travail.

Dans ce Discours, le Traducteur nous rappelle ces temps où la France étoit trop agitée par ses troubles domestiques pour disputer à l'Angleterre & à la Hollande le Commerce de l'un & de l'autre Monde, que ces deux Puissances avoient partagé entr'elles. La paix & l'ordre étant rétabli dans le Royaume, notre Commerce avec l'Angleterre devint d'autant plus facile que la Nation Britannique en tiroit tout le profit : aucune de ses denrées n'étoient prohibées en France : quelques-unes des nôtres l'étoient en Angleterre ; l'Anglois seul jouissoit du bénéfice de la Navigation qu'on ne s'avisoit pas de calculer.

Louis XIV eut bientôt les yeux ouverts sur des objets si importans : sous ses auspices & par ses ordres, tout-à-coup on vit dans nos Villes,

de riches Manufactures & dans nos Ports une Marine formidable. Dès 1664 les impôts qui gênoient au dedans du Royaume le transport ; & au dehors la sortie de nos marchandises, furent diminués, & les droits d'entrée pour les marchandises étrangères considérablement augmentés : alors notre industrie trouva son compte à s'exercer sur nos laines ; & sans cesser de fournir, sur-tout par nos toiles, au luxe de l'Angleterre, la France ravit aux Anglois l'avantage de fournir à ses besoins.

Cependant nos capitaux étoient trop foibles pour balancer le Commerce de l'Angleterre, dont les capitaux étoient bien plus forts : mais à mesure que les branches de notre Commerce s'étendoient à Londres, on sentoit moins ce qu'on conservoit d'avantages sur nous que ce qu'on en perdoit : de-là les excès où le Parlement se porta pour

prohiber nos denrées. Louis XIV pour s'en venger, ne fit qu'user de représailles : une rivalité, ou plûtôt une inimitié si vivement allumée, ranima d'autant plus notre industrie, que le plus grand préjudice du Commerce troublé retomboit nécessairement sur ceux qui en tiroient le gain le plus considérable. Mais en 1713 l'état de nos affaires se trouva changé : la paix nous étoit nécessaire ; pour en hâter la conclusion, nous fîmes, même aux dépens de notre Commerce, les meilleures conditions aux Anglois sans pouvoir contenter l'avide jalousie que nous portoit cette Nation.

Il est vrai que nous avions acquis des lumières sur la nature du Commerce & sur les moyens que nous avons de le faire avec avantage : la guerre que nous terminions, avoit absorbé ces grands intérêts, mais le retour de la paix

nous mettoit en état de les reprendre, & de les pousser plus que jamais, à la faveur des ressources naturelles qui nous restoient, & dont on ne pouvoit nous dépouiller par aucun traité. Ainsi celui que nous venions de signer, nous laissoit encore assez de voies de relever notre Commerce, sans donner aucune prise aux ennemis du Ministère Britannique, & au Peuple Anglois toujours animé contre les François. Tous ces différens intérêts sont bien développés dans le Discours que nous parcourons: la connoissance qu'il en donne, jette un grand jour sur l'ouvrage traduit: pour en faciliter encore plus l'intelligence, le Traducteur trace un plan général du Commerce de la Grande-Bretagne & de ses effets.

On y voit le Commerce de l'Irlande & de l'Ecosse aussi enchaîné que leur liberté: il ne leur est permis de l'exercer que dans les

Ports de l'Angleterre, & Londres eſt preſque l'unique centre de toutes leurs opérations. Quoique l'Ecoſſe ait encore la liberté du Commerce étranger, elle eſt réduite à une ſi grande foibleſſe, qu'elle ne peut l'entretenir que par la main des Anglois, dont les capitaux ſont toujours fort ſupérieurs.

Dans le Levant, l'Angleterre a des *Factories conſidérables.* Il y a encore une eſpèce de Compagnie ou d'*Aſſociation* pour les opérations de ce Commerce. » Mais les » effets admirables de la concur- » rence intérieure ſi bien connus » de la Nation (Angloiſe) lui ont » enfin ouvert les yeux ſur les li- » mites que cette forme d'Aſſocia- » tion apportoit à ſon Commerce » du Levant. On travaille actuel- » lement à le rendre libre à tous » ceux qui voudront l'entrepren- » dre, ſans prendre l'attache de la

» Compagnie ou de l'Association. »

Sous le Règne d'Edouard VI & d'Elisabeth, l'Angleterre établit dans le Nord un Commerce que les Hollandois abaissèrent bientôt, en se contentant d'un moindre profit, & que les Manufactures introduites en Dannemark, en Pologne, en Suede, en Prusse, ont encore plus restraint; mais tous les jours la Grande-Bretagne remplace avec avantage les importations du Nord par celles de ses Colonies de l'Amérique Septentrionale.

Dans l'Histoire du Commerce que l'Angleterre fait en Afrique, en Arabie, en Perse, en Chine, &c. le Traducteur montre une intelligence profonde de la matière. La naissance & le progrès des Compagnies exclusives; leurs révolutions; l'obstacle que leur privilége mettoit à l'étendue du Commerce général; les réglemens faits pour lever cet obstacle, & pour

dédommager ces Sociétés ; les concessions acquises sur elles par l'Etat, & dirigées par des Commissaires choisis dans le Conseil du Commerce ; la recette qui en provient, employée en des améliorations qu'on ne devoit pas attendre de ces Compagnies ; leur puissance qui pouvoit dégénérer en indépendance, liée & assujettie à celle de l'Etat par les sommes qu'il en emprunte ; l'Etat soulagé & enrichi par ces emprunts qui ne portent point ou peu d'intérêt ; les grands établissemens acquis dans l'Afrique & dans les Indes Orientales ; les Colonies des Isles & de la Terre-Ferme ; le Commerce interlope ; les Chambres d'assurance ; la Banque d'Angleterre ; ses billets ; les actions de différentes Compagnies, leur agiotage ; les représentations d'espèces, ce qu'en Angleterre on appelle les *richesses artificielles* de la Nation ; les gratifications ac-

cordées par le Gouvernement pour encourager le Commerce ; les Loix données à toutes les Colonies, & assorties à leur climat ; les règles observées pour l'importation, exportation, & réexportation des marchandises : tous ces objets sont ici discutés avec autant de méthode que de profondeur. En réfléchissant sur les connoissances qu'on puise dans ce Discours préliminaire, on ne peut s'empêcher d'admirer le génie de la Nation Angloise, qui dans toutes les parties du monde, avec le concert le plus unanime, déploye sans relâche l'activité la plus infatigable, & l'industrie la plus heureuse pour grossir son Commerce, accroître ses richesses, & augmenter sa puissance.

En Angleterre (témoin le fameux acte de la Navigation que notre Traducteur appelle l'*Epoque de la grande puissance maritime des*

Anglois) toute la police du Commerce eſt ſi bien entendue, qu'elle n'aſpire jamais qu'à en aſſurer à la Nation tous les profits, ou du moins à ne ſe relâcher ſur aucun que pour s'en dédommager avec uſure ſur un autre. Si une branche du Commerce s'éteint malgré ce qu'on peut faire pour la nourrir, un autre pouſſe bientôt & la remplace; ou bien on fait circuler dans quelques-unes de celles qui ſont vivantes, les fonds qui devenoient oiſifs & ſtériles : ainſi l'arbre entier eſt toujours, autant qu'il ſe peut, également fertile.

Les finances de l'Angleterre ſont l'aliment & le ſoutien de ſon commerce. Les grandes taxes ſont ſur les eſpèces qui ſe conſomment : pour augmenter la conſommation, d'où l'Etat tire ſes revenus, on favoriſe l'induſtrie; ainſi nulle taxe perſonnelle ſur les Laboureurs, Manufacturiers & Mate-

lots. Les terres sont taxées selon un ancien Cadastre fort inférieur à leur produit actuel. C'est l'Etat qui régit les finances : le produit en est peut-être moindre ; mais les fonds du commerce en sont mieux connus. En Angleterre, on ne souffre point de Traitans ; on est persuadé que ces hommes *intéressés* n'offrent que des avances ou des secours ruineux ; qu'ils ne s'enrichissent qu'en appauvrissant l'Etat ; & qu'*enfin leur avidité tarit la source des richesses Nationales*.

Les Douanes, leur rigueur ; leurs divisions en plusieurs directions principales, dont celle de Londres est le centre où se fait la vérification générale ; la facilité & la célérité des expéditions qu'aucune préférence ne peut troubler, la Loi y ayant particuliérement pourvu ; aucun de ces Articles n'est oublié.

Il ne ſort d'Angleterre ni or, ni argent qu'on ne le déclare, & quand ces métaux ſont monnoyés, l'exportation en eſt défendue. Cette police produit deux bons effets : le premier eſt que l'Etranger porte volontiers ſon or & ſon argent dans un pays, où l'on eſt toujours prêt à le recevoir & à le rendre poids pour poids, titre pour titre : le ſecond eſt que le public eſt toujours à l'abri de ces variations de monnoyes, qui ruinent le commerce & le crédit d'une Nation.

Ici notre Traducteur entre dans une ſuite de raiſonnemens très-déliés pour juſtifier la dernière réduction que l'Angleterre a faite de l'intérêt de l'argent à 3 & demi pour cent juſqu'en 1757. & de cette date à l'avenir à 3 pour cent : le motif de cette réduction porte ſur une maxime évidente ; c'eſt qu'entre pluſieurs Nations, celle

qui aura l'argent à meilleur marché, toutes choses égales d'ailleurs, ruinera les autres dans la concurrence.

Analysons le principe d'où sort cette Maxime. 1°. Dans une Nation qui n'est pas conquerante, la masse de son argent ne peut croître que par ses mines ou par son commerce avec l'Etranger: ce nouvel argent se répand, & bien-tôt la somme grossie excède la mesure des denrées, dont l'argent est le signe: ainsi le prix des denrées doit hausser dans la même proportion que grossit la masse de l'argent.

2°. Que la mine cesse de donner & le commerce d'aller, la nouvelle masse d'argent se repartit dans la proportion où étoit l'ancienne. Le prix des denrées qui s'étoit élevé, ne baissera pas. Les pauvres que la consommation intérieure n'occupe pas, devien-

nent plus misérables qu'auparavant, puisqu'on ne leur a pas diminué le prix des denrées, en leur diminuant les moyens de se les procurer. Ainsi dans cette Nation il y aura plus d'emprunteurs que de prêteurs, par conséquent l'intérêt de l'argent se soutiendra.

3°. Que le commerce étranger se ranime, un grand nombre d'hommes vont s'enrichir par leur industrie, le nombre des emprunteurs diminue, celui des prêteurs augmente, la concurrence des Négocians réduit leurs profits, ils sont obligés de recevoir un moindre intérêt de leur argent. Delà l'Auteur convient que le bas prix des intérêts indique la force du commerce, & que le haut prix des uns décèle la foiblesse de l'autre.

Faisons avec l'Auteur l'application de ces principes aux circonstances où l'Angleterre vient de faire sa derniére réduction d'inté-

rêt, c'eſt-à-dire, à ces derniers temps, où, dans l'Europe, l'induſtrie de tous les Peuples s'anime & produit une très-grande concurrence.

En Angleterre, les richeſſes s'étant plus multipliées qu'ailleurs, les denrées ont dû augmenter de prix dans la même proportion: leur valeur étant ſi haute dans l'intérieur de l'Etat, on n'a plus les mêmes profits à eſpérer, & on a toujours les mêmes riſques à courir dans l'exportation.

Cependant le Royaume Britannique avoit de grands beſoins, qui exigeoient de gros emprunts. Comment les propoſer ſans offrir un taux d'intérêt plus fort que le bénéfice du commerce, & par conſéquent ſans nuire au commerce? Le gouvernement a fait ſentir aux Négocians que l'Etat, en empruntant, ne peut hauſſer l'intérêt de l'argent ſans que,

d'un côté, une partie des capitaux sorte du commerce, & de l'autre, sans que le Peuple perde les moyens de s'occuper & de consommer ; d'où résulte une double perte, l'une pour le commerce par la soustraction des capitaux ; l'autre pour les revenus de l'Etat par le défaut de consommation. Dans une crise si délicate, on a osé proposer les deux réductions dont nous avons parlé. Les Compagnies de Négocians, toujours liées au gouvernement, ont conçu les avantages de cette opération, y ont consenti, & ont assuré à l'Etat les sommes dont il avoit besoin pour rembourser les Créanciers qui ne voudroient pas souscrire à la réduction.

Plusieurs annuités restées sans souscription, & les fonds de terre montés à un prix excessif, ont été les suites d'une opération si hardie ; le crédit public en a souf-

fert une atteinte dont le commerce a ressenti la secousse : mais, comme le remarque l'Auteur, le commerce tôt ou tard reprend son équilibre, & la réduction ne peut manquer d'en hâter le moment : les fonds du commerce viennent à regagner le second rang dans la confiance publique, c'est tout ce qu'il faut pour mettre l'*Etat dans la meilleure posture. La base du commerce est toujours le produit des terres auxquelles il donne une valeur proportionnée à l'activité dont il jouit : multipliant sans cesse les richesses, le Capital de la Nation, & la masse de son argent, il est indispensable qu'il en reflue au besoin une grande quantité dans les fonds publics.*

Nous voyons aujourd'hui s'allumer, chez tous les Peuples, une vive émulation à se procurer par leur industrie, le nécessaire, & par conséquent à s'épargner les

frais de l'importation : le fruit de cette épargne est employé à l'achat des denrées que le climat ou l'industrie ne peuvent encore fournir ; d'où l'Auteur conclut que, dans un siécle, la balance du commerce sera celle du produit des terres & des colonies. Dès-lors, ajoute-t-il, *le commerce rentrera dans sa premiére institution.* Voilà le motif le plus puissant pour engager le gouvernement à protéger & à encourager l'agriculture.

Nous ne pouvons suivre l'Auteur dans tous les détails, & dans tous les calculs où il entre pour rendre compte des richesses & du crédit de la Grande-Bretagne. Pour bien entendre tout ceci, il faut être au fait de l'Arithmétique Politique, dont M. Davenant a si bien montré l'usage. Le Traducteur en a mis le Traité à la tête de son ouvrage : ce préliminaire

n'est rien moins qu'inutile à l'intelligence du *Négociant Anglois*.

Nous parvenons enfin à l'ouvrage traduit : on y observe d'abord qu'un commerce peut-être utile au particulier & ruineux pour l'Etat, & on avertit qu'on se renfermera dans l'utilité & le dommage que l'Etat en peut recevoir. Ensuite on établit des *Maximes générales sur le commerce*, & on les applique *particuliérement au commerce de la Grande-Bretagne avec la France*. Quand l'application n'est pas juste, le Traducteur ne manque pas d'en découvrir le vice dans les Notes : il y rend également compte des changemens arrivés dans les affaires du Commerce depuis le temps où le *Négociant Anglois* fut publié : car c'est-là le temps auquel son texte est toujours relatif.

Dans ses *maximes générales*, le *Négociant Anglois* réduit les Com-

merces avantageux d'une Nation ; 1°. à l'exportation des Manufactures & des choses superflues ; 2°. à l'importation des matières étrangères pour être manufacturées, des marchandises qu'on réexporte & des choses d'absolue nécessité ; 3°. à l'échange des marchandises contre marchandises ; 4°. à donner ses vaisseaux à fret aux autres Nations. Selon le même Auteur, l'introduction des denrées de pur luxe, & l'importation des marchandises qui empêchent la consommation de celles du pays, ou qui nuisent au progrès de ses Manufactures, sont autant de Commerces désavantageux à l'Etat.

De ces maximes, il s'ensuit qu'entre les Nations qui commercent ensemble, toutes choses d'ailleurs égales, celle qui vend le plus à proportion de ce qu'elle achette, c'est-à-dire, celle qui consomme le moins de denrées étrangères, &

qui en fait le plus consommer des siennes à l'Etranger, & par conséquent celle qui a le plus de Manufactures & d'Ouvriers, de Terres & de Laboureurs, de Vaisseaux & de Matelots employés pour l'Etranger; est celle de ces Nations, dont le Commerce l'emporte dans la balance. Cela se démontre par un raisonnement bien simple. La Nation dont le Commerce est le plus avantageux, est celle dont le Commerce rend le plus à son trésor à proportion de ce qu'il en tire: or plus les Manufactures, les Terres & la Marine d'une Nation, sont employées au service de l'Etranger, plus il entre d'argent dans son trésor à proportion de ce qu'il en sort. Donc, &c. En effet, l'indústrie & les fonds de cette Nation, sont comme une Ferme que l'Etranger loue, entretient & enrichit sans en acquérir la propriété, & sans en retirer

que les denrées du crû dont il paye la valeur en bon argent. Il ne sort donc de la Nation que les fruits de son Industrie & de son Sol : fruits dont elle posséde & conserve la source intarissable. Ces fruits ne sortent point sans faire rentrer leur valeur en argent: ainsi l'Etranger remplit sans cesse les coffres de cette Nation, comme il en vuide sans cesse les Magasins. Cette Nation doit donc entretenir, avec beaucoup d'activité, la concurrence & la circulation : la balance de son Commerce doit donc prévaloir ; & cette supériorité sera d'autant plus grande qu'elle sçaura plus épargner sur la main d'œuvre par la modicité du salaire, & sur l'entretien de ses Sujets par la frugalité de son Peuple ; car alors elle peut vendre à plus bas prix & faire encore de plus grands gains que ses rivales : en baissant le prix de ses Marchandises, elle leur as-

ſure une préférence, qui élève de plus en plus ſa balance; qui anime & perfectionne de plus en plus l'induſtrie.

Avec une préciſion juſte & éclairée, qu'on applique ces règles au Commerce que font enſemble différentes Nations, on verra tout-d'un-coup de quel côté penche la balance; on concevra comment le Commerce de l'Angleterre & de la Hollande, eſt devenu ſi floriſſant; on ſçaura l'intérêt qu'une Nation peut avoir à prohiber dans ſes Etats l'introduction & l'uſage de certaines Marchandiſes, ou à impoſer ſur leur entrée des droits conſidérables. Nous ne pouſſerons pas plus loin cette importante Analyſe: c'en eſt aſſez pour donner une idée du *Négociant Anglois*. Les Lecteurs, curieux de ces matières, ne manqueront pas d'acquérir ce Livre & d'en faire l'objet de leurs réflexions.

ARTICLE

ARTICLE XCVI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

D'AIX EN PROVENCE.

AMÆNIORES Litteræ severioribus, amænioribus severiores, quantùm debeant Oratio, &c. *Discours où l'on montre combien les Belles-Lettres doivent aux Sciences, & combien les Sciences doivent aux Belles-Lettres.* Entre les Sciences & les Belles-Lettres, la rivalité n'a jamais été générale. Dans les siécles que nous estimons les plus brillants & les plus fortunés, on vit de grands hommes se livrer aux deux genres & y exceller : témoins Aristote, Platon, &c. Aujourd'hui cette rivalité est moins

étendue que jamais. Nos Académies, sans se confondre, ont plusieurs membres communs, & pourroient encore en avoir davantage. Aussi l'Orateur dont nous annonçons le discours, cherche plutôt à resserrer qu'à former les nœuds de ces différentes facultés.

Dans la premiére partie de sa Harangue, il montre aux Orateurs, aux Poëtes, aux Historiens le besoin qu'ils ont d'un certain goût Philosophique pour tempérer la chaleur de leur génie, pour en réprimer le luxe, pour tracer le plan de leurs Ouvrages, pour en assortir toutes les parties, pour les distribuer dans un ordre clair & méthodique. Sobriété, séverité, justesse, méthode, voilà les rènes, s'il est permis de parler ainsi, que l'Orateur emprunte de la Philosophie pour gouverner l'imagination. *Quid etenim in Litterariis scriptis sæpe desiderant Pur-*

nussi Ædiles? Vim imaginandi non plus æquo effervescentem & assurgentem; ornamenta non ambitiosa nimis; membrorum totiusque congruentiam & methodi lucem. Porrò cum altiores Disciplinæ quatuor has dotes sibi vindicent; Sapor Philosophicus omnia ad judicii trutinam revocans, certosquè præscribens fines quos ultrà citràque, Flacco judice, consistere nequit; attemperato calore, modicâ severitate, innatâ rectitudine, ordinis studio, facit ut ingenium decenter assurgat, ut sobriè veneres sectetur, ut Orationis, Poëmatis, Historiæ partes inter se & cum toto aptè componat, demùm ratione & viâ semper progrediatur. Telle est la marche Philosophique dont l'Orateur défend de s'écarter.

Dans sa seconde Partie, il découvre aux Sciences les avantages qu'elles peuvent retirer de la Littérature. Dans la Sphère des Bel-

les-Lettres, dit-il, on trouve de l'érudition & de l'aménité : deux sources de richesses & d'agréments pour les Sciences. *Ex amænioribus Litteris, aliæ paulò reconditiores & magis eruditæ ; populorum inquirere Annales, Doctorum scrinia, Codices vetustatis & eruditionis interpretes amant perscrutari. Aliæ verò politiores, styli veneres sectari, flosculos solent spargere. Quanta autem utrisque debeant severiores Disciplinæ, ex his duobus conjicere est ; tum quòd priores, fæcundos illos Doctrinarum sublimium fontes, qui deinceps in mare magnum excrevere, aperuerint ; tum quòd posteriores, spinis & tribulis, quibus salebrosæ Doctrinæ horrebant, evulsis, eas omnibus obvias & gratissimas fecerint.*

Tout ce discours est proportionné au sujet. L'Auteur y fait, en bonne forme, ses preuves d'une érudition variée & d'une culture

agréable. S'il se fût plus conformé aux régles du goût Philosophique & moins au ton de son siécle, sa harangue eût été moins brillante & moins ingénieuse. On peut lui reprocher, à quelques égards, le luxe qu'il décrie ; mais dans une Oraison de Rhétorique, cela est plus excusable que dans une dissertation Philosophique. Combien cependant, parmi nos Philosophes, ont plus de style que de principes ; & couvrent la foiblesse des raisonnements sous la finesse apparente des réflexions !

Ce discours a été prononcé par le P. Joseph-Bernard Dufferre Jésuite le 19 d'Octobre 1753. Il est dédié au Corps de Ville d'Aix, qui a rétabli, dans le Collége des Jésuites, une Maison de Pensionnaires, & fondé un second Régent de Rhétorique.

DE PARIS.

On vient de donner une nouvelle édition du Virgile de M. l'Abbé des Fontaines en 4 vol. in-8°. *Chez Quillau, rue saint Jacques, & Babuty fils, Quai des Augustins.* Dès le mois d'Avril 1742. nous fîmes connoître, dans nos Mémoires, le goût & le plan de cette traduction, d'après les promesses & l'annonce de l'Auteur. Depuis que ce livre a paru, on l'a fort examiné ; & d'abord les critiques & les éloges ont été sans mesure. Ensuite on a gardé le silence sur son mérite & sur ses défauts ; on a continué de s'en servir, & il est resté dans la République Littéraire avec une réputation dont l'Abbé des Fontaines lui-même pourroit être content. Il s'y est bien glissé quelques critiques trop amères contre les autres Traducteurs ; quelques Notes inutiles ou peu convenables ; quel-

ques idées peu sûres & quelques contresens par-ci par-là : mais à tout prendre, c'est la meilleure traduction de Virgile que nous ayions. Il seroit à souhaiter que tous les Anciens fussent rendus dans notre langue avec autant de vérité, de naturel & d'élegance.

Jombert, rue Dauphine, distribue un discours qu'a prononcé M. Blondel *sur la nécessité de l'étude de l'Architecture* 8°. pag. 99. Il faut considérer trois choses dans ce livre. 1°. Le discours même qui a pour but de montrer *combien il est important, pour le progrès des Arts, que les hommes en place en acquièrent les connoissances élémentaires ; que les Artistes en approfondissent la Théorie ; & que les Artisans s'appliquent aux développemens du ressort de leur profession.*

2°. Les Notes répandues dans tout ce Volume : on y voit un grand

nombre de définitions & des Notices sur les Académies; sur les principaux Monumens de Paris; sur les Livres qui traitent d'Architecture; sur les entreprises honorables aux Arts & à ceux qui les protègent, &c. 3°. L'Exposition des trois Cours que vient d'ouvrir M. Blondel: *Cours d'Elémens* en 40 Leçons, contenant les principales notions relatives à la décoration des Edifices: *Cours de Théorie*, où l'on dictera des Leçons; où l'on fera l'analyse de chaque partie d'un bâtiment; où l'on discutera les systêmes des Auteurs anciens & modernes, &c. *Cours de Pratique*, qui aura pour objet l'exercice du dessein; l'application de la Géométrie-Pratique aux Arts méchaniques, &c. Tout cela doit être lû dans l'Ouvrage même, & mieux encore, vérifié, suivi, exécuté chez l'Auteur qui a un zèle infini pour sa Profession. C'est ce

qui lui a mérité l'eſtime du Public, la protection du Miniſtère & les bienfaits de Sa Majeſté. *Il demeure à Paris, rue de la Harpe, & ſes Cours ſe font le Dimanche, le Jeudi & le Samedi.*

On diſtribue depuis quatre mois le *Panégyrique de Sainte Eliſabeth Princeſſe de Thuringe, prononcé dans l'Egliſe des Religieuſes de S. François de Saint Quentin, le 19 Novembre 1753. par M. l'Abbé le le Couſturier, Chanoine de l'Egliſe Royale de Saint Quentin, Prédicateur du Roi.* Cet Orateur, connu par d'autres Panégyriques prêchés à Paris, prend ordinairement ſes ſujets dans leur vrai point de vûe. Il conſidère ici, dans Sainte Eliſabeth, *une ame, par ſa Religion, ſupérieure à ſes grandeurs :* Premier point. *Une ame, par ſa Religion, ſupérieure à ſes diſgraces :* Second point.

D'abord M. l'Abbé le Coustu-rier peint en grand la piété & la charité d'Elisabeth : Vertus qui font le triomphe de sa Religion. Il emprunte des beautés accessoi-res pour orner les idées principa-les. Exemple : » La Charité d'E-» lisabeth n'admit point ces libé-» ralités de goût & de caprice, » ces prodigalités d'humeur, qui » semblent ouvrir le cœur à cer-» taines misères, pour le fermer » à toutes les autres ; ces prévoyan-» ces de l'avenir *durement* circons-» pectes ; ces craintes excessives » suggérées par la cupidité ; ces » examens trop rigoureux & tou-» jours injurieux à la charité, à » l'humanité même. Je sçai que » la justice doit guider l'ame & » la main charitable ; qu'il est cer-» tains besoins qui doivent inté-» resser davantage, & doivent » être préférés ; que la miséricor-» de doit avoir son ordre & ses

» limites. Eh ! Mes freres, la cha-
» rité doit-elle donc être si mé-
» thodique ? Un cœur véritable-
» ment touché est-il donc si mo-
» déré, si réservé dans les *effu-*
» *sions*, dans les témoignages du
» feu qui l'embrase ? Vains rai-
» sonnemens de la sensualité, que
» l'exemple d'Elisabeth *vous con-*
» *fond bien !*

Dans le second point, l'Orateur présente de suite tous les disgraces qui éprouvèrent la vertu d'Elisabeth : ce qui donne lieu tantôt à des développemens de morale, tantôt à des portraits touchants, tantôt à certaines expositions générales qui préparent l'attention du Lecteur : Exemple de ce dernier cas : » Qu'est-ce
» qu'on appelle disgrace & mal-
» heur par rapport au commun
» des hommes destinés à ramper
» dans la médiocrité ? Des jours
» plus obscurs seulement & plus

» chargés de nuages; une chaîne
» plus pésante, formée par la né-
» cessité, soutenue par l'habitu-
» de, mais *qui ne se brise jamais*;
» des soins plus accablants, des
» chagrins plus cuisans, des souf-
» frances plus vives, mais ren-
» fermées dans un cercle étroit
» qui *rentre toujours en lui-même.*
» *Ces hommes*, plus ou moins
» courbés sous le poids qui les fa-
» tigue, si l'espérance, l'envie,
» l'ambition même leur fait quel-
» quefois élever leurs desirs &
» leurs regards au-dessus d'eux-
» mêmes; l'expérience bientôt
» leur fait voir trop sûrement l'i-
» nutilité de leurs efforts. Tout
» irrite au contraire le sentiment
» de la disgrace dans ceux qui pa-
» roissent devoir moins la crain-
» dre. Retournons sur les pas d'E-
» lisabeth, &c. « L'Epoux de
cette Princesse périt à la guerre:
mais comment en reçoit-elle la

nouvelle ? . . . . . » O vous, dont
» je renouvelle peut-être en ce
» moment de tristes souvenirs, ap-
» prenez d'une Princesse les con-
» solations qui vous sont permi-
» ses dans la perte que vous avez
» faite comme elle : apprenez que
» votre cœur, comme le sien, doit
» être enseveli dans le tombeau
» de cet époux que vous regret-
» tez : apprenez que, pour être
» affranchies d'un joug volontai-
» re, vous n'êtes pas en droit de
» jouir d'une *liberté criminelle* ;
» que si vos yeux ne s'ouvrent pas
» à des *larmes éternelles*, ils doi-
» vent se fermer au moins aux
» délices, aux vanités du monde ;
» que la retraite & la prière, se-
» lon Saint Paul, sont le plus glo-
» rieux, le seul appanage de vo-
» tre état ; que pour avoir droit à
» l'honneur, au respect même
» que cet Apôtre vouloit qu'on
» portât aux veuves de son temps ;

» il faut, comme il le disoit, » remplir toute l'étendue, toute » la dignité de ce nom; que Dieu » dans les temps de calamité de » son peuple, s'est particulière- » ment ressouvenu des veuves, » selon la remarque de S. Am- » broise; que pour elles & par » elles il a opéré des prodiges écla- » tans; mais aussi, ajoute le mê- » me Pere, après S. Paul, que » leur obligation va jusqu'à de- » voir être irrépréhensibles, mê- » me aux yeux des hommes, &c. « Ceci est un des développemens de morale, qui embellissent l'ouvrage de M. l'Abbé le Cousturier, & qui le font servir à l'instruction des fidèles. Il faut lire le reste de ce Panégyrique, & désirer que l'Auteur s'exerce de plus en plus dans un genre peut-être trop négligé aujourd'hui; *Son Discours se trouve chez Claude Hérissant, rue Neuve-Notre-Dame.*

La Galerie de l'Académie Royale de Musique, contenant les Portraits en vers des principaux sujets qui la composent en la présente année 1754. dédiée à J. J. Rousseau de Genève, &c. 8°. pp. 62. L'Epitre dédicatoire seule en occupe 50, & c'est en effet la piéce essentielle de l'ouvrage. Un plaisant, homme d'esprit, & assez bon écrivain, feint d'être partisan du systême de M. Rousseau sur la Musique. Au fond, il attaque, réfute & tourne en ridicule ce systême: ainsi le ton de cette Dédicace est une ironie très-soutenue & agréablement présentée. Nous renvoyons à la brochure qui sera probablament une des dernières & en même temps une des meilleures qu'on ait publiées contre la fameuse *Lettre sur la Musique Françoise par J. J. Rousseau.*

Ce sujet est épuisé, & il ne reste plus qu'une réflexion à faire;

si toutefois cette réflexion peut être faite sans blesser personne : c'est que deux fois le Citoyen de Genève a soulevé notre Monde Littéraire, en proposant deux espéces de Paradoxes : ce qui n'est assurément pas la marque & le caractère d'un mauvais Ecrivain. Cent autres eussent raisonné, comme lui, sur les Sciences & sur notre Musique, sans exciter la moindre rumeur dans l'empire des Lettres. Ses deux brochures au contraire ont mis les imaginations en feu ; ont armé tous nos Littérateurs ; ont fourni, pendant des années entières, un aliment continuel aux presses Typographiques. Encore une fois, qu'est-ce que cela prouve, & que doit-on penser des talens d'un tel Auteur ? Le Public attend une troisiéme brochure sur quelque autre sujet, pour voir si le *tergimi-nis tollere honoribus* aura lieu par rapport à M. Rousseau.

Discours qui a remporté le prix sur le sujet proposé par l'Académie Royale de Pau, pour l'année 1754. par le P. Torné, Prêtre de la Doctrine Chrétienne. A Montauban, chez Teulières, & se trouve à Paris chez Chaubert, Quai des Augustins, &c. Le sujet proposé étoit *si la multiplicité des Ouvrages en tout genre, est plus utile que nuisible aux progrès des Sciences & des Belles-Lettres.* Le P. Torné partage, pour ainsi dire, le différend; il dit que cette *multiplicité est plus utile que nuisible aux Sciences; & plus nuisible qu'utile aux Belles-Lettres.* Il y a du vrai dans cette division. La multitude des livres de Sciences, fussent-ils même médiocres, étend nos connoissances, & nous préserve des erreurs: c'est ce que l'Auteur fait voir dans sa première Partie. Mais la multitude des livres de Belles-Lettres n'a pas le

même avantage. La médiocrité des Ouvrages de Littérature étant inséparable de leur multitude, il en résulte des principes de décadence dans les Lettres, & de corruption dans le goût; c'est-à-dire qu'on travaille moins & qu'on travaille moins bien, parce qu'on ne voit que du médiocre; parce qu'on s'accoutume au médiocre; parcequ'on prend le médiocre pour le beau. Nous trouvons dans ce discours une bonne maniére de raisonner, & dans la seconde partie plusieurs endroits qui ont de l'agrément. La premiére n'est pas aussi intéressante; & en général il manque au style de l'Auteur quelque facilité, quelque clarté, avec certains degrés de force qui font l'ame du genre Oratoire. Nous ne savons pourquoi, dans la plupart des piéces qu'on présente à nos Académies, on semble se borner au didactique, à la

dissertation ; pourquoi on ne s'éleve pas davantage ; pourquoi on n'entreprend presque jamais de persuader. Nous n'avons guères vû, depuis bien des années, que le discours de Dijon qui fut éloquent & sublime. Mais peut-être quelque Académie donnera-t-elle quelque jour, pour sujet de prix, cette question : *pourquoi l'éloquence s'éteint parmi nous ?* Et il sera beau de voir l'Eloquence même se ranimer pour montrer les causes de sa décadence.

Le Chrétien fidèle à sa vocation, ou Réflexions sur les principaux devoirs du Chrétien, distribuées pour chaque jour du mois, & utiles pour les Retraites ; avec le Tableau d'un vrai Chrétien, composé de passages choisis des SS. Docteurs de l'Eglise, petit-in-12. Chez Aug. Martin Lottin, rue S. Jacques. MDCCLIV. C'est un Livre dans

le goût des *Pensées Chrétiennes*, mais plus étendu, plus lié, plus raisonné. *Le Tableau du vrai Chrétien, composé de passages des SS. PP.* met encore une différence entre les *Pensées Chrétiennes* & ces Réflexions. Il semble qu'on peut lire tout ce Recueil avec fruit.

Songes Physiques. Vol. in-12. *de 238 pages.* A Amsterdam, chez Thomas Joly, Libraire. Il y a peut-être des *Songes* à chaque page de ce Livre; cependant on n'en annonce que *six* dans tout le Volume. L'Auteur Anonyme paroit avoir pour objet d'expliquer, par les Loix de la Méchanique, les diverses opérations des Bêtes. Il reconnoît dans l'homme le principe immatériel; ainsi sa doctrine se renferme, à ce qu'il semble, dans des bornes permises. Nous n'avons pourtant pas combiné, analysé & apprécié toutes ses idées.

On pourroit bien n'avoir aucun *ſonge* après avoir lû toute cette compoſition ; mais il ſeroit difficile, en la liſant de ſuite, de n'être pas un peu provoqué au *ſommeil.* Ce n'eſt pas que l'Auteur manque d'eſprit, ou de connoiſſances : c'eſt qu'il traite ſa matière d'un ſtyle trop peu intéreſſant ; & qu'il mène le Lecteur par des routes dont on ne voit, ni l'ordre, ni la fin : on peut encore ſe plaindre de quelques obſcurités, de pluſieurs termes haſardés, & de certains tours embaraſſés dont cette compoſition n'eſt point exempte. Liſez néanmoins, & jugez plus favorablement que nous, ſi vous êtes plus content. *On diſtribue ce Livre chez Briaſſon, rue S. Jacques.*

L'Auteur qui a entrepris de donner le Catalogue général des Extraits contenus dans tous les Ou-

vrages périodiques, est fort-avancé dans son travail, & il compte imprimer dans le courant de 1755. Vers la fin de cette année, il publiera un *Prospectus* où tout le plan de l'ouvrage & celui de la souscription sera exposé.

Nous rendrons compte de ces Nouveautés; *Traité de l'Aurore Boréale, &c. Par M. de Mairan, nouvelle Edition*, in-4°. *Voyage dans l'Amérique Septentrionale, &c. Par M. de Châbert, Enseigne des Vaisseaux du Roi, &c.* in-4°. *Traité du Calcul Intégral, &c. Par M. de Bougainville, le jeune.* In-4°. *&c. La Vérité de l'Histoire de l'Eglise de S. Omer, &c.* In-4°.

TABLE DES ARTICLES

De Juillet, 1754. II. Vol.

ARTICLE LXXXIX. *Histoire de la Ville & de tout le Diocèse de Paris, &c.* pag. 1734

ART. XC. *Justification des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de 1744, &c.* 1754

ART. XCI. Jacobi Bruckeri Historia Critica Philosophiæ, &c. *Histoire Critique de la Philosophie, &c.* Dernier Extrait. 1777

ART. XCII. *Mémoires de Littérature, tirés des Registres de l'Académie des Belles-Lettres, &c.* 1801

ART. XCIII. *Explication du mot* Sabat Second-premier, *employé par S. Luc au 1. Verset du VI. Chapitre de son Evangile, &c.* 1827

ART. XCIV. *La Médecine d'Armée, &c.* 1859
ART. XCV. *Le Négociant Anglois, &c.* 1870
ART. XCVI. *Nouvelles Littéraires.* 1897

ERRATA

De Juillet, 1754. I Vol.

P. 1603, l 14. ils se plaisent *lis. on diroit qu'ils se plaisent*, &c.

P. 1626. l. 17. prévu, *lis.* prévue.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 25 Juin, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1754.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUST, 1754.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 669 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	11.

Chacun de ces volumes se vend 15 ſ. en feuilles, & 16 ſ. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Aoust, 1754.

ARTICLE XCVII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. Année 1748. *Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. Tirés des Registres de cette Académie.* A

Août, 1754.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS
au mois de Janvier 1701, comprennent
actuellement 669 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
2724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	11.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

AOUST, 1754.

ARTICLE XCVII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences. Année 1748. *Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. Tirés des Registres de cette Académie.* A

Paris, de l'Imprimerie Royale. MDCCLII. *Dernier Extrait.*

NOUVELLE *invention de miroirs ardens*, par M. de Buffon. Nous avons rendu compte du miroir que M. de Buffon a construit en 1747. Les effets de ce miroir ont vérifié un Problême Historique qui avoit paru suspect à bien des Physiciens très-versés dans la Catoptrique ; c'est le fait qu'on rapporte d'Archimède qui, avec un miroir ardent, brula la Flotte des Romains devant Syracuse. Cet heureux essai eût été pour bien d'autres le comble de la gloire, & le terme de leurs travaux en ce genre. Pour M. de B. ce n'est, dans la carrière, qu'un premier pas : à mesure qu'il avance, il découvre de nouveaux espaces ; ses regards ne se tournent point en arrière, il ne les porte qu'en avant : ses succès ne sont

point pour lui l'objet d'une complaiſance oiſive, ils ne font que redoubler ſon ardeur & ſon activité.

Senſible à des progrès, qui l'illuſtrent, l'Académie ſe hâte de publier les différentes eſpèces de miroirs, que M. de B. vient d'inventer ; la première rentre dans celle d'Archiméde. D'abord c'eſt un miroir compoſé de 360 glaces, de 4 pouces chacune de largeur & de hauteur : il a ſervi à faire des expériences, dont on nous promet, *ſur la graduation de la chaleur, des réſultats ignorés des Phyſiciens.* Enſuite ce ſont des miroirs qui avec 20 glaces d'un pied quarré brûlent aſſez vivement à 120 pieds ; avec 80 glaces ils brûlent à 240 ; avec 160 à 360 ; avec 192 à 400, *diſtance* ſelon l'Auteur, *beaucoup plus grande que celle à laquelle Archimède brûla*

les Vaisseaux des Romains. *

Les miroirs *de la seconde espèce sont d'une seule pièce à foyer mobile.* Leur construction est fondée sur le ressort que M. de B. a remarqué dans le verre, & sur la courbure dont ce ressort le rend susceptible. Le plus sûr des moyens que l'Auteur a imaginés pour courber ses glaces, est tiré du poids de l'Athmosphère. « Il ne faut que mettre » une glace circulaire sur une es- » péce de tambour de fer ou de » cuivre, & ajouter à ce tambour » une pompe pour en tirer de l'air. » On fera de cette maniére cour- » ber la glace plus ou moins, & » par conséquent elle brûlera à de » plus & moins grandes distan- » ces. »

---

* Nous ignorons l'autorité ou la raison qui a déterminé M. de B. à borner à moins de 400 pieds la distance à laquelle brûloit le miroir d'Archimède.

Il propoſe encore un autre moyen aſſez ſingulier : c'eſt d'ôter *dans le centre de la glace* un pouce de l'étain ; de *façonner avec une molette cette partie du centre en portion de ſphère comme un verre convexe d'un pouce de foyer, & de mettre dans le tambour une mêche ſouffrée.* Ce miroir étant préſenté au Soleil, les rayons réfractés à travers cette partie du centre de la glace, allumeroient la mêche ſouffrée dans le tambour. Cette mêche, en brûlant, abſorberoit de l'air, & par conſéquent l'air extérieur feroit plier la glace. Ainſi loin de craindre que la flamme de la mêche dilate l'air intérieur & bande ſon reſſort, en le dilatant, M. de B. eſt perſuadé que la mêche enflammée doit abſorber cet air, & rélâcheroit ſon reſſort.

La 3e. eſpèce eſt fondée ſur l'expérience qui a découvert à M. de

Buffon, qu'un miroir de glace étamée, réfléchit bien mieux la lumière, *& par conséquent doit faire bien plus d'effet qu'un miroir de métal.* Il ne reste donc plus qu'à donner aux glaces une courbure aussi réguliére qu'on peut la souhaiter : l'Académicien a inventé des fourneaux, où il *courbe très-réguliérement* des glaces de deux & de trois pieds, & où il en pourra *tout aussi facilement* courber de cinq pieds de diamêtre.

Deux de ces glaces courbées & travaillées réguliérement dans leur concavité & sur leur convexité, *jointes* ensemble par *opposition*, & remplies d'eau dans tout l'espace qu'elles contiennent, font un miroir réfringent : c'est la 4e. espéce, *les miroirs à l'eau*, comme les appelle l'Inventeur.

La 5e. *espéce* sont *les lentilles de réfraction.* Pour les faire, il a fallu fondre le verre en grosses masses,

& le composer d'une matiére bien transparente : deux secrets également ignorés en France. » J'ai » trouvé l'un & l'autre ; (dit M. » de B.) & je travaille actuellement » à faire une lentille qui aura 26 » pouces de diamètre, environ » un pouce d'épaisseur au centre, » & qui brûlera à 5 pieds de foyer.

La 6e. *espéce* a demandé encore plus d'invention. Ce sont des miroirs de réfraction pour brûler à différentes distances *avec la plus grande vivacité possible.* Pour leur construction, il a fallu trouver le moyen de diminuer l'épaisseur des lentilles, sans diminuer sensiblement leur diamètre, ni allonger leur foyer : M. de B. en est venu à bout en travaillant sa piéce de verre *par échelons.* Après avoir imaginé *ces miroirs à échelons*, il a fait une machine commode pour les travailler. « La chaleur du mi» roir, (qu'il nous prépare) se

» ra à celle du miroir du Palais
» Royal, comme 28 sont à 6,
» sans compter l'effet de la dif-
» férence des épaisseurs, qui est
» encore très-considérable. Cette
» dernière espéce de miroir est
» tout ce qu'on peut faire de plus
» parfait en miroir de réfraction;
» & je me borne aujourd'hui,
» (ajoute l'Inventeur) à donner
» cette exposition succinte de mes
» découvertes, dont les gens in-
» telligens sentiront bien l'utilité,
» tant pour la Physique que pour
» les Arts. »

Observations Anatomiques sur le mouvement du bec des Oiseaux.

Tout ce Mémoire tend à prouver que le demi-bec supérieur de tous les Oiseaux, est un organe mobile par une charnière par laquelle sa base s'articule avec l'extremité antérieure du crâne, ou par le ressort d'une ou plusieurs

lames osseuses, qui sont continues du crâne à ce demi-bec supérieur. On ne sauroit guères concevoir la Méchanique de ces mouvemens, sans le secours des planches qui accompagnent le mémoire. Nous invitons nos Lecteurs à y recourir pour s'instruire de ces découvertes.

Mémoires sur les Salines, comprenant la déscription des Bâtimens d'évaporation de la Saline de Durkheim dans le Palatinat, la façon dont on y fait évaporer les eaux salées, & celles dont on pourroit se servir pour parvenir à la plus grande simplicité dans cette opération, par M. le Marquis de Montalembert.

Ces Bâtimens d'évaporation sont de grands hangars * garnis du haut

* Quand la température de l'air n'est point différente, l'évaporation est tou-

en bas, de plusieurs étages de petits fagots d'épines, destinés à recevoir continuellement l'eau salée telle qu'elle sort de la source. Chaque bâtiment a 7 réservoirs, 7 pompes, 7 cascades, ou étages de fagots. Le principe de cette construction est que, plus les eaux repassent de fois, plus elles s'évaporent. En pénétrant la nature de ce principe M. le M. de M. a reconnu que tout l'avantage de ces cascades multipliées vient de ce qu'elles prolongent le temps de son évaporation dans une même surface d'eau. C'est de-là qu'est parti l'Académicien pour simplifier l'opération. Il n'est donc question que de conserver à l'eau salée la même surface qu'elle acquiert dans ces

---

jours en raison composée de la surface sur laquelle l'eau est étendue, & du temps qu'elle demeure exposée à l'action de l'air.

cascades, & la même durée d'évaporation. On peut donc ôter 6 réservoirs & six pompes : pourvû seulement qu'on conserve le réservoir le plus élevé avec le même nombre de gradins ou de rangs de fagots, on n'ôtera rien de sa durée à l'évaporation.

Mais pour élever tout-d'un-coup les eaux à la hauteur du réservoir supérieur, l'unique conservé, il faudra un plus puissant moteur ; ce qui, dans bien des cas, peut devenir un fâcheux inconvénient. M. le M. de M. leve cet embarras en donnant à son bâtiment en base ce qu'il a de trop en hauteur. Si c'étoit un réctangle de 70 toises de hauteur sur 10 de base, il le renverse simplement sur sa hauteur qui devient sa base. Alors ce n'est plus qu'un rectangle de 70 toises de base sur 10 de hauteur. Il ne lui donne qu'un seul réservoir & qu'une seule au-

ge de 70 toises de longueur dans le haut du bâtiment. Cette auge recevra l'eau du siphon, & la répandra également sur le premier rang de fagots de tout le bâtiment. Mais (dira-t-on) l'eau ne passera plus au travers de 70, mais seulement de 10 gradins de fagots : donc elle arrivera 7 fois plutôt au réservoir ; donc l'évaporation aura 7 fois moins de durée, & par conséquent, toutes choses étant d'ailleurs égales, elle sera 7 fois moindre.

Pour résoudre cette difficulté, il faut observer qu'on multiplie les robinets en proportion de la longueur. Supposé donc que 10 toises de longueur avoient 60 robinets, dont chacun laissoit échapper une goutte d'eau à chaque seconde ; que l'auge étoit entretenue d'eau continuellement à la même hauteur, & que chaque goutte employe une seconde à traverser cha-

que gradin de fagots; 60 robinets dans cette première hypothèse, donnent une évaporation de 60 gouttes en 70 secondes. Dans la seconde supposition, on aura 4200 robinets qui ne dépenseront pas plus d'eau que les 60 précédens dans le même espace de temps; ils ne donneront donc chacun qu'une goutte en 7 secondes, ils dépenseront donc 4200 gouttes en 7 secondes. Les 60 robinets n'en donnoient pas davantage dans le même temps. Or l'égalité de dépense entraîne l'égalité entre les évaporations des deux hypothèses. Dans la première sur une goutte d'eau adhérente à une branche, tomboit à chaque seconde une nouvelle goutte qui, s'unissant à la précédente, l'entraînoit par son poids: dans la seconde hypothèse, cette troisiéme goutte ne tombe qu'au bout de sept secondes; donc dans la seconde comme dans la pre-

mière hypothèse, chaque goutte a 7 secondes d'évaporation ; donc de part & d'autre, l'évaporation est égale.

En un mot, si dans un cas, chaque goutte a 70 secondes de chute, comme 70 gradins d'espace, dans l'autre, chaque goutte a 10 chutes, comme dix gradins ; mais chacune de ces 10 chutes est de 7 secondes ; donc les dix chutes donnent 70 secondes d'évaporation ; donc dans les deux cas, la durée de l'évaporation est la même. C, Q, F, D.

Dans le Mémoire on trouvera l'évidence de cette théorie vérifiée, par les expériences du sçavant Académicien, d'où il conclut » que » le nombre des réservoirs & des » cascades, est inutile pour la qualité de l'eau à évaporer, & que » la quantité de cette eau évaporée à un certain point, dépend » uniquement de la grandeur des

» surfaces (c'est-à-dire, de la gran-
» deur des hangars destinés à cet
» usage) & de la quantité de l'éva-
» poration du jour.

Maintenant il est aisé de concevoir combien dans nos Salines la construction des hangars, en la dirigeant sur des principes si simples & si sûrs, deviendroit moins dispendieuse : une seule pompe y feroit l'office de sept : en doublant le temps de l'évaporation par la seule diminution de l'ouverture qu'on donne aux robinets, on dépenseroit la moitié moins de bois pour tirer de l'eau évaporée, la même quantité de sel qu'elle doit rendre dans la chaudière.

De l'orbite de la Lune, en ne négligeant pas les quarrés des quantités de même ordre que les forces perturbatrices. Par M. Clairaut.

Cet Académicien continue de rendre compte des progrès qu'il

fait dans la Théorie de la Lune. En multipliant ses découvertes (ce qui en pareille matière n'est pas un mérite commun) M. C. enchérit sur les autres & sur lui-même : il fait plus, il corrige ses fautes avec autant de zèle que celles des autres. Les dégrés de lumière qu'on acquiert, ne sont jamais plus constans ni plus glorieux que quand ils nous font reconnoître, avouer & corriger nos erreurs. Ce Mémoire est une suite des calculs algébriques, où le sujet a engagé le sçavant Auteur : il n'est pas possible d'abaisser ces profondes spéculations à la portée de nos Lecteurs ordinaires.

Quatriéme Mémoire sur les Glandes des Plantes, & le troisiéme sur l'usage qu'on peut faire de ces parties dans l'établissement des genres des Plantes. Par M. Guettard.

Il n'est guères de science qui

exige plus de patience, qui en inspire davantage, ni qui la récompense mieux que la Botanique ; car pour ceux qui la cultivent, c'est un champ toujours fertile en découvertes. Après MM. Tournefort, Vaillant, Boerhaave, Herman, Plukenet, Volkamer, Burman, Rai, le P. Plumier, Linnæus, Clusius, &c. on trouve non-seulement à glaner, mais même à réformer dans les genres & dans les espèces ; car cette méthode qui aujourd'hui, dans le règne animal, souffre une sorte de persécution, n'a encore rien perdu de sa vogue dans le règne végétal. Les nouvelles & curieuses Observations de M. Guettard l'autorisent à faire beaucoup de réformes en bien des genres, tels que ceux du *Nerprun*, du *Laurier*, des *Plantains*, des *Germandrées*, &c. Ces réformes s'étendent souvent jusqu'aux espèces : elles ne

doivent pas étonner ceux qui sçavent que nos infatigables Botanistes sont souvent obligés de réformer eux-mêmes leurs distributions. La seule Liste des plantes, qui sont ici l'objet d'une sagacité éclairée, occuperoit plus de place qu'il ne nous est permis de leur en donner.

Sur les figures & les solides circonscrits au Cercle & à la Sphère. Par M. Zanotti, de la Société Royale de Montpellier.

Les solidités de la Sphère & du Cylindre qui lui est circonscrit, sont entr'elles comme leurs surfaces : c'est le fameux Théorême d'Archimède, étendu par le P. Tacquet au cône équilatéral. M. Zanotti a tenté de l'étendre plus loin & de le transporter, pour-ainsi-dire, au cercle. Cette recherche l'a conduit à deux propositions plus universelles que celles de ces deux grands Géomètres. La pre-

mière eſt que *tout Polygone circonſcrit au cercle eſt au cercle même, comme ſon périmètre à la circonférence du cercle* : la ſeconde eſt que *tout ſolide terminé de toutes parts par des plans, & circonſcrit à une Sphère, eſt à la Sphère même, comme ſa ſurface à la ſurface de la Sphère.* Ces deux propoſitions ſont ici démontrées, & expoſées avec des remarques qui en font ſentir toute l'étendue.

Parmi les Obſervations Anatomiques de ce Volume on rapporte une expérience faite par M. Bouvart, qui confirme l'opinion que l'uſage du Quinquina eſt peut-être auſſi ſpécifique contre la gangrène sèche que contre la fièvre. Cette opinion nous paroît une vérité dont il n'eſt plus permis de douter, après les expériences publiées dans les Tranſactions philoſophiques de Londres, & dans les Mémoires d'Edimbourg. M. Van

Swieten rapporte tous ces faits, & les confirme par beaucoup d'autres en son Commentaire sur l'Aphorisme 303 de Boerhaave, à l'article de la *Gangrène*. A celui des Aphtes, IIIe Tome du même Ouvrage, commentaire sur l'Aphorisme 990, il rappelle encore cette insigne propriété du Quinquina, *egregiam corticis peruviani in separandis crustis gangrænosis efficaciam*; il dit que sa vertu n'est pas moins spécifique contre les croutes qui se forment dans les Aphtes : des épreuves qu'il en a faites, il tire un nouvel argument pour appuyer son sentiment sur le caractère grangréneux qu'il attribue aux Aphtes, *De Aphtarum indole gangrænosâ*.

L'Histoire de l'Académie, dans ce Volume, est terminée par l'éloge de M. Bernoulli. M. de Fouchy nous représente le célèbre Jean Bernoulli commençant dès l'âge le plus

plus tendre, ses études avec un éclat qui annonce les talens les plus rares. Il n'en fut pas moins destiné au Commerce : ses talens & son goût, qu'on n'avoit pas consultés, ne purent suivre une vocation où la nature étoit en quelque sorte sacrifiée à la fortune. Après un an d'absence, sçachant *beaucoup de François & peu de Commerce*, le jeune Bernoulli revint à Bâle sa Patrie. Il y prit ses grades philosophiques en deux actions signalées, l'une par une Thèse en Vers Latins, l'autre par un Discours en Vers Grecs. Sous son frère Jacques Bernoulli beaucoup plus âgé, & déja grand Géomètre, il fit les plus rapides progrès dans les Mathématiques. Bâle eut bientôt, dans les deux frères Bernoulli, deux Athlètes qui, après avoir lutté dans presque toutes les Académies de l'Europe, & même contre toute l'Angleterre, furent par-tout

couronnés, adoptés, ou aggrégés.

Tandis que ces deux frères couroient à pas de géants dans la carrière des Mathématiques, le grand Leibnitz proposa comme une énigme, ses essais sur le calcul différentiel : ce Mystère, reconnu pour impénétrable, auroit comblé la gloire de l'Inventeur : les Bernoulli le dévinèrent ; & Leibnitz aussi élevé par le sentiment que par le génie, *se fit honneur d'avouer publiquement que la gloire leur en appartenoit autant qu'à lui.* Cette invention excita, entre Leibnitz & Newton, un procès national qui n'est pas encore terminé, même après la mort de Leibnitz. Jean Bernoulli, fidèle à l'amitié autant qu'à la justice, soutint contre toute l'Angleterre la querelle de l'Allemagne avec tant de force & de courage, que la Société Royale de Londres ne crut pas déroger à la gloire de Newton, en admettant

ſon Adverſaire au nombre de ſes Membres.

Toujours aſſociés, toujours infatigables & ſpécialement dévoués à l'avancement & à la perfection de la nouvelle Géométrie, les deux Bernoulli firent, par la voie d'une eſpèce d'inverſion, éclore le calcul intégral du calcul différentiel: en inventant l'un, après avoir déviné l'autre, ils enchériſſoient en quelque ſorte ſur eux-mêmes autant que ſur tout ce qui les avoit précédés.

Ce fut alors que le jeune Bernoulli voyagea en France: il vit à Paris le P. Mallebranche, MM. de l'Hôpital, Caſſini, la Hire & Varignon. Ces grands hommes témoignèrent à cet illuſtre Etranger toute l'eſtime qu'ils devoient à ſon mérite: de pareils Sçavans étoient ſeuls en état de le bien connoître & de l'apprécier. Quand ils n'euſſent connu Jean Bernoulli que par

la ſolution d'un Problême qu'il avoit donnée avant ſon départ de Bâle, c'étoit plus qu'il n'en falloit pour lui aſſurer l'accueil le plus honorable. Bernoulli l'aîné l'avoit proposé ce fameux Problême (*de la Chaînette.*) Bernoulli le jeune, Hughens & Leibnitz étoient les ſeuls Géomètres qui l'avoient réſolu.

M. le Marquis de l'Hôpital ne ſe contenta pas, comme nos autres Académiciens, de voir à Paris le jeune Bernoulli, & de lier avec lui un Commerce qui n'a fini qu'avec leur vie : pour le poſſéder plus long-temps, & profiter plus librement de ce tréſor paſſager, il emmena notre Géomètre à ſa campagne. Le ſéjour de Bernoulli à Ourques eſt, dans l'Hiſtoire de la Nouvelle Géométrie, une époque bien mémorable par l'invention du calcul *exponentiel*.

De retour à Bâle M. Bernoulli

ſe fit recevoir Docteur en Médecine : en prenant ce titre, il publia une Diſſertation ſur le mouvement des Muſcles : c'étoit faire ſes preuves en Géomètre ; car en analyſant le jeu de nos fibres élaſtiques, il y étale le plus *profond ſçavoir* dans la Méchanique, & il *l'aplique* à la Phyſique du corps humain. Huit jours après ſa réception, il épouſa Mlle Falkeuer : il en a eu cinq fils & quatre filles. Trois de ces fils ont ſuivi la trace de leur père ; deux vivent encore, Nicolas & Daniel, célèbres Profeſſeurs en Mathématiques dans l'Académie Impériale de Pétersbourg.

Deux ans après ſon mariage, Jean Bernoulli accorda à l'Univerſité de Groningue ce qu'auparavant il avoit refuſé au Duc de Brunſwick pour la Ville de Wolfembutel : ce fut d'aller prendre une Chaire de Mathématique dans cette Académie. En le diſpenſant

du concours établi par l'usage, *on ne lui épargna* (dit M. de Fouchy, *qu'une cérémonie inutile; qui eût oser tenter un combat si inégal?*

L'union des deux Bernoulli s'altera bientôt après leur séparation: les Chaires de Bâle & de Groningue devinrent émules, & les deux Professeurs rivaux. Le jeune Bernoulli ne tarda pas à proposer son fameux Problême de *la plus vîte descente*: l'aîné en donna la solution; l'entreprise étoit digne de lui, puisqu'il n'y eut dans l'Europe que MM. les M. de l'Hopital, Newton & Leibnitz qui la tentèrent avec succès. Le Professeur de Groningue continua de proposer des questions aux Géomètres. Le Professeur de Bâle en prit ombrage, l'éclat de son frere commençoit à le blesser, il craignit de se voir éclipsé; peut-être même regarda-t-il ces défis comme autant d'actes d'hostilité de

la part d'un Disciple qui bravoit son ancien Maître. Pour y répondre sur le même ton, il proposa à tous les Géomètres, & nommément à son frère, son Problême des *Isopérimêtres* : le jeune Bernoulli ne daigna le résoudre qu'après l'avoir rendu beaucoup plus difficile. *Ce ne fut* (dit M. de Fouchy) *qu'après avoir ajouté cent nouvelles têtes plus terribles que les premières, à l'Hydre que M. son frère avoit suscitée contre lui, qu'il la jugea digne de servir d'exercice à son courage & d'ornement à son triomphe.* Notre siécle pourroit se scandaliser de voir deux freres & deux si grands hommes en venir à cet éclat, si la vivacité de nos Savans ne se portoit pas à de plus grands excès : car après tout, la Géométrie n'a point à rougir des traits dont les deux Bernoulli se sont armés : ils ne les ont recus que de ses mains, ils n'en ont fait que

l'usage qu'elle leur avoit enseigné. Ils ont plus montré leur sçavoir que satisfait leur vengeance ; dans leur combat il n'y a eu de honteux que le motif : ils n'ont point été jaloux de l'emporter l'un sur l'autre plutôt par la malignité que par la science.

M. B. eut d'autres procès à essuyer : comme ils sont aussi étrangers aux sciences qu'à son éloge, M. de Fouchy les a sagement omis. Notre Géomètre les soutint avec bien de l'impatience : sa droiture Helvétique sçut encore moins dissimuler que pardonner ; elle ne connoissoit point cette fiére & vaine Philosophie, qui, sous le masque d'une fausse insensibilité, exhale un mépris plus étudié & un dépit plus réfléchi. Contre d'injustes persécuteurs, son amour propre ému n'affecta point de contraindre son indignation, il n'eut point l'art de

les épargner avec dédain, pour les déchirer avec plus d'eſprit.

En 1705. Bâle & les Mathématiques perdirent Jacques Bernoulli : ſon frere étoit le ſeul qui pût remplir le vuide que cette mort laiſſoit dans ſa Patrie, il accepta la Chaire vacante. Alors l'Ecole de Bâle devint la plus célébre de l'Europe. M. de Fouchy n'a pas oublié qu'Euler en eſt ſorti ; il s'eſt ſouvenu que pour en recevoir les leçons, des Géomètres, tels que MM. Clairaut & Maupertuis, ſont allés ſe confondre avec les Auditeurs de Jean Bernoulli. Ce grand homme à vécu juſqu'à l'âge de 80 ans, *toujours occupé des Mathématiques, & ſans ſentir aucune des infirmités de la vieilleſſe.* Vers la fin de 1745. il tomba malade, on ne ſoupçonna d'abord aucun danger : cependant le déclin de ſes forces étoit rapide, *il s'endormit*, dit le Secrétaire de

l'Académie, *& dans ce sommeil, il s'éteignit le premier Janvier* (1748) *sans aucune agonie, ni aucune douleur.*

La Géométrie a suscité ses plus brillans Ecrivains pour louer M. Bernoulli : dans la notice de ses ouvrages, aucun ne s'est guères étendu que sur quelques Problêmes importans, & sur le traité de la manœuvre des Vaisseaux. Pour tout le reste, on renvoie à l'édition que M. Cramer à faite à Lausanne des Oeuvres de son Maître.

La place d'Associé étranger de M. Bernoulli a été remplie par M. Daniel Bernoulli : ce fils ne dégénère point de son pere : ses freres, eux mêmes, qui ne sont pas entrés dans la même carrière, sont dignes de leur nom. Peu de grands hommes ont eu cette satisfaction de laisser tant d'enfants héritiers de leur mérite ; c'est une réflexion

qui n'a pas échappé aux Panegyriſtes de M. Bernoulli.

On a, dans ce volume, l'Hiſtoire des maladies épidémiques de 1748. obſervées à Paris, en même temps que les différentes températures de l'air, par M. Malouin. Cette Hiſtoire nous rappelle celle des maladies de S. Domingue, par M. des Portes, Médecin du Roi au Cap. Nous avons vu cet excellent Traité, manuſcrit; il eſt ſuivi d'un Catalogue des plantes Médicinales, Vénimeuſes, & Aléxipharmaques de ce Pays. Nous ſommes ſurpris que, depuis la mort de ſon Auteur, on n'ait pas encore publié un ouvrage, où un zèle pur & éclairé ſur le bien de cette importante Colonie, a raſſemblé le fruit de 15 ans d'obſervations utiles & de recherches curieuſes.

ARTICLE XCVIII.

***HISTOIRE DES CONJURATIONS**, Conspirations & Révolutions célèbres, tant anciennes que modernes, dédiée à S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang.* Par M. Duport du Tertre. 3 vol. *in*-12. A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.

SI cet Ouvrage étoit entier, nous verrions peut-être ce qui caractérise, ce qui différencie ces trois termes, *Conjurations*, *Conspirations*, *Révolutions*. L'Auteur nous promet 6 Tomes pour les *Conjurations* & *Conspirations*; ensuite quatre autres pour les *Révolutions*; le tout formant un corps de dix Volumes : entreprise

eſtimable & qui manquoit à la République des Lettres. Or il nous ſemble en général, & ſans vouloir appprofondir cette matière, qu'une *Conjuration* attaque plus l'Etat que les perſonnes ; qu'une *Conſpiration* attaque plus les perſonnes que l'Etat ; qu'une *Révolution* change la conſtitution de l'Etat ou le gouvernement des perſonnes. Si ces notions ne ſont pas juſtes, tout Lecteur eſt fort le maître de les rectifier ; ſi on les juge raiſonnables, il eſt poſſible d'en tirer quelque lumière pour les divers morceaux de cet ouvrage ; ſi quelque autre les a trouvées ou publiées avant nous, c'eſt une raiſon de plus pour ne les pas mépriſer.

Quand la collection des dix Volumes aura été donnée au Public, on verra auſſi quelles ſont ces *Conjurations*, *Conſpirations* & *Révolutions célèbres* dont l'Auteur a

fait l'objet de ses recherches ; quiconque n'est point étranger dans l'Histoire ancienne & moderne, s'apperçoit déja, en lisant ces trois premiers Tomes, qu'on aura supprimé une infinité de *Conjurations*, *Conspirations*, *Révolutions* arrivées par tout & en tout temps. Les anciennes Républiques de la Grèce, les divers Etats de l'Italie & de l'Allemagne, presque toutes les Provinces d'Espagne, de France, d'Angleterre fourniroient des exemples dans ces trois genres, ou dans quelqu'un d'entr'eux : & nous ne parlons ni de l'Egypte, ni de l'Inde, ni de la Chine, &c. Encore une fois où ne trouveroit-on pas des ambitieux & des intriguants ; des attentats & des catastrophes ; par conséquent des *Conjurations*, des *Conspirations*, des *Révolutions* ?

On s'est donc proposé, à ce qu'il paroît, les plus remarqua-

bles de ces évenements ; & l'on a cru devoir oublier ceux qui ont moins éclaté dans le monde : voici ce que les trois premiers Volumes de M. du Tertre nous présentent.

I. Dix-sept Conjurations, sçavoir, celles *d'Arbacés contre Sardanapale ; de Philotas contre Alexandre le Grand ; de Catilina ; de Cinna contre Auguste ; de Séjan contre Tibère ; d'Antipater contre Hérode ; de Sabinus contre Vespasien ; de Phocas contre Maurice ; d'Aiesha* (femme de Mahomet) *contre Ali ; de Michel le Begue contre Léon l'Arménien ; d'Alexis Comnéne contre Nicéphore Botoniate ; d'Andronic contre Alexis II. de Michel Paléologue contre Jean Lascaris ; d'Apocauque contre Jean Paléologue ; des fils de Louis le Débonnaire, contre l'Empereur leur Pere ; de l'Impératrice Constance contre l'Empereur Henri VI.* des

Suiſſes contre la Maiſon d'Autriche. Telle eſt la matière du premier Tome.

II. Huit Conjurations qui ſont celles *des Bohémiens contre l'Empereur Wenceſlas ; de Trolle contre Stenon ; de Valſtein contre l'Empereur Ferdinand ; de quelques Seigneurs Hongrois contre l'Empereur Leopold & ſon Succeſſeur ; des Anabaptiſtes contre pluſieurs Souverains d'Allemagne ; contre le Czar Pierre Alexiowitz ; de Perſe ; contre l'Iſle de Malthe.* C'eſt ce qui remplit le ſecond Volume.

III. Dix Conjurations en cet ordre, *du Comte Julien contre Roderic Roi d'Eſpagne ; de Henri Comte de Traſtamare contre Don Pedre, Roi de Caſtille ; des Caſtillans contre Henri IV ; de Portugal ; de Rienzi ; du Marquis de Bedemar contre Veniſe ; de Franciſque Pazzi contre les Médicis ; de Fieſque contre les Doria ; des*

Siciliens contre les François ; diverses Conjurations en France. C'est ce qu'on trouve au troisiéme Tome.

Il est aisé de s'appercevoir que, parmi ces Conjurations, quelques-unes ont déja eu leurs Historiens particuliers ; comme celle de Venise écrite par S. Réal ; celle de Portugal par Vertot ; celle de Rienzi par Ducerceau, &c. L'Auteur ne dissimule point les secours abondants qu'il a tirés de ces bons ouvrages. *Sans les copier exactement, excepté en quelques endroits, il s'est approprié tout ce qu'ils avoient de meilleur.* A l'égard des Conjurations de *Philotas* par Quinte-Curce, & de *Catilina* par Sallufte, *il a moins cherché à être copiste qu'imitateur.* Tout cela signifie que M. du Tertre a connu les sources, & qu'il a travaillé en conséquence. Il ne cite pas d'ordinaire ces sources, c'est-à-dire,

qu'on ne voit point aux marges de ſon livre les monuments qu'il met en œuvre. Mais ce ne peut être un défaut que quand il s'agit des Conjurations moins célèbres ; car celles qui intéreſſent davantage, annoncent ſuffiſamment les Auteurs qui ont fourni les matériaux : par exemple, on ſent aſſez que, dans toutes les Conjurations qui ont été tramées à Conſtantinople, l'Hiſtoire Byzantine guide notre Hiſtorien ; que Suetone, Tacite, Dion-Caſſius, Juvenal diſent, tous enſemble, ce qu'on nous raconte ici de Séjan ; que dans les Relations modernes on trouve les particularités de la Conjuration formée contre le Czar Pierre le Grand ; de celle qui a fait paſſer la Couronne de Perſe ſur la tête de Thamas-Kouli-Kan ; de celle qui, dans ces dernières années, a mis en péril l'Iſle de Malthe, &c.

Pour donner une juste idée de cette Histoire, nous en citerons quelques endroits ; d'abord un Morceau dans le genre de ce qu'on appelle *Caractères* ou *Portraits*. Celui de Ziska nous tombe sous la main. » En ne considérant que ses » vertus guerrières, on peut le » comparer aux plus grands Capi» taines. Car quelle habileté ne » falloit-il pas pour se faire obéir » d'une troupe de Paysans brutaux » qui ne connoissoient ni frein, ni » discipline ? Vit-on jamais plus de » prudence jointe à tant d'activi» té ? Personne n'entendoit mieux » toutes les ruses de la guerre, & » ne tiroit meilleur parti d'un pe» tit nombre de Soldats. Avec une » poignée de gens, Ziska privé de » la vûe, gagne plusieurs batailles, » se rend maître des places les plus » importantes, résiste aux forces » de tout l'Empire, & oblige son » Souverain à lui demander la

» paix. Cette longue suite de succès éclatants paroîtroit incroyable, si on ne sçavoit tout ce que peut faire un habile Capitaine qui commande des troupes aveuglées par le fanatisme. Le Général Bohémien réunissoit en sa personne les qualités d'Annibal & les inclinations d'Attila. Il ravagea la Bohème, pilla & brûla tous les Monastères, & immola plus de dix mille Ecclésiastiques aux Mânes de Jean Hus & de Jérôme de Prague. Desorte que Ziska ne peut être regardé comme un Héros que parce qu'on donne quelquefois ce titre aux Destructeurs du Genre Humain.

Voici un autre Portrait ; celui du Comte de Fiesque qui forma, vers le milieu du XVI^e^ siécle, une Conjuration contre le Gouvernement des Doria maîtres absolus dans Gènes. » Ce jeune Seigneur » étoit ambitieux, hardi, entre-

» prenant, passionné pour la gloi-
» re, capable de former & d'exé-
» cuter les plus grands projets. A
» ces qualités qui font les Héros,
» il joignoit celles qu'on admire
» dans un Citoyen. Il avoit un air
» toujours égal, ouvert, agréable
» & enjoué. Il étoit civil avec tout
» le monde, mais avec des distin-
» ctions obligeantes, selon le mé-
» rite & la qualité des personnes.
» Magnifique jusqu'à la profusion,
» sa table étoit ouverte à tous les
» honnêtes gens. Il alloit au-de-
» vant du besoin de ses amis, &
» sçavoit gagner les pauvres par
» ses largesses, & les riches par
» son honnêteté. De tous les vices,
» celui qu'il détestoit le plus, étoit
» l'orgueil. Il observoit religieu-
» sement sa parole, & obligeoit
» avec une chaleur qui ne se relâ-
» choit jamais. Mais ce qui don-
» noit un lustre merveilleux à tant
» de belles qualités, c'est qu'il étoit

» bien-fait de sa personne, & qu'il » accompagnoit toutes ses actions » d'un air de noblesse & de gran- » deur qui annonçoit une naissan- » ce illustre, & qui lui attiroit l'in- » clination & le respect de tout » le monde. «

A ces portraits il est bon de joindre un Morceau où la Politique & l'Histoire s'éclairent mutuellement. L'Auteur entre ainsi dans la Conjuration de Michel le Begue contre Léon l'Arménien : » Lorsqu'un Souverain peut comp- » ter une longue suite d'illustres » ayeux qui lui ont transmis suc- » cessivement leur autorité, il n'a » guères de révoltes à craindre de » la part de ses Sujets, à moins » qu'il n'abuse excessivement de » son pouvoir. Mais les peuples » n'obéissent pas volontiers à un » homme que l'obscurité de son » origine condamnoit à vivre éter- » nellement dans la soumission &

» la dépendance. Auſſi depuis que » les Armées Romaines ſe furent » arrogé le droit de choiſir leurs » Empereurs, & d'aller quelque- » fois les chercher dans les plus » viles conditions, l'éclat du Dia- » dème n'inſpira plus alors ce reſ- » pect qui nous porte à regarder » les Princes de la terre comme les » Images de la Divinité. Quand on » voyoit tous les jours des hommes » de la plus baſſe naiſſance s'élever » à l'Empire, chacun ne pouvoit- » il pas eſpérer de parvenir à ce » rang ſuprème ? Il ne s'agiſſoit, » pour réuſſir, que d'employer à » propos les perfidies & les aſſaſſi- » nats. Voilà la ſource de tant de » conjurations qu'on vit ſe former » à Conſtantinople. «

Nous finirons par une citation purement hiſtorique : elle eſt tirée des *Conjurations de Perſe*. M. du Tertre raconte en ces termes l'expédition de Thamas-Kouli-Kan.

(ou Shah-Nadir) au Mogol : » Nadir ne trouva presqu'aucune résistance quand il voulut s'emparer des Etats du Mogol. Le pays » étoit ouvert de toutes parts, mal » défendu, & gouverné par le plus » lâche de tous les Princes. Le Monarque Persan porta par-tout le » fer & la flamme, & il ravagea » les Indes plûtôt qu'il ne les soumit. Quelques Indiens voulant » dissiper la frayeur de leurs Compatriotes répandent le bruit que » Nadir vient d'être massacré. A » cette nouvelle, ils prennent les » armes pendant la nuit, & font » main-basse sur tout ce qu'ils rencontrent d'ennemis dispersés. » Nadir, charmé de trouver un prétexte pour assouvir à la fois son » avarice & sa cruauté, livre Dilly » (ou Deli) Capitale de l'Indostan » à la vengeance du Soldat. Jamais » place emportée d'assaut n'éprouva tant d'horreurs. Les Persans

répandus

» répandus partout enfoncent les » maisons & les Palais, forcent les » Mosquées, égorgent femmes, » enfans, vieillards, & n'interrompent cette boucherie que » pour se livrer au pillage. L'or, » l'argent, les pierreries, tant de » richesses accumulées dans le sein » d'une paix profonde, deviennent en un instant la proie de » l'impitoyable Soldat, &c.

Cette Histoire plaira au Public par le choix des Matières, par la variété des événemens, & par la bonté du style. Un examen circonstancié nous eût peut-être fourni quelques légères observations. Il nous a semblé, en parcourant le premier Tome, qu'on n'avoit pas assez profité de Dion-Cassius dans le récit de la Conjuration de Cinna contre Auguste : Que dans celle de Séjan contre Tibère (p. 119) on n'a pas dû mettre en note qu'Agrippine, femme de Germanicus,

étoit *fille de cette Agrippine qui fut mère de Néron*; au lieu de *fille* il falloit dire *mère*: Que, dans la Conjuration de Sabinus contre Vespasien, il n'est pas tout-à-fait exact d'assurer qu'Eppopine (ou Eponine femme de Sabinus) *passa neuf ans consécutifs* dans la grotte où vivoit son mari : il est certain, par le témoignage de Plutarque, qu'au bout de sept mois, Eppopine mena Sabinus déguisé à Rome, dans l'espérance d'obtenir sa grace, &c. Mais abandonnons les Critiques aux Sçavants, & profitons des agrémens de cette Histoire. *Nous rendrons compte des sept autres Volumes dès qu'ils paroîtront.*

ARTICLE XCIX.

VOYAGE FAIT PAR ORDRE DU ROI en 1750 *&* 1751, *dans l'Amérique Septentrionale, pour rectifier les Cartes des Côtes de l'Acadie, de l'Isle Royale & de l'Isle de Terre-Neuve, & pour en fixer les principaux points par des Observations Astronomiques.* Par M. de Chabert, Enseigne des Vaisseaux du Roi, Membre de l'Académie de Marine, de celle de Berlin, & de l'Institut de Bologne. *In*-4°. 288 p. sans les Planches. *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* MDCCLIII.

On désiroit depuis long-temps qu'un habile homme voulût faire des Observations Astronomiques dans cette partie de l'Amérique Septentrionale, qui com-

prend l'Acadie, l'Isle Royale & l'Isle de Terre-Neuve. Les Cartes Angloises & Hollandoises, qu'on avoit de ce pays-là, étoient non-seulement défectueuses, mais encore toutes propres à jetter les meilleurs Pilotes dans de grandes erreurs. On s'étoit donné des soins en France, pour remédier à ce désordre Géographique; on avoit ménagé des corrections; on étoit parvenu à dresser des Cartes plus approchantes du vrai; mais ce n'étoit, pour ainsi dire, qu'en attendant quelque chose de mieux.

Il falloit un Observateur qui eut le zèle d'aller sur les lieux; d'examiner tout en Géomètre, en Astronome, presqu'en Pilote; de reconnoître, les longitudes, les latitudes, les gisements, les distances, &c.

En 1748. M. de Chabert forma un projet à cet égard, le présenta au Ministre, en prépara

l'exécution : deux ans après, il l'a consommé, & il en donne aujourd'hui l'Histoire, les résultats & les détails. Dans la première partie de son livre, on a l'*histoire* & les *résultats*, sous le titre de *Voyage sur les côtes de l'Amérique Septentrionale.* Dans la seconde, on trouve les *détails*, qui ne sont autre chose que la suite des *Observations Astronomiques* dont l'Auteur a eu besoin pour parvenir à ses déterminations. On conçoit que la première Partie doit entrer dans le plan de notre Analyse, & que la seconde est uniquement pour les Lecteurs de l'ouvrage, en leur supposant le désir & le talent d'en profiter.

M. de Chabert avoit, pour réussir dans son entreprise, trois grandes qualités, le courage, le sçavoir, la jeunesse ; qualités qui ne se trouvent presque jamais réunies, & dont chacune est souvent

l'objet des plus ardents désirs. Il partit de Brest le 29 de Juin 1750. & débarqua à Louisbourg le 9. d'Août suivant. Ce n'est qu'un peu plus de cinq semaines de Navigation : mais un Observateur, député pour tenir compte de tout, met à profit chaque moment d'une traversée ; il ne passeroit pas un bras de mer, un fleuve, une rivière, un ruisseau, sans remarquer quelque chose, sans songer à donner plus de perfection aux manœuvres des Pilotes, ou des Nautonniers. Ici, par exemple, comment ne pas réfléchir sur le peu de confiance que mérite le *Loch* * dont on fait usage à la

* Le *Loch* est un morceau de bois, chargé d'un peu de plomb, & attaché à une longue ficelle, qu'on divise en plusieurs parties égales distinguées par des nœuds. La distance de ces nœuds doit être de 47 pieds & demi, ce qui est la 120 partie d'un tiers de lieue marine.

mer, pour mesurer le chemin du Navire ? L'Auteur entre dans un détail à cet égard ; il suggère les moyens de remédier aux défauts de cette opération, sans cesser de reconnoître encore que les *irrégularités du vent & les différentes agitations de la mer, rendront* toujours l'estime, fondée sur le Loch, pleine de difficultés & d'*incertitudes*. On peut voir, dans le *Traité de Navigation** donné depuis peu par M. Bouguer, d'autres moyens de perfectionner le *Loch* & d'en rectifier les usages.

Les Courants se firent ressentir durant le voyage de M. de Chabert ; & à cette occasion il ne

Pour l'expérience, on lâche la ficelle, & l'on voit, avec des Sabliers de 30 secondes, combien, durant la demi-minute, il s'est écoulé de nœuds ; c'est-à-dire, combien de fois on a fait la 120 partie d'un tiers de lieue.

* L. 2. Chap. 3.

manque pas de differter fur ce Phénomène qui a déja tant exercé les Phyficiens. L'Auteur en attribue la caufe aux vents, à la fortie des fleuves & des rivières, à l'action du Soleil & de la Lune fur l'air, à la direction & à la configuration des côtes & des terres du fond de la mer. Tout ceci donne des raifons pour expliquer les variétés & les bizarreries des Courants ; fans compter qu'en accumulant un fi grand nombre de caufes, on réunit les avantages de toutes les Hypothéfes, & l'on ne craint les objections tirées d'aucune en particulier. On peut comparer ce que dit M. de Chabert avec l'Article XIII. du premier Volume de l'Hiftoire naturelle, publiée en 1749.

Dans le progrès de fa route, notre Auteur fit des obfervations, fur la pofition, la grandeur, la profondeur des Bancs qui bordent

les côtes de cette partie de l'Amérique. Ces Bancs sont une suite d'éminences au fond de la mer. Le plus grand & le plus célèbre, est celui de Terre-Neuve, où se fait la pêche des Morues : il a peut-être plus de 200 lieues de long : la hauteur de l'eau y varie beaucoup, ainsi que le sol qui est de sable, de vase, de coquillage, de roche, mais toujours plus profond qu'il ne faut pour la Navigation des plus gros Vaisseaux. La mer, à l'entrée de ce Banc & des autres qui en sont voisins, est ordinairement fort agitée, & sur les Bancs mêmes, elle est si tranquille, que *les Matelots-Pêcheurs regardent le Banc comme un Port.* M. de Chabert explique ce Phénomène d'une manière plausible, quoiqu'en trop peu de mots pour satisfaire à toutes les difficultés.

Il faut que Louisbourg ait de grands avantages pour le commer-

ce ; ſans cela, les François n'auroient pas cherché à s'établir dans un lieu ſi peu agréable. La Brume y eſt preſque continuelle : on y éprouve des ouragants terribles ; un hyver très-long & très-rude. On y jouit très-rarement d'un beau Ciel : grande incommodité pour les Aſtronomes ; qui d'ailleurs ne trouvent en ce pays qu'un ſol humide, incertain, chancelant : à peine y peut-on *poſer ſolidement un quart de cercle ;* & comment s'y défendre des *temps obſcurs & des grands vents, que les Aſtronomes redoutent tant partout ?*

A force de ſoins & de conſtance, M. de Chabert vint pourtant à bout de remplir avec ſuccès ſa fonction d'Aſtronome. Il connut la latitude de Louisbourg qui fut trouvée de 45 degrés 53′ $\frac{1}{2}$, & ſa longitude qui eſt de 62 degrés $\frac{1}{4}$ à l'Occident du Méridien de Pa-

ris. C'est un degré & un quart de plus que dans les Cartes du dépôt de la Marine, lesquelles fixoient la longitude de Louisbourg à 61 degrés 00 minutes. Mais Louisbourg & ses environs n'étoient pas le seul objet des attentions de notre Auteur. A peine debarqué dans l'Isle Royale, il songea aux courses qu'il prétendoit faire en divers endroits où les lumières de la Géométrie & de l'Astronomie n'avoient jamais paru. Il choisit d'abord *l'Isle de Sable*, qui est bien le plus dangereux terme que puisse se proposer un Navigateur. C'est tout dire qu'avec une constance intrépide, avec des efforts opiniâtres, avec toute cette activité que donne la jeunesse & le désir de se distinguer par un coup de hardiesse, jamais M. de Chabert ne put parvenir à cette malheureuse Isle. Tout son monde étant excédé de froid, de veilles, de fatigues,

après une tempête où l'image de la mort s'étoit présentée cent fois, notre Auteur fut obligé de faire tout à la fois les fonctions d'Officier, de Pilote, apparemment aussi de Médecin & de Consolateur jusqu'au moment où l'on entra dans un petit Port pour gagner de-là Louisbourg qui étoit toujours, en quelque sorte, le chef-lieu de l'entreprise.

M. de Chabert en sortit trois autres fois pour faire des observations dans tous les lieux qu'on lui avoit indiqués avant son départ de France; nous pouvons nommer en gros Canseau, Scatari, l'Isle Madame, le Cap Fronsac, le Cap de Sable, l'Isle S. Paul, & une partie de la côte de Terre-Neuve. Il faut concevoir qu'il n'est ni Port, ni Baye, ni Cap, ni Isles, ni Islot, ni Anse, ni Pointe, dans le cours de ces diverses routes, qui ne soient désignés ici par

les caractères de leur situation, de leur grandeur, de leurs distances respectives, &c. L'Auteur y ajoute des Plans, des Cartes qui parlent aux yeux. Il ne perd point l'occasion d'expliquer des méthodes toutes propres à perfectionner ou abréger les opérations. S'il s'agissoit de lever des Côtes ; de lier leurs positions par une suite de Triangles ; d'observer les Phénomènes du flux & du reflux de la mer ; d'estimer le chemin, l'air de vent, la distance où l'on croyoit être des points de relévement ; de tenir compte d'une Eclipse de Lune, & des Eclipses de Satellites ; de calculer les distances de la Lune au Soleil, &c. M. de Chabert nous apprend comment il a procédé ; il donne tout, Théorie, Pratique & Résultats : c'est ce qui rend son livre aussi instructif pour les Observateurs futurs.

Août, 1754.

qu'il eſt utile & curieux pour les Navigateurs.

Cet Officier Aſtronome & Géomètre, partit de Louisbourg le 14 Septembre 1751. pour retourner en France, & il débarqua au Port de Toulon le 7 Novembre ſuivant. C'eſt par où finit la première partie de cet Ouvrage. La ſeconde fournit en quelque ſorte les *pièces juſtificatives* des obſervations Aſtronomiques indiquées dans la première : c'eſt l'idée qu'en donnent les Académiciens nommés Commiſſaires pour l'examen du manuſcrit de M. de Chabert.

Après leur rapport » l'Académie » Royale des Sciences a jugé que » tous les différents moyens que » M. de Chabert a employés pour » déterminer la longitude des en» droits où il a obſervé, en ſur» montant les obſtacles que cau» ſoit la rigueur du climat, ſer-

» vent non-seulement de confir-
» mation les uns aux autres, &
» justifient la bonté de son travail;
» mais qu'ils pourront aussi servir
» de modéle dans la suite aux Na-
» vigateurs qui seront animés par
» le même zèle que M. de Cha-
» bert; qu'on doit lui sçavoir bon
» gré d'avoir rassemblé dans le mê-
» me ouvrage, des exemples de
» calculs propres à applanir toutes
» les difficultés, qui peuvent se pré-
» senter dans des méthodes qui
» n'avoient été que peu ou point
» employées jusqu'ici, & dont on
» n'avoit donné que des explica-
» tions générales; que les ré-
» flexions de l'Auteur sur divers
» sujets de Physique ne pouvoient
» qu'être utiles pour les progrès de
» cette Science, & pour ceux de
» la Navigation en général; &
» qu'enfin tout l'ouvrage, qui est
» écrit avec autant de netteté que
» d'ordre, & d'une manière in-

» téressante, seroit sans doute reçu
» favorablement du Public. »

Nous ne pourrions rien ajouter à cet éloge, si, depuis la publication de l'ouvrage, l'Auteur n'avoit pas eu l'honneur d'exposer au Roi l'histoire & les circonstances de ce voyage, les opérations expliquées dans le livre, & les bons effets qu'on peut s'en promettre. S. M. a daigné faire elle-même des questions très-précises & très-recherchées sur ces trois objets. Elle a bien voulu témoigner l'intérêt qu'elle prenoit aux réponses, & la satisfaction que lui donnoit la conduite de l'Auteur. Cette faveur, de la part d'un si grand Prince, auroit pû tenir lieu de toute autre récompense. Cependant M. de Chabert a eu encore l'avantage d'être fait Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis : distinction qui lui est accordée dans un âge où il est beau de faire déja quelque chose pour la mériter.

ARTICLE C.

HISTOIRE DU COMTÉ DE NAMUR, par le P. Jean-Baptiste de Marne, de la Compagnie de JESUS, in-4°. *pp. 520. sans les Dissertations & la Table qui en comprennent* 123, *& l'Avertissement de 8 pages.* A Liége, chez Bassompierre; & à Bruxelles, chez Vanden-Berghen, &c. MDCCLIV.

TOUTES les Provinces de la Belgique ont leur Histoire. Celle du Comté de Namur existe aussi; mais en mauvais Latin, sans critique, sans goût, telle en un mot qu'on avoit raison d'en désirer une autre. L'Ouvrage que nous annonçons satisfera la curiosité de ceux qui s'intéressent à ce

Pays. Concevons-en d'abord la Méthode.

Cette Histoire ne ressemble pas à une infinité d'autres qui empiétent sur les contrées voisines ; qui les mettent en quelque sorte à contribution pour s'enrichir ou s'embellir elles-mêmes : le P. de Marne se borne à son District ; il ne parle que du Comté de Namur : ce qui met de la briéveté dans ses détails ; ce qui les empêche quelquefois de se présenter avec un certain éclat ; mais l'équité des Lecteurs sçaura rendre justice à cette sage façon d'écrire : la question n'est pas de *peindre un Cyprès*, ou *d'attacher un lambeau de pourpre.* Horace défend cela, & veut qu'on mette chaque chose à sa place.

Le Comté de Namur n'a eu ses Souverains particuliers qu'au X[e] siécle. Jusqu'à ce temps-là, *quelle*

matière eût pû fournir cette petite Province? Ainsi notre Historien *se contente de raconter, dans une Préface Historique, les événemens qui touchoient de plus près ce Pays, en observant de les étendre ou de les resserrer à proportion du plus ou du moins de rapport qu'ils avoient avec l'objet principal.*

Puisque c'est vers la fin du X^e^ siécle (en 980) que l'on voit des Comtes de Namur, c'est aussi là comme l'époque & l'entrée de cette Histoire. Elle embrasse tous ces Comtes dans l'étendue de quatre Livres, depuis Albert I. jusqu'à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, mort en 1467. Au-delà de ce Prince, les affaires de Namur se trouvent trop mêlées avec celles des autres Provinces de la Belgique, pour former une Histoire particulière.

L'Auteur s'arrête à ce point, & donne simplement, pour finir son

Ouvrage, un *Recueil Chronologique des principaux événements, concernant l'Histoire de Namur, depuis la mort de Philippe le Bon jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle en* 1748. Ce sont des Fastes dont le mérite est de conduire l'œil du Lecteur sur les plus grands objets de l'Histoire depuis près de trois siécles: on sçait que, durant cet intervalle, les Provinces des Pays-Bas, & leurs Souverains ont toujours figuré dans l'Europe.

Enfin, le P. de Marne, voulant dégager de plus en plus son Histoire, place à la fin du Volume quelques *Dissertations Historiques & Critiques*, dont la première roule sur S. Materne, Evêque de Cologne & de Tongres: c'est-à-dire, qu'on y examine en quel temps ce Saint prêcha l'Evangile dans les Gaules. L'Auteur se déclare pour le sentiment qui fixe l'époque de cette prédication au commencement du IV^e^

ſiècle. C'eſt auſſi l'opinion qu'ont embraſſé depuis peu le Prélat ſuffragant de Trèves, dans ſon *Hiſtoire Diplomatique* de cette Ville, donnée en 1750; & les Hagiographes d'Anvers dans leur IV[e] Volume de Septembre. Le P. de Marne cite avec éloge le premier de ces Auteurs; il ne parle point des Bollandiſtes ou plutôt de leur dernier Tome, parce que l'Hiſtoire de Namur étoit peut-être finie avant la publication de ce Vol. des *Acta Sanctorum*. Quoiqu'il en ſoit, on aura déſormais, dans le concert de ces trois Ouvrages, le dernier réſultat touchant la prédication du S. Evêque de Tongres, & l'on n'ira plus chercher des autorités apocryphes pour la faire remonter au I ſiécle de l'Egliſe. Quelle folie de s'entêter d'origines antiques & obſcures, & d'attacher à cette façon de penſer je ne

ſçai quel zèle dont aucun bon eſprit n'eſt édifié !

Voilà tout le plan & une partie même de l'exécution du préſent Ouvrage : reprenons-en quelques traits, & faiſons ſentir le goût de critique qui dirige l'Auteur.

Le Comté de Namur faiſoit partie au X^e^ ſiécle, des Comtés de Lomme & d'Arnau : deux Seigneuries bien peu ou bien mal connues des Ecrivains. Le P. de Marne débrouille ce point géographique, qui auroit bien mérité une Carte, tant de l'ancien pays que de l'état actuel des choſes : c'eſt une attention qu'on peut déſirer pour la ſeconde édition de ce Livre. Les Comtés de Lomme, d'Arnau, & par conſéquent de Namur, étoient ſous la domination de nos Rois depuis que les Francs, avoient étendu leurs conquêtes dans les Gaules. Le dépériſſement

de la Maison de Charlemagne, occasionné par le peu de mérite des Princes qui en étoient sortis, causa, dans l'Europe, la révolution que tout le monde sait. Chaque Comte ou Gouverneur de Province usurpa les terres de son Gouvernement, & se forma une Souveraineté héréditaire. Le Comté de Namur subit la même Loi: un Comte Albert y régna au X^e^ siécle: il descendoit d'un Comte Béranger, beau-frère de Gislebert, Duc de la Lorraine, & de Rainier, Comte de Haynaut. On voit là de grands Seigneurs, quoiqu'on ne connoisse point trop les familles dont ils étoient sortis. Peut-être furent-ils les premiers Artisans de leur fortune: ce qui, en genre d'Héroïsme, prouve beaucoup plus que la Noblesse; car on n'est point Héros dès qu'on est noble; & l'on peut devenir Héros, si l'on a de grandes vertus: présent que

le Ciel fait quelquefois à la roture.

Sous Albert III qui possédoit le Comté de Namur, vers la fin du XI^e siécle, la première Croisade mit tous les esprits en mouvement Il sortit des diverses parties de la Belgique, un grand nombre de Guerriers jaloux de se signaler à la Terre-Sainte; mais voici le merveilleux. On dit que les femmes des Gentilshommes du Comté de Namur, qui s'étoient croisés, » prirent de leur côté une résolu- » tion au moins aussi extraordi- » naire que celle de leurs maris. » Ce fut de se retirer toutes ensem- » ble dans une solitude où elles fi- » rent construire à la hâte une mai- » son & une Eglise, afin d'y pas- » ser dans la retraite & dans la » prière tout le temps que dure- » roit la guerre sainte. Jérusalem » ayant été prise de la manière que » tout le monde sçait, la plûpart » de ces Gentilshommes revinrent

chez

» chez eux. Leurs femmes les y al-
» lèrent rejoindre. Mais il prit en-
» vie à celles dont les maris étoient
» morts en Orient, de finir leurs
» jours dans cette ſolitude. Quel-
» ques Demoiſelles filles de ces Sei-
» gneurs croiſés, imitèrent l'exem-
» ple de ces pieuſes Veuves, &
» toutes enſemble donnèrent com-
» mencement à la Communauté
» appellée aujourd'hui *Marche-les-*
» *Dames* & plus anciennement
» *Notre-Dame-du-Vivier.* « On a
dans ce trait d'Hiſtoire, toutes ſor-
tes de bonnes inſtructions : c'eſt
dommage qu'il ne ſoit pas à
l'épreuve de la critique. Le P. de
Marne ne fait aucun cas du prin-
cipal monument qui l'atteſte ; &
par combien d'autres raiſons (ajou-
te-t-il) *ne ſeroit-on pas autoriſé à*
rejetter cette pièce informe !

Il en eſt du Comté de Namur,
comme de toutes les autres Sou-
verainetés : on y trouve des Prin-

ces qui ne méritent guères de paroître dans l'Histoire, si ce n'est pour y fixer des époques & constater des dates. Tantôt le jeune âge, la briéveté de la vie, le malheur des circonstances, les éclipses, en quelque sorte, aux yeux des hommes; tantôt les passions où le peu de génie leur font faire une figure indigne de leur rang. Il y a néanmoins, dans cette suite de Seigneurs, quelques Personnages assez brillants; mais éclat toujours relatif à leur Puissance fort bornée. Ils ont eu des démêlés avec leurs Voisins; ils ont fait des établissements qui intéressoient le pays; ils ont acquis ou aliéné des terres, des châteaux; ils se sont appuyés de la protection des autres Princes, plus célèbres & plus respectables qu'eux; pour n'être point opprimés par leurs rivaux, &c. Voilà les événemens qui ont dû remplir une Histoire comme celle-ci.

On compte quatre eſpèces de Dynaſties des Comtes de Namur : la première commençant au Xᵉ. ſiécle & finiſſant aux dernières années du XIIᵉ. La ſeconde, qui comprend les Comtes des Maiſons de Hainaut & de Courtenai, depuis la fin du XIIᵉ. ſiécle, juſqu'au milieu du XIIIᵉ. La 3ᵉ. des Comtes de la Maiſon de Dampierre ou de Flandre, à commencer vers l'an 1263. pour finir en 1429. Enfin la dernière eſt des Princes de la Maiſon de Bourgogne, dont le premier Comte de Namur fut Philippe le bon, Père de ce Comte de Charolois, dit le *Terrible*, ennemi de Louis XI, des Liégeois, des Suiſſes & de lui-même. On ſçait ſa vie & ſes malheurs.

Le P. de Marne n'oublie point les événements Eccléſiaſtiques ; encore moins les traits d'édification qui ſe rencontrent ſur ſa route. Son ouvrage doit intéreſſer par-

ticulièrement la Province de Namur, celle de Liége ou même tous les Pays-Bas, sans compter nos Militaires qui ont fait la guerre dans ces Cantons : peut-être que les siéges de Namur, sous Louis XIV. & sous Louis XV, auroient pû embellir cette Histoire. On ne trouve ici ces événements qu'en style de Gazette ou de Fastes : c'étoit apparemment le plus convenable au dessein de l'Auteur qui paroît fort sage, & qui d'ailleurs sçait écrire dans le goût proportionné à sa matière.

ARTICLE CI.

***OBSERVATIONS** sur notre Instinct pour la Musique & sur son Principe, où les moyens de reconnoître l'un par l'autre, conduisent à pouvoir se rendre raison avec certitude, des différens effets de cet Art.* Par M. Rameau. *In*-8°. pp. 125. A Paris, chez Prault fils, Quai de Conti; Lambert, rue de la Comédie; Duchesne, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.

VOici une belle chose qu'on nous apprend. Il existe un *Instinct* dont il est possible d'expliquer les Propriétés & les Loix. Cet Instinct se trouve en nous, par raport à la musique; & il étoit bien-à-propos que cela fût ainsi: car si cet Art eût dépendu du ca-

price des hommes, chacun auroit voulu le gouverner à sa manière ; il seroit devenu bizarre ou ridicule ; & peut-être que nos fantaisies l'auroient fait périr. Mais la nature, ou plutôt l'intelligence de son Auteur, y a pourvû : *c'est d'elle que nous tenons le sentiment qui nous mène dans toutes nos opérations musicales ; elle nous en a fait un don qu'on peut appeller* Instinct, & c'est cet *Instinct* qui occupe ici M. Rameau. Il ne sera pas inventeur dans cet ouvrage ; il ne fera qu'expliquer de plus en plus le principe de l'harmonie ; il donnera simplement le résultat de ses autres compositions : résultat dont l'effet sera de nous instruire sur la marche naturelle de tous nos chants.

Ce n'est point là, au reste, une affaire nationale ; il ne s'agit point de disputer à l'Italie sa gloire harmonique, ou de venger la nôtre ;

il ne doit point être question de la musique moderne comparée avec celle des Grecs & des Romains ; il ne faut penser ni aux temps d'instruction & de lumière, ni aux siécles de Barbarie, ni aux différences entre l'Européen & le Sauvage ; entre le gosier rustique & le talent le mieux cultivé. C'est la musique du Genre Humain qui se présente comme en personne, & qui montre le plan unique & invariable auquel l'assujettit l'Auteur de la Nature.

Mais avant que de le bien considérer, ce plan, rappellons-nous quelques-unes des notions principales dont les livres de M. Rameau sont remplis, & qui, tant de fois, ont été célébrées dans nos Mémoires : ressouvenons-nous de ce son Générateur ou fondamental accompagné de ses harmoniques, la 12^e^. & la 17^e^. tant en dessus qu'en dessous : ne perdons

point de vue, le principe de l'identité des octaves, au moyen duquel cette douzième & cette 17^{e}. se réduisent à la quinte & à la tierce; songeons à cette basse fondamentale, si fameuse aujourd'hui; & toujours composée du Générateur & de ses deux quintes l'une en dessus l'autre en dessous : enfin n'oublions pas les deux modes reçus dans la musique; l'un *Majeur*, où domine la tierce majeure qui est un des sons harmoniques supérieurs; l'autre mode appellé *mineur* dirigé par la tierce mineure, qui est un des sons harmoniques en dessous du générateur, &c.

Tout ceci, rappellé en peu de mots, pour lier la Doctrine du présent ouvrage avec celle des autres livres de l'Auteur, voici ce qui se passe dans quelque homme que ce soit, dès qu'il chante de fantaisie, & qu'il n'est guidé par aucune théorie ou pratique musica-

le. Le premier ſon qu'il entonne, ſe prend dans le milieu de ſa voix, & le ſecond eſt la quinte préférablement à tout autre intervalle. (Reconnoiſſons-là le premier des ſons harmoniques & même le principal ; car en harmonie c'eſt la quinte qui gouverne tout.) Si le même homme avoit quelque expérience, il entonneroit auſſi la tierce (autre harmonique) & formeroit l'accord parfait : mais ceci eſt un dégré de ſcience, & la marche toute ſimple de la nature eſt le paſſage du premier ſon à la quinte ; paſſage d'où dépend tout le ſyſtême muſical ; car voici encore un progrès de connoiſſances : dès qu'on voudra ſuivre l'ordre diatonique, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, le premier ſon *ut* ayant amené la quinte *ſol*, celui-ci *ſe préſentera comme nouveau corps ſonore avec toute ſon harmonie, qui conſiſte dans ſa tierce majeure ſi, & dans ſa quinte ré*,

*de ſorte qu'on ſera forcé par-là de monter du ton d'*ut *à* re, prenant l'octave en deſſous du *re* qui eſt la quinte de *ſol* : & de cette manière la conſonance qui eſt entre *ut* & *ſol* produit le premier dégré *diatonique* : mais après ce premier dégré ou premier ton, on ſera naturellement porté à en entonner un autre, parceque deux tons de ſuite forment la tierce majeure, & l'on aura *ut*, *re*, *mi* : après quoi on ſe ſentira forcé d'entonner un demi-ton pour paſſer à la quarte, car trois tons de ſuite ne ſont jamais naturels ; ainſi l'on dira, *ut*, *re*, *mi*, *fa* : enſuite vient la quinte *ſol* & ainſi du reſte.

» Tel eſt l'empire des conſonan- » ces ſur l'oreille, qui n'eſt pour » lors préoccupée que des dégrés » qui les forment ou qui y condui- » ſent ; ces conſonances n'étant » d'ailleurs que le produit de la » réſonance du corps ſonore : ce

» qu'il faut bien remarquer, puiſ-
» qu'on n'en peut inférer autre
» choſe, ſinon que le principe de-
» montré eſt l'organe de toutes ces
» facultés qu'on vient de recon-
» noître nous être naturelles. » M. Rameau veut dire que tout cet *inſtinct* dont nous nous ſommes témoins à nous-mêmes, ſe concilie totalement avec le principe général & fondamental de l'harmonie, ſçavoir la fécondité du corps ſonore toujours accompagné de ſes harmoniques. Il tire de ce même *inſtinct* le penchant qui nous porte à trouver de nous-mêmes la baſſe fondamentale d'un chant, avec la facilité de ſuivre le *mode* annoncé par le premier debut d'harmonie. Delà encore l'Auteur conclut que *la mélodie n'a d'autre principe que l'harmonie rendue par le corps ſonore* (ſoit voix, ſoit inſtrument) que par conſéquent les Anciens qui ont connu & mis en œuvre la

mélodie, n'ont pu s'empêcher de pratiquer l'harmonie : cet avéu est une justice que M. Rameau rend aujourd'hui aux Grecs & aux Romains ; il a été dans l'erreur sur ce point, tandis qu'il ne s'en est pas rapporté à la voix de l'instinct, & aux enseignements de la nature. *Sans les chimeres*, ajoute-t-il., *qu'on débite chaque jour sur la musique, une réflexion si juste & si simple* (sçavoir qu'il n'est pas possible de faire de la mélodie, du chant, sans procéder par la voye de l'harmonie) *nous auroit peut-être encore échappé*. Ainsi apprenons-nous que les disputes toutes récentes sur la musique, ont fourni au plus grand de nos Musiciens l'occasion de nous développer des vérités comme ensevelies jusqu'à ce jour ; & c'est de cette manière que les débats sur les Sciences & sur les Arts sont utiles au progrès des connoissances humaines. Il y

a bien, durant la querelle, quelques vivacités, quelques personalités ; c'est le propre de la guerre qui ne se fait point sans feu ni poudre ; mais après les combats, on juge la matière au fond, & le public, sans s'être rendu ridicule par les hostilités, profite des efforts faits pour établir les droits respectifs.

Le principe de la nature une fois reconnu, on réfute bien aisément tous les systêmes tant anciens que modernes : M. Rameau nomme celui de Pythagore, celui de Zarlino, celui du *Tetracorde* commençant par *si*, *ut*, *re*, *mi* : quelle folie que cette dernière progression ! & comment a-t-on pû jamais imaginer un ordre diatonique qui ait pour premier dégré en montant un demi-ton, tel qu'est le *si* ? Assurément chacun peut s'interroger soi-même, *tout homme sans expérience ; comme*

*avec de l'expérience, commencera toujours un ordre diatonique en montant, par le ton d'*ut *à* re, *& s'il continue de monter, il chantera de lui-même ce Tetracorde* ut, re, mi, fa, &c. Tel est l'instinct, le progrès de la nature, pourquoi le troubler ou le rompre par de fausses inventions?

Pour montrer de plus en plus combien cet instinct est analogue au principe de l'harmonie, M. Rameau nous retrace en peu de mots les propriétés de ce principe, telles qu'on les voit expliquées dans la *Démonstration* & dans les autres ouvrages de cet habile Musicien. Il fait voir comment la proportion harmonique se trouve dans les *Soûmultiples*, c'est-à-dire la 12^e. & la 17^e. au dessus du Générateur; comment la proportion Arithmétique est dans les *Multiples*, c'est-à-dire la 12^e. & la 17^e. au dessous du même Générateur; comment

la proportion Géométrique ſe rencontre dans les octaves ſoit du Générateur, ſoit de ſes harmoniques, &c. Or tout ceci nous eſt donné par le corps ſonore, abandonné à lui-même, & par conſéquent c'eſt un don de la nature.

L'Auteur, en vertu de ces principes, juſtifie le procédé de notre jmmortel Lully dans ſon Monologue d'Armide; Morceau ſi critiqué dans la *Lettre de M. Rouſſeau de Genève, ſur la Muſique Françoiſe.* On a dit quelque part que, pour réfuter cet adverſaire de notre Muſique, M. Rameau n'avoit qu'à compoſer un *Opéra;* mais on a auſſi dans ces *Obſervations* un commencement d'Apologie, très-ſuivi & très-raiſonné, quoiqu'il ne ſoit queſtion que du Monologue d'Armide, *Enfin il eſt en ma puiſſance, &c.* Il faut voir ce bel endroit des *obſervations*, & le contraſte ſur-tout qu'on établit

entre la critique de M. Rousseau, Auteur de la Lettre; & la Doctrine du même M. Rousseau, Auteur de la partie musicale dans l'Encyclopédie. Nous ne pourrions abréger cette controverse, sans lui faire perdre beaucoup de sa force & de son agrément. Contentons-nous d'observer que M. Rameau se fait bien de l'honneur en vengeant la mémoire de Lully. C'est Cicéron qui n'auroit pas souffert qu'on déprimât Hortensius.

ARTICLE CII.

NOUVEAU DICTIONNAIRE Historique & Critique, pour servir de Supplément ou de Continuation au Dictionnaire Historique & Critique de M. Pierre Bayle. Par Jacques-George de Chauffepié. Tome III. (In-fol.) I-P. A Amsterdam,

chez Chatelain, Changuion, Mortier, Merkus, &c. A la Haye, chez Pierre de Hondt; *& se trouve à Paris, chez Boudet, Guérin, &c.* MDCCLIII.

NOUS avons fait connoître ce Dictionnaire dans sa Primeur. Dès le mois de Mai 1751, nous en donnâmes deux longs Extraits qui ne remplissoient pourtant pas toute l'étendue de nos désirs à l'égard de cette grande entreprise. On avoit déja deux Volumes *in-fol.* qui comprenoient les Articles relatifs aux huit premières lettres de l'Alphabeth; & nos deux Extraits ne faisoient qu'effleurer les matières contenues sous l'A & le B. Mais nous ne laissons pas de croire que nous en dîmes assez pour éclairer la plûpart de nos Lecteurs sur le goût de tout l'Ouvrage. Voici présentement quelques observations que la Préface,

qui ne nous a été communiquée qu'après les feuilles du premier Volume, nous met en état d'ajouter.

Le fond de ce Dictionnaire eft une Traduction de l'Anglois ; c'eft-à-dire, que M. de Chauffepié ayant recueilli les Articles qu'on avoit préparés en Angleterre pour former un Supplément au Dictionnaire de Bayle ; il les a traduits dans notre Langue : Traduction au refte qui a prefque l'avantage d'une compofition de la première main. Car 1°. l'Auteur a rectifié ces Articles Anglois, tant[illegible] la partie qui concerne le [illegible] nement, tantôt dans les c[illegible] 2°. Il les a enrichis d'un tr[illegible] nombre de remarques, d[illegible] ractérife chacune par cette [illegible] ce, *Addition du Traduc*[illegible] Il a lui-même inféré une [illegible] de d'Articles nouveaux [illegible] Recueil : on les trouve dé[illegible] une marque Typographi[illegible]

l'Auteur est convenu, & sur laquelle il prévient ses Lecteurs.

Nous avertîmes, dans nos Journaux de Mai 1751, que M. de Chauffepié avoit, au-dessus de Bayle, le très-grand mérite de respecter la Réligion, de la défendre même contre les entreprises des Incrédules; qu'il ne se permettoit aucune de ces saillies indécentes qui dés[illegible]rèrent la plume du
Philo[illegible] Roterdam; qu'à
l'éga[illegible]nts littéraires, on
ne p[illegible]'ils fussent
égau[illegible]itiques;
mais [illegible]nnaire
l'emp[illegible]ncien
par la [illegible]ori-
ques, [illegible]es,
par l'i[illegible]s;
u'enfi[illegible]f-
pié no[illegible]
rt des [illegible]
terre[illegible]

qui ne nous a été communiquée qu'après les feuilles du premier Volume, nous met en état d'ajouter.

Le fond de ce Dictionnaire est une Traduction de l'Anglois ; c'est-à-dire, que M. de Chauffepié ayant recueilli les Articles qu'on avoit préparés en Angleterre pour former un Supplément au Dictionnaire de Bayle ; il les a traduits dans notre Langue : Traduction au reste qui a presque l'avantage d'une composition de la première main. Car 1°. l'Auteur a rectifié ces Articles Anglois, tantôt dans la partie qui concerne le raisonnement, tantôt dans les citations. 2°. Il les a enrichis d'un très-grand nombre de remarques, dont il caractérise chacune par cette annonce, *Addition du Traducteur.* 3°. Il a lui-même inséré une multitude d'Articles nouveaux dans ce Recueil : on les trouve désignés par une marque Typographique dont

l'Auteur est convenu, & sur laquelle il prévient ses Lecteurs.

Nous avertîmes, dans nos Journaux de Mai 1751, que M. de Chauffepié avoit, au-dessus de Bayle, le très-grand mérite de respecter la Réligion, de la défendre même contre les entreprises des Incrédules; qu'il ne se permettoit aucune de ces saillies indécentes qui déshonorèrent la plume du Philosophe de Roterdam; qu'à l'égard des talents littéraires, on ne pouvoit pas dire qu'ils fussent égaux dans ces deux Critiques; mais que le Nouveau Dictionnaire l'emportoit souvent sur l'Ancien par la bonté des Notices Historiques, par l'étendue des recherches, par l'importance des Anecdotes; qu'enfin cet Ouvrage de M. Chauffepié nous faisant connoître la plûpart des grands hommes de l'Angleterre; il méritoit singulièrement,

par cet endroit, les égards & la curiosité du Public.

Tels furent en gros les éloges que nous donnâmes à ce Supplément du Dictionnaire de Bayle. Si nous y ajoutâmes des Observations Critiques, c'est qu'il nous parut digne de toucher à la perfection. Cette idée ne s'est point affoiblie dans nous; ainsi nous entreprendrons de rendre compte du III^e^ Volume sans nous écarter du plan que nous nous sommes formé d'abord. Nous ne citerons qu'un petit nombre d'Articles; il y en a 322 dans ce Tome: quelle multitude d'objets, & quelle nécessité par conséquent de nous borner à ce qui peut intéresser davantage!

JACOB (Louis) Religieux Carme, Auteur de plusieurs Livres, entr'autres, de la Bibliothèque des Ecrivains de son ordre. Cette Bibliothèque, demeurée manuscrite & imparfaite, a été refondue, perfectionnée & publiée depuis

deux ans par le P. Cosme de Villiers. On peut consulter nos Mémoires de Juin 1753. M. de Chaufsepié n'a point connu l'Ouvrage du P. Cosme; ni même, à ce qu'il paroît, la Bibliothèque de Bourgogne par l'Abbé Papillon : deux sources plus abondantes que Niceron & Baillet dont notre Auteur s'est servi pour travailler cet Article.

JAMES (Thomas) Théologien Anglois, fameux surtout par le Livre intitulé, *Bellum Papale*, où ce Docteur Protestant prétendoit mettre en compromis l'autorité des deux Papes (Sixte V & Clément VIII) qui ont fait corriger les exemplaires de la Vulgate. Présentement qu'on est de sang froid, tout le monde pourroit convenir qu'il n'y a point eu de vraie contradiction entre ces deux Pontifes; & pour s'en convaincre, il suffiroit de considérer que Sixte-Quint

lui-même ne fut point content de son Edition ; qu'il ordonna de la refondre en entier, & que la mort seule l'empêcha d'exécuter ce projet* : Preuve manifeste que ce Pape, en travaillant à sa Bible ou même en composant la Bulle qui devoit la proposer à l'Eglise, n'a jamais prétendu ôter, ni à lui, ni à ses successeurs la liberté de donner une Edition plus parfaite. On a produit une multitude d'autres bonnes raisons contre le *Bellum Papale* du Docteur James ; mais ce n'est point ce qui nous arrête ici.

Le Dictionnaire de M. de Chauffepié cite un texte singulier du même Thomas James ; le voici : » Il » y a, dans la Bibliothèque du » Vatican, certaines gens entretenus uniquement pour transcrire

* Ceci est atteste dans la Préface de la Bible de Clément VIII.

» les Actes des Conciles, & pour
» copier les Ouvrages des Pères.
» Je tiens de personnes dignes de
» foi que ces Ecrivains, en copiant
» les Manuscrits, imitent le caractère des anciens Livres, aussi
» parfaitement qu'il est possible.
» Il est à craindre qu'en copiant ils
» n'ajoutent & ne retranchent,
» qu'ils ne changent & corrigent
» les Ouvrages, au gré de leur Seigneur le Pape, &c. « Nous ne mettons pas cette citation sur le compte de M. de Chauffepié ; l'Article *James* est traduit de l'Anglois: mais nous sommes étonnés, comme tout esprit qui réfléchit doit l'être, que James & ceux qui l'ont copié, se soient occupés d'une idée totalement chimérique; qu'ils aient pû craindre que les Copistes du Vatican ne corrompent ou n'altèrent les Mss. de cette célèbre Bibliothèque dans le dessein de plaire au *Pape leur Seigneur.*

Août, 1754.

D'abord il faudroit supposer que les Antiquaires ne se connoîtroient plus en Mss. & qu'ils pourroient un jour oublier leur Art au point de confondre des copies modernes, avec d'anciens originaux. Ensuite ces Mss. de Conciles & de PP. qu'on supposeroit corrompus, altérés, ou en danger de l'être, seroient-ils tellement uniques, tellement renfermés dans la seule Bibliothèque du Vatican, qu'on n'en trouvât point ailleurs, qui pussent décéler la fraude ? Il est permis, ce semble, de raisonner ici par analogie : est-il actuellement un seul des textes de Conciles ou de Pères rélatifs à l'autorité du Pape, qui ne se lise dans plusieurs Mss. de France, d'Angleterre, d'Allemagne ? Et l'on veut nous persuader que des copies infidéles du Vatican, lesquelles, selon l'Hypothèse, contiendroient des passages uniques, & tout

tout propres à porter l'autorité Pontificale au-delà de ses bornes ; que ces copies, dis-je, seroient reçues sans contradiction, & sans qu'il vînt même en pensée de les comparer avec d'autres MSS. non-altérés, non-corrompus, où ces passages ne se trouveroient point ? En vérité c'est se jouer de la crédulité des hommes ; c'est bâtir des systêmes plus incroïables que les fausses merveilles dont on amuse les enfans.

JANSSE (Lucas) Pasteur de l'Eglise prétendue Réformée de Rouen, mort à Rotterdam en 1686. Il paroît qu'on ne nous donne cet Article que pour rappeller le souvenir de quelques piéces Comiques faites par les Réformés contre l'Eglise Romaine. Jansse en avoit composé une, où il faisoit parler le Marquis *Purgatoire*, le Comte *Mérite*, le Vicomte *Franc-Arbitre*, la Dame *Tradition*, &c. Cela n'étoit-il pas

bien ingénieux ; & une Anecdote de ce mérite, peut-elle manquer de répandre un grand éclat dans le Dictionnaire de M. de Chauffepié ? Mais parlons plutôt raison ; & demandons pourquoi l'Auteur s'amuse à recueillir ces fades plaisanteries ; comment il peut oublier que les questions de la plus importante controverse ne se traitent point avec de mauvais quolibets ? Que diroit-il si nous opposions à l'écrit du Sr. Lucas Jansse, le *Miroir des Francs Taulpins* (ou Luthériens) d'Artus Désiré, les Sonnets *contre les Hérétiques & Mescréants*, de Guillaume du Sable ? &c. Encore une fois les matières de la Religion sont trop sérieuses pour devenir l'objet de mauvaises Poësies ; & c'est manquer de respect au Public, que de lui vanter les piéces d'un Lucas Jansse & de ses semblables comme ayant eu des *succès dans les premiers temps de la Réformation*.

INCHOFFER (Melchior) Jésuite Allemand, taxé d'avoir composé la *Monarchie des Solipses.* Quand cela seroit, tout ce qu'il faudroit en conclure, c'est qu'Inchoffer étoit un homme mécontent qui a fait un mauvais livre. Mais, dans les Mémoires du P. Niceron, il y a un Article *d'Inchoffer* & un autre de *Scotti*, où l'on prétend montrer que ce dernier, qui étoit aussi Jésuite, & qui sortit assez peu canoniquement de cette Société, est le véritable Auteur de la *Monarchie des Solipses*. Nous savons bien que le P. Oudin, du même Ordre, a donné ces Articles (Inchoffer & Scotti) au P. Niceron, en quoi nos connoissances, sur ce point, sont plus étendues que celles de M. de Chauffepié, qui n'a point sçu cette particularité, quoiqu'elle soit marquée dans le Supplément de Moréri. Cependant il ne nous seroit nullement désagréa-

ble qu'on attaquât le ſentiment du P. Oudin, ſur ce point de fait, au cas que ſes raiſons ne fuſſent pas bonnes. Nous voulons dire que M. de Chauffepié a pû, ſans bleſſer perſonne, propoſer ſes doutes ſur l'attribution de la *Monarchie des Solipſes* à *Scotti* : mais ſes doutes valent-ils mieux que les arguments du P. Oudin ? Nous ne le croyons pas, & nous invitons quiconque eſt curieux de pareilles recherches, à mettre vis-à-vis de cet endroit du Dictionnaire, les deux Articles contenus dans le Recueil de Niceron (Tomes 35 & 39.) Il nous ſemble qu'on en jugera comme nous : le mot ſeul *d'Europæus* qui fait le titre de la *Monarchie des Solipſes*, n'indique-t-il pas ſuffiſamment *Scotti* ; l'un & l'autre de ces mots ſignifiant en Grec ce qui eſt *ſombre*, ce qui eſt *obſcur?* Enſuite le témoignage de *Placcius* que nous avons trouvé & vérifié,

dans la dernière Edition de cet Auteur, n'éloigne-t-il pas tout ſoupçon à l'égard d'Inchoffer ? C'en eſt aſſez & même trop, puiſque l'affaire ne peut être bien diſcutée qu'avec les livres.

Johnson ; trois Perſonnages Anglois de ce nom, & trois bons Articles dans ce Dictionnaire. Le premier & le 3e. ſur-tout nous ont paru fort curieux. Le premier fait connoître un des plus anciens & des meilleurs Poëtes Dramatiques qu'ait eu l'Angleterre. Benjamin Johnſon (dit M. Dryden) » eſt » un Ecrivain très-judicieux, & » qui écrit toujours avec préci- » ſion, toujours conformément » au ſujet.... Si j'avois à le com- » parer avec Shakeſpeare, je ſe- » rois obligé de reconnoître qu'il » eſt un Poëte plus correct, mais » que Shakeſpeare étoit un plus » grand génie. Shakeſpeare eſt » l'Homère ou le Père de nos Poë-

» tes Dramatiques ; Johnſon eſt
» leur Virgile, le modèle des ou-
» vrages bien travaillés : je l'ad-
» mire, mais j'aime Shakeſpeare,
» &c. » Tout le reſte de cette Notice eſt agréable & mérite l'attention du Lecteur.

Le troiſième *Johnſon* eſt un Théologien mort en 1725. & Auteur de quelques livres importants : on nous en analyſe deux ici, dont il eſt à propos de faire connoître le caractère. Le premier a pour titre, *Oblation Propitiatoire dans l'Euchariſtie* ; l'autre *le Sacrifice non-ſanglant & l'Autel dévoilés & appuyés*. L'objet de ces deux ouvrages eſt de montrer que l'Euchariſtie eſt un véritable Sacrifice, un Sacrifice proprement dit, un Sacrifice Propitiatoire : ce que l'Auteur exécute par l'autorité de l'Ecriture, par les témoignages des Anciens PP. & par toutes les Liturgies des qua-

tre ou cinq premiers siécles. Voilà un Théologien Protestant à qui l'évidence & la bonne foi ouvroient les yeux sur un point de la plus grande importance. Le Sçavant Editeur de S. Irenée, Jean Erneste Grabe, avoit reconnu de même, par la lecture des premiers PP. & de toute l'antiquité, que l'Eucharistie est un vrai Sacrifice : c'est ce qu'on a remarqué encore, depuis quelques années, lorsque le Chancelier de Tubingue, M. Pfaf, voulut disputer cette vérité au P. Seedorf, célèbre Controversiste Allemand. Mais si l'Eucharistie est un vrai Sacrifice, un Sacrifice propitiatoire, pourquoi les Protestants ont-ils donc tant attaqué la Liturgie des Catholiques ; pourquoi la Messe a-t-elle été un des points qui les ont le plus révoltés ? Une autre question à faire au Docte Johnson & à Erneste Grabe, seroit pourquoi & comment ils re-

fusoient d'admettre le Dogme de la présence réelle ? Quoi ? l'Eucharistie seroit un Sacrifice proprement dit, & elle ne contiendroit qu'une figure du Corps & du Sang de J. C. ? Mais les Sacrifices de l'ancienne Loi avoient bien le même avantage; ils l'avoient même d'une manière d'autant plus parfaite que la qualité & le prix des victimes l'emportoient de beaucoup sur de simple pain, sur de simple vin, supposez figures du Corps & du Sang de J. C. Ce raisonnement pourroit se manier, & se développer au point de montrer des contradictions palpables dans le sentiment de ces deux Docteurs Anglois.

Mais ne songeons ici qu'aux lumières contenues dans les deux livres de Johnson. Dès qu'ils parurent, on traita l'Auteur de *Papiste*; tant on étoit persuadé que sa Doctrine ne pouvoit se maintenir

ni s'expliquer que dans l'Eglise Romaine. Johnson alla toujours son train : il avoit pris son parti sur le *Sacrifice non-sanglant*, sur *l'Oblation propitiatoire* ; il prouva de plus en plus la vérité de sa Thèse ; il persuada même quelques-uns des meilleurs esprits ; il en réduisit d'autres à parler de cette question d'une manière problématique ; tout cela, en repoussant, comme il pouvoit, la dénomination de Papiste, sans trop se charger de répondre aux conséquences qui découloient naturellement de son opinion. Il faudroit avoir ses Livres sous les yeux pour rendre compte de toute cette grande controverse. L'Article du Dictionnaire nous en conserve des morceaux qui donnent beaucoup d'idée de la fermeté du Théologien Anglois. On nous traduit souvent des Livres de cette Nation ; ceux-ci pourroient occuper utilement un Tra-

ducteur exercé dans les deux Langues. Mais c'en est assez sur cette matière, & nous terminons même ici notre premier Extrait du grand Dictionnaire. Quelques autres Articles suivront celui-ci : après quoi, nous ferons part au Public d'une Lettre sçavante & curieuse * qu'on nous adresse sur ce troisiéme Volume de M. de Chauffepié.

---

* Elle a pour Auteur M. l'Abbé *Saas*, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Rouen, très-connu dans la République des Lettres, & souvent cité avec éloge dans ces Mémoires.

ARTICLE CIII.

L'HONNEUR CONSIDÉRÉ en lui-même & relativement au Duel, &c. Par M. de C. A Paris, chez Le Prieur, rue saint Jacques. *In*-12. 390. pages. MDCCLII.

C'Est ici un de ces points où la raison triomphe en spéculation, & presque toujours perd son procès dans la Pratique. Ne nous lassons point, avec tout cela, de montrer la raison : peut-être, à force de paroître, dissipera-t-elle enfin le prestige. Déja nombre de plumes éloquentes se sont exercées sur ce sujet, tant en Vers qu'en Prose.; mais l'Ouvrage que nous annonçons a le mérite particulier d'avoir réuni, & comme épuisé, tout ce qu'on peut dire de mieux

en ce genre. Nous nous étions proposé d'abord de n'en donner qu'une idée fort succinte. Mais la lecture nous a fait sentir qu'il méritoit un peu plus de détail.

Après un Discours préliminaire, ou, si l'on veut, une Dissertation qu'on pourroit appeller le Panégyrique de *l'Honneur*, l'Auteur vient à considérer l'Honneur pris en général; il rapporte les diverses notions que s'en forme le Vulgaire. » Celui (dit-il) qui possède » ou semble posséder la vertu de » son état, est réputé homme d'hon» neur, pourvû que d'ailleurs il » s'abstienne de tout excès criant, » de toute frappante injustice. « Mais on ne s'en tient pas ici à une idée si défectueuse, & l'on nous apprend que l'Honneur est *le sentiment d'un cœur élevé qui réunit en soi & dans un dégré éminent tous les caractères de la Justice morale.*

» Il suit de cette définition, 1°.

» que l'Honneur étant un senti-
» ment de l'ame, il réside en elle,
» n'existe qu'en elle, & ne dépend
» que d'elle. 2°. Que l'Honneur
» se forme, non d'un ou de quel-
» ques-uns des traits de la justice,
» mais de la totalité de ces traits
» réunis dans un même Sujet. 3°.
» Que ces traits doivent être por-
» tés à un point de supériorité qui
» les élevant au-dessus des vertus
» ordinaires, leur mérite par cette
» élévation le nom d'*Honneur*. 4°.
» Que l'Honneur a nécessairement
» la justice pour principe, qu'il en
» découle, comme de sa vraie sour-
» ce, qu'il en sort comme de sa
» tige naturelle; que l'Honneur
» enfin, sans la justice, est une
» chose impossible, un être de
» raison.« C'est sans doute porter
la chose bien-haut, mais non pas
trop haut; & ne voilà-t-il pas une
infinité de prétendus gens d'hon-
neur déchus par-là de leur posses-

ſion, ſinon dans l'opinion des hommes, au moins, & ce qui eſt même l'eſſentiel, dans la réalité ?

On a grande raiſon de cenſurer ce que dit le Caton Britannique (M. Addiſſon) ſçavoir, qu'*où l'honneur rencontre la vertu, il lui donne de la force & de l'ornement, & l'imite où elle n'eſt pas*. Bien appréciée, cette imitation de la vertu n'eſt qu'une hypocriſie adroite. D'ailleurs, l'Auteur Anglois ſemble diſtinguer l'honneur de la vertu, ce qui eſt faux dans les bons principes. Ce n'eſt pas que l'honneur ſoit proprement une *vertu*, nom que M. de C. lui donne ſans ceſſe. A s'en tenir à ſa définition, ce doit être plûtôt le ſentiment, le caractère, ou pour mieux dire, le précis & le réſultat de toutes les vertus humaines.

Une autre extrémité où ſont tombés M. l'Abbé Eſprit, & tant d'autres qu'il n'eſt pas néceſſaire

de nommer, c'eſt de prétendre que *toutes les vertus humaines ſont fauſſes, & par leur motif & par leur fin.* Il faut avouer que ces vertus ſont inſuffiſantes, preſque toujours mêlées, ſouvent gâtées par des motifs vicieux : mais dire qu'un homme guidé par la lumière ſeule de la raiſon, ne puiſſe jamais exercer les actes d'équité, d'obéiſſance, de modération, d'humanité, de reconnoiſſance, &c. que par des vûes ſécretes d'intérêt ou de vanité, c'eſt penſer trop injurieuſement de notre nature : elle eſt défigurée, altérée, corrompue, ſans doute : elle n'eſt pas détruite ; la raiſon & la Réligion s'accordent ici.

Mais d'autre part M. de C. fait abſtraction de la Réligion ; il n'eſt ici, ſelon lui, queſtion que d'une *Juſtice Morale :* & nous lui ſoutiendrons que, ſans Religion, cette plénitude de Juſtice morale qui conſtitue l'honneur, eſt à-peu-près

une belle chimère. En vain produira-t-il ces grands hommes de l'Antiquité, les Ariſtide, les Camille, les Régulus, les Epaminondas : deux choſes lui reſteront à vérifier ; l'une, que le cœur de ces Héros a été véritablement ſans tache eſſentielle : l'autre, que nulle Religion, vraie ou fauſſe, n'a influé dans leurs vertus. En effet, on a démontré cent fois contre M. Bayle que toute Religion, même fauſſe ou mal entendue, a deux grands avantages ſur l'Athéiſme ; 1°. d'induire à croire des vérités que l'Athée fait profeſſion de rejetter ; 2°. de ſuffire pour déterminer quelquefois au bien moral : au lieu que l'Athée n'a nul principe ſuffiſant pour le porter au bien, ou pour le détourner du mal.

L'homme de probité, l'honnête homme, l'homme de bien, l'homme d'honneur ſont ici diſtingués l'un de l'autre aſſez ſubtilement,

un peu trop peut-être. Ce dernier (l'homme d'honneur) est mis par l'Auteur au-dessus des autres. Cependant il nous semble que le portrait de l'*homme de bien* qu'on nous trace, est celui auquel tout amateur de la vertu *pour elle-même* voudra ressembler. En général, on trouvera dans ce premier Livre (l'Ouvrage en contient cinq) une Métaphysique de Morale ingénieuse & rafinée, mais dont les nuances, pour être discernées, supposent trop des yeux pénétrans.

On passe l'honneur en revue, pour ainsi dire, dans tous les états de la vie, dans un Ministre, un Gentil-homme, un Courtisan, un Magistrat, un Militaire, un Ecclésiastique, dans une Femme, dans une Personne du commun; & il faut convenir que tous les tableaux qu'on expose sont de main de Maître. Observons seulement que ce qu'on nous donne ici pour

l'honneur eſt ſouvent la perfection. Le caractère, par exemple, de la *Femme d'honneur*, eſt l'idée de la Femme accomplie, & quelque choſe d'aſſez reſſemblant à la femme forte de Salomon, mais de plus aſſorti à nos Mœurs.

L'Auteur prouve fort bien que l'honneur & la vertu ſont de toutes les conditions. Elle eſt moins apperçue cette vertu dans les étages inférieurs ; la concluſion qu'il en faut tirer, c'eſt qu'elle eſt ſouvent plus réelle, & à coup ſûr moins expoſée. » Graces à notre » partialité (dit M. de C.) la vertu du pauvre a le même ſort que » ſes paroles. On a même des exem» ples de perſonnes ſans bien, à » qui des gens de Cour ont fait un » crime de leur vertu. Un tel, di» ſoit un jour un homme de qua» lité, s'aviſe de faire le délicat » ſur la probité, & ſe mêle d'avoir » des ſentiments. Il a beſoin, &

» très-grand besoin de la fortune ; » elle le vient chercher, il la re» bute ; elle lui met en main la » clef de ses trésors, il épluche, » il tâtonne, & la refuse enfin : » cela est tout-à-fait risible. Il sied » bien à un homme de son espèce » de faire le difficile, & de préten» dre à l'honneur. . . . . Certes si » l'on en juge par ce discours, » l'homme de qualité en question, » n'y prétendoit guères, ou ses pré» tentions étoient mal fondées. »

Dans le second Livre, on prouve très-bien que l'honneur est quelque chose d'intérieur, d'inhérent, de fort indépendant de l'opinion, & qu'on ne peut nous ravir malgré nous. C'est à cette occasion qu'on compare la vertu de Lucrece à celle de Susanne, & le parallèle est tout à l'avantage de celle-ci. Ce Morceau paroîtra frappant, quoique déja traité par d'autres, & l'on en conclura que l'Auteur, ap-

paremment jeune encore, eſt autre choſe que Proſateur, qu'il auroit du talent pour la Poëſie, peut-être même pour la Chaire ; il avoit déja comparé avec beaucoup de feu & de juſteſſe, la vertu de Brutus à celle du ſecond Caton. Le premier, vaincu & mourant à Philippes traita la vertu de vain fantôme, preuve qu'il n'en avoit ſaiſi que l'ombre : Caton au contraire ſoutint ſon caractère juſqu'au bout, & par devoir préféra juſqu'à la mort la cauſe vaincue à la cauſe victorieuſe :

Victrix cauſa Diis placuit, ſed Victa Catoni.

Vers connu de Lucain, & non pas d'Horace.

Le plus grand ennemi de l'honneur (nous dit M. de C.) c'eſt l'opinion, dont il fait ſentir la frivolité : » Qu'ont de commun, au » vrai, l'honneur & l'opinion ?

» Quel rapport peut-on concevoir
» entre le fonds de mon cœur, &
» l'idée que les hommes s'en font,
» sans le connoître, entre mes
» dispositions intimes, & le juge-
» ment qu'ils en portent ? Leur
» opinion agit-elle sur mes dispo-
» sitions ? Touche t'elle à mes sen-
» timents ? Y change-t-elle quel-
» que chose ? M'ôtera-t-elle les
» vertus que j'ai ? Me communi-
» quera t-elle les vices que je n'ai
» pas ? Et parce qu'ils me croient
» d'une façon, lorsque je suis tout
» autrement, cessai-je d'être ce que
» je suis, pour devenir ce qu'ils
» pensent que je suis ? S'il leur plai-
» soit d'imaginer que je n'ai qu'un
» œil, tandis que j'en porte deux
» bons & bien sains, serois-je bor-
» gne pour cela ? Vous riez : leur
» opinion, croyez-moi, a autant
» de pouvoir sur mon honneur,
» que leur imagination sur ma
» vue. » Tel est par-tout le style

de l'Auteur, vif, saillant & naturel.

C'est cependant l'opinion qui domine. Delà cette délicatesse si ancienne sur ce fantôme d'honneur qui n'existe que dans l'idée d'autrui ; & delà pour le conserver (ce faux honneur) & pour le réparer, ces différentes épreuves sur lesquelles M. de C. entre dans un détail sçavant & recherché.

Il fixe l'époque de ces épreuves à la fin du VIII^e. siécle : c'est-à-dire qu'elles passèrent alors en coutume & en règle ; car il suffit d'ouvrir l'Histoire Ecclésiastique pour en trouver des exemples antérieurs. Outre les *sorts des Saints*, dont on ne fait aucune mention, on s'étend sur les épreuves de l'eau froide, de l'eau chaude & du feu qu'on faisoit subir aux personnes prévenues de certains crimes. L'homme jetté dans l'eau froide devoit aller au fonds : s'il surna-

geoit, c'étoit un miracle qui faisoit preuve contre lui. Voici les raisons qu'en apporte le célebre Hincmar de Rheims, esclave comme les autres du préjugé de son temps.

» Le Baptême est le conseil de » Dieu, & un jugement par lequel » il convainc de mensonge le » père du mensonge & le jette » dehors comme coupable de men» songe. . . . Des hommes divins » ont inventé le jugement de l'eau » froide pour la manifestation de » la vérité. Celui qui ose la cacher » sous le mensonge, ne peut aller » au fonds des eaux sur lesquelles » la voix de Dieu s'est fait enten» dre avec éclat, parce que l'eau » étant pure de sa nature, n'ad» met pas dans son sein celui qui » est souillé d'un mensonge; c'est » pour cela qu'elle le rejette com» me quelque chose qui lui est an» tipathique. . . L'industrie Chré-

» tienne a inventé le jugement de
» l'eau, & l'a mis en usage à l'imi-
» tation de ce qui s'étoit fait sous
» Noë dans l'Arche de la Foi, où
» les innocents furent sauvés, &
» les coupables exterminés. » Si ces raisonnements font pitié, prénons nous en moins à lui qu'à son siécle.

Il en étoit différemment des autres épreuves. L'accusé qui plongeoit, dans l'eau bouillante, son bras ou sa main, devoit se brûler, à moins d'un miracle; si le miracle ne s'opéroit pas, il étoit dès-lors atteint & convaincu: tout cela fondé sur quelques passages de l'Ecriture mal entendus & mal appliqués, que l'Auteur rapporte, aussi bien que les formes & les cérémonies qui accompagnoient ces épreuves. Toute cette superstition se réfute par elle-même: cependant on s'occupera encore volontiers des

réflexions

flexions de l'Auteur, parcequ'elles ſont judicieuſes & préſentées avec agrément.

L'abus des épreuves fut reconnu juſques dans les ſiécles d'ignorance ; mais le déſordre ne fut réformé que pour faire place à un autre : il s'agit du *duel*, mot barbare, inconnu dans la bonne latinité pour exprimer un combat ſingulier. Les Grecs & les Romains, qui n'étoient ſans doute ni moins braves ni moins polis que nous, ignoroient juſqu'au nom de cette folie, & il eſt facile de juſtifier que le duel doit ſon origine aux Nations féroces, qui du fonds du Nord vinrent inonder les plus belles Contrées de l'Europe.

M. le Marquis Maffeï, dans ſon livre intitulé *Science de la Chevalerie*, le fait venir de la Scanie ou Scandinavie, & des Pays circonvoiſins : ce qui répond à-peu-près

aux trois Royaumes de Suéde, Dannemark, & Norvège. Comme ces Peuples vivoient sans loix, au moins respectées, chaque Particulier se faisoit justice par les armes; leurs Rois eux-mêmes, non contents d'établir les règles des Duels, les pratiquoient souvent, & se battoient les uns contre les autres. Saxon le Grammairien, dans son Histoire de Scandinavie, & après lui Albert Crantzius, en citent quantité d'exemples. Les Goths ensuite, mais surtout les Lombards, les plus furieux Duellistes de la terre, apportèrent leurs mœurs en Italie, entr'autres, le Duel; c'est de-là qu'il passa bientôt en France, & ailleurs.

Ce fut alors que l'*épreuve du Duel* remplaça les autres; la victoire fut regardée comme la voix du Ciel qui s'expliquoit en faveur du bon droit, & le vaincu eût toujours tort. S'il survivoit à sa défai-

te, il étoit puni suivant l'exigence du cas, tantôt par la mort ou la mutilation de quelque membre, tantôt par une amende pécuniaire, ce qui donna lieu au Proverbe: *Les battus payent l'amende.*

L'étonnant, c'est de voir un Empereur aussi sage que Charlemagne, autoriser, par ses Constitutions, une Coutume si déraisonnable. » Il ordonne qu'au lieu de » déférer le serment à l'Accusateur » & à l'Accusé, comme c'étoit la » coutume, on les fasse battre en- » semble avec des bâtons. Il statue » que, si dans une contestation les » Parties ont produit des témoins, » on fasse battre deux d'un côté & » deux de l'autre, & que celui qui » sera convaincu par sa défaite » d'avoir porté un faux témoi- » gnage, sera condamné à perdre » la main droite.... Tous ceux de » nos Rois qui ont été Empereurs » après lui, & les Rois Allemands

» qui ont porté depuis, sans interruption, le titre impérial, tous » non-seulement ont confirmé, » mais étendu l'usage du Duel. « Tant il est ordinaire de ne point raisonner contre le préjugé du temps, surtout quand la Religion semble y prêter son ministère ! Il faut voir dans l'Auteur les cérémonies respectables par lesquelles on préparoit les champions au combat.

Les Duels juridiques formèrent comme un corps de droit à part. Il y eut des *Docteurs Duellistes*, comme *des Avocats en cause de justice*, qui ne s'attachoient qu'à cette partie. Nous avons le fameux Edit de Philippe-le-Bel, rapporté ici, qui règle tout en cette matière, les cas de l'appel, les dispenses, les champions, c'est-à-dire, ceux qu'on pouvoit faire battre à sa place, les conditions, les armes, les Juges de l'honneur, les

peines que devoient subir les vaincus, la disposition du terrein appellé *le Champ clos*, *&c.* c'est en un mot ce qu'on pourroit nommer le Code du Duel. Nous voyons que cette Jurisprudence de sang n'étoit pas encore abolie sous Henri II, il n'y a guères que 200 ans.

C'étoit un spectacle que les plus grands Seigneurs & les Rois même ne dédaignoient pas d'honorer de leur présence: cette présence au moins modéroit quelquefois la furie des Assaillants, & prévenoit les dernières extrêmités. L'Histoire de la Maison d'Harcourt en fournit un trait qu'on rapporte : il s'agissoit d'une querelle née en 1300 entre le Seigneur d'Harcourt & le Chambellan de Tancarville.
» Là on vint (vit) en champ ledit
» Seigneur de Harcourt triom-
» phamment accoutré, tout armé
» de fleurs-de-lys qui vaillamment
» se porta, si que finalement eût

» son ennemi occis, n'eût été qu'en
» icelui combat étoient présents les
» Rois d'Angleterre & de Navar-
» re, lesquels prièrent au Roi de
» France que la bataille cessât, &
» que ce seroit grand dommage si
» deux si vaillants, comme eux
» étoient, s'entretuoient; pourquoi
» fut crié Ho de par le Roi de Fran-
» ce, par lequel, & autres Rois
» illec étant, fut la paix entr'eux
» deux faite, & furent tous deux
» faits Comtes. «

L'usage de faire des Chevaliers, aussi venu des Peuples du Nord qui de toute ancienneté ont donné les armes en cérémonie à leurs jeunes gens, n'a pas peu contribué au progrès du Duel, dans l'opinion de M. Maffei. » On lit, dans
» une Charte de 1260 publiée par
» Rhédi, cette particularité bien
» remarquable : celui qui armoit
» un Chevalier à Arezzo lui disoit
» en le frappant de la main ou avec

» l'épée : *Que cette injure soit la*
» *dernière que vous souffriez patiem-*
» *ment.* C'est ainsi.... que cette cé-
» rémonie a été détournée à une
» fin différente de celle qui a don-
» né lieu à son établissement : c'est
» ainsi.... que s'est introduite dans
» le monde la loi du point d'hon-
» neur, ce chef-d'œuvre de l'extra-
» vagance humaine. «

Dès-là le Duel fut regardé com-
me un bien propre & patrimonial
des Chevaliers & des autres No-
bles. » Les Mémoires de M. de
» l'Etoile nous apprennent que
» deux Commis s'étant battus en
» duel.... les Nobles en murmu-
» rèrent comme d'un empiéte-
» ment sur leurs droits. Conve-
» noit-il en effet à des Commis
» d'avoir de l'honneur comme les
» Nobles, & de le prouver de la
» même manière ? Le point d'hon-
» neur une fois établi, ce fut à qui
» se montreroit le plus délicat sur

» les injures, & le moins endurant.
» La plus légère occasionnoit un
» appel, & le moins traitable sur
» l'article étoit celui qui préten-
» doit à la palme d'honneur, &c. Il
faut lire tout ce Chapitre depuis
la page 203 jusqu'à la 213. Le ri-
dicule y est manié de la manière
la plus délicate & la plus sensée.

Quand les Duels en champ clos
furent abolis, les Duels particu-
liers n'en prirent que plus de fa-
veur. Nous sommes fâchés que le
règne de Henri le Grand ait eu
cette tache. Henri fit des Ordon-
nances contre le Duel, mais elles
furent mal observées. » Il se véri-
» fiera (dit l'Auteur des Mémoires
» de son règne) par les Registres
» de la Chancelerie seulement,
» que depuis l'avénement de notre
» Roi Henri IV à la Couronne,
» jusqu'à la fin de l'an passé (ce
» qui renferme l'espace de vingt
» ans) sept mille graces ont été

» expédiées. Joignez à cela les » Duels pour lesquels on n'a pas » eu recours aux Lettres de grace, » ceux où les combattans ne mou- » roient point, ou mouroient » tous les deux, il s'en fera un » prodigieux total. « C'est la réflexion de M. de C. qui raconte plusieurs de ces Duels mémorables que la fureur caractérise.

Louis XIII porta des coups violents à ce monstre ; mais ces coups n'étant pas assez soutenus, ils n'eurent pas tout leur effet. » Louis » XIV plus sévère encore que son » père contre le Duel, l'a soumis » à des peines plus rigoureuses. Il » seroit difficile de rien ajouter à » la force de ses Edits : que s'en » est-il suivi ? Les Duels ont été » moins fréquens, les *Seconds* re- » tranchés, les Cartels supprimés. » Cela est certain, mais il ne l'est » pas moins qu'il s'est fait depuis ces » Edits quantité de Duels, & qu'il

» s'en fait tous les jours, à l'armée
» surtout ; à la vérité, sous le nom
» de *rencontre:* mais comme le nom
» ne change rien à la chose, ces
» combats prétendus fortuits sont
» de vrais Duels, sous le nom de
» rencontre ; nom frauduleux ;
» nom inventé par les Duellistes,
» pour éluder le coup de la Loi,
» & se soustraire aux peines por-
» tées par la Loi. « C'est sous ce nouveau déguisement que l'Auteur attaque le Duel dans le reste de son Ouvrage.

Après avoir distingué deux sortes de Duellistes, les uns qui y vont de bonne foi, persuadés que le Duel est permis, utile, nécessaire même, gens qui ne pensent ni ne raisonnent guères ; les autres plus sensés qui sentent la folie des Duels, & cependant s'y livrent, subjugués par la tyrannie de l'opinion; M. de C. montre aux uns & aux autres qu'ils pensent &

agiſſent contre la Religion, la raiſon, la ſaine politique, la diſcipline militaire. Cet eſprit duelliſte entretient l'indocilité dans le ſubalterne toujours prêt à s'offenſer de l'ordre qu'on lui donne, quand cet ordre ne lui plaît pas, & à en demander raiſon; contre le véritable honneur lui-même: il eſt bien plus commode à un brutal, à un étourdi, à un libertin, d'acheter le titre d'homme d'honneur au prix de trois ou quatre duels, que de tenir une conduite d'honnête homme, & de gêner ſes paſſions déréglées.

Nul des prétextes qu'oppoſent les Duelliſtes n'eſt omis ici, & nous aſſurons avec confiance qu'il n'en eſt point qui tienne devant les réponſes. Enfin, l'Auteur détaille les remèdes; ils ſe réduiſent aux règles ſuivantes.

1°. Il faudroit élever la jeuneſſe dans les principes du vrai hon-

neur. *Le cœur* (dit-on ici) *est trop négligé dans l'éducation.* S'il s'agit du Duel, nous ne connoissons aucun Maître public qui ne prémunisse ses Elèves contre cet écueil ; ce seroient plutôt les amis, les Gouverneurs, les Supérieurs Militaires, les parents eux-mêmes qui seroient dans le cas de cette morale. L'*Ecole Militaire* (ajoutera-t-on) seroit une heureuse occasion pour déraciner cet abus. Après un magnifique éloge de cette institution, on propose d'élever les jeunes Gentilshommes qu'on y admet dans un esprit tout différent, de les instruire à éviter le défi, à faire plus, à le rejetter hautement : & ceci ne sera point une idée creuse quand ceux qui sont à la tête, désabusés eux-mêmes, voudront bien y tenir la main.

2°. Les vieux Militaires dont la réputation est faite*, contribueroient beaucoup, par des maximes

ſenſées à détruire le faux point d'honneur.

3°. Les bons Livres auroient leur part à cette gloire, ſi les Auteurs portés pour le bien public s'accordoient à combattre le menſonge avec les armes de la vérité. L'Auteur obſerve que les Romans & le Théâtre ſont les Approbateurs titrés, & les Panégyriſtes de cette fureur : ſi ſur le Théâtre & ailleurs on en faiſoit ſentir le ridicule, elle ſeroit bientôt éteinte.

4°. Enfin, on implore la ſévérité des Loix. Mais ne ſeroit-ce point leur obſervation qu'il faudroit réclamer plutôt ? Les Loix ne manquent pas, contre le Duel ſingulièrement. Mais par malheur c'eſt à qui ſouſtraira les coupables à leurs équitables pourſuites.

Après avoir tranſcrit tout entier le fameux Edit de Louis XIV contre les Duels, on conjure le Roi régnant, par une tou-

chante exhortation, de maintenir de plus en plus l'ouvrage de son Auguste Prédécesseur. C'est par où finit ce Traité, dont le zèle n'est pas le seul mérite. On nous a prévenus que c'étoit le coup d'essai d'un jeune Auteur, qui certes ne paroîtra novice ni dans l'art de penser avec force & avec justesse, ni dans celui d'écrire avec grace & avec vivacité. Qui débute par-là peut aller bien-loin.

ARTICLE CIV.

ÉLÉMENTS DU COMMERCE. A Leyde; & se trouve à Paris, chez Briasson, David l'aîné, le Breton, Durand. 2 *vol.* in-12. *Le premier de 400 pages; le second, de 276.* MDCCLIV.

CEt Ouvrage est divisé en deux Parties, dont chacune contient six Chapitres.

I. Partie. Ch. premier, *du Commerce en général.* Presqu'aucun climat de la terre ne fournit à ses Habitans tous leurs besoins. La Providence semble avoir tellement partagé chaque climat qu'il n'y en a aucun qui ne trouve, dans le superflu d'un autre, le nécessaire qui lui manque; ni peut-être aucun si pauvre, qui n'ait, dans son abondance en quelque denrée, de quoi soulager certains besoins de quelques-uns des plus riches. Par cette sage dispensation, le Créateur a mis tous les Peuples dans une dépendance réciproque qui forme entr'eux un lien nécessaire de société & de commerce.

Les hommes n'ont de besoins réels (dit notre Auteur) que la nourriture & le vêtement: ces besoins seroient bientôt satisfaits, si l'on s'en tenoit au pur nécessaire. Mais on veut du commode, on

ne s'en contente pas encore, on désire le superflu. A peine les bornes du nécessaire sont-elles franchies, que, dès les premiers degrés du commode, on en vient aux comparaisons : l'émulation s'allume, on enchérit sur les commodités superflues jusqu'à pousser le luxe au faste le plus excessif.

Delà trois sortes de besoins, (besoins de nécessité, de commodité, de luxe) dont l'industrie des hommes a profité pour multiplier les échanges en multipliant les *matiéres premières*, ou en les perfectionnant ; & le commerce en est devenu d'autant plus étendu, plus actif & plus lucratif.

Voilà les principes d'où part l'Auteur pour suivre, dans leurs générations, les différentes branches du commerce, c'est-à-dire, l'Agriculture, les Manufactures ou le travail industrieux, la Navigation, les Colonies, les Assu-

rances & le Change. Avant que de les confidérer en détail, il remonte à leur racine, à la naiſſance du commerce, dont il fixe l'époque au partage, non-ſeulement des terres, mais des différentes occupations entre les hommes.

Dès les premiers âges du commerce, les échanges ſe firent en nature : en les faiſant, on cherchoit plutôt à ſe fournir des ſecours mutuels qu'à les évaluer. A meſure que les hommes ſe multiplièrent, il fallut limiter & déterminer leurs poſſeſſions : les échanges alors devinrent plus difficiles ſelon la rareté ou l'abondance des matières. Afin d'en faciliter l'échange, on imagina de les préſenter par des ſignes communs : l'or, l'argent & le cuivre furent choiſis pour remplir cet office.

Ici l'Auteur trace en abregé l'Hiſtoire & les Révolutions du commerce dans la Phénicie, dans

l'Egypte & dans l'Empire Romain; sur les côtes de la Méditerranée & de l'Océan, jusques dans le Nord, où les Villes Hanséatiques & la Hanse Teutonique firent bientôt tout le commerce extérieur de l'Europe, tandis que les Juifs en faisoient tout le commerce intérieur. Nous passons rapidement sur toute cette agréable érudition pour arriver plutôt à ces temps, où les Hollandois combattoient en Europe pour avoir une patrie aux dépens des Espagnols, & dans l'Inde pour y regner aux dépens des Portugais; où, par ses Manufactures, l'Angleterre enfanta une Marine qui rendit ce Royaume arbitre de l'Europe; où il conquit en Amérique des terres dont nous ne connoissions pas assez la valeur pour les défendre; où le Cardinal de Richelieu répara ces dommages par l'établissement de nos Compagnies de Commer-

ce ; où Louis XIV. aidé de Colbert, éleva nos Manufactures & notre Marine à un éclat, qui comme le dit notre Auteur, *étonna l'Europe & l'allarma* ; où devenus concurrents des Anglois & des Hollandois, plus imitateurs de leurs opérations, qu'intelligens dans leurs principes, nous déployâmes une activité, qui *équivalut à des maximes* ; où un luxe, nourri de notre superflu, donna de l'occupation à notre commerce ; où l'Angleterre, sans négliger aucun profit, & semblant ne viser qu'à prévenir ses besoins, les diminuoit sans cesse pour fournir plus au besoin des autres Nations.

Alors la Hollande trouva dans la vente exclusive des épiceries, un supplément à la médiocrité de ses autres productions naturelles : *son objet* (dit l'Auteur) est *d'enlever avec économie celles de tous les Peuples pour les répandre avec*

profit. Elle est plus jalouse qu'aucun autre Etat, de la concurrence des Etrangers, parceque son commerce ne subsiste que par la déstruction de celui des autres Nations.

Ainsi dans le commerce, l'industrie de l'habitant supplée au défaut du sol; le possesseur des richesses de convention est souvent plus riche que le propriétaire des richesses naturelles; l'industrie de l'un s'approprie les matières de l'autre, les travaille & les distribue dans le pays qui en est dépourvu, & en retire l'or & l'argent, ces richesses de convention qui ne coulent guères qu'où l'industrie les attire. Ainsi pour ne faire aucune perte dans le commerce, un Peuple n'en doit négliger aucun qui lui soit possible. Le grand commerce donne toujours une grande population. L'étranger court chez le Peuple commerçant, son industrie y trouve un travail & un salaire.

Delà vient que l'Agriculture & l'industrie font l'essence du commerce. Sans l'Agriculture, les sources du commerce sont bientôt taries ; sans l'industrie les fruits de la terre sont sans valeur. Partout où l'une & l'autre sont avantageuses à celui qui les exerce, on ne manque jamais d'hommes : ils sont la force de l'Etat qui fait leur richesse ; ainsi un Etat riche est toujours un Etat puissant.

Deux sortes de *richesses positives* dans un Etat. L'une *réelle* se mesure sur l'indépendance où il est des autres Etats pour ses besoins, & sur le superflu qui lui reste à exporter ; l'autre *relative* répond à l'excès des richesses de convention que son commerce lui attire de plus qu'aux autres Etats. Dans la combinaison de ces deux espèces de richesses, consiste l'Art & la Science de l'administration du commerce politique. C'est sur

ces principes aussi lumineux que généraux que roule tout l'avantage du commerce : toute opération qui s'en écarte, est *destructive* du *commerce même*.

Pour le prouver, l'Auteur distingue le gain du Marchand du gain de l'Etat : le profit du premier est une perte pour le second, quand le profit se fait sur des marchandises étrangères qui nuisent à la consommation des Manufactures Nationales. En effet l'Etat y perd le prix de ses productions naturelles, le salaire de ses ouvriers qu'elles eussent occupés, le fruit d'une plus grande consommation de ses denrées, l'aisance qu'eût répandu le bénéfice d'une circulation plus étendue, les ressources que cette aisance produit, & en outre la valeur de ce que ces marchandises ont couté chez l'étranger. En un mot le gain du Marchand n'est utile à l'Etat qu'autant qu'il se fait sur l'étranger.

Comme les Anglois, ſelon l'Auteur, ſont le *Peuple le plus ſcavant dans le commerce*, c'eſt dans leurs livres qu'il déclare en avoir puiſé les principes. On en a déja vu quelques-uns, voici les autres.

L'exportation du ſuperflu eſt le gain le plus clair que puiſſe faire un Etat, ſur-tout quand ce ſont des productions de ſes terres miſes en œuvre dans ſes Manufactures.

On épargne beaucoup en important les matières étrangères pour les manufacturer.

Il y a de l'avantage à échanger marchandiſe contre marchandiſe, quand cet échange n'eſt point contraire aux principes précédens. Les marchandiſes étrangères ſont ou de néceſſité, ou de pur luxe. Pour l'Etat, l'importation des premières, n'eſt pas un mal quoiqu'elle l'appauvriſſe : celle des ſécondes eſt une perte ; mais ſi on ne les impor-

te que pour les réexporter, on se procure un bénéfice réel.

C'est un commerce avantageux que de donner ses vaisseaux à fret aux autres Nations.

Sur ces principes généraux l'Auteur fonde la division du commerce en *intérieur* & *extérieur*. L'intérieur se fait entre les membres de l'Etat: c'est une circulation qu'opére la consommation des fruits que produisent les terres & l'industrie de ses habitans, & dont la valeur est la somme de leurs dépenses; il faut seulement en déduire les denrées étrangères qui entrent dans cette dépense. Plus le pays est peuplé, plus son cru abonde en denrées de nécessité, plus aussi cette circulation s'anime. Elle se conserve par le profit que le propriétaire tire de ses denrées & par l'encouragement que l'Etat lui donne.

Tandis que la dépense & le luxe

ne consomme que les fruits du cru ou de l'industrie nationale, la valeur de ces fruits ne peut trop croître, puisqu'elle ne se repartit qu'entre des Concitoyens. Il ne faut pas cependant que le Peuple donne dans un luxe qui épuise sa richesse : bientôt il seroit assiégé de besoins réels, qui sont comme le dit l'Auteur, *des Créanciers barbares & importuns.*

Mais la magnificence d'une Nation, son élégance, ses Arts, même les plus frivoles, ouvrent souvent de nouveaux canaux par où l'argent étranger coule dans ses coffres & grossit son thrésor. Sans parler des nouveaux hôtes que ces appas attirent, ils occasionnent de nouvelles exportations : objet si important qu'on a vu des Princes sages interdire l'entrée de leurs Etats à des modes étrangères, dont quelques-unes n'étoient souvent que ridicules.

Quand l'étranger veut bien payer aux Arts frivoles d'un Etat, des tributs qu'il refuseroit à ses armes; pour cultiver ces Arts de luxe & de caprice, il ne faut pas négliger les Arts nécessaires & utiles : on prévient ce désordre par des taxes & des franchises qui mettent tous ces Arts dans un équilibre convenable au bien général. Voilà les loix du commerce intérieur, dont l'objet est toujours la richesse réelle de l'Etat.

Le *commerce extérieur*, selon que le définit notre Auteur, *est celui qu'une société politique fait avec les autres*. Quoiqu'il concourt au même but que le commerce intérieur, les *richesses relatives* sont cependant son objet spécial. Son *opération consiste à fournir aux besoins des autres Peuples & à en tirer de quoi satisfaire aux siens*. Plus elle y fournit amplement & avantageusement, plus elle est parfaite;

Ainsi l'abondance de l'exportation en règle la balance. Ainsi plus les pays sont fertiles ; leurs denrées nécessaires ; leurs Habitans industrieux à servir l'intérêt, le goût & le caprice du Consommateur ; plus ces pays ont d'avantage pour exercer ce commerce, & pour tenir l'étranger dans leur dépendance. Les hommes que le commerce intérieur ne peut nourrir, trouvent dans le commerce extérieur une occupation qui les fait subsister avec aisance : ainsi le commerce quand il est bien conduit, favorise autant la population que la population le fortifie lui-même. Delà vient que, dans les Etats où la science & la valeur de ce commerce sont bien connues ; l'oisiveté est proscrite ; & quand il arrive des non-valeurs, pour ne pas perdre ses ouvriers, l'Etat les nourrit ou les occupe.

Pour se procurer une grande

exportation, il faut qu'un Etat donne ses denrées à aussi bon, & s'il se peut, à meilleur marché que les autres Peuples qui possèdent les mêmes denrées. On ne sauroit donc trop favoriser la concurrence qui est la source de l'abondance; œconomiser le travail des hommes par celui des machines & des animaux; épargner sur les frais d'exportation, & abaisser l'intérêt de l'argent : ce sont-là quatre moyens sûrs de diminuer le prix de ses denrées, de disputer & de mériter la préférence chez l'étranger.

Au commerce de ses propres denrées, on doit joindre le commerce des denrées étrangères, qu'on appelle *commerce d'œconomie* : il consiste à tirer d'un pays ses denrées pour les porter dans un autre qui les consomme. L'Etat ne doit permettre l'importation de ces denrées, qu'autant que la nécessité l'exige, il n'en doit favori-

ser que la réexportation, puisque ce n'est que sur elle qu'il peut avoir du bénéfice. Les *Ports-francs* ne sont établis qu'à cette intention.

Autant qu'on le peut, il faut faire soi-même toutes les opérations de ce commerce : ainsi on ne doit se servir que de vaisseaux & de Commissionaires de sa Nation : autrement ce commerce d'actif devient passif, ce qui est non-seulement céder à l'étranger les profits qu'on pourroit faire, mais encore livrer son propre commerce à la volonté & aux intérêts de cet étranger.

La balance du commerce n'est que la différence qu'il y a entre les importations & les exportations qui pendant un certain temps se font dans un Etat : ainsi tandis qu'elles haussent ou baissent dans la même proportion, la balance est toujours la même : elle se paye ou se reçoit toujours en argent, parce-

qu'elle est le prix d'un excédent pour lequel on ne peut rendre aucun équivalent qu'en monnoie.

Ici l'Auteur fait sentir admirablement jusqu'où ses principes doivent étendre leur influence dans les traités qui se font entre les Etats ; & combien il est important que ceux à qui les Nations confient leurs intérêts, pour conclure & dresser ces traités, aient dans les affaires de commerce, l'intelligence la plus subtile & la plus profonde. *Les circonstances*, dit-il, *varient à l'infini, mais les principes sont toujours les mêmes, leur application est le fruit du génie qui en embrasse toutes les faces.*

En finissant ce Chapitre, il s'élève contre les licences, les fraudes, la mauvaise foi : après avoir peint la probité qu'il exige des Commerçans, il fait des vœux pour voir leur profession aussi honorée dans l'Etat qu'elle lui est utile.

Chapitre second, *de la Concurrence.* C'est, dit notre Auteur, *le principe le plus actif du commerce utile : elle consiste dans le nombre de ceux qui aspirent à une préférence.* Le profit qu'on espére, la fait naître ; celui qu'on fait, l'entretient : en multipliant les concurrens, on multiplie l'objet des préférences.

On distingue deux espéces de *concurrence.* L'une est *extérieure :* c'est l'effort que fait l'industrie d'une Nation pour saisir, prévenir même & irriter le goût de l'étranger, & par-là mériter & obtenir de cet étranger une préférence pour les marchandises qu'elle lui apporte.

L'autre est *intérieure :* c'est, entre les Citoyens de la même Nation, une émulation d'industrie, de travail, pour se procurer une aisance qui leur rende leur occupation agréable. Si cette émulation

n'étoit pas libre, si l'industrie avoit des entraves dans un Etat, ce seroit un vice dans sa Police, qui affoibliroit les ressorts & la vigueur du commerce; car sa force dépend de la préférence qu'il attire à ses denrées; cette préférence de la modicité de leur prix; cette modicité de leur quantité; & leur quantité du nombre des Concurrens; c'est-à-dire des Citoyens laborieux & industrieux. Or il arrive que plus la concurrence intérieure est libre & animée, plus la concurrence extérieure devient forte & puissante. » L'industrie, comme le dit notre » Auteur, s'ouvre alors de nouvelles routes; elle perfectionne ses » méthodes & ses ouvrages; l'œco» nomie du temps & des forces » multiplie les hommes en quel» que façon; les besoins enfan» tent les Arts, la concurrence les » élève, & la richesse des Artistes » les rend sçavans.

Chapitre troisiéme. *De l'Agriculture*. L'Agriculture est l'Art de fertiliser la terre par une culture, dont la perfection dépend de la quantité & de la qualité des matières qu'on en tire pour fournir aux besoins que la nature laisse ou que l'opinion introduit. *Ainsi l'Agriculture est la base nécessaire du Commerce*, & l'intérêt du Négociant est étroitement lié à l'intérêt du Laboureur. En effet, le plus puissant de nos intérêts, celui de notre existence, de notre conservation, n'est en sûreté qu'à l'abri de l'Agriculture. Le bonheur essentiel non-seulement de l'individu, mais encore de toute la société, en dépend. Si le sol d'un pays ne nourrit ses habitants, s'il ne les occupe, ils ne seront jamais ni robustes, ni vertueux : l'oisiveté les affoiblira & les corrompra : la population en souffrira & par conséquent tout l'Etat se trouvera

bientôt dépourvû des forces naturelles, dont il a besoin pour se soutenir contre ses voisins qui sont toujours ses rivaux. De-là concluons (avec l'Auteur) que, dans un corps politique; entre les occupations de ses membres, l'Agriculture mérite le premier rang; qu'on ne sçauroit trop l'encourager; que les encouragemens de préférence sont dûs à celle de ses productions, dont le besoin est le plus pressant & le plus commun; que sans le secours du Commerce, l'objet essentiel de l'Agriculture seroit trop borné; & qu'enfin la force réelle d'un Etat se mesure sur l'accroissement, ou le déclin de la population de ses campagnes.

Ce ne fut qu'en 1689 que l'Angleterre pénétra la profondeur & la vérité de ces principes qui jusques-là avoient échappé à tout l'Univers. Alors elle accorda une gratification à la sortie des grains,

ſur les vaiſſeaux Anglois ſeulement, lorſque ces grains n'excèdent pas les prix fixés par la loi, & elle défendit d'introduire des grains étrangers, tant que leur prix courant ſe ſoutient au-deſſous de celui que les Statuts ont fixés. L'événement a juſtifié la combinaiſon dont il devoit être le réſultat : l'Agriculture a été encouragée ; la moitié des communes & des forêts, c'eſt-à-dire, un ſixiéme des terres de ce Royaume a été défriché ; il en a été exporté annuellement des quantités immenſes de grains, & l'abondance a été conſtante dans un Etat qui juſqu'alors avoit toujours été obligé de prohiber la ſortie des grains & de recourir à l'Etranger, pour ſe garantir de la diſette & de la famine. Ainſi, ſes anciens Pourvoyeurs ſont devenus ſes nouveaux Tributaires, en lui payant le prix de ſes grains, l'induſtrie de

ses Cultivateurs, le louage de ses vaisseaux, & l'entretien de ses Matelots.

Au reste, cette gratification en soi-même, & les autres moyens dont l'Angleterre se sert pour décourager l'Agriculture dans les autres pays, ont des inconvéniens qui n'ont pas échappé à la sagacité & à la critique de notre Auteur. Nous ne pouvons le suivre dans le cours de ses belles réflexions où l'équilibre si nécessaire entre les diverses classes & les diverses occupations du peuple n'est pas oublié, non plus que les restrictions qu'il faut faire dans l'application de ces maximes à la France.

L'Auteur propose à notre Police des moyens plutôt démontrés qu'imaginés, pourent retenir continuellement le prix des grains autour de ce point juste où le Cultivateur trouve un gain qui l'encourage, sans que l'Artisan soit forcé

d'augmenter son salaire pour se nourrir ou se procurer une meilleure subsistance : ces moyens sont d'établir entre nos Provinces une communication libre, & d'y favoriser la circulation intérieure des grains ; de multiplier les magasins de bleds particuliers & publics, & de les construire conformément au plan heureux, & aux découvertes utiles de M. du Hamel ; de permettre les exportations dans les années d'abondance, & par conséquent de bien combiner la concurrence intérieure & extérieure pour garantir les grains de tout avilissement, &c. Par ces moyens, on ramenera l'égalité entre nos Provinces, l'équilibre entre les Professions ; on excluera l'*arbitraire autrement inévitable*, & l'on préviendra les troubles que la faim, même d'*imagination plus effrénée que l'autre peut-être*, apporte tou-

vent dans l'ordre public. L'Angleterre où le Commerce & l'Agriculture se sont réciproquement & si rapidement perfectionnés, fournit à notre Auteur des preuves de détail, qui l'ont invité à nous tracer les méthodes inventées dans ce Royaume pour le progrès de l'Agriculture. Le succès en a été si complet qu'en fertilisant les terres qu'on croyoit les plus stériles, on a diminué la valeur des plus fertiles, & augmenté jusqu'au centuple le revenu des Campagnes.

Chapitre IV^e^. *Des Manufactures, ou du Travail industrieux.* Quand le goût des commodités s'est introduit dans le monde, les productions naturelles n'ont pu suffire à le contenter : il a fallu leur donner des formes artificielles. L'industrie s'y est appliquée ; les Manufactures ont été établies pour être le théâtre où elle s'exer-

ce & se perfectionne. Ses entreprises ont exigé de la terre plus de productions, & de la Société plus de mains; mais en retour elles ont fourni plus de moyens de s'occuper utilement & de subsister commodément; car l'Etranger jaloux de se procurer ces commodités, donne en échange, pour les denrées & pour le travail du Peuple industrieux, un prix plus haut, & par-là une balance qui grossit les capitaux; anime l'industrie, favorise la population, & qui par conséquent, tout le reste étant égal, augmente, dans la Nation qui a la supériorité d'industrie, la consommation des productions de sa terre & de son travail, & y diminue la consommation des productions étrangères, soit naturelles, soit artificielles. C'est pour cela qu'on prohibe, ou qu'on charge de droits l'entrée de

ces marchandises étrangères, mais cette opération est délicate : son principe est qu'*un peuple doit tendre principalement à se passer du travail industrieux des autres*; mais ce principe n'est sûr qu'en y ajoutant cette restriction ou condition, *sans forcer ces autres Peuples à se passer de son travail.* De-là on tire des conclusions qui sont des règles infaillibles pour le Législateur, & qui réduisent ses fonctions à des opérations d'habile Négociant, c'est-à-dire, qui ne tendent qu'à donner à l'industrie nationale, & à ses ouvrages une perfection qui s'attire indubitablement la préférence de toutes les classes de consommateurs. Pour y réussir il faut sur-tout varier les genres d'ouvrages, & multiplier les factories dans les Pays étrangers, y acquérir du crédit par la bonne foi, y tenter les yeux par

l'éclat des marchandises, y provoquer les acheteurs par le bon marché. Ici l'Auteur applique aux matières premières qui sont l'aliment des manufactures, tout ce qu'il a dit des grains qui sont l'aliment des hommes.

Que ne pouvons nous suivre l'Auteur dans tout ce qu'il dit sur l'utilité des apprentissages ; sur ce qu'ils doivent avoir de long & d'onéreux, tant pour fournir d'habiles ouvriers à la Nation, que pour établir l'équilibre entre les Artisans & les Laboureurs ; sur les abus introduits en ce genre, & les remédes qu'il faut y apporter ; sur la multiplication des manufactures ; sur la concurrence des ouvriers ; sur le bon marché de la main d'œuvre, &c.

Si les ouvriers ne subsistent à bon marché, ils ne sçauroient donner à bon marché leurs marchan-

dises : le prix de leur subsistance ne peut baisser que par la concurrence des Cultivateurs & des terres cultivées, & cette concurrence ne s'anime que par celle des Artistes enrichis.

Il y a un équilibre naturel à établir, non-seulement entre les professions & leurs denrées, selon le dégré de leur nécessité ; mais encore entre les Villes & les différens lieux de l'Etat : cet équilibre dépend de la distribution des manufactures. Si on les laisse se borner aux plus grandes Villes, l'ouvrier n'y subsiste qu'à de plus grands frais : il y regne toujours un luxe, dont l'attrait le tente & le séduit. Il ne peut accroître sa dépense qu'en haussant son salaire, & sa marchandise en devient d'autant plus chère. Alors ces Villes où les ouvriers vivent avec plus d'éclat, attirent la con-

currence de ces ouvriers, au préjudice des autres Villes : le commerce se fait par moins de Négocians ; c'est un dommage pour l'Etat, car la concurrence la plus étendue est toujours la plus favorable au Commerce général de l'Etat, quoiqu'elle soit, à quelques égards, contraire au Commerce particulier du marchand, puisqu'elle diminue ses profits.

Dans un Etat, les Manufactures ne sont qu'un revenu précaire & accidentel. Si par le défaut d'industrie, ce revenu échappe & passe à l'Etranger, les hommes l'accompagnent dans sa fuite : pour le conserver, il faut augmenter la consommation intérieure, & par conséquent le fond de la population, c'est-à-dire les Cultivateurs. C'est-là un point important ; la force & la richesse de l'Etat en dépend : notre Auteur ne se lasse

point d'y revenir. *L'Agriculture*, dit-il, *fournit bien des hommes à tous les genres d'occupation ; mais on ne voit jamais aucune autre classe lui en rendre : expérience funeste, & digne des plus sérieuses attentions.*

Nous n'avons pû renfermer dans un seul extrait tout ce que nous avons recueillis de l'ouvrage que nous annonçons. Nous n'en connoissons guères où il y ait autant de méthode & de précision, de clarté & de profondeur, de zéle & de sagesse, d'élégance même & d'agrément : on auroit tort d'en juger par notre extrait ; pour le rendre plus plein, nous l'avons réduit à un simple sommaire. Dans le Livre même, l'enchaînement heureux de ces principes élémentaires est développé avec une épargne plus riche que la plus abondante profusion. Dans le second

Extrait que nous préparons, peut-être sentira-t-on mieux combien la plume de l'Auteur, sans rien relâcher de la rigueur du calcul & de l'analyse, a sçu répandre d'aménité sur une matière qui en paroît aussi peu susceptible que la méthode à laquelle il a voulu s'astreindre.

ARTICLE XCVI.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

De Perpignan.

Observations Anatomiques, tirées des ouvertures d'un grand nombre de Cadavres, propres à découvrir les causes des maladies & leur remède. Nouvelle Edition augmentée, avec figures (petit in-4°. pp. 234.) par M. Barrère de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Professeur en Médecine de l'Université de Perpignan &c. MDCCLIII. La première Edition de ce Livre avoit paru en 1751; mais elle étoit beaucoup moins ample que

celle-ci. On a, dans le nouveau Volume, des *Observations faites à la tête*, à *la Poitrine*, au *bas-ventre*, aux *extrémités du Corps humain*; le tout distribué en quatre sections, dont chacune contient quelques faits observés par l'Auteur, avec un *résultat* qui est toujours la partie principale, parce que c'est celle dont on peut tirer le plus d'instruction. Il faut lire tous ces détails qui supposent, dans M. Barrère, beaucoup de zèle, d'expérience, de connoissances Anatomiques & Physiques. On a d'autres Ouvrages du même Auteur, entr'autres une *Dissertation sur la couleur des Négres*; & une *Relation de la France équinoxiale* &c. Nous croyons que les présentes observations se trouvent à *Paris chez d'Houry père, Imprimeur de Monseigneur le Duc d'Orleans, rue Vieille-Boucleries.*

De Paris.

Prault l'aîné, Quai de Conti, vient de publier une Edition complette des *Œuvres de M. Houdar de la Motte*, en dix Tomes, formant onze Volumes, parce que le premier Tome a deux Parties. En attendant que nous raisonnions sur le fond & le mérite de ce beau recueil, nous transcrivons la notice que nous en a donné un homme d'esprit. Elle fait connoître à point-nommé les nouveautés dont cette Edition est enrichie.

Tome premier, premiere Partie. *Portrait de M. de la Motte.* Il y a quelques années qu'il avoit paru dans un Mercure. *Lettre à Mad^e. T.* Elle avoit été imprimée peu de temps après la mort de M. de la Motte.

Tome premier, seconde Partie. *Ode au Regent*

(Pag. 519.)

(Pag. 519.) Elle avoit été imprimée en Feuilles volantes pendant le systême : mais ce systême ayant eu les suites que tout le monde sait ; le débit de l'Ode ne fut pas grand & elle est très-peu connue. Celle du *Mérite personnel* qui la suit, & qui est adressée à M. Rousseau, n'a, je crois, été imprimée que dans *l'Anti-Rousseau de Gacon*. L'Ode suivante qui est un amusement bacchique, n'avoit jamais été que manuscrite.

Tome second. Il y a de nouveau, dans ce Volume, les deux *Cantates* ; la Pièce intitulée *Echo* ; les vers *sur le Célibat* ; les six Pièces suivantes (au Roi) non-imprimées ; *la Quête de Poisson à la Cour pour mettre ses filles en Couvent*. Elle se trouve dans le *nouveau choix de Poësies*, en deux Volumes imprimés à la Haye, il y a trente ans. C'est aussi dans ce recueil que parurent d'abord les

principales pièces du P. du Cerceau.

Tome troisieme. Tout est nouveau dans ce Volume, excepté les *Réflexions sur la Critique*, c'est-à-dire la réponse au livre *des causes de la Corruption du goût* par Mad^e. Dacier

Tome quatrieme. Rien de nouveau.

Tome cinquieme. l'*Examen du troisième acte d'Athalie* est absolument nouveau, & c'est un morceau excellent. J'ignore si M. de la Motte avoit examiné toute la Pièce ; mais on n'a trouvé que cela. La Comédie du *Magnifique* a été imprimée à part & furtivement, c'est un vol qu'on a fait au Neveu de l'Auteur. Les quatre Comédies suivantes non-imprimées jusqu'ici.

Tome sixieme. Rien de nouveau.

Tome septieme. Les deux Bal-

lets des *Ages* & des *Fées* n'avoient point été imprimés, excepté le Prologue du premier.

TOME HUITIEME. Le *Plan des preuves de la Religion* est nouveau & excellent. Parmi les Cantates, treize ont été mises en musique, par conséquent imprimées ou gravées. Les Pseaumes, Cantiques, Hymnes & Proses, paroissent ici pour la première fois. Le *Discours sur la protection due aux Belles-Lettres par les Grands*, (p. 400.) n'avoit point été imprimé.

TOME NEUVIEME. Plusieurs Fables nouvelles, ou qui du moins ne se trouvent point dans le Recueil précédent; par exemple *l'Ecrevisse philosophe* (p. 345) la *Justice & l'Intérêt* (p. 361.) &c.

TOME DIXIEME. Les Lettres & les Vers à Mad[e]. la Duchesse du Maine parurent, il y a quelques mois, dans une brochure impri-

mée furtivement ; & c'eſt encore un vol fait au Neveu de l'Auteur, qui, au reſte ne penſoit point à les donner au Public. Dans le reſte de ce Volume, quelques piéces méritent de l'attention, comme (p. 247.) une ode non-imprimée ſur la mort de *Monſeigneur*, fils de Louis XIV.

On trouve chez Guerin & Delatour, *Traités ſur le Commerce & ſur les avantages qui réſultent de la Réduction de l'Intérêt de l'Argent, par Joſias Child, Chevalier Baronet : avec un petit Traité contre l'Uſure ; par le Chevalier Thomas Culpeper, traduits de l'Anglois*. Nous rendrons compte avec ſoin de cet important ouvrage.

Les mêmes Libraires vont publier des *Réflexions ſur l'Alphabeth & ſur la Langue dont on ſe*

servoit à Palmyre; par M. l'Abbé Barthelemy, de l'Académie Royale des Belles-Lettres.

Satyres de M. Rabener, traduction libre de l'Allemand. Par M. de Boispreaux, 4 Vol. *in*-12. chez Simon, rue de la Harpe, &c. MDCCLIV. Ce Recueil contient une infinité de jolies choses: nous en rendrons compte incessamment.

Histoire Générale des Provinces Unies, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Par MM. D..... ancien Maître des Requêtes, & S..... de l'Académie Impériale, & de la Société Royale de Londres. *VIII. Volumes in 4°. proposés par souscription. Chez Simon rue de la Harpe.*

On souscrira jusqu'au premier Février 1755. le prix entier de la

ſouſcription ſera pour le papier ordinaire de 80 liv. pour le grand papier de 120 liv. ſomme que les non-ſouſcripteurs payeront auſſi pour le papier ordinaire. On livrera les trois premiers Volumes en Juin 1755. & l'on aura tout l'ouvrage en Novembre 1756. Des Cartes & des Portraits orneſont ces Volumes: mais l'eſſentiel eſt que cette entrepriſe a été préparée depuis longtemps, & qu'elle eſt exécutée avec ſoin. L'objet en lui-même mérite, comme on ſçait, toute l'attention des Amateurs de l'Hiſtoire. Les Provinces Unies figurent aujourd'hui dans tout le ſyſtême de l'Europe.

Le Public connoît déja *le Plan d'une Maiſon d'Aſſociation, dans laquelle, au moyen d'une ſomme très-modique, chaque Aſſocié s'aſſurera, dans l'état de maladie, toutes les ſortes de ſecours qu'on*

peut désirer. M. de Chamousset, Maître des Comptes, demeurant rue du Mail, est l'Auteur de cette entreprise; & apparemment aussi du *Prospectus*, qui l'explique. Rien de plus clair, de plus précis & de mieux lié que cette explication. On y voit tous les moyens qu'on a imaginés, & toutes les bonnes regles qu'on veut suivre pour soulager les Citoyens dans leurs maladies; sans que leur amour propre soit blessé du titre de Maison commune & de soins qui supposent toujours beaucoup de charité de la part de ceux qui les rendent. Il y a différentes classes de payements, tous néanmoins très-modiques; il y a des précautions de toute espéce pour obvier aux inconvéniens, pour encourager la confiance, pour prévenir les difficultés sans nombre que tout homme de sens peut former contre un tel projet.

S'il ne passe point jusqu'à l'exécution, il sera vrai de dire que les hommes sont ennemis d'eux-mêmes; s'il n'est point admis parmi nous, il est probable que les Etrangers nos voisins, & peut-être nos rivaux, en profiteront. Mais qu'importe, pourvû que le bien de l'humanité se fasse? Nous renvoyons au *Prospectus*, contenant 14 ou 15 pages d'impression: nous ne pourrions que l'altérer en l'abrégeant.

Comme nous avons annoncé, dans nos Mémoires, le progrès des attentions du Public à l'égard des ustensiles de fer, substitués aux ustensiles de cuivre: matière si importante pour la santé des Citoyens; nous avertissons que le 30 Avril dernier, il est émané du Conseil d'Etat de S. M. un Arrêt qui autorise de nouveau la fabrique des ustensiles de fer. Le Sieur

François Bavard, Chef & Maître d'un attelier de cette espéce, est maintenu contre toutes les rivalités & les entreprises des Maîtres Chaudronniers; & défenses sont faites à ceux-ci de l'inquiéter dans son travail ni dans son commerce: l'Arrêt cite l'exemple de la Suède qui a si heureusement adopté & amplifié l'usage du fer dans toutes les opérations de cuisine: on doit regarder cette émulation, pour un objet si louable, comme un des plus beaux traits de sagesse qu'on pût désirer de notre siécle. *Le Sieur Bavard demeure rue Basfroi, Fauxbourg Saint Antoine.*

On voit ici deux Brochures imprimées à Caën, l'une & l'autre concernant l'Académie instituée dans cette Ville, sous les auspices de M. le Duc de Montausier, il y a plus de 90 ans. La première de ces Brochures a pour titre, *Mémoi-*

res de l'Académie des Belles-Lettres de Caën. C'est l'exposition de l'état actuel où se trouve cette Compagnie, & le résultat de ce qu'on lut dans la Séance publique du 6 Décembre 1753. Séance où M. de Fontette, Intendant en basse Normandie, fut reçu comme Vice-Protecteur de l'Académie. Le Discours qu'il prononça sur cet objet, a été imprimé *en entier*, parce qu'il *contient l'Abrégé de l'Histoire de cette Académie*, & parce qu'il fut très-applaudi. Dans le reste de ces *Mémoires*, on distingue un *Discours* de M. Porée, Sécretaire de l'Académie, sur ce proverbe, *après moi le Déluge*. Il étoit à propos de montrer la frivolité & les abus de cette façon de parler, qui, chez les Romains, eût été regardée comme un acte de renonciation aux droits & aux prérogatives de Citoyen. Nous croyons que les traits qu'on cite

de cette Piéce méritent les éloges du Lecteur.

La seconde Brochure est intitulée *Extrait de la Séance publique de l'Académie des Belles-Lettres de Caën du 10 Janvier 1754.* On reçut dans cette assemblée, comme honoraire, M. de Rochefort petit neveu du célébre S. Evremont. Le nouvel Académicien témoigna sa reconnoissance & son zèle par un Discours qui plut à l'Assemblée. Ce morceau fut suivi d'un autre Discours sur l'*Amour du païs natal.* L'Auteur, M. de Verrières, a plus de 80 ans, & par cette raison, indépendamment des autres, il peut être très-instruit des liaisons qui nous attachent à la patrie. Cet Académicien fait aussi des Vers dont on nous conserve quelques saillies, apparemment pour servir à l'Histoire des esprits qui ne vieillissent point.

Voici présentement ce que nous

osons penser à l'occasion de ces Séances publiques de l'Academie de Caën. On les a extrémement multipliées : le premier jeudi de chaque mois, elles se tiennent à l'Hôtel de Ville ; tous les curieux & les femmes même y assistent ; nécessité par conséquent pour les Académiciens, de tempérer l'Erudition, c'est-à-dire d'écarter les discussions abstraites ou recherchées; de n'insister que sur des matières relatives au goût & aux lumières de tout le monde ; de chercher d'abord à plaire, & de ne penser qu'en second aux moyens d'instruire. Cependant la patrie des Bochard, des Huet, des Varignon réclame ; elle souhaiteroit le grand, le beau, l'utile sur tout; & qu'arriveroit-il, si, dans le mouvement général où sont les esprits, par rapport aux objets immenses de la politique, du commerce, de l'agriculture, de la philosophie mi-

ſe dans tous ſes points de vue ; la Ville & l'Académie de Caën faiſoient valoir les richeſſes du génie dont elles ſont ſi abondamment pourvues ? Nous ne formons que cette queſtion qui ne nous feroit point venue en penſée, s'il s'agiſſoit d'un climat moins fécond en eſprits.

Hiſtoire de Jeanne d'Arc Vierge, Héroïne & Martyre d'État ; ſuſcitée par la Providence, pour rétablir la Monarchie Françoiſe &c. *in*-12. A Orléans & ſe trouve à Paris.

C'eſt la 3e partie du bon Ouvrage qu'a donné M. l'Abbé Langlet ſur la Pucelle. Ce Vol. contient 1°. divers témoignages en faveur de Jeanne d'Arc, 2°. divers ſyſtêmes imaginés pour expliquer le phénomène de la Pucelle, 3°. un parallele du courage héroïque de Jeanne d'Arc avec celui de pluſieurs au-

tres Dames, 4°. quelques Pièces concernant la procession qui se fait à Orléans le huit de May &c. 5°. un supplément aux Mss. des procès de la Pucelle.

M. l'Abbé Langlet voulant donner à son Ouvrage, la stabilité & la perpétuité qu'il mérite, se propose d'en faire une Edition in-4°. en grand papier, dont il ne sera tiré que 250 Exemplaires, & 200 seulement livrés à la souscription, pour le prix de 12 liv. en blanc sur le *Papier royal de France*, & de 16 liv, aussi en blanc sur le *papier royal d'Hollande*. L'Ouvrage sera imprimé le premier Novembre 1754. Le *Prospectus* énonce toutes les Pièces qui seront contenues dans ce beau Volume.

Recueil de Fables mises en musique dédié à S. A. Mgr. le Prince de Bouillon par M. l'Abbé Lacassagne, premiere partie 3 liv. en

blanc. Chez Duchesne rue S. Jacques, Lambert rue de la Comédie, & chez l'Auteur à côté du Collége du Plessis.

On a prétendu instruire & amuser la jeunesse. Le choix qu'on a fait des Fables est très bon quant à la partie morale; il seroit à souhaiter que la Lettre fût partout aussi lyrique que la Musique de l'Auteur est agréable. M. l'Abbé Lacassagne pourroit s'adresser au recueil des Poësies sacrées de M. le Franc : il trouveroit là une Lettre toute appropriée à la Musique. Mais, en attendant, on s'occupera utilement de ce qu'il nous donne aujourd'hui. Dans un second Recueil, il ne sera point mal de mettre une basse continue sous chaque Air : cela ne gêne qui que ce soit & peut faire plaisir à beaucoup de personnes.

Elégies sacrées & autres Poësies. Août, 1754.

par M. Masson Trésorier de France; *chez d'Houry père, &c.* Les principales piéces de ce Recueil sont, une paraphrase des lamentations de Jérémie; des Stances sur un ruisseau dont les qualités & les charmes représentent les attributs de l'Etre Suprême; quelques Epigrammes sur des sujets de piété; une Ode sur la paix de 1748; deux Ballades, l'une sur la naissance de Madame (fille de M. le Dauphin); l'autre sur la naissance de M. le Duc de Bourgogne; enfin quelques Epigrammes latines & françoises sur divers sujets profanes. Voici un exemple de la manière dont M. Masson paraphrase l'Ecriture. *

---

* *Cogitavit Dominus dissipare murum filiæ Sion : tetendit funiculum suum, & non avertit manum suam à perditione : luxitque antemurale, & murus ejus pariter dissipatus est.*

L'Eternel qui préside aux siéges, aux
batailles,
Vient briser de Sion les superbes murailles:
Résolu de raser ses tours *comme* au niveau,
Après avoir tendu *lui-même* son cordeau,
Il frappe; & les efforts de son bras redoutable
Entraînent de Sion la chute *épouvantable*:
Ses murs les plus épais, ses plus fermes remparts
Du faîte aux fondements tombent *de toutes parts*.

L'Epigramme suivante, sur le Saint Bruno de le Sueur, est naturelle, agréable & dans le goût des Epigrammes de l'Anthologie sur la Genisse de Myron.

L'objet qu'ici mon œil admire
Ne peut être un simple portrait;

C'est Bruno lui-même, il respire,
Et sans sa Règle il parlerait:

On ne peut que sçavoir gré à l'Auteur de consacrer les momens de son loisir & les graces de la Poësie à des sujets que la Religion & la sagesse avouent: tant d'autres ont deshonoré & deshonorent encore leurs talens par des vers impies ou licentieux!

On trouve chez le sieur Patte, Architecte & Graveur, rue Saint André des Arcs, vis-à-vis la rue Mascon, six planches où sont gravées les compositions d'Architecture & de perspective de J. B. Piranesi, Architecte Vénitien. Ces morceaux rassemblent tout ce que l'Architecture antique a eu de plus noble & de plus magnifique.

Piranesi a prétendu donner par-là de grandes idées, faire naître de belles conceptions, rappeller

aux Architectes les formes élégantes ou majestueuses des Anciens.

On a, dans la première planche, l'intérieur d'une Galerie antique.

Dans la seconde, une salle de spectacle.

Dans la troisiéme, un édifice où s'assembloit le Sénat Romain.

Dans la quatriéme, une salle disposée à la manière des Anciens, pour voir les fêtes publiques.

Dans la cinquiéme, un pont triomphal, où se voit la Statue Equestre d'un Empereur.

Dans la sixiéme, un Temple antique à trois nefs.

Le sieur Patte a aussi publié depuis peu un *Discours sur l'Architecture, où il fait voir combien il seroit important que l'étude de cet Art fît partie de l'éducation des personnes de naissance.* A la suite de ce Discours, l'Auteur *propose* une

Manière d'enseigner l'Architecture en peu de temps; & il termine toute cette Brochure par un éloge abrégé de M. Boffrand mort le 18 de Mai dernier. Nous conseillons la lecture de ces trois morceaux, dont le dernier pourra paroître le plus intéressant, parce qu'il a pour objet un homme très-célébre dans son Art. M. Boffrand a vécu 87 ans, & dès sa première jeunesse il avoit étudié l'Architecture. Aussi personne, peut-être, n'a plus & mieux bâti dans tous les genres. On a de lui une multitude de beaux édifices, deux bons livres, quantité de plans ou projets, la gloire de son nom & celle de son desintéressement. Ses talens furent universellement reconnus, ses travaux continuels, ses protecteurs très-puissants, ses années presque à l'égal de ses édifices, & il est mort sans fortune. On voit bien que cet homme avoit vécu plus de

trente ans avec les Sages du dernier siécle.

M. Buache de l'Académie Royale des Sciences, & premier Géographe du Roi, a dressé une *Carte générale de l'Histoire Sainte.* C'est pour mettre sous les yeux des Lecteurs les principaux endroits dont l'écriture fait mention. Un mémoire correspondant donne l'explication de cette Carte, qui est agréable à l'œil, instructive & bien circonstanciée.

Le sieur le Rouge Ingénieur-Géographe du Roi (rue des Augustins) a publié plusieurs Cartes fort détaillées & bien gravées: Nous avons vu les suivantes.

Le Royaume de Sardaigne dressé sur les Cartes manuscrites, levées dans le Pays par les Ingénieurs Piémontois.

La Guadeloupe, c'est-à-dire, toute l'Isle divisée en deux parties dont l'une s'appelle proprement *Guadeloupe*, & l'autre à l'Orient, s'appelle *Grande Terre*.

Plans de Charleroi, de Hulst, du Saas de Gand, d'Axel, de S. Guilain, de Lillo, de l'Ecluse, d'Ath, avec les attaques; pour servir à l'Histoire de la dernière guerre. On y a joint la bataille de Kesselsdorf, gagnée par le Roi de Prusse le 16 Septembre 1745.

TABLE DES ARTICLES

Du mois d'Août, 1754.

ARTICLE XCVII. *Histoire de l'Académie des Sciences, &c.* dernier Extrait. pag. 1925

ART. XCVIII. *Histoire des Conjurations, Conspirations & Révolutions célèbres, &c.* 1956

ART. XCIX. *Voyage fait par ordre du Roi en 1750 & 1751. dans l'Amérique Septentrionale, &c.* 1971

ART. C. *Histoire du Comté de Namur, &c.* 1985.

ART. CI. *Observations sur notre Instinct pour la Musique &c.* 1997

ART. CII. *Nouveau Dictionnaire Historique & Critique, &c.* Par

M. de Chauffepié, &c. 2008
ART. CIII. *L'Honneur considéré en lui-même & relativement au Duel, &c.* 2027
ART. CIV. *Eléments du Commerce, &c.* 2054.
ART. CV. Nouvelles Littéraires. 2086

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 25 Juillet, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.